

Nicolas GALINIER

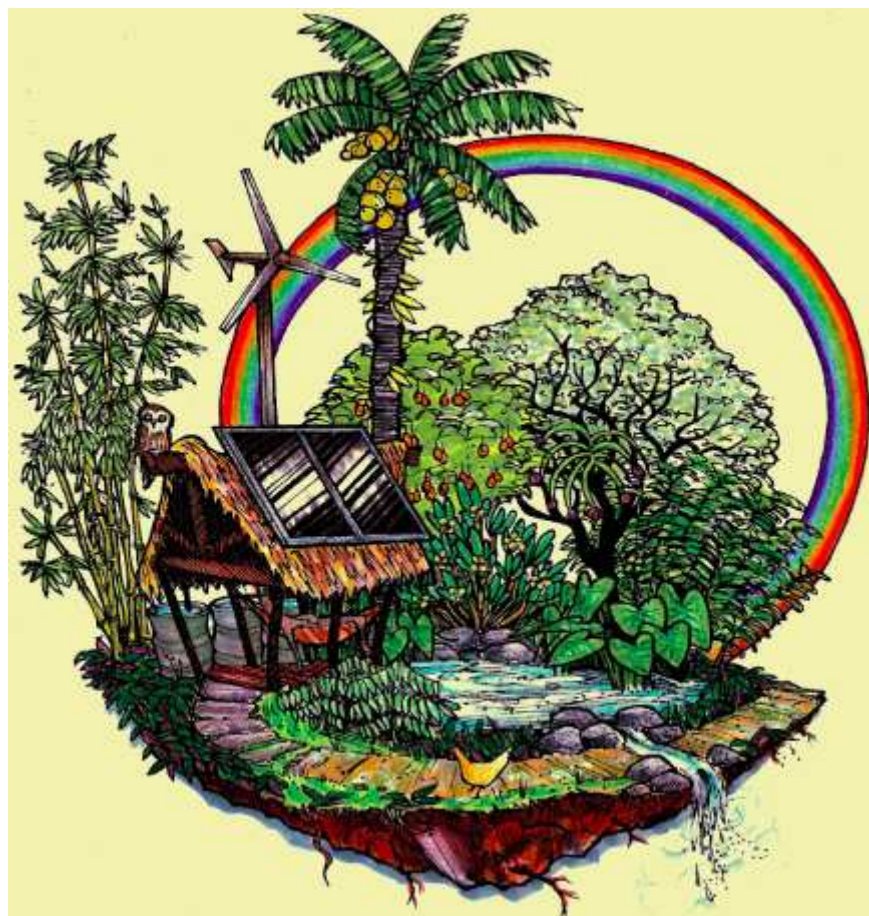
LP CEEDDR 2011/2012

Tuteurs enseignants : Orane BISCHOFF & Michel VIDAL

SupAgro Florac

Maîtres de stage : Esther LOBET BEDJEDI & Samuel CONSTANCY Association arTerre

Rapport de l'UE8 - Stage professionnel



*Autonomie, environnement et insularité :
vers une vie quotidienne plus cohérente,
sur l' Ile de la Réunion.*

Université Paul-Valéry



Remerciements

Avant toute chose, je tiens sincèrement à remercier l'ensemble des personnes liées de près ou de loin à l'association arTerre, ceux sans qui elle n'existerai pas, ainsi que toutes les personnes côtoyées durant ces cinq mois de stage pour leur accueil, leur confiance, leur bienveillance et leur générosité :

- Esther, Samuel, Maxime pour leurs conseils, leur implication et leur engagement,
- Audrey, Mathieu pour notre collaboration, notre complémentarité et notre complicité,
- Julie et Aurélien de la ferme biologique Bois de lait, pour avoir accueilli l'anniversaire du réseau d'échange autour de l'agroécologie, et avoir échangé et partagé leurs pratiques et leurs expériences,
- Armand et Corentin, du groupe de travail Communication de l'association arTerre, pour leur efficacité et leur rapidité de mise en oeuvre des publications demandées,
- tous les membres, bénévoles, sympathisants de l'association pour leurs motivations, leur implication et leur engagement,
- l'île de la Réunion pour toutes ses multiples richesses naturelles, culturelles et humaines,

je tiens à remercier aussi du fond du coeur toute l'équipe de SupAgro Florac : d'abord l'équipe pédagogique de la licence professionnelle CEEDDR pour son humanisme, son professionnalisme, les richesses de ses enseignements, son engagement, sa flexibilité, son appui et son soutien dans mon parcours de formation :

- Orane et Michel, mes tuteurs enseignants, pour leur disponibilité, leur écoute, nos échanges, afin que je puisse clarifier mes missions de stage et la problématique de mon rapport,
- Alain, Loïc, David, Claire, Abdel, Christian, mais aussi Marie-Hélène pour sa gentillesse et son professionnalisme, qui a contribué (au niveau administratif) au fait que je puisse obtenir une rémunération le temps de la formation,
- la Lozère et le pays floracois, pour m'avoir accueilli le temps de la période de formation,
- tous les étudiants de la promo LP CEEDDR 2011-2012, pour leur diversité et leur authenticité,

je souhaite aussi mentionner ici :

- Tyfène et Anne-Marie pour m'avoir fait découvrir l'Arbre Sans Fin, et m'avoir permis d'y vivre et d'y trouver l'inspiration le temps de l'élaboration de ce présent rapport de stage,
- mes parents, Brigitte et Daniel, sans qui l'acquisition de la camionnette, mise à disposition de l'association arTerre, n'aurait pas été possible,
- le Fongécif Midi-Pyrénées, qui a accepté ma demande de financement, et sans qui, rien n'aurait pu se faire,

Enfin je remercie toutes les personnes croisées sur mon chemin de formation, elles ont toutes contribué, par nos échanges, à l'enrichissement de mes choix de vie...

Un très grand merci à tous.

Sommaire

Remerciements.....	2
Préface.....	4
Introduction.....	6
Partie 1 Contexte du stage.....	8
I- le territoire : l'île de la Réunion.....	9
1- généralités.....	9
2- géographie, géologie, climat.....	10
3- histoire, économie.....	11
4- environnement.....	12
5- agro-alimentaire.....	13
6- le paradoxe de la relation Homme / Nature.....	14
II- la structure d'accueil : l'association arTerre.....	15
1- ses actions.....	15
2- l'équipe.....	16
3- une association en pleine restructuration.....	16
4- ... mais au carrefour de réseaux.....	17
III- les missions du stage.....	18
1- au début.....	18
2- au final.....	18
Conclusion partie 1.....	18
Partie 2 Réflexions sur une problématique générale.....	19
I- les origines de ces initiatives.....	20
1- convergences arTerre / Colibris.....	20
2- le paradigme des Créatifs Culturels.....	20
3- convergences arTerre / Créatifs Culturels.....	21
II- le concept d'un « mieux vivre ensemble autrement ».....	21
1- notion d'ERE, contexte de formation.....	21
2- notion de réseau, contexte de stage.....	23
3- notion d'agroécologie, contexte de stage.....	24
4- notion d'autonomie, contexte de territoire.....	25
Conclusion partie 2.....	27
Partie 3 Travail réalisé et solutions mises en oeuvre.....	28
I- stratégie de développement personnel.....	29
II- méthodologie opérée.....	30
1- stratégie personnelle durant la période d'immersion.....	30
2- outils utilisés.....	31
III- actions menées.....	37
1- action dans « optimisation des activités permanentes ».....	37
2- action dans « réseau d'échanges autour de l'agroécologie ».....	37
a- organisation de la journée anniversaire.....	38
- déroulement.....	38
- réalisation.....	38

- bilan, évaluation, analyse.....	38
b- organisation de chantiers solidaires et coopératifs.....	43
3- autres actions et initiatives personnelles.....	45
Partie 4 Bilan, analyses, perspectives.....	46
I- perspectives des actions de dynamisation de réseau.....	47
II- enseignements tirés du stage.....	48
III- et l'association arTerre ?	49
Conclusion partie 3.....	49
Conclusion générale.....	50
Bibliographie.....	51

Préface

"Comment se fait-il que l'humanité, en dépit des ressources planétaires suffisantes et de ses prouesses technologiques sans précédent, ne parvienne pas à faire en sorte que chaque être humain puisse se nourrir, se vêtir, s'abriter, se soigner et développer les potentialités nécessaires à son accomplissement? Comment se fait-il que la moitié du genre humain, constituée par le monde féminin, soit toujours subordonnée à l'arbitraire d'un masculin outrancier et violent? Comment se fait-il que le monde animal, à savoir les créatures compagnes de notre destin et auxquelles nous devons même notre propre survie à travers l'histoire, soit ravalé dans notre société d'hyper-consommation à des masses ou à des fabriques de protéines? Comment les mammifères bipèdes auxquels j'appartiens ont-ils pu se croire le droit d'exercer d'innombrables exactions sur le monde animal, domestique ou sauvage? Comment se fait-il que nous n'ayons pas pris conscience de la valeur inestimable de notre petite planète, seule oasis de vie au sein d'un désert sidéral infini, et que nous ne cessions de la piller, de la polluer, de la détruire aveuglément au lieu d'en prendre soin et d'y construire la paix et la concorde entre les peuples?"

Pierre Rabhi, 2006

"La Part du Colibri. L'espèce humaine face à son devenir".

"Tout en fait a recommencé, mais sans qu'on le sache, nous en sommes au stade des commencements, modestes, invisibles, marginaux, dispersés. Car il existe déjà, sur tous les continents, un bouillonnement créatif, une multitude d'initiatives locales dans le sens de la régénération économique, ou sociale, ou cognitive, ou éducative, ou éthique, ou de la réforme de la vie... Ces initiatives ne se reconnaissent pas les unes aux autres, nulle administration ne les dénombre, nul parti n'en prend connaissance. Mais elles sont le vivier du futur."

Edgar Morin, 2012

Introduction

Dans le cadre de la licence professionnel « coordination de projet en éducation à l'environnement et au développement durable » à SupAgro Florac, les étudiants doivent réaliser un stage de 14 semaines en situation professionnelle. Il a pour objectifs de mettre en relation ces étudiants avec le monde de l'EEDD, leur permettant ainsi d'approfondir les notions acquises lors de la formation et de construire leur projet professionnel, personnel, associatif ou même de vie.

L'auteur de ce rapport insiste sur cette notion de « projet de vie », car c'est elle qui l'a amené à suivre cette formation notamment après une prise de conscience sur l'avenir du monde actuel, et une réflexion sur l'approche globale chère à l'EEDD.

Crises alimentaires, énergétiques, financières, environnementales... En cette période d'incertitudes, notre regard se porte avec espoir sur les initiatives alternatives. Les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation sont traversés par ce mouvement. Aussi, l'engouement pour le développement durable, l'importance méconnue de l'économie sociale et solidaire et l'attrait pour la démocratie locale constituent un terrain propice au développement d'expérimentations sociales et écologiques. Pour accélérer ce processus, il semble essentiel de comprendre et de valoriser ces initiatives porteuses de sens et de changement social. Les enjeux socio-environnementaux sont tels que l'ambition est bien de contribuer au développement d'une citoyenneté active, collective et conviviale.

Ce présent rapport n'est juste qu'une étape du processus d'évolution de son auteur vers un désir de « mieux vivre autrement » couplé à un concept d'« éducation par l'exemple ». Il a choisi le territoire de l'île de la Réunion, car il y a vécu déjà durant trois ans auparavant. Il souhaitait fortement y retourner, et a été marqué par le paradoxe de la relation homme / nature propre à ce territoire.

Il était donc tout naturel qu'il choisisse l'association arTerre pour y réaliser son stage en milieu professionnel. En effet, arTerre est la seule association d'éducation à l'environnement qui propose des solutions alternatives concrètes pour acquérir davantage d'autonomie au quotidien tout en respectant son environnement, selon trois grands axes que sont l'agroécologie, l'alimentation saine et l'écologie pratique au quotidien ; elle vise ainsi à offrir un chemin de réflexions, d'explorations et d'expérimentations tout en favorisant l'épanouissement de chacun avec simplicité et cohérence.

Durant 5 mois, le travail réalisé par le stagiaire s'est organisé autour de :

deux missions établies par l'association :

- « Contribuer à la structuration de l'association par la participation à la rédaction des projets associatif, éducatif et pédagogique de l'association »,
- « Contribuer à la dynamisation du réseau d'échanges autour de l'Agroécologie par la participation à l'organisation du premier anniversaire de ce réseau »,

et une mission établie par le stagiaire :

« Rencontrer des acteurs porteurs d'initiatives alternatives et originales, par le biais de différents réseaux »,

afin de pouvoir avoir une réflexion plus large sur la problématique choisie :

« Comment les réseaux ERE, dans le cadre d'une éducation à mieux vivre autrement, peuvent répondre aux enjeux actuels de la société réunionnaise qui tend vers plus d'autonomie et de cohérence ? »

Ainsi, ce rapport a donc pour objectifs :

- de présenter le contexte et les missions de ce stage,
- de poser la problématique choisie et d'y répondre en partie par une synthèse bibliographique sur le sujet,
- de rassembler les différents travaux réalisés, le calendrier, la méthodologie opérée, les résultats et les solutions qui en sont ressorties,
- et enfin, d'analyser les différentes postures prises lors de ce stage afin de permettre la mise en lien avec la formation, ainsi que les enseignements tirés de cette pratique professionnelle.



PARTIE

1

CONTEXTE DU STAGE



Cette première partie a pour but de poser le contexte dans lequel s'est déroulé le stage. Elle reprend donc un rapide diagnostic de territoire de l'île de la Réunion, une présentation et les missions de l'association arTerre ainsi que ses liens avec les différents réseaux de l'Education Relative à l'Environnement. Enfin, elle se terminera par l'énoncé des missions qui m'ont été confiées durant ces cinq mois de stage.

I- le territoire : l'île de la Réunion : (annexe 1 & 1bis)

1- généralités :



En plein océan Indien, à 10 000 km de l'Hexagone (ici appelé métropole), sous un climat chaleureux habitué aux cyclones et aux pluies tropicales, un bout de patrimoine national, l'ancienne île Bourbon, celle qu'on appelle ici « l'île intense » ou « l'île à sensations », véritable terrain de jeux pour les sportifs de pleine nature. En effet, quand on arrive ici pour la première fois, la nature semble exploser de tous les côtés à la fois ! Tous les éléments (terre, eau, feu, air) semblent réunis sur un département trois fois plus petit que la Corse... Que l'on soit au bord d'une falaise de lave noire comme du charbon, au pied d'un « piton » aiguisé et verdoyant, face à une somptueuse cascade d'eau douce, perdu dans un cirque sauvage, au bord d'un lagon vert et bleu ou au dessus de ce fameux volcan, coeur ardent qui fascine, puisque naturellement sans lui la Réunion ne serait pas ce qu'elle est.

L'autre richesse de l'île, c'est sa population et ses traditions, fortes d'un métissage étonnant venu des quatre coins de l'océan Indien : africains, indiens, tamouls, malgaches, comoriens, et aussi chinois, se sont retrouvés ici pour faire revivre leurs traditions et en créer de nouvelles. Cette cohabitation dans un espace restreint a donné naissance à des mélanges inédits, leurs langues formant le créole réunionnais, leurs religions se rencontrant, leurs gastronomies nourrissant la cuisine réunionnaise et leurs musiques fusionnant pour donner le séga et le maloya.

2- géographie, géologie, climat :

L'île de la Réunion, située dans l'océan Indien, fait partie de l'archipel des Mascareignes, au même titre que l'île Maurice, et la petite île Rodrigues.

Elle ne fut habitée qu'à partir du milieu du XVII^{ème} siècle.

Parmi les îles voisines : Madagascar (800 km à l'Ouest), l'île Maurice (200 km à l'Est) et les Seychelles (bien plus au Nord). Paris se trouvant à 9 200 km à vol d'oiseau, ce qui n'empêche pas la Réunion d'être un département français depuis le 19 mars 1946, ainsi qu'une région administrative. Sa superficie totale étant de 2504 km², l'île de la Réunion est avant tout une jeune île volcanique et montagneuse : le piton des neiges, toit de l'océan Indien, culmine à 3070 m d'altitude, ancien volcan qui donna naissance à l'île en sortant des flots. Ce dernier constitue le premier massif montagneux, entouré de plusieurs sommets (roche écriée, maïdo, grand Bénare) dépassant les 2000 m d'altitude.

En s'affaissant, ce vieux volcan a provoqué la création de 3 cirques magnifiques : Salazie, Cilaos, Mafate. Plus à l'Est, un second massif montagneux, celui du merveilleux Piton de la Fournaise (premier volcan français, et toujours actif), séparé du premier par de hautes plaines : la plaine des Cafres et la plaine des Palmistes, qui ne sont pas sans rappeler certains plateaux de la métropole.

L'ensemble, appelé « l'intérieur », constitue l'âme et l'originalité de la Réunion. C'est l'attraction principale : sentiers de randonnées, paysages à couper le souffle, forêts, cascades, villages perdus (« îlets »), etc...

Enfin, il y a le littoral : plus de 200 km de côtes, au pied des montagnes, dont 30 km de plages (essentiellement au sud-ouest). La côte ouest est appelée « côte sous le vent », ce qui veut dire qu'il y en a un peu, la côte est est appelée « côte au vent ». Chaque côte a sa « capitale » : Saint Paul à l'ouest, Saint Pierre au sud, Saint Benoît à l'est, et Saint Denis (Chef-Lieu) au nord. Les villes se cantonnent au littoral.

Les côtes ne se ressemblent absolument pas. En faisant un tour complet de l'île, on peut se faire une idée précise de la diversité de la Réunion.

Au niveau du climat, on est dans l'hémisphère sud, il faut donc inverser les saisons... Vu la proximité du tropique du Capricorne, le climat de l'île est bien sûr tropical. Cependant, pour bien comprendre le climat dans cette région du monde, il faut combiner quelques réalités géographiques : tout d'abord distinguer le bord de mer et l'intérieur des terres (en altitude donc), et par ailleurs faire une différence entre la côte sous le vent (côte ouest) et la côte au vent (côte est). En fonction des saisons et de la situation sur l'île, le climat est très différent, et ce à la même période. En effet, on recense à la Réunion pas loin de deux cents microclimats...



3- histoire, économie :

Les réunionnais des années 1950 avaient le même souci que les gens de la campagne en France au XIX^{ème} siècle : essayer de vivre dignement. Avec la départementalisation, la société créole est passé d'une économie de plantation à la société du « Coca-Cola », en l'espace d'une seule génération... Puis es arrivé la société de consommation qui a transformé la vie quotidienne des insulaires. Dans les faits, cela s'est traduit par des mouvements migratoires dans les deux sens. L'arrivée des fonctionnaires de la départementalisation, puis des investisseurs dans le tourisme et enfin la dernière vague actuelle, celle des « décalés », en quête « d'autre chose ». Il leur semble, comme a pu dire Aznavour, « que la misère serait mons pénible au soleil ». De 1970 à 2000, le solde migratoire a d'abord été négatif avec un départ massif des réunionnais vers la métropole, puis positif d'environ 2000 personnes en moyenne par an, avec un retour au pays.

La croissance démographique demeure 4,5 fois plus importante qu'en métropole. A présent, les sociologues parlent de société de télescopage entre le modèle créole et le modèle européen, avec une prise de conscience que vivre à la française n'a pas que des bons côtés. La société créole subit les mêmes pressions et contradictions que n'importe quelle société moderne : éducation, formation, recherche d'emploi, violence dans les « cités », besoin de loisirs et de culture. Malgré le soleil et les cocotiers, des signes prouvent l'apparition d'un réel mal de vivre chez les plus jeunes (40 % des habitants ont moins de 25 ans) avec un taux de chômage record national (plus de 35 %, avoisinant les 60 % pour certaines communes). Et la moitié de la population active travaille pour l'Etat ou les collectivités.

Aussi, l'écart semble se creuser dans la répartition des richesses, qui engendre des tensions sociales parfois violentes (février-mars 2012).

Une économie à deux vitesses se met en place. Il y a ceux qui participent à la création des richesses locales, et ceux, en marge du système mais attiré par le rêve occidental, qui ne parviennent pas à raccrocher les wagons.

Et l'on sent bien que les aides tapent souvent à côtés des problèmes. Malgré une certaine aisance générale en apparence (mais toute relative), des pans entiers de la jeunesse paraissent sans avenir, contraints de se débrouiller au jour le jour.

Et pourtant, depuis une quinzaine d'années, le département aligne un taux de croissance de plus de 2,5 fois supérieur à celui de la métropole. Les belles voitures pullulent, les mobiles les plus perfectionnés de portent autour du coup, on s'habille avec des vêtements à la mode. Mais le désœuvrement social et intellectuel guette. Une famille réunionnaise sur cinq vit des allocations familiales, soit une augmentation de plus de 30 % depuis 1989, date du lancement du RMI sur l'île. Un signe : les actes de délinquance urbaine augmentent, et le sentiment d'insécurité grandit dans certains secteurs.

Pourtant, malgré ces chiffres alarmistes et quelques dérapages, la société réunionnaise n'explose pas. Elle semble soudée par la cellule familiale, très importante ici. Dans une même famille, on a l'habitude de partager les gains. Enfin, facteur non négligeable de cohésion sociale, le climat qui permet de vivre avec pas grand-chose.

En 2002, l'île a connu une inflation record de 5% après le passage du cyclone Dina et de... l'euro... et depuis, les tarifs des denrées de première nécessité continuent tranquillement d'augmenter. Si certains produits alimentaires sont vraiment chers, il y a souvent quelqu'un de la famille qui cultive un lopin de terre. De nombreux petits élevages de volailles assurent également le quotidien. Entre débrouille, petits boulots et vrais emplois, la Réunion semble tenir le cap...

4- environnement :

Le parc national de La Réunion est le 9^e parc national français. Son existence est effective depuis le 5 mars 2007. Depuis le 1^{er} août 2010, sa zone cœur est inscrite au patrimoine mondial sous l'appellation :

« Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion ».

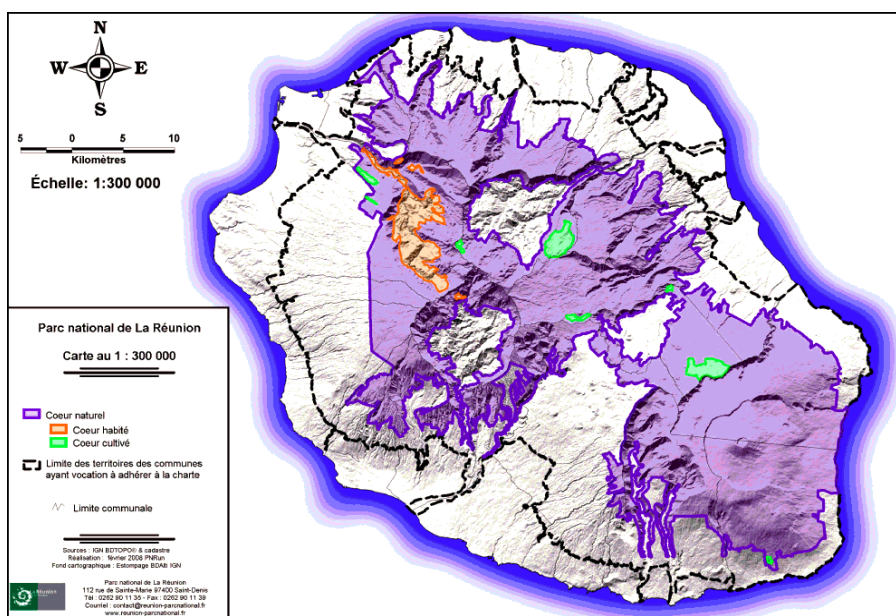
Alors que le parc national de Guyane créé en même temps que lui doit plutôt protéger la biodiversité, le parc national de La Réunion a pour vocation principale de sauvegarder l'endémisme à La Réunion. Sur cette île, et à titre de comparaison, le nombre d'espèces endémiques par unité de surface est trois fois plus élevé qu'à Hawaï et cinq fois plus qu'aux îles Galápagos.



L'autre chantier : les énergies renouvelables. Elles comptent actuellement pour 50 % dans la part de consommation totale, les pouvoirs publics espèrent atteindre les 100 % en 2030. La Réunion serait-elle en passe de devenir le département français le plus écologiste de France et ainsi faire le pied de nez au nucléaire ?

« L'île de la Réunion a les moyens de devenir le laboratoire français du développement durable... » *Jean-Louis Borloo, 2009, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, chargé des Technologies vertes et des Négociations sur le climat.*

On l'espère sincèrement, car si l'île n'a pas de pétrole, elle ne manque pas de sources d'énergie. Les centrales hydrauliques des rivières produisent 30 % de l'électricité consommée, les résidus des usines de canne à sucre fournissent pour leur part 20 % de la consommation électrique (lorsqu'elle fonctionnent...). L'autre moitié de l'électricité dépend des importations de combustibles fossiles (fuel et charbon). Pour arriver à 100 %, le conseil régional finance le solaire avec le photovoltaïque, étudie la géothermie (autant se servir du volcan), teste les éoliennes et réfléchit aux énergies maritimes.



5- agroalimentaire :

La Réunion produit 60% des aliments qu'elle consomme.

Selon la Direction de l'agriculture et de la forêt, la Réunion a produit en 2008 160 000 tonnes de fruits, légumes, viandes, poissons et lait, et en a importé 100 000 tonnes. La part des produits locaux dans la consommation globale de produits non transformés est significative : 76% pour les fruits frais où l'autosuffisance se révèle la plus forte, 70% pour les légumes frais, 55% pour la viande bovine fraîche, 48% pour la viande de volaille fraîche, 47% pour la viande porcine fraîche et 44% pour les poissons et crustacés. En matière de lait et de produits laitiers, la production locale s'élève à 23 000 t et les importations à 18 000 t.

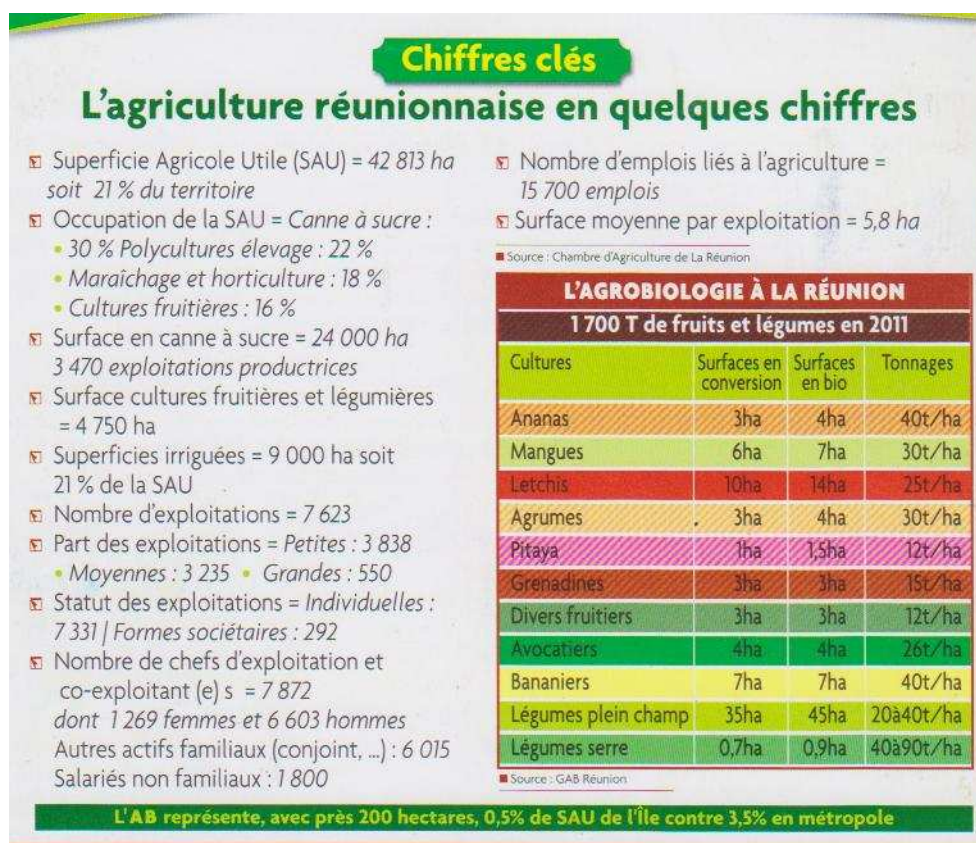
En 2008, les importations de produits alimentaires se sont élevées à 730 millions d'euros (soit 17% de la valeur totale des importations), alors qu'elles étaient de 470 millions d'euros en 2000. La Réunion exporte en valeur le quart de ce qu'elle importe en produits alimentaires. Enfin, les exportations de produits issus de l'agriculture et de la pêche représentent les deux tiers de la valeur des exportations réunionnaises.

Les résultats de l'agriculture réunionnaise en 2008 :

La production agricole a progressé en valeur de 11,4% l'an dernier. L'augmentation de 16,5% des consommations intermédiaires – intrants, énergie – a limité le revenu des agriculteurs. Trois grands postes constituent l'essentiel de la valeur de la production : les fruits et légumes (127 millions d'euros), les produits de l'élevage (110 millions d'euros) et la canne à sucre (103 millions d'euros).

La Réunion compte environ 7 000 exploitations agricoles.

Source : Agence de Développement de la Réunion



6- le paradoxe de la relation Homme / Nature :



Il fleurit, sur l'île, de belles initiatives et de nombreux projets de sensibilisation à l'environnement comme la semaine du Développement Durable, la semaine des déchets... De nombreuses actions nationales sont relayées à la Réunion et un grand nombre de projets y sont présentés, en particulier dans ce département. On développe de plus en plus les énergies propres, on y croise un grand nombre de véhicules hybrides et les panneaux solaires fleurissent sur les toits. Malgré cette dynamique, on remarque que sur le terrain que la population ainsi qu'une partie d'élus locaux, semblent loin d'une certaine conscience écologique. L'île reste un lieu où les déchets sont parsemés dans le paysage... Des tas d'encombrants (machines à laver, meubles, carcasses de voitures...) s'amoncellent dans les ravines et même sur les trottoirs en bord de routes, les déchets gisent le long des côtes littorales et dans les rues...

Ce paradoxe se remarque donc sur l'environnement mais aussi sur la santé des habitants.

En effet, depuis 1972, la fréquence du surpoids et celle de l'obésité chez les jeunes réunionnais a été multipliée par 4, et l'on compte 2 fois moins de maigres. Surpoids et obésité s'accompagnant de leur cortège de maladies, en 2000, près de 18 % des réunionnais étaient diabétiques, une fréquence trois fois supérieure à celle observée en métropole. Ce sont les effets de l'implantation du modèle métropolitain. Et notamment une transition nutritionnelle rapide, caractérisée par l'occidentalisation de l'alimentation et s'accompagnant d'une augmentation de la sédentarité (*linfo.re*). Les produits locaux, comme certains fruits et légumes tombent dans l'oubli au profit de l'importation. Enfin, la surface totale brute occupée par l'agriculture biologique réunionnaise est de 200 ha en 2009 et représente seulement 0,5 % de la SAU totale. L'île a encore du chemin à parcourir pour atteindre les 6% préconisés! (*wikipédia*).

C'est pourquoi l'association arTerre souhaite une vision globale de l'écologie qui s'intéresse autant aux thématiques liées à l'éco-citoyenneté, qu'à l'agriculture ou l'alimentation.

II- la structure d'accueil : l'association arTerre : (annexe 2)

L'association arTerre est née en 2006, d'une volonté d'agir avec la population réunionnaise, en faveur d'une vie plus saine et d'une plus grande préservation de son environnement. En effet, le constat était que « *les associations environnementales à la Réunion ont une lacune : l'implication de la population au delà du milieu scolaire. Il faut aujourd'hui sortir de l'éducation, la discipline, afin que l'écologie entre dans le quotidien* » (Esther).

Ainsi, avec simplicité et cohérence, l'association souhaite favoriser l'accès et le partage de connaissances relatives aux alternatives écologiques, dans leurs concepts et leur mise en pratique, en proposant un chemin de réflexions, d'explorations et d'expérimentations de solutions concrètes, afin d'acquérir davantage d'autonomie au quotidien, tout en respectant son environnement, et en favorisant l'épanouissement de chacun.

« L'écologie n'est pas une contrainte mais un mode de vie positif ! » arTerre.

1- ses actions :

L'association arTerre met en place des actions autour de trois grands axes majeurs :

- transmettre les principes et les enjeux de **l'agroécologie**¹(annexe 10), de former les réunionnais à ces pratiques et d'expérimenter ce modèle dans le contexte local *ou comment repenser l'agriculture comme philosophie de vie* : initiation à la mise en place d'un potager, protection et multiplication naturelle des plantes, réseau d'échanges autour de l'agroécologie (annexe 2 bis),...

- promouvoir une **alimentation saine pour l'homme et la nature** *ou comment manger autrement* : restaurant pédagogique itinérant, valorisation des produits locaux, partage de savoir-faire, ciné-débats, ...

- d'accompagner le citoyen réunionnais dans la **pratique de l'écologie** *ou comment vivre l'écologie au quotidien* : construction de toilettes sèches, cuisine au four solaire, fabrication de papier recyclé...

Ainsi, l'association arTerre vise à :

- promouvoir une agriculture de qualité qui respecte les écosystèmes, les paysans et les consommateurs tout en favorisant leur indépendance alimentaire.
- éveiller les consciences à l'impact de nos activités sur l'environnement et à notre capacité à réduire notre empreinte écologique.
- créer une dynamique locale, favorisant les liens et les échanges autour de temps de réflexion et de discussion mais aussi d'actions collectives.

A terme, arTerre souhaite créer un centre pilote en agroécologie, un lieu d'accueil tout public d'explorations, d'expérimentations, de démonstrations d'initiatives alternatives sociales, économiques et écologiques, qui soit une vitrine d'un « mieux vivre ensemble autrement »,
c'est à dire :

¹ « L'agroécologie est pour nous bien plus qu'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie et replace l'être humain dans sa responsabilité à l'égard du Vivant. » Pierre Rabhi

« réunir et mettre en oeuvre, dans un même lieu, les techniques, biens et services respectueux de l'homme et de l'environnement en matière d'habitat, d'énergie, de transport, de santé, d'agriculture, d'éducation, de traitement de l'eau, de recyclage des déchets, et dans tous les autres domaines impliquant le vivant afin d'expérimenter et de proposer un modèle d'existence en harmonie avec la Nature et démontrer la possible réconciliation des activités humaines et de l'écologie, pour le bien-être de tous. » *arTerre*

2- l'équipe :

L'équipe active se compose de :

- Esther, co-présidente et maître de stage, co-créatrice de l'association en 2006, gère toute la partie administrative de l'association, mais voudrait prendre de la distance afin de se consacrer à l'alimentation saine (ou alimentation vivante, crudivorisme) par une création d'entreprise.
- Samuel, co-créateur de l'association, animateur, formateur et référent en agroécologie depuis 2009, compagnon d'Esther.
- Audrey, salarié de l'association depuis 2009, animation développement local et environnement, anime et coordonne l'association, participe aux animations de sensibilisation, participe à la gestion administrative de l'association.
- Mathieu, salarié de l'association depuis avril 2012, animateur en agroécologie, participe aux différentes actions d'arTerre depuis 2009, intervient dans les crèches et les écoles, impulse et est le lien direct entre les acteurs du réseau autour de l'agroécologie.
- Aurélie, salarié secrétaire de l'association.

De plus, l'association compte environ cinq cents sympathisants, une centaine de membres implantées sur toute l'île de la Réunion. Une petite moitié est active, et une dizaine sont présents bénévolement sur la majorité des projets et manifestations.

3- une association en pleine restructuration...

arTerre, depuis sa création, est domiciliée sur la commune de Bras Panon, dans l'Est de l'île. Elle a d'abord pris racine chez Esther et Samuel, les créateurs de cette initiative, puis chemin faisant, la commune leur a mis un local à disposition.

Cependant, après quelques désaccords entre l'association et la commune, l'association souhaite déménager... l'accès au foncier dans ce département ne facilitant pas la tâche...

De plus, la disparité des lieux d'habitation des membres actifs sur toute l'île rend difficile les réunions physiques, peu nombreuses.

Ainsi, l'association utilise les nouvelles technologies d'informations et de communications, et son évolution s'articule autour d'une dynamique de télétravail.

Un espace de travail virtuel commun a été mis en place pour faciliter la communication et les prises de décisions.

Étant consciente que jusqu'à maintenant, s'intégrer pour participer activement à ces projets n'était pas forcément évident, et afin de permettre à chacun de mettre son potentiel au service de tous, selon ses propres disponibilités, l'association arTerre essaie de se structurer en mettant en place une organisation en groupes de travail.

Cela permet une réelle dynamique associative, où chacun peut trouver sa place et participer à l'évolution de l'association de manière collégiale, mais aussi :

- d'intégrer le cœur de l'association, en participant à la construction d'un ou de plusieurs de ses projets,
- d'être un membre actif de l'association sans être débordé par des informations pratiques sur tout l'avancement des autres projets de l'association,
- de choisir le temps que l'on peut consacrer à arTerre,
- de choisir de s'investir particulièrement dans un projet de l'association qui nous touche le plus ou dans lequel on pense avoir des compétences à apporter,
- à arTerre d'être plus efficace et d'avoir des personnes sur qui s'appuyer.

Ainsi, faire partie d'un groupe de travail implique en même temps une responsabilité dont il faut avoir conscience, les personnes des groupes étant comme un organe de l'entité vivante arTerre, ils se doivent de s'en occuper le mieux possible pour la bonne santé et la longue vie d'arTerre.

Chaque groupe s'organise en interne et reste en lien avec les autres groupes.

La coordination est réalisée par le responsable animation développement local et environnement. Pour en savoir un plus, voir le descriptif de chacun des groupes en annexe 3.

Enfin, en septembre prochain, l'association entamera un processus de six mois vers un nouveau type de gouvernance, l'holacracy³, une sorte de management de l'intelligence collective, grâce à l'accompagnement de IGI Partners.

4- ... mais au carrefour des réseaux

D'abord, L'association arTerre est correspondant local de Terre & Humanisme⁴. Initiée par Pierre Rabhi, l'association Terre & Humanisme oeuvre depuis 1994 à la transmission de l'agroécologie pour l'autonomie alimentaire des populations et la sauvegarde des patrimoines nourriciers...

L'association arTerre partage ses valeurs fondamentales (annexe 4) et oeuvre à les relayer au sein de la société réunionnaise, en les mettant en pratique dans le contexte réunionnais.

Ensuite, de part ce fait, elle connaît bien évidemment tous les mouvements existants autour de Pierre Rabhi, notamment le Mouvement des Colibri⁵ (annexe 5) ou l'association des Oasis en Tous Lieux⁶ (annexe 6)...

Elle participe donc activement à la création, au niveau local, d'un réseau des Colibris à la Réunion avec tous les acteurs souhaitant un « mieux vivre ensemble autrement ».

Enfin, l'association est un acteur de l'éducation à l'environnement et de l'économie sociale et solidaire, et, à ce titre, elle participe aux ateliers de concertation afin et de structurer le mieux possible un réseau EEDD sur l'île de la Réunion, qui peine à se mettre en place depuis une dizaine d'année... (annexe 7).

3 Holacracy : "L'holacracy est un système organisationnel complet qui permet d'inclure et transcender les egos au profit de la raison d'être d'une organisation. Celle-ci, énergétisée par les personnes qui la composent, peut évoluer sur son chemin de transformation, tel un être vivant mu par la force de vie évolutive.

Passer à une gouvernance par la raison d'être et la gestion des tensions qui permet de désintoxiquer l'organisation, sont les deux thèmes majeurs de l'holacracy, avec derrière ces mots, des structures, des processus, des formats "sacrés" de réunion et des outils très concrets." www.ekopedia.org

4 www.terre-humanisme.org

5 www.colibris-lemouvement.org/

6 www.oasisentouslieux.org

III- les missions du stage :

1- au départ : (annexe 8)

Les missions proposées par l'association lors de ma demande de stage étaient clairement établies :

« participer au développement des actions pédagogiques de l'association et à la coordination du réseau d'échanges autour de l'agroécologie ».

L'objectif principal étant :

« élaborer un cadre pour les interventions pédagogiques assurées par l'association et structurer le réseau d'échanges autour de l'agroécologie ».

Les objectifs secondaires étant :

- développer des animations pédagogiques à destination d'un public scolaire
- accompagner les animateurs dans la création de fiches d'intervention
- dynamiser le réseau d'échange autour de l'agroécologie
- élaboration d'outils d'échange

2- au final :

Cependant, après mon arrivée et mon installation sur le territoire réunionnais, une réunion a été organisée afin que je puisse rencontrer toute l'équipe active, et que je présente mes envies, mes attentes, mes atouts, mes faiblesses.

A partir de là, nous avons clarifié les missions ensemble selon 2 grands axes :

- axe « éducation et pédagogie » :

structurer le projet éducatif de l'association par la participation à la rédaction des projets associatif, éducatif et pédagogique de l'association avec le groupe de travail « optimisation des activités permanents ».

Sur cet axe, mon référent sera Audrey, salariée de l'association, animatrice Développement Local et Environnement.

- axe « agroécologie » :

dynamiser le réseau d'échanges autour de l'agroécologie par la participation à l'organisation et la coordination d'une journée pour le premier anniversaire de ce réseau.

Sur cet axe, mon référent sera Samuel, co-créateur de l'association, référent et formateur en agroécologie. De plus, je travaillerai en étroite collaboration avec Mathieu, animateur et formateur en agroécologie.

Conclusion : le contexte en bref

arTerre est une association portant des valeurs humanistes et environnementales. Par ces missions et ses actions, elle contribue grandement à l'éducation à l'environnement et au développement durable à la Réunion.

Cette année, elle souhaite dynamiser un réseau d'échanges autour de l'agroécologie, portant ses valeurs, qui a pour finalité de favoriser le développement d'une autosuffisance alimentaire à l'échelle de l'île, afin de contribuer, à son niveau, à l'accélération d'un changement de société. Mais de quel changement est-il question ?



Réflexions sur une problématique générale



Afin de mieux comprendre pourquoi arTerre s'est dirigé vers l'exploration et l'expérimentation de nouvelles alternatives, comme par exemple l'agroécologie, nous verrons dans une première partie quels sont les origines de ces initiatives qui naissent un peu partout dans le monde, grâce à l'enquête sociologique des Créatifs Culturels¹. Ensuite, nous nous intéresserons à un concept à l'intersection des notions d'Education Relative à l'Environnement, de Réseau et d'Autonomie, puis nous verrons brièvement ce qu'est l'Agroécologie, pour enfin y dégager la problématique de ce stage.

I- les origines de ces initiatives :

source : rapport de stage Ip ceeddr Aurélie Briend.

1- convergences arTerre / Colibris :



Les motivations et le sens de l'engagement d'arTerre sont les valeurs qu'elles souhaitent transmettre et la manière dont elle conçoit ce travail, tout comme les associations rejoignant le mouvement des Colibris.

En effet, sa volonté est de « réveiller les consciences citoyennes » pour proposer une nouvelle société, une dynamique de changement portant des valeurs humanistes et écologiques, tournée vers une économie alternative, « une économie au service de l'homme, et non pas l'inverse » (*Jean Ziegler*), ainsi qu'un retour à la simplicité, « la sobriété heueuse » (*Pierre Rabhi*).

De plus, arTerre souhaite travailler en réseau, autour d'actions collectives concrètes à l'échelle locale, notamment par le biais du réseau d'échanges autour de l'agroécologie.

2- paradigme des Créatifs Culturels en France :

En 2006, une étude sociologique est réalisée auprès de 1115 personnes représentant la population française, âgées de 15 ans et plus. Elle a pour but de définir et de décrire les courants socioculturels français à partir des six dimensions suivantes :

- l'écologie et le développement durable
- le rôle des femmes dans la société
- être, avoir, paraître
- le développement personnel
- l'enjeu sociétal
- l'ouverture culturelle.

Vous pouvez, en vous rendant sur le site www.creatifsculturels.fr, répondre à un questionnaire dont les résultats permettront de vous situer par rapport à ce courant de pensées...

Après cette étude, les résultats révèlent que 38% des français se placent dans une alternative créative. « Il s'agit d'une partie de la population sur laquelle la société peut, pourrait, pourra, s'appuyer pour opérer des changements ».

Ce tiers de la population française, susceptible de faire émerger une prise de conscience, est sensible à une vision multidimensionnelle. Elle soutient et défend les idées :

- d'ouverture aux valeurs féminines (place des femmes dans la sphère publique, question de la violence faite aux femmes...)
- d'intégration des valeurs écologiques et du développement durable (avec un grand

¹ Les Créatifs Culturels constituent un vaste groupe socio-culturel qui contribuerait à un changement social. Ce groupe a été mis en évidence par le sociologue américain Paul Ray et par la psychologue Sherry Anderson. www.creatifsculturels.fr
Les Créatifs Culturels en France, Éditions Yves Michel.

- intérêt pour l'alimentation biologique et les méthodes « naturelles » de santé
- d'implication sociétale, c'est à dire, à la fois individuelle et solidaire
- de développement personnel (avec une dimension spirituelle, et un grand intérêt pour les nouvelles formes de spiritualité, afin d'aller vers un « connais toi toi-même si tu veux agir sur le monde »)

Ainsi, les Créatifs Culturels font émerger, diffusent et contribuent à une nouvelle conscience individuelle, puis collective, qui permettrait, permet et permettra un changement de société vers « plus d'unité, de respect de l'humain, et plus largement de considération de la Nature ».

3- convergences arTerre / Créatifs Culturels :

L'association arTerre et moi-même sommes des Créatifs Culturels. Nous constatons ainsi la nécessité, la volonté et la capacité de la population à initialiser de nouveaux modèles de société autour d'un « mieux vivre ensemble autrement », fondés sur l'autonomie, l'écologie, l'humanisme et les réseaux.

II- le concept d'un « mieux vivre ensemble autrement » :

La première fois que j'ai entendu ce genre de formule, c'était à une conférence à Montpellier de Lucie Sauvé², chercheuse et spécialiste de L'ERE, éducation relative à l'environnement.

1- notions d'ERE (contexte de formation) : (annexe 9)

Selon Lucie Sauvé, l' ERE c'est :

« *apprendre ensemble au cours d'une tâche cognitive et/ou au coeur projet d'action sociale* », et « *apprendre à mobiliser les savoir pour transformer les réalités socio-écologiques en même temps qu'à se transformer soi-même* ».

Ainsi, l'éducation relative à l'environnement a pour objet notre relation au milieu de vie, à cette « maison de vie » partagée. Au plan personnel, l'éducation relative à l'environnement vise à reconstruire une « identité » environnementale, un sens à l'« être au monde », une culture de l'appartenance et de l'engagement. À l'échelle des communautés, puis à celle des réseaux de solidarité élargis, elle vise à induire des dynamiques sociales favorisant l'approche collaborative et critique des réalités écologiques et une prise en charge autonome et créative des problèmes qui se posent et des projets qui émergent.

En France, l'éducation à l'environnement est décrite par ses acteurs selon cinq axes : (extrait du texte de Roland Gérard, co-directeur du Réseau École & Nature)

- une éducation tournée vers la vie, la nature, nos liens avec la Terre,
- une éducation empreinte de valeurs comme le respect, la solidarité, la prise en compte du bien commun, l'équilibre, l'équité...

² Lucie SAUVE est professeur titulaire au département de didactique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle est également directrice du Centre de recherche en éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté, membre de l'Institut des sciences de l'environnement et de l' Institut Santé et Société de l'UQAM. Elle dirige la revue internationale *Éducation relative à l'environnement – Regards, Recherches, Réflexions* et le comité scientifique du Réseau international francophone de recherche en éducation relative à l'environnement. (http://www.unites.uqam.ca/ERE-UQAM/acteurs/lucie_sauve.html)

- une éducation qui responsabilise, qui développe la citoyenneté,
- une éducation qui permette d'accéder à des savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir, permettant de se forger sa propre opinion (esprit critique) et d'adopter selon son libre choix de nouvelles attitudes,
- une éducation construite dans l'action, préparant à la participation.

Le tableau suivant met en correspondance les valeurs de l'éducation relative à l'environnement (ERE) décrite par Christine Partoune (Université de Liège) avec les missions, les valeurs et les actions de l'association arTerre, du mouvement des Colibris et de l'association Terre & Humanisme :

valeurs de l'ERE	valeurs, missions, actions d'arTerre	valeurs, missions, actions de Colibris et Terre & Humanisme
relations personne-société-environnement	...créer le mode de vie qui lui convient dans le respect de soi-même, d'autrui, et de son environnement...	inspirer un profond changement écologique et humain de la société
approche globale, systémique, interdisciplinaire	... réaliser un processus éducatif global, transversal, et interdisciplinaire afin de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'une société plus... faciliter une vision globale et transversale...	les enjeux écologiques, sociaux, politiques sont étroitement liés et ne peuvent être traités séparément... notre vision doit être globale et notre action concerner tous les plans de l'être et de la société
autonomie, solidarité, responsabilité vis à vis des réalités socio-environnementales	... juste, solidaire, et responsable où pouvoirs et ressources sont équitablement partagés par tous dans le respect des droits humains et de l'environnement... ... proposer des solutions concrètes pour acquérir davantage d'autonomie au quotidien...	encourager l'émergence et l'incarnation de nouveaux modèles de société fondés sur l'autonomie, l'écologie, l'humanisme
développement de l'esprit critique	... éduquer à la réflexion, à la complexité... développer l'esprit critique...	retrouver une véritable liberté de penser, d'imaginer, de créer l'autonomie est l'une des conditions essentielles permettant à un individu, à un collectif humain, à un territoire de faire ses choix par et pour lui-même, et de préserver son intégrité et sa liberté
démarrer de l'expérience concrète et directe favoriser l'implication active des apprenants	... proposer des solutions concrètes... ... offrir un chemin d'expérimentation... ... s'appuyant sur une démarche pédagogique active, participative, coopérative...	élaborer des solutions créatives et des plans d'actions à l'échelle locale, régionale, nationale à partir des expériences remarquables du terrain
privilégier une pédagogie de terrain	... proposer des solutions concrètes... ... offrir un chemin d'expérimentation...	la commune, la ville, le village, tous les types de territoire sont les lieux privilégiés d'une véritable mutation, fondée sur l'autonomie
utiliser des méthodes actives stimuler le travail coopératif	... s'appuyer sur l'échange, le partage, l'entraide, la mise en réseau, le travail coopératif et l'intelligence collective... ... s'appuyant sur une démarche pédagogique active, participative, coopérative...	utilisation de techniques d'animation laissant place à la parole de chacun et le partage d'expériences : ciné-action, forum ouvert, laboratoire d'entreprises

L'association arTerre, par ses valeurs, ses missions, ses actions est donc bien une structure d'éducation relative à l'environnement qui agit sur le territoire réunionnais en faveur d'un « mieux vivre ensemble autrement ».

Cette année, elle s'est donné l'objectif de dynamiser le réseau d'échanges autour de l'agroécologie qu'elle a initié l'année dernière.

Mais qu'est ce qu'un réseau ?

2- notions de RESEAU (contexte du stage) :

« La notion de réseau (de rete-retis, filet) rencontre, nous le savons depuis plusieurs années maintenant, une faveur considérable du grand public et des médias : on veut voir des réseaux partout, on veut mettre des réseaux partout. Au-delà de la mode, des utopies, des rêves, il y a à cela plusieurs raisons valables. De l'atome aux galaxies, en passant par le territoire, l'entreprise ou la culture, la réticulation s'est emparée des lieux et des êtres, tissant sans cesse de nouvelles extensions(...) »

DANIEL PARROCHIA, Penser les réseaux, 2001

Par ailleurs, le mot « réseau » est d'abord un concept scientifique mis en avant pour la première fois, au XVIIIème siècle par les travaux de deux cristallographes Haüy et Bravais, ensuite repris aux XIXème et XXème siècles par des physiciens et des chimistes révélant le caractère réticulaire, à différentes échelles, de la Nature.

De la même manière, aux différentes étapes de l'histoire de développement des sociétés, on a pu mesurer l'importance des noeuds et des liaisons dans la configuration des villes et villages où routes, voies ferrées, rivières, ..., tissent un ensemble de toiles structurant le territoire.

Comme le soulignent ci-dessus, Daniel Parrochia et certains scientifiques, les réseaux, de différents types qu'ils soient, sont choses courantes. Il existe et se développe une innombrable quantité de réseaux aussi divers de part leur nature et leur fonctionnement que par les éléments qui les constituent.

Parmi les nombreuses représentations que l'on peut trouver lorsque l'on parle de réseaux et les différentes définitions du mot, une semble correspondre au type de réseau d'échanges autour de l'agroécologie que l'association arTerre a eu la volonté d'initier : la définition 4 du dictionnaire, celle se rapportant aussi à la signification que donne Henry Bakis (Professeur de l'université de Montpellier III, département Géographie et Aménagement) au réseau d'acteurs sociaux.

Réseau : « 1 Entrelacement de fils, de lignes, etc. Un réseau de vaisseaux sanguins. 2 Fond d'une dentelle à mailles géométriques. 3 Ensemble de voies, de canalisations, de conducteurs, d'ordinateurs, etc, reliés les uns aux autres. Réseau routier. Réseau téléphonique. 4 Ensemble de personnes, d'organismes, d'établissements, etc. qui sont en relation pour agir ensemble. Réseau de distribution. Réseau de résistance. »

Dictionnaire Hachette Illustré, 2005.

Réseaux: « Des choses, des objets ayant une réalité physique, matérielle : les mailles d'un tissu, les veines et artères du corps, les routes sillonnant un territoire... Des systèmes correspondants à la répartition en différents points d'éléments d'une organisation, ces éléments ainsi répartis constituant le réseau : réseau d'agences bancaires, réseau de satellites de télécommunication... Des liens entre individus, créant une situation collective faite de connexions et d'acteurs : ce sont des réseaux sociaux ou réseau d'acteurs sociaux. »

Henry BAKIS, Les réseaux et leurs enjeux sociaux, 1993.

La définition extraite de « Fonctionner en réseau », ouvrage issu d'une écriture collective de coordinateurs et animateurs de réseaux d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) du Réseau École & Nature, insiste plus sur la finalité de la mise en réseau, comme un outil permettant l'amélioration des actions. Ainsi, l'union

et la mise en relation décidées de différents acteurs liés par une problématique ou une volonté commune pourraient être une stratégie garante de plus d'efficacité.

Réseau d'acteurs sociaux : « *Système de liens qui relie des personnes partageant des préoccupations communes, qui ont décidé de s'unir pour être plus efficaces ensemble.* » Réseau École & Nature, Fonctionner en réseau, 2002.

Au sein même de ses réseaux d'acteurs sociaux apparaît des divergences, notamment dans leur mode de fonctionnement. Effectivement, il y existe plusieurs schémas présentant 4 modes de gouvernance et selon deux types de fonctionnements principaux : pyramidale et horizontale :

- *Les réseaux verticaux intégrés :*

En fait le pouvoir vient du sommet qui est déconcentré en nombreuses unités sur le terrain. C'est le type même de l'organisation pyramidale descendante.

- *Les réseaux verticaux fédérés :*

Le pouvoir est issu des unités de base se construisant en pyramide ascendante.

- *Les réseaux horizontaux contractuels :*

Le pouvoir est lié à la signature d'un contrat où l'un offre un produit ou un service bien déterminé et l'autre sa capacité à le diffuser ou le transmettre.

- *Les réseaux horizontaux maillés :*

Ce sont des réseaux d'échanges plus ou moins organisés et plus ou moins visibles. Ils permettent la mise en commun d'information et peuvent devenir de puissants moyens d'action.

Réseau École & Nature, Fonctionner en réseau, 2002.

Au travers de cette présentation, c'est le fonctionnement en réseau horizontal maillé qui correspondrait à celui du réseau d'échanges autour de l'agroécologie initié par l'association arTerre. C'est avant tout l'affaire d'individus reliés entre eux, hors de toute organisation formalisée ou hiérarchisée.

Cette stratégie unificatrice est d'autant plus justifiée dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de l'agroécologie que le fonctionnement en réseau présente des atouts dans la mise en place d'actions oeuvrant pour le respect de la nature, de l'homme et de l'environnement, économiquement viables, socialement équitables, culturellement diversifiées.

Et l'agroécologie, c'est quoi exactement ?

3- notions d' AGROÉCOLOGIE (contexte du stage) : (annexe 10)

source : travail sur concept réalisé en UE3 avec Michel Vidal.

L'agroécologie désigne à la fois une science, un ensemble de pratiques, et pour certains, un véritable mouvement social. Ce concept refuse l'agriculture conventionnelle et tend vers une agriculture utilisant intensivement les capacités spécifiques des écosystèmes selon les lois scientifiques de l'écologie. C'est une agriculture :

- respectueuse de l'environnement
- plus autonome et plus locale
- ne bouleversant pas les usages et renforce les échanges
- renforçant l'économie locale

« L'agroécologie est pour nous bien plus qu'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie et replace l'être humain dans sa responsabilité à l'égard du Vivant. » Pierre Rabhi

Ayant pour objet la relation harmonieuse entre l'humain et la nature, l'agroécologie est à la fois une éthique de vie et une pratique agricole. Elle considère le respect de la terre nourricière et la souveraineté alimentaire des populations sur leurs territoires comme les bases essentielles à toute société équilibrée et durable. Approche globale, elle inspire toutes les sphères de l'organisation sociale : agriculture, éducation, santé, économie, aménagement du territoire... Adaptable à tous les biotopes, au Nord comme au Sud, et accessible à tous, l'agroécologie présente des avantages à tous les niveaux :

Des avantages écologiques :

- fertilisation organique des sols,
- optimisation de l'usage de l'eau,
- respect et sauvegarde de la biodiversité,
- lutte contre la désertification et l'érosion...

Des avantages économiques :

- alternative peu coûteuse, économie du coût des intrants et du transport,
- relocalisation de l'économie par la valorisation des ressources locales, etc.

Des avantages sociaux et sanitaires :

- production d'une alimentation de qualité, garante de bonne santé,
- autonomie alimentaire des individus et stabilisation des populations sur leurs terres,
- revalorisation de la place des paysans dans les sociétés,
- création et renforcement des liens sociaux....

Au-delà d'une pratique agricole, l'agroécologie est une éthique de vie, une insurrection des consciences qui pourrait bien être à l'origine d'une véritable mutation sociale.

source : site www.terre-humanisme.org

Le mot « autonomie » commence à être redondant à la lecture de ce rapport... On le retrouve à la fois dans les valeurs de l'association arTerre, dans le mouvement des Colibris, les Créatifs Culturels, l'Education Relative à l'Environnement et l'Agroécologie.

Et l'autonomie, c'est quoi exactement ?

4- notions d' Autonomie (contexte du territoire) : (annexe 11)

source : travail sur concept réalisé en UE3 avec Michel Vidal par Bruno Lopez.

Tout au long de l'Histoire des hommes, de l'antiquité, en passant par l'époque du christianisme, le « siècle des lumières » avec Rousseau, Kant, les révolutions occidentales jusqu'aux mouvements alternatifs d'aujourd'hui, le concept d'autonomie a subi des changements de paradigme successifs. Étant toujours en étroite liaison avec le contexte socio-politico-économique souvent pesant, l'autonomie devient alors une sorte d'« idéal » en marge de la société, dominée par le système économique.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Article 1 de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, 1948.

Cet article énonce dans sa première phrase la liaison entre humanité, dignité et liberté. Mais on oublie souvent que la seconde phrase apporte la justification de cette affirmation, à savoir le fait que nous sommes frères en conscience et en raison. C'est *la capacité de conscience*, la faculté de raisonner, qui fait notre humanité et notre égale dignité.

Emmanuel KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1785.

En philosophie morale, l'autonomie est donc la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite, sa propre loi. Elle est synonyme de liberté, elle se caractérise par la capacité à choisir de son propre chef sans se laisser dominer par certaines tendances naturelles ou collectives, ni se laisser dominer de façon servile par une autorité extérieure.

La première forme d'autonomie consiste, pour un enfant, à devenir capable de reconsidérer les règles fixées par les milieux social et naturel. Elle peut se construire à partir de l'éducation (à l'autonomie, à l'écocitoyenneté, valeurs de l'ERE).

Deux formes sont évoquées de nos jours dans l'éducation :

« L'Autonomie avec le grand A qui correspond au sujet mature et adulte pleinement responsable et conscient de l'être. L'autonomie avec un petit a qui est l'indice d'une certaine habileté dans l'accomplissement des tâches qu'on appelle débrouillardise ».

Philippe Meirieu, <http://meirieu.com/DICTIONNAIRE/autonomie.htm>

Cependant, l'éducation étant influencé par l'environnement sociétal, il existe de grandes tensions entre les moyens mis en oeuvre pour tendre vers cette autonomie et ses finalités, mais elle est porteuse d'un imaginaire collectif du changement. Elle se met en position frontale aux institutions classiques en évoquant des notions telles que l'émancipation collective et le développement personnel. Ces principes sont de véritables leviers fédérateurs dans un contexte de crise des institutions éducatives et du modèle de développement actuel.

- L'autonomie cognitive, le développement personnel :

Cette forme d'autonomie va en direction de l'accomplissement du sujet. Elle fait appel à une grande liberté de l'individu. Elle jalonne entre le tâtonnement expérimentale, les situations problèmes et les conflits sociocognitifs pour lancer un réel mode d'apprentissage. La cognition est la composante du savoir d'une personne qui concerne les processus mêmes d'acquisition de ce savoir, en quelque sorte « sa façon d'apprendre ». La métacognition est la dimension intime de la maturité intellectuelle qui permet de relier et d'articuler les leçons de l'expérience, au-delà de l'assimilation des contenus de savoir : elle suppose donc une attention naturelle et relativement spontanée aux erreurs et autres traits apparemment négatifs. C'est donc la connaissance et le contrôle qu'une personne a sur elle-même et est donc indissociable de la connaissance de soi et de la confiance en soi. Dans cette phase de l'autonomie, l'éducateur prend une posture d'accompagnateur et non de transmetteur. Le sujet devient auteur de son parcours éducatif.

- L'autonomie politique, l'émancipation collective

L'autonomie politique suppose la mise en place d'un espace régi par les règles du jeu explicite que, par exemple, l'élève doit pouvoir s'approprier pour se libérer de la dépendance vis-à-vis du professeur ; c'est tout l'intérêt du cadre mis en place dans les écoles. Cet espace est aussi ouvert sur l'extérieur avec les innombrables ressources offertes aux élèves pour mener à bien leur projet d'apprentissage. Cette forme d'autonomie permet une véritable intégration du sujet dans le contexte socio-économique présent.

L'autonomie cognitive est indissociable de l'autonomie politique.
L'une est complémentaire de l'autre et vice et versa.

Pour aller plus loin, voici un nuage de mots dont les notions et les concepts sont à explorer tant la notion d'autonomie, complexe, y est étroitement liée...

AUTOSUFFISANCE **INDEPENDANCE** **SOUVERAINETE**
LIBERTE **DIGNITE**
RESPECT **ETHIQUE** **RAISON** **VOLONTE**

Conclusion : la problématique en bref

A la lumière de toutes ces notions, le contexte général de ce stage interroge sur une problématique que j'ai minutieusement dégagé :

« Comment les réseaux d'Education Relative à l'Environnement, dans le cadre d'une éducation à « mieux vivre ensemble autrement », peuvent répondre aux enjeux actuels de la société réunionnaise qui tend vers plus d'autonomie ? »

Pour y répondre, il me semble essentiel de s'inspirer de toutes les alternatives qui ont été impulsé ailleurs. Les réflexions, explorations et expérimentations de l'association arTerre montrent une réelle envie d'aller dans ce sens en agissant sur les domaines tels que l'alimentation, l'agriculture, la santé, l'énergie, la citoyenneté... pour permettre à la population réunionnaise d'accéder à cette fameuse « Autonomie » à la fois individuelle et collective.

« Autonomie » ne signifiant pas « Individualisme » et/ou « Autarcisme », l'autonomie collective, amplifiée par les dynamiques de réseaux, mélangée au « DIY³ », en milieu insulaire en période de crises, est une solution envisageable qui permettrait d'accéder à une autosuffisance alimentaire, une frugalité énergétique, ...

Ainsi, par souci de cohérence et de crédibilité, une « éducation par l'exemple » peut montrer et permettre qu'un autre monde est possible...

3 « DIY » ou « Do it yourself », est une expression anglaise se, signifiant littéralement « fais le toi-même », traduit en général le « bricolage », « travail manuel »..., à savoir réparer, construire, réparer... bref **faire** soi-même plutôt que faire-faire . Le but premier du DIY est d'abord économique. Cependant, le bricolage intégré dans la nature ou l'environnement relève d'abord d'un savoir-faire soit artisanal, soit ancestral soit traditionnel. Un peu oublié dans nos sociétés trop "confortables", ce type de bricolage reste l'unique solution de vie et de survie dans les pays qui n'ont pas suivi le modèle de développement occidental. Construire une chaise, faire du feu sans allumette, construire une maison en briques crues ou cuites que l'on aura faites soi-même une à une, ou bien en pierre ou en bois, voilà réellement du pur "fais-le toi-même". L'Afrique équatoriale et l'Amazonie abritent encore aujourd'hui des civilisations fondée sur le véritable DIY et où chacun fabrique les objets dont il a besoin : porterie, couteau, cuillère, fourchette, fil, aiguille, tissus, pont de liane, panier, etc.



PARTIE

3

**Travail réalisé et
solutions mises en oeuvre**



Après avoir pris connaissance du contexte et y avoir dégagé une problématique, cette troisième partie a pour but d'établir le travail réalisé et les solutions mises en oeuvre pour répondre à cette problématique. D'abord, afin de bien comprendre la situation, je souhaite vous faire partager ma stratégie de développement personnel. Ensuite, nous verrons la méthodologie opérée, pour mener à bien les missions proposées par l'association, ainsi que les actions menées tout au long de ce stage, pour enfin finir sur les résultats obtenus, ainsi que les solutions et mesures préconisées.

I- Stratégie de développement personnel :

Après une véritable prise de conscience sur la situation générale du monde actuel, je n'ai eu de cesse que de critiquer ce système sans pour autant avoir la capacité à pouvoir vivre autrement... Mon premier séjour sur l'île de la Réunion (2007-2010) et ses incohérences constatées n'ont fait qu'amplifier mes convictions voyant ce territoire isolé à la merci de la mondialisation. Mon projet personnel et professionnel se dessinant peu à peu : créer collectivement ou participer à la création d'un éco-lieu de vie tout public éducatif & pédagogique, centre d'explorations, d'expérimentations, de démonstrations d'initiatives alternatives sociales, économiques et écologiques, vitrine d'un « mieux vivre ensemble ici maintenant autrement ». Cela me permettrait de vivre en cohérence avec mes valeurs, mes convictions et mes aspirations.

Je me suis vite aperçu que, pour que mon projet et mon discours soient crédibles, il me fallait passer par la « case formation ». Après de nombreuses recherches, c'est la Licence Professionnelle « Coordination de Projet d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable et Réseaux », enseignée à SupAgro Florac, qui attira grandement mon attention. Une fois ma place acquise au sein de cette formation, il me fallait trouver un stage en adéquation avec mon projet personnel et professionnel. Je me suis souvenu alors de cette association qui, à l'époque de mon premier séjour sur l'île de la Réunion, avait un projet associatif véhiculant les valeurs, convictions et aspirations auxquelles j'étais sincèrement très attaché : l'association arTerre.

Ainsi, j'étais persuadé que c'était elle qui permettrait à ma vie d'entre-ouvrir la porte de la « transition » et, par la même occasion, de participer à son projet d'éveil de la population réunionnaise pour un « mieux vivre ensemble autrement ».

De plus, parallèlement à cette formation et à ce stage, je suis allé rechercher et explorer les différentes initiatives alternatives qui naissaient un peu partout dans le monde afin de les expérimenter et de les valoriser sur le territoire réunionnais par le biais de l'association arTerre.

Enfin, de la même manière qu'Edgar Morin propose le décroisement des disciplines scientifiques pour une meilleure compréhension du monde, dans son livre « Introduction à la pensée complexe », il me semble essentiel de ne pas cloisonner ma vie quotidienne en vie personnelle, professionnelle et associative de façon à avoir une approche globale concrète.

Ce qui fut complètement possible grâce au télétravail ; ce procédé engendre une très grande liberté, autonomie et responsabilité au quotidien.

Je dois donc, en tout honnêteté, vous l'avouer ici : j'ai utilisé ce temps de stage pour pouvoir réussir à me mettre en démarche de transition et me prouver qu'un autre monde était possible...

II- Méthodologie opérée :

1- stratégie personnelle durant la période d'immersion :

Voici un « arbre à objectifs » résumant ma stratégie personnelle durant la période d'immersion du stage :

Appréhender
les missions du stage dans des
conditions optimum

Connaître et comprendre
le contexte du stage et les
réalités de terrain

Trouver ma place
au sein de l'association

FAVORISER UNE IMMERSION INTEGRATIVE, RAPIDE ET EFFICACE

Je peux commencer
à réfléchir aux
actions engendrées
par les missions

J'ai une vision
d'ensemble du
contexte et des
réalités de terrain

Je trouve ma place

* rencontre des membres actifs de l'association

* participation à la vie associative

* lectures de tous les documents relatifs à l'association et son histoire

* intégration et rencontre des membres des différents groupes de travail de l'association

* prise de connaissance de l'état d'avancement des différents projets de l'association

* recherche et achat d'un véhicule utilitaire permettant à la fois mes déplacements le temps du stage mais aussi pouvant être mis à la disposition de l'association pour palier aux problèmes de logistique énergivores et chronophages.

2- les outils utilisés :

Comme dit précédemment, l'association évolue par une dynamique collective de télétravail grâce aux nouvelles technologies d'informations et de communications. Un ordinateur personnel, un téléphone et un accès au réseau Internet est donc indispensable.

De plus, les outils numériques collaboratifs sont des moyens qui permettent d'optimiser les travaux et les actions, dans le temps et dans l'espace, des différents membres actifs des groupes de travail éparpillés sur toute l'île :

- dossier DropBox : il contient tous les documents travaux achevés qui ne seront plus modifiés.
- Google Docs : cet outil est utilisé pour partager à distance tous documents à co-élaborer et à rédiger.
- Agora : c'est un espace numérique de travail collaboratif où on y retrouve les différents groupes de travail afin de partager les coordonnées des membres, un gestionnaire de fichiers pour les documents ressources, les agendas, les actualités et les tâches planifiées des différents groupes classés par thématiques : réseau d'échange autour de l'agroécologie, rencontres agroécologiques, alimentation saine, écologie pratique au quotidien, communication, éco-festival Les Mains Vertes, optimisation des activités permanentes...

A titre plus individuel, mes premiers jours de stages ont été consacré aussi à une réflexion sur la façon dont j'allais agir pour mener à bien mes objectifs. Dans cette optique, je me suis entourée de plusieurs outils méthodologiques : un agenda physique, un calendrier-échancier, plusieurs plans d'actions et de fiches « contacts ».

La procuration de ces outils méthodologiques à grandement faciliter l'organisation et la coordination des mes actions, en améliorant mon organisation et en évitant de perdre du temps :

- l'agenda et le calendrier échancier :

pour fixer les échéances de chaque objectif, noter les dates et lieux de rendez-vous et toutes autres choses auxquelles il serait important de penser durant le temps du stage.

Ces outils sont très utile, il permet de voir en un coup d'oeil l'organisation de la semaine, du mois ou de la période totale de stage, les temps forts (réunions, rencontre des acteurs, réalisation de l'action,...) et permet de se repérer dans le temps.

Vous trouverez, dans les pages suivantes, la totalité du calendrier simplifié de la période du stage, chaque page correspondant à un mois.

- le plan d'action :

pour identifier l'action, fixer les tâches à accomplir, les moyens de les réaliser, leurs dates d'échéance, et noter si chaque tâche a été ou non réalisée. Cet outil aide à structurer les agissements dans la mise en oeuvre d'une action, et suscite la motivation : chaque jour, une ou plusieurs tâches sont accomplies, on les « coches » puis on passe à une autre. La situation est plus claire et l'avancement est plus frappant.

- les fiches « contacts » :

sorte de répertoire, recueil des coordonnées, du poste et des fonctions de chaque acteur rencontré tout au long du stage. Cet outil aide à de gagner du temps dans chaque action de communication.

J'ai découvert et testé ces trois outils grâce à la conduite de projet, ils m'ont été très utiles quotidiennement, même en fin de stage lors de la rédaction du présent rapport, où ils constituent une trace écrite de tout le stage, à l'image d'un carnet de bord.

	vie associative externe & interne	rencontre d'acteurs	Mission structuration association	Mission dynamisation réseau	veille informatrice	rapport de stage
mardi 1					X	
mercredi 2					X	X
jeudi 3	Réunion clarification stage à Vincendo	Travaux agricoles à Vincendo		Travaux agricoles à Vincendo	X	
vendredi 4	Mission terre végétale à Saint Gilles les Hauts			Mission terre végétale à Saint Gilles les Hauts	X	
samedi 5					X	
dimanche 6					X	
lundi 7					X	X
mardi 8					X	
mercredi 9			Réunion pédagogique à Entre Deux	Réunion pédagogique à Entre Deux	X	
jeudi 10	Mission bois de goyaviers aux Makes	Réunion GT Agroécologie à Saint Leu		Mission bois de goyaviers aux Makes	X	Réunion GT Agroécologie à Saint Leu
vendredi 11		Festival « Leu Tempo » à Saint Leu			X	
samedi 12		Festival « Leu Tempo » à Saint Leu			X	
dimanche 13		Festival « Leu Tempo » à Saint Leu			X	
lundi 14					X	X
mardi 15					X	X
mercredi 16		Réunion FIH à Rivières du Mâts les Hauts			X	
jeudi 17					X	
vendredi 18					X	X
samedi 19					X	
dimanche 20		Rencontre Mensuelle à Plaine des Cafres, Energies Alternatives à la Réunion	Convention de jonglerie au Téléave		X	
lundi 21					X	X
mardi 22		Réunion GT Optimisation à Saline les Bains			X	
mercredi 23		Travaux agricoles à Saint Philippe		Réunion GT Optimisation à Saline les Bains	X	Travaux agricoles à Saint Philippe
jeudi 24		Prépa logistique des interventions du week-end			X	
vendredi 25		Festival Electropicales à Saint Denis			X	
samedi 26	Forum Equi'Terre à Saint Denis	Festival Electropicales à Saint Denis			X	
dimanche 27	Rangement logistique des interventions du week- end	Forum Equi'Terre à Saint Denis			X	
lundi 28					X	
mardi 29					X	X
mercredi 30					X	X
jeudi 31					X	X

	vie associative externe & interne	rencontre d'acteurs	Mission structuration association	Mission dynamisation réseau	veille informatrice	rapport de stage
vendredi 1	Travaux agricoles à Vincendo			Travaux agricoles à Vincendo	X	
samedi 2		Festival Saktifo à Saint Pierre			X	
dimanche 3	Marché Printemps Bio à Saint Paul	Marché Printemps Bio à Saint Paul		Marché Printemps Bio à Saint Paul	X	
lundi 4					X	X
mardi 5					X	X
mercredi 6					X	X
jeudi 7	Rencontre sur « l'autosuffisance alimentaire » à Saint Paul	Rencontre sur « l'autosuffisance alimentaire » à Saint Paul		Rencontre sur « l'autosuffisance alimentaire » à Saint Paul	X	Réunion skype avec formateurs supagro
vendredi 8	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Leu	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Leu	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Leu		X	
samedi 9	Kabar Boissy	Kabar Boissy		Kabar Boissy	X	
dimanche 10	Ecomarché à Saint Leu	Ecomarché à Saint Leu		Ecomarché à Saint Leu	X	
lundi 11					X	X
mardi 12		Travaux agricoles à la Ferme Bois de Lait de Saint Leu		Travaux agricoles à la Ferme Bois de Lait de Saint Leu	X	X
mercredi 13					X	X
jeudi 14		Mission fumier à la Plaine des Cafres		Mission fumier à la Plaine des Cafres	X	X
vendredi 15					X	X
samedi 16					X	
dimanche 17					X	
lundi 18	Réunion GT Agroécologie à Saint Leu			Réunion GT Agroécologie à Saint Leu	X	X
mardi 19					X	
mercredi 20		Visite éco-lieu de vie « L'Arbre Sans Fin » à Saint Leu	Travail de rédaction sur projets asso, éduc, péda à Entre Deux	Visite éco-lieu de vie « L'Arbre Sans Fin » à Saint Leu	X	X
jeudi 21			Travail de rédaction sur projets asso, éduc, péda à Entre Deux		X	
vendredi 22					X	X
samedi 23					X	
dimanche 24	Rencontre Mensuelle à Plaine des Cafres, Partie de Tao, « arTerre & moi »	Rencontre Mensuelle à Plaine des Cafres, Partie de Tao, « arTerre & moi »			X	
lundi 25	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Pierre	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Pierre	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Pierre		X	
mardi 26					X	X
mercredi 27					X	X
jeudi 28	Prépa logistique de la journée d'annif du réseau d'échanges agroéco			Réunion GT Agroécologie à Saint Leu	X	
vendredi 29	Prépa de la journée d'annif du réseau d'échanges l'agroéco			Prépa logistique de la journée d'annif du réseau d'échanges agroéco	X	
samedi 30	Prépa de la journée d'annif du réseau d'échanges l'agroéco à la Ferme Bois de Lait de Saint Leu			Prépa de la journée d'annif du réseau d'échanges l'agroéco à la Ferme Bois de Lait de Saint Leu	X	

	vie associative externe & interne	rencontre d'acteurs	Mission structuration association	Mission dynamisation réseau	veille informatrice	rapport de stage
dimanche 1		1er ANNIVERSAIRE du RESEAU D'ECHANGES AUTOUR DE L'AGROECOLOGIE			X	
lundi 2	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Denis	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Denis	Réunion de concertation Réseau EEDD à Saint Denis		X	
mardi 3	Rangement logistique de la journée annif du réseau agroéco				X	
mercredi 4				Travaux agricoles à l'Abre Sans Fin à Saint Leu	X	
jeudi 5				Travaux agricoles Ferme Bois de Lait à Saint Leu	X	
vendredi 6	Formation « planification, organisation et gestion du temps de travail » à Entre Deux		Formation « planification, organisation et gestion du temps de travail » à Entre Deux		X	
samedi 7					X	
dimanche 8	Ecomarché à Saint Leu	Ecomarché à Saint Leu		Ecomarché à Saint Leu	X	
lundi 9	Mission bambous à Saint Leu	Mission bambous à Saint Leu		Mission bambous à Saint Leu	X	
mardi 10					X	X
mercredi 11				Travaux agricoles à l'Abre Sans Fin à Saint Leu	X	
jeudi 12			Visite pépinière « L'Oasis du Couchant » à Saint Leu	Visite pépinière « L'Oasis du Couchant » à Saint Leu	X	
vendredi 13	Rencontre des « greentrotters » autour du four solaire	Rencontre des « greentrotters » autour du four solaire		Rencontre des « greentrotters » autour du four solaire	X	
samedi 14					X	
dimanche 15				Chantier solidaire à la Ferme Bois de Lait à Saint Leu	X	
lundi 16					X	X
mardi 17	Réunion bilan annif réseau à Entre Deux		Travail de rédaction sur projets asso, éduc, péda à Entre Deux	Réunion bilan annif réseau à Entre Deux	X	X
mercredi 18					X	X
jeudi 19					X	
vendredi 20				Travaux agricoles à l'Abre Sans Fin à Saint Leu	X	Réunion skype avec formateurs supagro
samedi 21				Survot de la Ferme Bois de Lait en parapente pour photo	X	
dimanche 22	Rencontre Mensuelle à Entre Deux; Organisation du 4 Ecofestival Les Mains Vertes			« Rencontres au jardin » à Entre Deux	X	
lundi 23			Rencontre d'un exploitant agricole en démarche vers une éco-ferme et aquaculture à Vincendo	Rencontre d'un exploitant agricole en démarche vers une éco-ferme et aquaculture à Vincendo	X	
mardi 24			Travail de rédaction sur projets asso, éduc, péda à Entre Deux		X	
mercredi 25					X	X
jeudi 26					X	X
vendredi 27			Travail de rédaction sur projets asso, éduc, péda à Entre Deux		X	
samedi 28					X	
dimanche 29				Chantier solidaire à la Ferme Bois de Lait à Saint Leu	X	
lundi 30					X	X
mardi 31					X	X

août 2012

	vie associative externe & interne	rencontre d'acteurs	Mission structuration association	Mission dynamisation réseau	veille informatrice	rapport de stage
mercredi 1					X	X
jeudi 2					X	X
vendredi 3				Travaux agricoles à l'Arbre Sans Fin à Saint Leu	X	
samedi 4					X	
dimanche 5		Rencontre d'un propriétaire en démarche de permaculture au Tévelave		Rencontre d'un propriétaire en démarche de permaculture au Tévelave	X	X
lundi 6					X	
mardi 7				Travaux d'installation à l'Arbre Sans Fin à Saint Leu	X	
mercredi 8				Travaux d'installation à l'Arbre Sans Fin à Saint Leu	X	X
jeudi 9					X	X
vendredi 10					X	
samedi 11					X	
dimanche 12		Chantier solidaire à Vincendo et au Baril		Chantier solidaire à Vincendo et au Baril	X	
lundi 13					X	X
mardi 14			Réunion GT Optimisation à L'Arbre Sans Fin à Saint Leu		X	
mercredi 15					X	
jeudi 16					X	X
vendredi 17					X	X
samedi 18					X	X
dimanche 19		Chantier solidaire à la Ferme Bois de Lait à Saint Leu		Chantier solidaire à la Ferme Bois de Lait à Saint Leu	X	
lundi 20			réunion « projet centre pilote agroécologie » à Entre Deux		X	X
mardi 21					X	X
mercredi 22					X	X
jeudi 23					X	X
vendredi 24					X	X
samedi 25					X	X
dimanche 26		Chantier solidaire au Domaine de la Lumière aux Makes		Chantier solidaire au Domaine de la Lumière aux Makes	X	
lundi 27					X	X
mardi 28			Réunion bilan stage à L'Arbre Sans Fin		X	X
mercredi 29					X	X
jeudi 30					X	X
vendredi 31					X	X

Enfin, étant complètement autonome et libre dans l'espace et le temps, je me suis défini un planning hebdomadaire type, à l'image cette fois-ci d'un emploi du temps d'écolier, en gardant à l'esprit le mélange volontaire des vies professionnelle, personnelle et associative, et donc que chaque moment pouvait correspondre à plusieurs domaines suivant :

- veille informative : locale, nationale, internationale, institutionnelles et alternatives
- lecture d'ouvrage en rapport avec la problématique du stage
- découverte du territoire réunionnais : randonnées nature & rencontres d'acteurs
- moments de vie associative
- travail sur la structuration de l'association
- travail sur la dynamisation du réseau d'échanges
- travail sur le rapport de stage

III- Actions menées :

1- action dans le groupe de travail « optimisation des activités permanentes » :

annexe 12 : feuille de route « GT – optimisation des activités permanentes », élaborée par Audrey, la coordinatrice de l'association en animation développement local et environnement.

Mission assignée : annexe 13

participation à la rédaction des projets associatif, éducatif et pédagogique de l'association

2- action dans le groupe de travail « réseau d'échanges autour de l'agroécologie » :

Mission assignée :

dynamiser le réseau d'échanges autour de l'agroécologie notamment par la participation à l'organisation et la coordination d'une journée pour le premier anniversaire de ce réseau.

Pour pouvoir fixer des objectifs cohérents, j'ai repris les objectifs de la création du réseau l'année dernière, et ainsi dégagé des actions générales :



a- Organisation de la journée d'anniversaire du réseau d'échange autour de l'agroécologie : (annexe 15)

- en amont, participation physique à tous les événements touchant de près ou de loin (écomarché, forum, festival, soirée culturelle, foire agricole...) à l'agroécologie par le biais d'un stand d'informations sur l'existence d'un réseau d'échanges autour de l'agroécologie, de sa banque de semences et des possibilités de formations.



- animations de réunions de réflexion et de préparation de cette journée avec le groupe de travail « réseau d'échange autour de l'agroécologie ».

Déroulement de la journée :

- identifications des membres et des nouveaux membres du réseau par leur situation géographique et leurs pratiques
- bilan de la première année du réseau d'échanges autour de l'agroécologie
- réflexion sur l'avenir du réseau autour de 4 ateliers de réflexion thématique animés par Samuel, Mathieu, Audrey et moi.
 - la banque de semence (Sam)
 - les rencontres agroécologiques (Audrey)
(intervenants renommés extérieurs au réseau)
 - les rencontres au jardin (Mat)
(membres du réseau accueillant les autres chez lui, et échanges de pratiques)
 - logistique (moi)
(permettre aux adhérents d'avoir accès facilement et localement aux matières premières et utiles à la mise en place d'un potager agroécologique)
- ateliers d'échanges de matériel végétal (semences, plants...)

Réalisation de la journée :

Durant le déroulement de l'événement, mon rôle a été de s'assurer de l'aspect logistique : gérer l'arrivée des participants, être disponible pour les renseigner et circuler dans les ateliers, pour avoir une vision globale du déroulement de la journée et recueillir quelques impressions et témoignages des participants. Cela s'avère très utile et intéressant pour l'évaluation de la journée.

D'ailleurs afin de préparer cette évaluation, j'avais, au préalable, préparé une fiche d'évaluation (points positifs, points négatifs, impressions des participants, idées pour le prochain anniversaire, ...) que j'ai distribué à chaque participant présent désireux de donner leur point de vue. Cette fiche était à compléter et à me faire parvenir.

Aussi, Mathieu, Samuel et moi-même nous sommes retrouvés en fin de journée pour un débriefing afin que je recueille leurs premières impressions.

Bilan, évaluation et analyse de la journée :

source : article dans le blog d'arTerre au lendemain de cet anniversaire

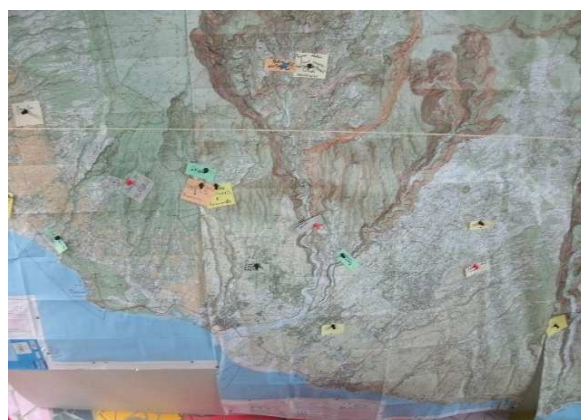
« Le 1er Juillet dernier, pas moins de 60 personnes, du jardinier amateur à l'agriculteur, se sont réunis à la Ferme des Bois de Lait dans les hauteurs de Saint Leu.

Cette journée, dédiée à la première année d'existence du réseau d'échange autour de l'agroécologie, s'est déroulée entre constats et préparation. C'est ensemble que toutes les personnes présentes ont réfléchi aux outils et rassemblements culturels nécessaires au développement du réseau, afin de tendre vers son objectif final : Favoriser une autonomie alimentaire à l'échelle locale.



C'est bien l'agriculture des 4 coins de la l'île qui était représentée lors de cette journée d'anniversaire. Une carte, astucieusement mise en place, permettant de localiser tous les membres présents à travers l'île, témoignait de l'ampleur du réseau et de sa raison d'être. Le Tévelave, Saint Leu, Étang Salé, Sainte Suzanne, Bras Panon... et même Mafate et Cilaos étaient présents.

Après un temps libre d'échanges autour des techniques de maraîchages, de la découverte d'espèces peu ou non connus, des problèmes rencontrés par chacun, les personnes présentes se sont réunies en 4 groupes distincts chargés de mettre en place des stratégies afin d'optimiser le fonctionnement du réseau. arTerre reste convaincu que c'est en mutualisant les savoir et savoir-faire de chacun que l'on avance. Et plutôt que de se positionner en simple consommateurs du réseau, les membres participent à son élaboration.



Voici une synthèse des ateliers qui se sont déroulés pendant la matinée. Les quatre groupes de travail étaient les suivants :

- la banque de semences
- les rencontres au jardin
- la logistique
- les 2èmes Rencontres Agroécologiques.

Atelier 1 : La banque de semences



Parce que les semences sont le point de départ du travail de l'agriculteur *ou du jardinier* et que leur qualité tend à diminuer - dans ce contexte d'homogénéisation et de surproduction que la société actuelle favorise - arTerre cherche à sauvegarder la grande diversité de formes et de couleurs de nos espèces locales, par le biais de la banque de semences « semans la kour ». Plusieurs points clefs sont ressortis sur ce thème. Notamment la nécessité d'organiser des journées de formation afin que chacun puisse acquérir les savoir-faire en matière de production de semences, celle de trouver un lieu qui puisse accueillir la banque de semences d'arTerre ou encore l'importance d'établir des fiches techniques relatives à la culture et aux usages des différentes espèces inscrites dans la collection.

Atelier 3 : La Logistique

Le réseau est un moyen d'ouverture, de découverte, de partage, d'échanges... Les principales attentes des personnes présentes à cet atelier envers ce réseau :

- le besoin humain pour les personnes en démarche d'agriculture naturelle par le biais de chantiers bénévoles,
- un centre de ressources physiques qui réunirait les renseignements, la géolocalisation, les savoir, les savoir-faire, les pratiques, les ouvrages, les documents... de toutes personnes adhérant aux objectifs du réseau,
- une plate-forme locale reproductible de récupération de matières végétales (matières sèches, matières vertes, paille, fumier, broyas, sciure, terre végétale, bambous, bois de goyavier, bois, vétivert...) et de compostage...
- la mutualisation de matériel agricole du type broyeur de végétaux.



Atelier 4 : Les 2ème Rencontres Agroécologiques



De part sa définition, l'agroécologie est à l'écoute des techniques et savoirs de nos aînés. Ils représentent un puits de connaissances et ne demandent, le plus souvent, qu'à les transmettre. Là encore de nombreuses idées ont germé au sein des groupes de travail sur le thème des rencontres agroécologiques. Après l'énorme succès de la première édition de ces rencontres, en collaboration avec l'université de la Réunion, une deuxième édition est fortement souhaitée et envisagée : mettre à l'honneur et en lien le savoir des gramounes et de spécialistes locaux à celui d'intervenants extérieurs autour de sujets tels que les pratiques traditionnelles, la reconnaissance des plantes locales, la biodynamie, la permaculture, la protection des cultures et la spécialisation en agriculture tropicale.

La Ferme des Bois de Lait

Dans les hauts de Saint Leu, sur la route des colimaçons, se cache un lieu où les hommes et la terre cherchent à renouer contact. Aurélien et Julie forment un couple plus proche de la nature. Julie est ingénieure agricole et Aurélien diplômé d'un BTS agricole. C'est en 2007 qu'ensemble ils s'installent sur le terrain qui deviendra par la suite la Ferme des Bois de Lait. Après plusieurs années de travail en commun, le lieu est aujourd'hui composé d'habitats éco-construits, de serres, de grands espaces dédiés au maraîchage et d'une petite ferme pédagogique où poules, cabris, cochons, oies et lapins vivent paisiblement.



Mais au delà d'une simple exploitation bio c'est une philosophie de respect de la nature qui se dégage des lieux. Toilettes sèches et panneaux solaires sont présents et nous rappellent les alternatives permettant de s'inscrire dans une réelle transformation de nos modes de vie. »

Une phase d'évaluation, d'analyse et d'élaboration de préconisation est une étape essentielle dans la réalisation d'action. Cependant ce travail nécessite du temps, temps trop peu disponible surtout une fois le projet réalisé et lorsque d'autres actions sont en cours. Il est nécessaire de fournir un document complet au futur coordinateur afin qu'un véritable effort d'amélioration soit fait, cela par souci de crédibilité au près du public. L'analyse est un travail indispensable pour l'amélioration des projets et des pratiques de chacun. Elle permet de porter un regard critique et de prendre du recul sur les pratiques utilisées et les choix effectués, pour proposer des solutions d'amélioration. Cette démarche est une preuve de professionnalisme : elle montre l'implication et la capacité d'analyse, de remise en cause et de perfectionnement des organisateurs :

Quoi ?

C'est une journée qui a permis :

- d'avoir des renseignements et la localisation des personnes intéressées réellement par les objectifs de l'existence du réseau grâce à la grande carte installée,
- de faire un bilan sur l'année passée (les formations, la banque de semences, les rencontres agroécologiques, les attentes...),
- des ateliers de réflexion pertinents et productifs,
- des ateliers d'échanges de matériel végétal,
- d'alimenter la banque de semences,
- et un repas partagé avec convivialité et improvisation musicale,

Qui ?

- 50 personnes environ de tout bord et de tout âge,
- très peu en amont, lors de la préparation,
- mais grand mouvement de solidarité lors du rangement,
- Julie et Aurélien, de la ferme Bois de Lait qui nous ont accueillis très chaleureusement

Où ?

- à la ferme Bois de Lait, au quartier des Colimaçons, à Saint Leu

Quand ?

- le dimanche 1er juillet 2012

Comment et avec quoi ?

- très peu de moyens financiers, mais c'était le but

Les points négatifs :

- pas assez de monde pour la préparation en amont
- la date choisie pas très cohérente par rapport aux vacances et à la création du réseau
- très peu d'anciens du réseau, cela pose la question : sont-ils déçus de l'évolution du réseau ne répondant peut-être pas à leurs attentes... ou la date a-t-elle mal été choisie...
- la question de la communication : assez ou pas assez ?

Les points positifs :

- du monde, juste ce qu'il fallait par rapport à la capacité du site
- beaucoup de nouvelles têtes
- le site, Julie et Aurélien
- la carte, un outil visuel très apprécié
- l'envie de dynamiser le réseau
- de la joie, de la convivialité et une vision collective certaine

Après un réunion-bilan de cette journée anniversaire, Mathieu, Samuel, Audrey, Jean-Yves et moi sommes tombés d'accord sur les perspectives suivantes :

- organisation de chantiers participatifs, coopératifs, et solidaires,
- organisation de rencontres au jardin chez les particuliers,
- recherches de terrain et / ou de local pour recevoir la banque de semences et le centre de ressources,
- organisation d'une permanence pour la banque de semences, avec un suivi des entrées, des sorties,
- organisation d'un suivi des plantations et des pratiques en fonction de la géolocalisation et donc du climat (je rappelle qu'il n'y a pas loin de 200 microclimats à la Réunion...) afin de contextualiser les savoir,
- participation et présence sur l'éco-marché de Saint Leu pour continuer à communiquer sur l'existence du réseau d'échanges autour de l'agroécologie,
- organisation des prochaines rencontres agroécologiques avec le souhait de pouvoir recevoir un expert en biodynamie, un représentant de Kokopelli et les Bourguignons,
- exploration de la piste et des pratiques des jardins partagés.



b- Organisation de journées chantiers solidaires et coopératifs :

Suite à la belle journée de ce premier anniversaire du réseau de nombreuses personnes étaient donc désireuses de se retrouver autour de chantiers participatifs, coopératifs et solidaires afin de grossir et de dynamiser régulièrement le réseau.

Ce fut le premier véritable résultat concret obtenu : l'organisation de ces chantiers avec les personnes en démarche de transition, d'agriculture naturelle ou de permaculture.

En effet, on s'aperçoit rapidement que ces démarches demandent énormément de temps, d'énergie, ou de moyens humains en comparaison des démarches conventionnelles.

Le réseau et ses chantiers sont des dynamiques de « faire-ensemble », de « co-construction » et donc un moyen de palier aux freins rencontrés, car n'oublions pas que « tout seul, on va vite, c'est sûr, mais ensemble, on va beaucoup plus loin... »

Ces chantiers sont donc l'occasion de s'unir autour de projets concrets, d'avancer ensemble dans la construction de mode de vie plus proche de la nature. Ils permettent d'une part, de créer, ou de mettre en place, des lieux de vie ou de cultures (vivrières, maraîchères et/ou intellectuelles) et d'autre part de rendre cela possible dans un cadre d'entraide et de convivialité.

Déroulement et réalisation de ces journées :

Il y eut donc des chantiers (bénévoles) participatifs, coopératifs et solidaires tout au long des mois de juillet et août chez plusieurs personnes désireuses autant d'avancer dans leur démarche, sur des travaux énergivores et chronophages, mais aussi de faire partager leurs pratiques et leur démarche :

- le *dimanche 15 juillet* à la ferme biologique du Bois de Lait à Saint Leu :



une quinzaine de personnes étaient présentes, et ce fut l'occasion de co-réaliser presque toutes les étapes d'une préparation de parcelle de production :

- finaliser le défrichage et préparer la terre
- définir et préparer l'emplacement des plants
- incorporer le compost
- pailler le terre
- installer le système d'irrigation d'une parcelle d'environ 150 m²

mais aussi de préparer une multitude de semis et de veiller à l'organisation de la vie du site dans la joie et la simplicité.

- le *dimanche 29 juillet* à la ferme biologique du Bois de Lait à Saint Leu :



une vingtaine de personnes étaient présentes, ce fut l'occasion de découvrir et d'expérimenter la mise en oeuvre de l'étanchéité d'un futur bassin de phytoépuration par la méthode dite de gleyification. (annexe 17)

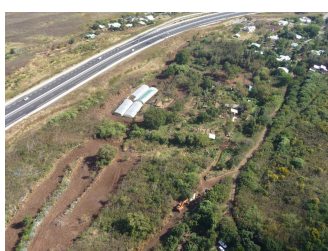
Si le sol du fond de l'étang est trop perméable, cette méthode consiste à créer *une couche plastique biologique imperméable* dans le fond et sur les parois de l'étang. Une telle couche est appelée *glaise*, et son processus de formation *gleyification*.

- le *dimanche 12 août* sur le terrain et la pépinière de Samuel à Vincendo :



une petite quinzaine de personnes étaient présentes, ce fut l'occasion le matin de s'adonner activement au défrichage d'une parcelle, afin qu'elle puisse accueillir dans un futur proche les cultures vivrières, maraîchères et fruitières de notre hôte, et l'après-midi, Samuel nous a proposé de nous rendre au Baril (St Philippe) à sa pépinière, pour l'avancer dans certaines tâches comme le désherbage, la préparation de substrat, le remplissage et le repiquage pots... ce qui a permis aussi, en fin de journée, une visite de l'exploitation de Benoît Morel, agriculteur bio de père en fils.

- le *dimanche 19 août* à la ferme biologique du Bois de Lait à Saint Leu :



une vingtaine de personnes étaient présentes, ce fut l'occasion de terminer le chantier d'étanchéité par gleyification du futur bassin de phytoépuration entrepris le 29 juillet, mais aussi de commencer une parcelle de plantation de vergers.

- le *dimanche 26 août* au Domaine de la Lumière, agriculture naturelle, aux Makes :



une vingtaine de personnes étaient présentes, personnellement, je n'y étais pas car en pleine rédaction de ce présent rapport, mais d'après quelques retours, ce fut l'occasion de découvrir cet endroit et de participer au défrichage et à la plantation d'un verger de sureau, plante qui a d'ailleurs fait polémique car considérée comme invasive...

Bilan, évaluation et analyse de ces journées :

En participant à ces journées d'entraide, les participants ont appris de nouvelles pratiques d'agriculture, ils ont pu échanger leurs savoir et partager leurs savoir-faire. C'est «d'apprentissage-service» dont il est question. Un mode de fonctionnement qui gagnerait à se reprendre dans les pratiques locales.

3- autres actions et initiatives personnelles :

- rencontre des acteurs, des différents réseaux formels & informels, que je considère en démarche de transition et d'un « mieux vivre ensemble autrement » et élaboration d'un recueil de contacts, personnes ressources... (annexe 16)
 - de l'association
 - le réseau acteurs EEDD réunion
 - le réseau « altermondialiste »
 - le réseau des producteurs bio (gab, avab)

- réflexion sur un projet de réalisation d'un prototype de toilettes sèches avec le plus possible de matières végétales locales ou de matériaux de récupération... et organisation d'une expédition à mafate pour y installer la première tlb...

- réflexion sur un projet de création d'une plate-forme locale reproductible de récupération de matières végétales (matières sèches, matières vertes, paille, fumier, broyas, sciure, terre végétale, bambous, bois de goyavier, bois, vétiver...) et de compostage...

- compilation d'ouvrages, de documents, de pratiques en attendant un centre de ressources.

- auto-formation en pratiques agroécologiques par la participation bénévole aux différentes tâches chez les particuliers ou professionnels en démarche d'agriculture naturelle et d'autosuffisance alimentaire.

- participation à la vie associative :
 - les actions de formations des animateurs agroécologie
 - les rencontres mensuelles de l'association
 - les réunions d'avancement de l'association



**Analyse,
bilan,
perspectives...**



Dans cette dernière partie, nous verrons quelles sont les perspectives de cette dynamisation de réseau d'échanges autour de l'agroécologie, et comment je compte continuer sur la lancée durant l'année à venir. Puis, nous verrons les différents enseignements tirés du stage notamment par l'analyse de mes différentes postures et des compétences liées au métier de CEEDDR, pour enfin clôturer cette partie en prenant du recul sur ce stage, et en réfléchissant aux questions qui se posent actuellement l'association arTerre.

I- Perspectives des actions de dynamisation de réseau :

La coordination et l'animation des différentes actions relatives à la dynamisation du réseau d'échanges autour de l'agroécologie, et mon étude sur la problématique concernant l'autonomie, plus précisément ici l'autosuffisance alimentaire, en milieu insulaire, via les réseaux ERE, a confirmé l'importance et l'utilité de l'effort de communication autour du concept d'un « mieux vivre ensemble autrement », trop peu connu et reconnu, où les moyens attribués par les institutions et pouvoirs publics sont complètement insuffisants.

Les actions de type chantiers bénévoles, stages de pratiques agroécologiques, stages d'auto-construction, mutualisation des moyens, ... semblent indispensables :

- pour la reconnaissance et la mise en valeur des acteurs de la transition,
- pour exposer au regard de tous, cette possible transition,
- pour offrir des moments de découverte, de partage, d'échanges, de convivialité entre « Créatifs Culturels » qui se sentent isoler,
- pour solliciter, maintenir, et développer les relations entre les « Créatifs Culturels »,

Ces actions sont donc à développer et à toujours plus améliorer pour assurer leur qualité et par conséquent leur crédibilité auprès du grand public mais aussi des institutions et pouvoirs publics.

Ce réseau est, pour moi, une des portes d'entrée, pour une éducation relative à l'environnement. Toutes les personnes rencontrées sont avides d'alternatives dans tous les domaines. Ce qui permet de ne pas forcément se cantonner juste aux pratiques agroécologiques mais d'aller explorer le champs des possibles dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie, de la santé, de l'éducation, de la gouvernance, du bien-être en général... et je dis bien du « bien-être », et non du « bien-avoir » comme le véhicule tant cette société « kleenex » de la consommation, de la mondialisation, de l'individualisme, du profit... qui ne donne aucune place aux véritables valeurs du Monde Vivant...

Je pense que ce réseau permet d'être un vitrine du « mieux vivre ensemble autrement » et d'éduquer le citoyen par « l'exemple » en expérimentant ses alternatives.

L'association arTerre fait plus que de l'Education à l'Environnement, mais de l'éducation du quotidien. En première ligne, l'alimentation et l'agriculture *ou comment repenser l'agriculture comme philosophie de vie et manger autrement*. Se nourrir est un acte quotidien essentiel pour notre survie et notre santé. Dans un même temps, cela permet de s'interroger sur nos modes de production, de consommation alimentaire et les conséquences sur notre environnement, naturel, social, économique, proche ou plus lointain. Ainsi, l'association prône une autosuffisance alimentaire, une consommation locale... Nos choix de consommation ont des impacts capitaux, positifs ou négatifs, non seulement sur notre santé mais aussi sur notre belle "Terre Nourricière". Par ses choix, le consommateur peut devenir militant : pour qu'un consommateur averti devienne un "consom'acteur". C'est une démarche réellement au coeur de la problématique et du quotidien, pour une société plus autonome, plus cohérente et se réappropriant le pouvoir d'agir.

De plus, différents types de publics sont touchés par ce réseau (actif, sensible, simple jardinier particulier ou agriculteur professionnel), il semble complètement évident que le projet et les actions de l'association arTerre s'élargissent aux écoles et accueils collectifs de mineurs. Cela permettrait de mettre encore plus en avant cette dynamique de réseau, d'y inclure le paramètre inter-générationnel et d'enfin rendre encore plus cohérentes et crédibles ses actions aux yeux du grand public, des institutions et des pouvoirs publics.

A titre personnel, je compte m'impliquer encore quelques mois en tant que bénévole dans cette dynamisation de réseau en :

- continuant d'organiser des chantiers chez les acteurs de la transition en démarche d'agriculture naturelle et d'autosuffisance alimentaire,
- organisant des stages d'auto-construction de solutions alternatives pour une écologie pratique au quotidien
- essayant de trouver des solutions concrètes pour l'enracinement de la banque de semences et d'un centre de ressources
- continuant à explorer, expérimenter et démontrer les initiatives alternatives.

D'ailleurs, je participerai dès la semaine prochaine à la formation, proposée par l'association arTerre, d'un processus vers un nouveau type de gouvernance, l'holacracy.

II- Enseignements tirés du stage :

Ces quelques mois de stage m'ont permis d'approfondir mes connaissances sur le milieu associatif, sur le milieu de l'EEDD, des réseaux, mais aussi et surtout de découvrir et d'expérimenter les pratiques agroécologiques.

Aussi, j'ai pu me pencher sur une problématique générale (valable dans n'importe quel territoire) qui me tenait à coeur depuis bien longtemps, tout en expérimentant les solutions pratiques, possibles et alternatives pour tendre vers le plus d'autonomie possible respectueuse de la nature et des hommes, dans ma vie au quotidien sans pour autant être en autarcie. Comme je l'ai exprimé lors de la troisième partie, j'ai utilisé ce stage afin acquérir le temps, l'énergie, les ressources, les contacts et l'expérience nécessaires à cet objectif personnel.

En faisant le bilan des actions réalisés, et en les comparant aux fonctions du coordinateur de projet EEDD, je me rends bien compte que j'ai beaucoup travaillé sur la « coordination de réseau ». Mais aussi sur la « médiation et l'animation », en étant le lien entre différents acteurs de la transition d'un même territoire et en animant différents types de réunions, ainsi qu'un peu sur « l'apport pédagogique », avec la rédaction des projets associatif, éducatif et pédagogique de l'association arTerre. Il me manque l'exploration des compétences de l'« intervention en formation », que j'ai uniquement touché par ma grande veille informative.

De plus, de part ma totale autonomie et liberté dues au télétravail, et de mon évolution sociale au sein de réseaux principalement alternatifs, j'ai eu la sensation de n'avoir exploré principalement que le domaine informel de la vie de tous les jours. Cela est peut-être dû à ma volonté de décloisonner mes vies professionnelle, personnelle et associative pour pouvoir être plus efficace dans l'atteinte des objectifs personnels, mais aussi du stage par l'étude de la problématique choisie.

Je vivais « arTerre » 24h/24... je crois que je suis passé par plein de postures différentes : stagiaire, bénévole, militant, acteur, participant, animateur, référent, consommateur, organisateur, chercheur, expérimentateur, ambassadeur...

Cela ne me dérange absolument pas, mais je me pose quand même la question :

« ai-je réellement les compétences d'un coordinateur de projet EEDD ?
Ou ai-je simplement coordonné mon projet de vie ? ».

III- Et l'association arTerre ?

Il y a quelques jours, une nouvelle a fait un coup de tonnerre : au vue de la conjoncture économique nationale actuelle, les subventions pour les contrats aidés vont être supprimées... Les répercutions sont radicales au sein de l'association : les trois salariés Audrey, Mathieu et Aurélie ne seront pas reconduits à la fin du mois de septembre.

arTerre va donc se retrouver sans plus aucun salarié. Il va falloir trouver un moyen de ne pas s'essouffler, peut-être en s'appuyant fortement sur le réseau et en essayant de repenser encore une fois ça manière de fonctionner...

Tous les espoirs sont tournés maintenant sur l'holacracy. En effet, l'association entamera un processus de six mois vers ce nouveau type de gouvernance, qui on l'espère laissera entrouvrir des solutions concrètes pour l'avenir de l'association.

De plus, à la lumière de ce rapport de stage et de l'étude de la problématique choisie, je tiens à souligner et appuyer fortement la pertinence de l'objectif ultime de l'association : la création d'un éco-lieu de vie, centre d'expérimentation des solutions alternatives et vitrine d'un mieux vivre ici, maintenant, ensemble, autrement...

Pour cela, arTerre doit acquérir un local et du terrain afin de pouvoir y réunir la banque de semences, le centre de ressources, les formations en agroécologie, les stages d'auto-construction, tout le matériel de l'association, etc...

Je fais donc appelle à toute personne (physique ou morale) possédant des moyens (financier ou foncier) et voulant participer à sa manière à ce grand et beau projet, de se faire connaître auprès de l'association.

En attendant, lors de la première réunion sur le projet de création de centre agroécologique que j'ai animé, nous nous sommes aperçus que cela n'était peut-être pas la meilleure solution. Mais qu'il fallait peut-être se greffer à plusieurs initiatives ultra locales dispersées sur le territoire afin d'y développer des sortes « d'antennes » (nord, sud, est ouest) spécialisées chacune dans un domaine particulier mais complémentaires ; tout cela afin que ce projet voit enfin le jour et qu'il ait encore plus d'impact.

Conclusion :

Mes missions, durant ces cinq mois de stage, ont été consacrées à la structuration de l'association arTerre par la rédaction des projets associatif, éducatif et pédagogique de l'association, mais aussi à la dynamisation du réseau d'échanges autour de l'agroécologie. Ce stage a été complémentaire des six mois de formation effectués à SupAgro Florac. Le bilan personnel et professionnel est très positif.

Conclusion

« Comment les réseaux d'Education Relative à l'Environnement, dans le cadre d'une éducation à « mieux vivre ensemble autrement », peuvent répondre aux enjeux actuels de la société réunionnaise qui tend vers plus d'autonomie ? » aura été la question principale de ce rapport. Je crois qu'il est essentiel que l'ensemble de la population réunionnaise, mais aussi du monde entier, prenne conscience qu'il est complètement possible de vivre autrement, et d'adapter son mode de vie en conscience, plus respectueux de l'homme et de la nature. Pour cela, il est indispensable de s'inspirer et d'expérimenter les initiatives alternatives qui naissent un peu partout dans le monde et qui font preuves de merveilleux résultats sur le bien-être de la société locale.

Elles se basent toutes sur des valeurs universelles et ancestrales : la paix, l'amour, le respect, la solidarité, la sincérité, la tolérance... mais aussi sur des valeurs modernes comme le travail coopératif ou l'intelligence collective.

L'association arTerre m'a permis de me conforter mais aussi de découvrir de nouvelles initiatives alternatives et de m'en inspirer fortement. Le réseau d'échanges autour de l'agroécologie, dont ma mission était de dynamiser, est une ressource essentielle pour mon avenir car très proche de mes convictions. Mon approche globale et transversale de la vie au quotidien, mon passé très polyvalent, et ma prise de conscience m'ont permis d'accéder à la formation « coordinateur de projet en éducation à l'environnement vers un développement durable » qui a été une révélation. Ce métier correspond pleinement à mes attentes en terme de projets professionnels voire personnels car au-delà de ça, comme je l'ai signalé dans ce rapport, c'est un projet de vie.

Toutes les techniques expérimentées par arTerre autour de l'agroécologie, l'alimentation saine, l'écologie pratique au quotidien, la coopération, la communication non violente, la gouvernance, la permaculture, la simplicité,... me paraissent indispensables pour construire son propre projet.

Ce stage dans l'univers de l'association arTerre a confirmé mon envie de créer collectivement un éco-lieu de vie d'explorations, d'expérimentations, de démonstrations et d'éducation aux initiatives et solutions alternatives sociales, économiques et écologiques, vitrine d'un « mieux vivre ensemble autrement ». Et je pense très sincèrement être sur le chemin m'y conduisant...

Bibliographie

Au sujet de l'île de la Réunion :

Routard, 2011, *Le Guide du Routard Réunion 2011*, Hachette

VAXELAIRE Daniel,

Le Grand Livre de l'Histoire de la Réunion, vol.1, des origines à 1848, Orphie

VAXELAIRE Daniel,

Le Grand Livre de l'Histoire de la Réunion, vol.2, de 1948 à 2000, Orphie

ROUX-CUVELIER Michel, VINCENOT Didier,

2011, *Le Grand Livre des Fruits et Légumes Lontan*, Orphie

LE BELLEC Frabrice, RENARD Valérie,

2005, *Le Grand Livre des Fruits Tropicaux*, Orphie

TASSIN Jacques,

2011, *Le Grand Livre des Arbres et Arbustes Tropicaux*, Orphie

LAVERGNE Roger,

2005, *Le Grand Livre des Tisaneurs et Plantes Médicinales*, Orphie

BARAU Armand, BARRE Nicolas, JOUANIN Christian,

2005, *Le Grand Livre des Oiseaux de la Réunion*, Orphie

Au sujet des alternatives :

Rabhi Pierre, 2006, *La part du Colibri, L'espèce humaine face à son devenir*, L'aube

Rabhi Pierre, 2010, *La Sobriété Heureuse*, Acte Sud

ASTRUC Lionel, CROS Cécile, 2011, *Manger Local*, Acte Sud

ASTRUC Lionel, 2012, *(R)évolutions : Pour une politique en actes*, Acte Sud

Association NEGAWATT, SALOMON Thierry, JEDLICZKA Marc, MARIGNAC Yves,
2012, *Manifeste Négawatt - Réussir la transition énergétique*, Acte Sud

WHITEFIELD Patrick, 2007, *Graines de permaculture*, Passerelle Eco

HOPKINS Rob, MONGEAU Serge,

2010, *Manuel de transition: de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Ecosociétés

MOLLISON Bill, HOLMGREN David, 2006, *Perma-culture, tome 1*, Débard

MOLLISON Bill, 2011, *Perma-culture, tome 2*, Edition Charles Corlet

Rabhi Pierre, 2012, *Le manuel des jardins agroécologiques : Soigner la terre mieux nourrir les hommes*, Acte Sud

William McDonough, Michael Braungart, Alexandra Maillard, 2011, *Cradle to Cradle : Créer et recycler à l'infini*, Manifestô

Association Biodiversité Culturelle, WORMS Jean-Pierre, 2006, *Les Créatifs Culturels en France*, Edition Yves Michel

Sites Internet :

<http://www.arterre.re/>

<http://kokopelli-semences.fr/>

<http://www.incredible-edible-freland.fr/>

<http://www.terre-humanisme.org/>

<http://www.colibris-lemouvement.org/>

<http://www.oasientouslieux.org/>

<http://reseauecoleetnature.org/>

<http://universite-du-nous.org/>

<http://www.transitionfrance.fr/>

<http://villesentransition.net/>

<http://www.appel-consciences.info/>

Un individu qui adapte son mode de vie, afin d'être en adéquation avec le monde dans lequel il aimerait vivre, a plus d'impact que toutes les révolutions qui, la plupart du temps, ne font que mettre des dictateurs en place...



Résumé

Ce rapport est le travail de réflexion de six mois de formation à SupAgro Florac, en licence professionnelle, « Coordinateur de projets en Éducation à l'Environnement, Développement Durable et Réseau » et, de cinq mois de stage au sein de l'association arTerre sur le territoire de l'île de la Réunion.

arTerre oeuvre pour la promotion de modes de vie plus respectueux de la Nature et de l'homme, selon trois grands axes que sont l'agroécologie, l'alimentation saine et l'écologie pratique au quotidien. Ainsi, elle vise à offrir un chemin d'explorations et d'expérimentations tout en favorisant l'épanouissement de chacun avec simplicité et cohérence.

Après une phase d'immersion dans la région, la structure et le métier de coordinateur de projets, je me suis intéressé à un concept à l'intersection des notions de réseaux, d'autonomie, d'agroécologie et d'éducation relative à l'environnement : le « mieux vivre ensemble ici maintenant autrement » véhiculé par de nombreux courants de pensées actuels, tels *les créatifs culturels*.

Après différentes recherches sur ce concept, j'ai divisé mon travail en trois parties bien distinctes :

- d'abord, la participation à la rédaction des projets associatif, éducatif, et pédagogique,
- puis, la dynamisation du réseau d'échanges autour de l'agroécologie, notamment par l'organisation de la journée du premier anniversaire de ce réseau,
- et enfin, par le biais de différents réseaux, la rencontre des acteurs porteurs d'initiatives alternatives et originales.

Le présent rapport fait le bilan de ces cinq mois de stage en décrivant et analysant les résultats du travail effectué ainsi qu'en y intégrant une synthèse sur le concept de « mieux vivre ensemble autrement » et ses intérêts incontestables.

La conduite de toutes ces actions m'a permis de mettre en pratiques diverses compétences liées au métier de coordinateur (de projets, de réseaux et de vie associative). J'ai ainsi été confrontée aux réalités de ce métier, j'en ai tiré de nombreux enseignements qui ont alimenté beaucoup de réflexions pour de nouvelles perspectives professionnelles.

Mots clés

Insularité Agroécologie Réseau Autonomie ERE

Nicolas GALINIER

Tuteurs enseignants : Orane BISCHOFF & Michel VIDAL

Maîtres de stage : Esther LOBET BEDJEDI & Samuel CONSTANCY

LP CEEDDR 2011/2012

SupAgro Florac

Association arTerre

Dossier Annexes - Stage professionnel



*Autonomie, environnement et insularité :
vers une vie quotidienne plus cohérente,
sur l' Ile de la Réunion.*

Annexe n°1

DIAGNOSTIC TERRITOIRE ILE DE LA REUNION



Diagnostic territorial **(Projet PO FEADER Réunion ,** **programme de développement rural 2007-2013)**

La Réunion à l'instar des autres Régions Ultra Périphériques (R.U.P) se présente comme un territoire contraint, doté d'un relief et d'un climat difficiles. Son isolement, résultant de l'étroitesse de son marché et du grand éloignement, fragilise son développement.

En raison de sa position géographique et des handicaps structurels de son territoire, l'île de la Réunion voit plusieurs de ses filières - industrielle, agro-alimentaire, touristique, pêche - concurrencées par un environnement régional composé principalement de pays ACP, disposant d'un coût de main d'oeuvre faible et de ressources parfois abondantes comme la ressource halieutique.

Dans ce contexte, la très forte croissance démographique de l'île qui devrait se traduire par 250 000 habitants supplémentaires d'ici à 2025 (soit 30% de sa population actuelle), constitue une donnée majeure à prendre en compte pour son développement économique et social.

Les profils sociétal, économique et environnemental de La Réunion en 2006, font apparaître une problématique générale de développement durable du territoire articulée autour de trois facteurs :

- la rapidité des mutations structurelles
- l'ampleur des phénomènes de croissance
- la complexité des défis à relever.

I- Biodiversité et milieux naturels

1- Espèces et diversité biologique

Les ressources halieutiques

Des ressources halieutiques différenciées selon leur mode d'exploitation et leur sensibilité écologiques. On compte des populations pélagiques robustes peu sélectives (thon, espadon, dorade coryphène, marlin) et des populations plus vulnérables (requin pélagique) (*IFREMER, 2005*), exploitées par :

- une pêche professionnelle (long-line, palangre, filet dérivant),
- une pêche de loisir peu sélective.

Par ailleurs, des populations récifales sensibles, territoriales et à croissance lente, sont exploitées par une pêche professionnelle et de loisirs (chasse, filet, gaulette).

On y trouve des espèces du genre macrobrachium (camaron, crevette, écrevisse) et des espèces de la famille des atyidae (chevaquine, crevette bouledogue), extrêmement sensibles et menacées par la destruction des habitats saumâtres et par leurs grandes exigences écologiques.

On compte près de 25 espèces de poissons d'eau douce dont une grande partie est indigène et possède une forte valeur patrimoniale et économique (cabot bouche-ronde ou bichique).

En revanche, il existe peu d'espèces endémiques d'eau douce dans l'île.

Il existe également des ressources aquacoles (15 entreprises) en eau douce et une seule en eau salée. Le développement de l'aquaculture fait l'objet d'un schéma de développement porté par le Comité Régional des Pêches.

Une attention est à porter aux effets de certaines activités de pêche et aux phénomènes de braconnage : l'exploitation de certaines ressources marines, les techniques sophistiquées de capture, mais aussi le braconnage, comme celui des tortues de mer, doivent faire l'objet d'une vigilance afin de veiller à l'impact sur les milieux et à la survie des espèces.

Une répartition spatio-temporelle des pressions :

La pêche en eau douce n'est autorisée que du premier samedi d'octobre au premier dimanche de

mai inclus dans les eaux de première catégorie.

(Décret n°2003-63 du 17 janvier 2003 relatif aux modalités particulières d'exercice du droit de pêche en eau douce à La Réunion, 17 janvier 2003)

La pêche dans le lagon est également réglementée.

En outre, moins de 15 rivières et ravines ont un écoulement pérenne.

Phénomènes et processus :

Un contrôle et une application théorique de la réglementation relative à la protection des espèces et des habitats.

Des communautés de pêche traditionnelle très revendicatives.

Des rapports culturels homme-nature controversés.

Une dégradation progressive et rapide des habitats naturels.

Un état des connaissances à renforcer pour assurer une gestion durable des stocks.

Enjeux :

Adapter la réglementation en fonction des enjeux liés à la protection des espèces et de leurs habitats.

Maintenir la qualité et la diversité des espèces d'intérêt environnemental et/ou écologique et

Contribuer à la gestion durable des ressources côtières tout en développant la connaissance.

Maintenir la qualité et la diversité des habitats et restaurer/réhabiliter les habitats dégradés.

Une faune et une flore particulièrement originales à préserver

La zone Madagascar-Mascareignes a été identifiée comme l'un des 25 "sites exceptionnels" de la biodiversité au plan mondial (Mittermeier et al., 1999 ; Myers et al., 2000).

La Réunion compte 837 espèces de flore indigène (trachéophytes) dont 229 strictement endémiques (mai 2005 - CBNM).

Sensibles aux perturbations, ces espèces sont menacées et tendent même à se raréfier.

La Réunion comporte également une faune indigène exposée à des risques de dégradation.

Phénomènes et processus :

L'introduction et la prolifération d'espèces exotiques (allochtones) menace la biodiversité (839 espèces introduites).

La destruction directe de l'habitat naturel pour les besoins de l'agriculture et de l'urbanisation a également une influence sur les écosystèmes.

Une pression très forte et continue sur un espace limité et exigu.

Les " traditions " de cueillette et de chasse, le braconnage ainsi que les comportements irrespectueux de l'environnement, menacent la biodiversité et certaines espèces.

Une connaissance des espèces et des milieux à approfondir.

Le réchauffement climatique menaçant la biodiversité, risque de modifier fortement l'équilibre des écosystèmes et de faire disparaître à terme certains éléments du patrimoine naturel.

Enjeux :

Prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et lutter contre les espèces posant des problèmes biologiques (invasions, prédation...).

Maintenir la qualité et la diversité des habitats et restaurer/réhabiliter les habitats dégradés.

Intégrer les enjeux de la biodiversité dans la gestion publique et privée du territoire.

Maîtriser les pressions sur les milieux aquatiques continentaux.

Mettre en cohérence les modes de protection et les usages.

2-Milieus naturels, espaces et habitat

Les milieux littoraux et marins

Un littoral occidental aux récifs coralliens remarquables mais particulièrement vulnérables : ces récifs sont localisés à l'ouest de l'île et ceinturent de manière discontinue 25 kilomètres de littoral. Ces milieux marins, qui représentent la plus grande diversité biologique (DIREN, 2003),

sont néanmoins fragiles : entre 1978 et 1994, on note une diminution de 25% de la richesse en coraux.

Une connaissance différenciée des écosystèmes et des unités géomorphologiques de l'île : Si certains sites de l'île sont bien connus, d'autres restent très faiblement étudiés avec une connaissance encore insuffisante des milieux marins autres que récifaux.

Un manque de compétences et de moyens de communication des informations disponibles handicape la prise en compte politique de certaines espèces potentiellement invasives par le biais du ballastage des navires.

Des sources de perturbation anthropiques et naturelles majeures comme le réchauffement climatique menacent incontestablement les milieux récifaux de la planète.

Le littoral ouest de l'île est soumis à toutes les pressions, à une urbanisation et une surfréquentation des sites naturels sensibles. On note par ailleurs une activité de pêche traditionnelle dans les lagons pourtant protégés par arrêté préfectoral. De même, les milieux naturels présents sont dégradés par les cyclones ainsi que par les chutes saisonnières des courants généraux et de la houle d'alizé.

Des exigences politiques, urbaines et écologiques difficiles à concilier :

Les grands projets d'aménagement, tels que ceux de la route des Tamarins ou du basculement des eaux, ont nécessairement un impact sur le milieu aquatique et contribuent à modifier la biodiversité. De ce fait, ils peuvent induire une réduction du nombre de juvéniles dans les secteurs soumis à une pression anthropique. (*Parc Marin, 2005*)

Phénomènes et processus :

Une gestion insuffisante des pollutions domestiques et terrigènes.

Des aléas naturels destructeurs : le phénomène *El Niño*, la hausse des températures entraînant le blanchissement des coraux dont la mortalité peut atteindre les 95% (*CHABANET, 2004*), les houles cycloniques et les grandes marées basses.

Un tourisme balnéaire très développé en zone récifale.

La présence d'une DAR (Dépression d'Arrière Récif, comparable à un lagon peu profond) entraînant l'apparition de récifs frangeants : le confinement des masses d'eau rend vulnérable leur écosystème.

Une prise de conscience collective naissante.

Enjeux :

Adapter la réglementation relative à la protection des espèces et de leurs habitats.

Maintenir la qualité et la diversité des espèces d'intérêt environnemental et/ou écologique et

Organiser une gestion durable des ressources côtières tout en développant la connaissance.

Promouvoir la gestion intégrée de la zone pour la préservation des milieux littoraux et la résolution des conflits d'usage.

Les milieux aquatiques « continentaux »

Le réseau hydrographique de La Réunion est un réseau dense composé de 750 ravines.

Ce réseau se compose essentiellement de cours d'eau, de 13 rivières pérennes et de rivières dont le régime, de niveau fort à torrentiel, s'accompagne d'un charriage important de matériaux.

De ce fait, en application de la Directive Cadre de l'Eau (DCE), le « district hydrographique » de l'île a été divisé comme suit :

24 masses d'eau « cours d'eau », longueur de 4 à 30 km,

3 masses d'eau « plan d'eau » : Grand Etang, Etang de Saint-Paul, Etang du Gol

2 masses d'eau souterraines Eaux en terrains volcaniques (massif du Piton des Neiges et du Piton de la Fournaise), les espaces alluviaux.

Un patrimoine très important et très fragile :

27 zones humides comptabilisant des plantes endémiques et des espèces indigènes inféodées à

ces milieux ont été inventoriées en 2003, mais elles sont menacées de disparition par l'évolution naturelle et par l'homme.

Des peuplements piscicoles peu diversifiés et inégalement répartis sur le territoire :

On dénombre une vingtaine d'espèces de poisson et huit espèces de macro-crustacés présentes majoritairement sur les cours d'eau inférieurs des rivières et sur la côte de l'île.

Ces espèces ont été dégradées par le cyclone Dina en 2001.

Les estuaires sont des axes migratoires empruntés par la plupart des espèces piscicoles et de crustacés, dont le bichique.

Le développement économique et la croissance démographique perturbent l'équilibre des milieux aquatiques et ont un impact sur la faune et la flore.

Les zones humides sont menacées par une sur fréquentation des sites.

La surexploitation de la ressource piscicole menace certaines espèces de poisson (bichique).

La ressource piscicole indigène subit également des agressions liées à l'introduction d'espèces exotiques.

Phénomènes et processus :

Un développement non maîtrisé des activités humaines perturbe l'équilibre des milieux aquatiques.

La surfréquentation des sites, l'accumulation des déchets, la dégradation de la végétation rivulaire et la pollution par les eaux usées menacent une partie des zones humides.

Les aménagements hydrauliques et en bordure de lit dérèglent l'équilibre de la faune aquatique et modifient les conditions des milieux.

La surexploitation de la ressource piscicole et l'introduction d'espèces exotiques menacent certaines espèces, telles que le bichique.

Enjeux :

Adapter la réglementation relative à la protection des espèces et de leurs habitats.

Maintenir la qualité et la diversité des espèces d'intérêt environnemental et/ou écologique et

Conduire une gestion durable des ressources tout en développant la connaissance

Réponses actuellement en place

La mise en place d'outils permettant une meilleure protection et une meilleure gestion

(SDAGE, SAGE, ENS, Parc National des Hauts, Conservatoire Régional des Espaces Naturels...).

La sensibilisation du public.

3 - Le Plan d'aménagement des Hauts

En 1978, afin de pallier les crises successives de la filière bovine et l'exode rural, un Plan d'aménagement des Hauts (PAH) est mis en oeuvre avec quatre objectifs :

- la gestion du milieu naturel,
- le développement du milieu rural,
- le soutien à l'économie rurale,
- la mise en valeur des terres inexploitées.

A la faveur d'une relance en 1990, le Plan tente de redynamiser les Hauts et/ou le milieu rural en favorisant la pluriactivité par le développement économique, agricole (la culture de la canne à sucre étant un des objectifs clés du plan), artisanal et touristique et le développement des infrastructures et des aménagements (création en 10 ans de 250 km de voiries rurales).

Sur la période 2000-2006, six axes définissaient les principes

d'une « politique territoriale intégrée » :

- L'accueil des populations du littoral,
- La valorisation du milieu rural et le maintien de l'ancrage culturel,
- Le développement des potentialités dans le tourisme et l'agriculture,
- La protection des paysages,
- La protection et la gestion des espaces agricoles,
- Le soutien à l'émergence de projets économiques (promoteurs privés) et de projets structurants (collectivités locales).

La réforme foncière

Dans les années 60, par le biais de la SATEC²⁷, puis de la SAFER²⁸, un vaste programme de démantèlement de terres, issues des domaines d'usines ou du colonat partiaire est entrepris. Il s'agissait de permettre le développement d'une agriculture économiquement rentable, en déterminant des surfaces de références exploitables (exemple : SAU²⁹ pour la canne de 8 hectares).

Ainsi, entre 1966 et 1996, 34 500 hectares ont été acquis puis 32 350 hectares ont été rétrocédés, soit près de 40 % de la SAU de l'île. De plus, près de 3 300 exploitants se sont installés, soit près de 25 % de l'ensemble des agriculteurs du département. Des opportunités pour développer l'élevage se sont ouvertes dans les Hauts, les petites exploitations non rentables cédant progressivement la place à des jeunes agriculteurs.

Le manque d'équipements (en eau, en électricité, en routes) handicape encore cette zone et contribue au ralentissement de son développement économique mais d'importantes lignes de progrès s'observent notamment sur les dernières programmations.

SATEC : Société d'Aide Technique.

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural.

SAU : Surface Agricole Utile.

Cependant, les aménagements futurs liés à la route des Tamarins, le basculement des eaux d'est en ouest, voire le Parc National des Hauts devraient contribuer à un plus grand dynamisme économique.

Afin de permettre un aménagement raisonné, les enjeux se situent également autour d'une gestion encadrée des réseaux pluviaux prenant en compte nécessairement les bassins versants.

Le foncier dans les Hauts

Le morcellement des terres, la multiplication de petites parcelles, l'hétérogénéité des structures foncières issues de l'héritage colonial, marquent le paysage foncier de ces hauts ruraux ; ils rendent difficiles l'exploitation agricole et freinent le développement de projets d'envergure. Les cas fréquents d'indivision entraînent fréquemment le déclin du foncier, rendant presque impossible l'accession à la propriété.

Ainsi, l'économie agricole s'adaptant à ces contraintes, fait apparaître une agriculture dite « économique », résultat d'une restructuration foncière des espaces des grandes et des moyennes propriétés. Elle subit toujours la contrainte de déclivité des sols : 37 % des territoires suivent une pente supérieure à 35 %.

Toutefois, la sur-pression urbaine qui s'exerce dans les Bas pousse une part de la population urbaine vers les Hauts, appelés à devenir progressivement lieu de villégiature et de résidence, ce qui entraîne dès à présent une hausse du prix du foncier.

II- Environnement social et économique

1- Une croissance démographique soutenue

Les différentes hypothèses en matière de fécondité et de migrations établies par l'INSEE présentent des scénarios d'augmentation de la population, qui oscillent de 150 000 à 420 000 habitants supplémentaires d'ici 2030.

En retenant le scénario médian qui se fonde sur le prolongement des tendances observées pour l'espérance de vie, le solde migratoire et sur une légère baisse du nombre moyen d'enfants par femme, le nombre d'habitants s'établirait en 2010 à 832 500 habitants et à plus de 1 029 000 en 2030, soit une hausse de plus de 40 % par rapport à 1999.

La situation démographique et économique de La Réunion a engendré un chômage croissant et durablement élevé avec le taux le plus élevé de France : 32 % en 2005, soit plus du triple qu'en France métropolitaine (10 %) et que dans l'Union Européenne (9 %). Celui des autres DOM ne dépasse pas les 27 % alors que la place des femmes actives y est plus importante. Le nombre de chômeurs de longue durée (plus d'un an de chômage) a évolué au même rythme que le nombre

total de chômeurs. Son poids reste élevé (presque 70 % de l'ensemble des chômeurs, contre 40 % des chômeurs en France), tout comme le taux de chômage des jeunes 16- 29 ans (46 %) contre 17 % en France métropolitaine en 2006.

La très forte croissance démographique

- + 18,1 % entre 1990 et 1999 pour 3,4 % en métropole
- + 10,1 % entre 2000 et 2005

Croissance de la population entre 2004 et 2005

- + 1,5 % à La Réunion
- + 0,6 % en France métropolitaine
- + 0,5 % dans l'Union Européenne

(Source : INSEE et EUROSTAT)

2- L'expansion constante de l'espace urbain et rurbain

La croissance urbaine, pourtant encadrée par un schéma d'aménagement régional (SAR), menace les espaces agricoles et naturels.

La pression démographique sur un espace utile très limité par un relief difficile entraîne une croissance des espaces urbanisés dont la gestion constitue un des enjeux de fond du développement futur de l'enjeu de l'étalement urbain est indissociable de celui des déplacements compte tenu de la croissance régulière des flux de trafic en raison notamment des trajets domicile-travail. Pour les prochaines années, les enjeux en matière de déplacement se présentent sous deux aspects : d'abord sous l'angle du rattrapage des retards structurels du réseau routier (et des réseaux en général) mais également aujourd'hui sous l'angle des nouveaux modes de déplacement.

Un monde rural essentiel à l'identité de l'île pris en étau entre la pression urbaine et les débouchés économiques limités de ses productions.

La place du monde rural notamment des Hauts ruraux dans l'espace et dans la société est remise en cause. Elle est en effet convoitée, tant par la pression démographique que par les changements récents et profonds de l'économie, passés en moins d'une génération d'une dominante rurale à une dominante « urbaine – rurbaine ».

Face à cette urbanisation croissante, la place du monde rural est source d'interrogations mais reste indispensable à la vitalité et à l'identité réunionnaise.

Une surface agricole soumise à la forte pression foncière et démographique.

La croissance urbaine pose également l'enjeu de la part consacrée aux activités agricoles et forestières qui jouent un rôle régulateur directement ou indirectement en termes d'emplois et de richesses (impact sur le tourisme par exemple). Le contexte n'est donc pas celui d'une déprise agricole et d'une dévitalisation économique du milieu rural comme en France métropolitaine, mais bien au contraire celui d'une sur-pression foncière contestant au quotidien le foncier à une activité agricole qui est menacée dans son aire naturelle de développement. Dans ce contexte, la lutte contre le mitage des terres agricoles est à prendre en considération dans les réflexions sur les capacités de production de la filière canne-sucre.

Une prise en compte du cadre de vie.

La croissance urbaine prévisible conduit également à s'interroger sur les modalités de production et de conception de la ville et notamment sur la question importante du cadre de vie.

L'enjeu consiste à trouver les moyens de concilier les réponses à des besoins aussi indispensables que sont :

- l'habitat et les équipements nécessaires à une population en augmentation rapide,
- le maintien d'une activité agricole forte,
- la préservation d'un cadre de vie de qualité.

La finalité de toute la réflexion sur l'organisation du territoire revient à répondre simultanément, de manière équilibrée, à cette triple interrogation.

Un des enjeux essentiels sera donc de définir l'usage futur des sols de manière concertée dans le cadre d'une forte politique d'aménagement du territoire et d'une politique foncière efficace.

Le monde rural se situe entre :

- un anneau urbain littoral de 30 km de rayon et 5 km de section, qui recevra dans les 20 prochaines années le vingtième de l'accroissement de la population de la France.
- un coeur forestier et volcanique de 1 000 km² constituant un des cinq lieux majeurs de la biodiversité de la France.

(Source : DOCUP 2000-2006)

3- Les enjeux et les défis de la Réunion

Le défi de l'emploi

Dans un contexte insuffisamment générateur d'emplois et d'inclusion sociale - et très différent du contexte européen - La Réunion est face à deux défis :

- *créer de l'emploi durable sur place*
- *permettre l'accès à d'autres emplois qualifiés à l'extérieur de l'île.*

La spécificité démographique pèsera de façon durable sur la situation de l'emploi dans un marché du travail de taille réduite. En dépit de son dynamisme, l'économie locale ne peut pas absorber un tel flux de jeunes. A titre d'exemple, selon l'enquête « emploi » de l'INSEE (2000), le nombre d'actifs supplémentaires est en moyenne annuelle supérieur d'environ 4 000 au nombre d'emplois offerts. S'ajoute la pression migratoire qui agit comme une contrainte supplémentaire sur la saturation du marché du travail. En effet, le solde migratoire de La Réunion est positif et contribue donc également à l'augmentation de la population active.

Les conséquences de cette situation sont multiples :

- un chômage structurellement élevé : entre 21 et 32 %, La Réunion étant, selon Eurostat, la région européenne dont le taux de chômage est le plus élevé, soit deux à trois fois supérieur à la moyenne communautaire,
- un chômage très élevé et de longue durée dans certaines catégories de la population survivant grâce aux minima sociaux,
- mais aussi de plus en plus de jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emploi à l'issue de leur formation. Ce problème est aggravé par l'inadéquation des dispositifs d'insertion et de mobilité qui concernent peu ce public. Le défi de l'emploi sera donc également de plus en plus celui de l'embauche des personnes qualifiées et hautement qualifiées.

Le défi de la cohésion sociale

L'enjeu est également de sortir de la précarité et de la dépendance un quart de la population qui vit principalement des minima sociaux.

Les politiques de rattrapage économique et d'ajustement structurel ne peuvent compenser les tensions démographiques et les déséquilibres induits sur le marché du travail. L'enjeu est donc d'apporter des réponses aux phénomènes de précarisation et d'exclusion des populations qui ont du mal à s'adapter aux mutations que traverse le territoire.

Ainsi, la proportion de la population qui bénéficie du RMI est près de six fois supérieure à celle constatée en métropole et nécessite de ce fait un effort d'accompagnement et d'insertion qui doit être démultiplié.

Le nombre d'allocataires du RMI s'élevait à 76 276 au 01.01.2005. (source : STATISS).

En matière de cohésion sociale dans le monde rural, la préservation des actifs agricoles joue également un rôle particulier dans la mesure où l'activité agricole continue de jouer un rôle « fixateur » dans les Hauts.

Le défi de la performance économique

Dans un contexte d'une dynamique économique endogène et de mondialisation des échanges, le défi de la performance économique se décline pour La Réunion à travers trois dimensions :

- les réponses à la permanence des handicaps liés à l'ultrapériphéricité,
- la consolidation des secteurs traditionnels,
- l'activation du potentiel de croissance des secteurs émergents.

Croissance économique

Taux de croissance économique à prix constant

+ 5,0 % par an entre 1974 et 1999 (contre 2,5 % en France sur la même période)

+ 4,3 % par an entre 1993 et 2002

Croissance du PIB 2005/2004

Réunion : + 7,3 % (chiffre provisoire)

France : + 1,2 %

UE à 25 : 1,6 %

UE à 15 : 1,5 %

(Sources : INSEE et EUROSTAT)

Productivité en progression de près de 3 % par an (1,8 % en métropole) entre 1974 et 1999

(Source : IEDOM)

Le défi des handicaps structurels de l'ultrapériphéricité :

L'éloignement entraîne un accès difficile aux marchés européens. Elle implique des surcoûts de transport des personnes, d'acheminement des biens manufacturés, et de l'ensemble des liaisons en général, y compris des télécommunications. Cette distance se traduit également par des coûts d'approche et d'implantation élevés qui dissuadent souvent les grandes entreprises nationales ou européennes de se positionner sur des marchés aussi excentrés et de fait peu attractifs. Cette situation limite donc sérieusement l'impact bénéfique de l'appartenance au grand marché européen et relance l'intérêt a priori de combiner une approche de développement de l'économie régionale (ouverture) et de politique de compensation des surcoûts (effets incitatifs et d'ajustement).

Une croissance en butte à des freins : La Réunion ne participe pas au grand marché européen.

L'insularité et la taille limitée du marché local créent un effet d'isolement du territoire réunionnais, au coeur d'un ensemble de pays limitrophes faiblement développés et peu solvables. Les débouchés dans la proche périphérie de l'île sont, de ce point de vue, quasi-inexistants et la distance kilométrique qui la sépare de l'Union l'isole totalement de l'attractivité du marché unique européen.

Ces contraintes physiques apparaissent comme un puissant frein au développement de l'industrie qui ne peut rentabiliser ses investissements lourds. La difficulté de réaliser des économies d'échelles entraîne un renchérissement des coûts de production. Dans plusieurs secteurs de l'industrie, le seuil d'un million d'habitants est habituellement cité pour permettre de rentabiliser un investissement.

Les difficultés d'un développement loin des centres décisionnels nationaux et communautaires et la dépendance à leur égard.

Plus que dans les autres régions françaises, l'impact de la stratégie régionale est étroitement lié aux autres politiques communautaires telles que les politiques commerciales et douanières ou encore les politiques de concurrence. La cohérence et la coordination avec les différents niveaux de politiques communautaires constituent une véritable clé de l'attractivité réunionnaise. A cet égard, il faut rappeler la forte dépendance de l'économie et de la société réunionnaises à l'égard des politiques nationales et communautaires. Un changement pouvant apparaître comme modéré à ces échelles aura un impact multiplié sur un marché étroit, éloigné et isolé.

Par ailleurs, les résultats des négociations de l'OMC concernant la libéralisation des échanges mondiaux sont encore plus décisifs car, s'agissant d'engagements de l'Union Européenne au niveau international, ils sont très difficilement réversibles.

Le présent et l'avenir du développement réunionnais s'inscrivent au coeur de ces mutations économiques et politiques.

La nécessité de s'intégrer dans l'environnement régional pour dégager des interactions positives avec les économies de la zone Océan Indien :

La Réunion est entourée de pays ACP(Afrique-Caraïbes-Pacifique) dont le niveau de

développement constitue un double handicap.

Cette configuration limite les stratégies de diversification économique, contraintes à la fois par les tensions concurrentielles périphériques et par l'absence de pouvoir d'achat de ces marchés faiblement solvables, réduisant d'autant le potentiel d'exportation des produits réunionnais. La proximité de systèmes économiques situés à des niveaux de développement moindres représente une source de concurrence supplémentaire sur les marchés locaux mais aussi européens.

Ce constat est particulièrement valable pour les pays bénéficiaires des accords Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et des principes de non-réciprocité qui leurs sont liés.

De plus, les pays de la Zone Sud de l'Océan Indien sont particulièrement attractifs en termes de (dé)localisation des entreprises (coûts de la main d'oeuvre, systèmes fiscaux intéressants, normes en matière de respect de l'environnement, législation sociale...). Ces éléments plaident pour une plus large ouverture de l'économie de La Réunion vers de nouveaux marchés et pour une politique de codéveloppement avec les pays de la zone Océan Indien. C'est dans ce cadre que l'association de La Réunion aux futurs Accords de Partenariat Economique (APE) dans des conditions particulières apparaît comme indispensable. L'évolution de l'environnement proche aura sans aucun doute des impacts, encore mal identifiés à ce jour, sur les facteurs endogènes de développement du territoire.

En outre, La Réunion est la seule région française et européenne de l'Océan Indien, et de surcroît de tout l'hémisphère Sud. Elle est entourée de plus d'un quart des zones économiques exclusives françaises. Cette configuration plaide également pour un renforcement des politiques de coopération.

En 2005, aucun pays voisin ne figure parmi les 10 plus grands fournisseurs de La Réunion.

Importations COI + Afrique de l'Est et du Sud : 157 millions d'€

soit 4 % des importations contre 105 millions d'€ en 1999.

Afrique du Sud : premier fournisseur de la zone puis Maurice.

Exportations vers COI + Afrique de l'Est et du Sud : 28 millions d'€

soit 11 % des exportations en valeur contre 24 millions d'€ en 1999.

Mayotte : premier client de la zone, puis Madagascar et Maurice.

(Sources : Douanes)

L'enjeu d'une agriculture multifonctionnelle :

Au cours des prochaines années, au-delà de son impact en termes de richesses et d'emplois, la contribution de l'agriculture au développement doit s'analyser tout autant en termes de contribution à la maîtrise du territoire, à l'autonomie énergétique, à la qualité paysagère et à l'identité rurale voire réunionnaise. Secteur historique de l'économie locale, l'effet d'entraînement du secteur agricole est considérable, notamment celui de la filière canne à sucre. Elle représente 50 % des exportations (en valeur) de l'île. Sa sphère d'influence ne se limite pas au simple marché intermédiaire des produits alimentaires, et intègre la production d'énergie renouvelable (biomasse) comme la recherche.

Le défi de l'agriculture au cours des prochaines années consistera à faire face à une concurrence mondialisée dans un contexte n'offrant qu'une visibilité à moyen terme des politiques de soutien.

Au-delà de sa multifonctionnalité, l'autre enjeu interne majeur pour le secteur agricole de l'île réside dans l'organisation de ses filières afin de répondre à la demande interne notamment au titre de la commande publique.

L'agriculture occupe 3 116 emplois salariés soit 1,7 % de l'ensemble en 2004 pour 5 % en Europe.
(Source : INSEE et EUROSTAT)

Les enjeux territoriaux et environnementaux : le défi de la complexité.

La valorisation des richesses et des ressources naturelles :

L'impératif de préservation et de valorisation des paysages et des ressources naturelles conduit à s'inscrire dans la dynamique du développement durable prescrite par les objectifs communautaires de Göteborg.

La forêt couvre une part importante du territoire réunionnais et joue un rôle essentiel dans la stabilité de l'écosystème et dans l'attractivité touristique. Les activités forestières étant réduites, la

priorité des gestionnaires repose sur la protection des sols et la conservation des milieux naturels. La forêt réunionnaise représente à ce titre un véritable « herbier » tropical ainsi qu'un sanctuaire d'espèces rares, dont nombre sont endémiques. Aux rôles traditionnels de production de bois ou de zone d'élevage, s'est progressivement substituée la vocation multifonctionnelle de la forêt domaniale. Ces dernières années ont vu une croissance de la fréquentation des forêts permise par un accès plus facile (désenclavement, voiries forestières). Même si le soutien au tourisme de pleine nature représente un enjeu important, les conditions d'équilibre de la gestion de l'espace naturel restent précaires : si une appropriation des milieux par les hommes demeure essentielle à sa promotion permettra la pérennisation de l'espace naturel réunionnais. Cette volonté de durabilité vaut également pour la politique de gestion de l'eau, domaine dans lequel les enjeux sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. A ce titre, le traitement des eaux usées constitue vraisemblablement l'enjeu majeur des prochaines années.

Quatre enjeux majeurs ont été identifiés et priorisés :

- l'enjeu eau : diminuer les pollutions diffuses et protéger le lagon grâce aux techniques de fertilisation et de lutte raisonnées, gérer les effluents d'élevage, protéger les captages, mieux gérer la ressource en eau à des fins partagées entre l'agriculture et l'urbanisme.
- L'enjeu sol : prévenir l'érosion due aux fortes pentes et aux fortes pluies, maintenir la fertilité des sols dans un contexte d'intensification.
- L'enjeu biodiversité : préserver les espèces protégées et les écosystèmes, prévenir et lutter contre les espèces végétales envahissantes, maintenir des cultures traditionnelles.
- L'enjeu paysage : lutter contre la déprise et son effet sur les paysages, maintenir des cultures traditionnelles, préserver voire réintroduire et entretenir les haies, végétaliser les abords de bâtiments agricoles et mieux adapter leurs formes et couleurs aux sites.

Les contraintes de bâtir sur un territoire aux forts risques géologiques et climatiques :

Le défi de la contrainte naturelle tient aux aléas naturels dont l'intensité et la fréquence engendrent des surcoûts importants dans la conception et la réalisation des investissements publics et privés. Cette caractéristique commune à l'ensemble des régions ultrapériphériques françaises oblige également à des investissements importants en matière de prévention des risques naturels.

4 - La filière agricole et agro-alimentaire

Naturellement l'activité agricole confère un caractère rural à son environnement humain et physique. Cependant, et à la différence de la problématique du continent européen, de nombreuses terres agricoles, notamment pour la canne à sucre, se situent à proximité du tissu urbain ou parfois au sein même de celui-ci.

Les aspects qui suivent ne concernent que l'approche spécifique de la zone des Hauts définie précédemment.

L'agriculture de cette zone se distingue de celle des Bas par sa diversification et son aspect traditionnel mais aussi par une forte contrainte géologique liée au relief et à l'érosion.

La canne y reste la principale culture (37 % de surface cannière pour un volume de production annuel de 18 % de l'ensemble réunionnais) et permet outre sa fonction économique de contribuer à une agriculture durable tout en intégrant des coupures d'urbanisation dans le paysage. La coupe de la canne n'est généralement pas mécanisée.

Concernant l'élevage bovin, alors même que 80 % du lait sont produits dans ce territoire, l'activité demeure fragile du fait du manque de disponibilité foncière et des aléas climatiques.

Si le géranium constituait dans les années 1960 la deuxième culture de La Réunion après la canne à sucre, aujourd'hui, sa superficie cultivée est passée de 2 699 à 287 hectares.

Enfin, la production des fruits et légumes subit « la territorialisation des productions » et constitue encore une ressource importante de l'économie des hauts.

Les différentes mesures pour soutenir le secteur agricole

La mise en place des outils de gestion et valorisation collective des résidus agricoles :

Il s'agit de l'aide à l'investissement immatériel afin de favoriser des filières de collecte des déchets d'origine agricole.

En effet, la réglementation impose la valorisation des **effluents d'élevage** par l'éleveur (plan d'épandage ou traitement). La difficulté croissante à trouver des parcelles d'épandage, le nombre d'élevages, militent pour l'émergence d'un outil de type « bourse d'échange des matières organiques » destinée à mettre en relation, les producteurs et utilisateurs.

Développement des périmètres hydro-agricoles, Objectifs :

- poursuivre la maîtrise de l'eau et développer le secteur agricole,
- mettre à disposition des agriculteurs des ressources en eau, soit pour l'irrigation, soit pour l'élevage,
- augmenter les surfaces irriguées mises à disposition des agriculteurs,
- maintenir l'activité agricole, permettre la diversification de la production agricole (notamment dans le secteur des fruits et légumes) et améliorer le revenu des agriculteurs.

Les signes de qualités et de labellisation, sont une demande forte du marché et des consommateurs. Afin de développer une agriculture durable, les démarches vers une agriculture (biologique, raisonnée) soucieuse de préserver l'environnement doivent être soutenues.

Objectif : Soutenir les initiatives et démarches de promotion, d'organisation économique et de signes de qualité. Favoriser la structuration des filières en permettant aux opérateurs de développer leur compétitivité par la reconnaissance de la Qualité et de l'Origine des produits (notion de traçabilité).

Champ d'application : Toute l'île.

Bénéficiaires : Principalement les groupements pré-reconnus ou reconnus, coopératives, agriculteurs individuels inscrits dans une démarche collective...

Dépenses éligibles : Notamment les honoraires, frais de personnel lié à l'action dont la finalité aura été définie, frais de conception des emballages de conditionnement, équipement lié à la traçabilité des productions, frais d'études, frais liés à la certification, à la qualification et à l'attribution de mention valorisante...

Taux de subvention : 60% pour les agriculteurs adhérents à un groupement à une organisation professionnelle pré-reconnue ou reconnue, les Groupements pré-reconnus ou reconnus, les Coopératives. Bonification de 10% pour les exploitations qualifiées en agriculture raisonnée, et pour les exploitations biologiques certifiées.

Sont éligibles au titre des régimes communautaires : les appellations d'origine contrôlée, les appellations d'origine protégée, les indications géographiques protégées, les spécialités traditionnelles garanties et l'agriculture biologique.

Sont également aidés au titre des régimes de qualité agréés au niveau national le Label rouge et la démarche de certification des produits (DCP). Ces deux modes de valorisation de la qualité alimentaire, définis dans la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, visent à l'obtention d'un produit de qualité supérieure dans le cas du Label rouge et, dans le cas de la démarche de certification des produits, conforte une démarche d'assurance qualité complétée de deux caractéristiques certifiées mises en avant par le demandeur.

Au niveau local a été mis en place depuis 2005 l'OCTROI – Organisme Certificateur Tropicque Réunion Océan Indien en charge de la certification des produits agricoles et des denrées alimentaires sous signe de qualité.

5 - L'artisanat

L'artisanat représente une partie importante de l'économie réunionnaise.

Chiffre d'affaire en 2003: 1 269 millions d'euros (contre 1 097 millions d'euros en 2004 et 735 millions d'euros en 1998) soit une augmentation de + 16 %, la plus forte des cinq dernières années.

Effectifs en 2005: 32 500 personnes (16 % de la population active) dont 22 449 salariés (31 143 en 2004 et 27 700 en 1998)

Nombre d'entreprises en 2005: 12 250 artisans (7 % de plus qu'en 2004, 9 514 et 7 902 en 1998)

(Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion)

6 - Le tourisme

Le tourisme est un secteur dont il faut accompagner le développement afin qu'il prenne une part plus active dans l'économie de l'île.

« La Réunion bénéficie d'un réel potentiel touristique que lui procurent la beauté et la diversité de ses paysages et de ses climats. Elle possède aussi une histoire riche, un patrimoine architectural varié et une mixité de cultures construite au fil de l'apport créatif et successif de multiples origines ethniques. Le premier produit touristique de l'île est l'ensemble de ses paysages et de ses sites naturels dont les plus spectaculaires sont le volcan et le milieu aquatique. Les produits sont d'accès gratuit mais leur entretien reste à la charge des communes parfois aidées. Depuis une décennie l'offre se diversifie et la volonté publique a consacré de nombreux efforts à la dynamisation de ce secteur. »

(OCDE, 2004).

La fréquentation globale de La Réunion est plus portée actuellement par le tourisme affinitaire (+9,3 %) que d'agrément (-12,2 %). On comptait 409 000 visiteurs en 2005 (soit 47 % des entrées de voyageurs à La Réunion), pour 430 000 en 2004 et 432 000 en 2003.

Le tourisme connaît une certaine stabilité (avant la crise actuelle) après un essor rapide. Le rythme de progression de la fréquentation s'est accéléré de 8% par an de 1989 à 1994, puis a crû de 11% par an entre 1994 et 1998, pour se stabiliser à 0,7 % par an entre 1998 et 2004 et baisser en 2004 (-5 %).

Les touristes en provenance de la France métropolitaine sont les plus représentés (81 %) mais la croissance des touristes européens en 2004 (+ 27 %) pourrait être la nouvelle tendance.

Géographiquement, ce sont les grands sites balnéaires qui ont bénéficié le plus largement du développement touristique.

Concernant l'hébergement, l'accueil chez les résidents est privilégié (47 %) devant les hôtels et les résidences de tourisme (33 %). Les hébergements en villages de vacances, gîtes et autres types ont subi une chute en 2004 (-25 %) suivie d'une légère baisse en 2005 (-1,7%) alors que le développement des formes d'hébergement de type alternatif, principalement implantées dans les Hauts et dans le Sud de l'île, atteste des efforts consentis en faveur du développement du tourisme durable dans les zones rurales. Cet objectif de développement de l'agro-tourisme s'inscrit pleinement dans la recherche de pluriactivités des agriculteurs et de « maintien » des habitants dans les espaces ruraux.

Le rebond espéré du tourisme

Si le défi quantitatif des années 90 (nombre de touristes, capacité d'hébergement, recettes) a été atteint, c'est aujourd'hui la relance durable de ce secteur d'activité clé qui est au coeur des préoccupations. En effet, l'objectif ambitieux de 600 000 touristes en l'an 2010 dépendra de la capacité de redynamisation de la demande de ce secteur d'activité généralement vulnérable. Au-delà du défi de la sécurité sanitaire qui est d'actualité, trois autres enjeux structurels demeurent : la problématique de la desserte aérienne, la capacité d'hébergement et l'organisation de l'offre.

Depuis le début de l'année 2006, le secteur touristique subit une crise majeure en raison de l'épidémie du Chikungunya. Le nombre de passagers a baissé, passant de 273 208 passagers au deuxième trimestre 2006 contre 351 137 passagers au deuxième trimestre 2005.

(Source : Aéroports)

Dépenses des touristes au cours de leur séjour à La Réunion (en millions d'euros) :

2001 : 271,5

2005 : 308,8

(Source : INSEE – CTR)

7 - Les énergies renouvelables

La Réunion est le département de France qui innove le plus dans sa production d'énergie tant du point de vue du montage financier que du type d'énergie. En effet, le poids de la production privée dans l'ensemble de la production est le plus élevé à l'échelle nationale. De plus, la production d'électricité à base de charbon et de bagasse a pris une place centrale. L'énergie solaire (chauffe-eau) ou photovoltaïque se développe. Malgré des débuts difficiles, l'énergie éolienne devrait pouvoir assurer une production plus forte dans les prochaines années.

III - L'analyse Atouts /Faiblesses, Opportunités/ Menaces

Cohésion sociale, identité

Atouts

Des solidarités familiales ou de voisinage et une qualité de vie qui persistent.
Capacité d'adaptation sociale d'une grande partie de la population et spécialement des femmes.
Modèle social français de solidarité nationale.

Opportunités

Fort potentiel de vie associative.
Economie solidaire. Sensibilité forte des décideurs sur la question.
Possible passerelle avec la politique du logement.

Faiblesses

Exclusion sociale de plus en plus marquée pour une partie de la population qui cumule des handicaps (illettrisme, isolement, habitat précaire, dépendance, ...).
Des repères sociétaux menacés (passage accéléré d'une société rurale à une société urbaine et tertiaire, ...).

Menaces

Mutations urbaines accélérées plus difficiles à vivre pour des personnes inactives.
Perte de la famille communautaire élargie, pour la famille mononucléaire et importance de la famille mono parentale.
Société duale (actifs salariés et exclus du marché du travail).
Fin ou baisse des emplois aidés.

Marché du travail

Atouts

Création nette d'emplois.
Nette progression des niveaux de qualification et de formations.
Succès de l'apprentissage.
Solide appareil de formation local.

Opportunités

Approche régionale des formations professionnelles. Politique offensive de la mobilité.
Amélioration du marché du travail national et autres opportunités émergentes à l'international.
Concentration de compétences pointues pour l'ensemble de l'Océan Indien.

Faiblesses

Demande d'emploi structurellement supérieure à l'offre.
Apparition du chômage des diplômés et des cadres.
Faible mobilité de la main d'oeuvre surtout parmi les populations précaires.
Poids de l'illettrisme et des très faibles niveaux de qualification.

Menaces

Exclusion d'une partie de la population et sur plusieurs générations du marché du travail.
Facilité du recrutement extérieur à l'île.

Difficulté de mise en oeuvre de la formation « juste à temps ».

Marché des biens et services

Atouts

Croissance économique forte.

Croissance de la productivité.

Importance des aides aux entreprises.

Dynamisme de la consommation soutenue par la demande des ménages et des administrations.

Accès aisé aux services publics de santé, d'éducation, aux loisirs sportifs, aux NTIC, ...

Opportunités

Seuil prochain des 900 000 habitants ouvrant des perspectives d'économie d'échelle.

Potentiels forts dans la formation, la santé, la recherche, ... plus facilement exploitables avec les TIC. Potentiels des secteurs du tourisme et de la pêche.

Faiblesses

Eloignement du marché unique européen.

Un niveau de prix relativement élevé, pas d'«avantage coûts».

De nombreux surcoûts pour les entreprises.

Marché restreint ne permettant pas la réalisation d'économies d'échelles.

Difficulté de structuration de certaines filières (artisanat, fruits et légumes) rendant difficile l'accès à certains marchés (collectivités, grandes surfaces, ...).

Menaces

Perspectives incertaines pour la filière canne.

Pression foncière (agriculture et industrie).

Rareté et coût du foncier.

Dispersion urbaine.

Territoire : aménagement et urbanisation

Atouts

Infrastructures d'échanges modernes.

Bon niveau d'équipements publics.

Savoir faire local des administrations pour la planification des grands travaux.

Opportunités

Réglementation de l'aménagement et de l'urbanisme intégrant la protection de l'environnement et la densification.

Réglementation permettant le financement privé des réseaux.

Existence du FRAFU.

Faiblesses

Poids des dépenses de rattrapage en équipements scolaires, des besoins en logements, ...

Forte pression démographique sur un espace utile réduit.

Étalement des zones urbanisées / extension des réseaux et

Consommation d'espaces naturels et agricoles et fort préjudice sur les paysages.

Menaces

Saturation du réseau routier.

Manque de moyens de déplacements alternatifs à la voiture.

Conflit d'usages: tourisme-agriculture-industrie-habitat et protection de l'environnement.

Évolution du FRAFU.

Territoire : environnement

Atouts

Richesse et spécificité de la biodiversité.

Multiplicité et diversité des sites d'exception : le lagon et les massifs forestiers et autres monuments naturels : cirques, volcans, ...

Opportunités

Existence d'outils et de financement pour la protection de l'environnement : Politique d'acquisition des espaces naturels par le Département, le Conservatoire du littoral et certaines communes.

Fort potentiel pour les énergies renouvelables.

Potentiel d'emploi dans la protection de l'environnement.

Existence et révision du SAR.

Faiblesses

Difficulté à concilier besoin urbains et protection de l'environnement.

Retard dans l'application des normes en matière d'assainissement et de traitement des déchets.

Très forte exposition aux risques naturels.

Menaces

Dégradation des paysages et des sites.

Émergence ou résurgence de maladies.

Difficile mise en oeuvre des schémas Eau, Assainissement, Déchets.

Délai allongé de mise en oeuvre d'outils de protection (PNH, Réserve marine).

Espèces envahissantes.

Cadre géographique et administratif

Atouts

Unique RUP de l'Océan Indien.

Des potentiels de développement dans la zone : pêche, coopération internationale, filière agricole, santé, télécommunication, ...

Potentiel fort de diffusion des savoir faire réunionnais dans la zone.

Opportunités

Accords de Partenariat Economique (APE) équitables

Possibilité de devenir la plate-forme de la coopération européenne dans l'Océan Indien.

Faiblesses

Faiblesse des exportations et des échanges avec les pays de la zone.

Difficultés à mettre en oeuvre le développement du point de vue de l'Océan Indien.

Environnement régional très disparate et dispersé avec beaucoup de pays pauvres.

Un fonctionnement en zone encore très faible.

Menaces

Risque de délocalisation d'activités industrielles.

Exposition croissante aux fluctuations mondiales.

Concurrence des autres plates-formes d'échanges et NTIC de l'Océan Indien.

Accords de Partenariat Economique (APE) subis.

En conclusion

Ce diagnostic territorial met donc en relief les principaux enjeux auxquels devra faire face la Réunion ces prochaines années. Il peut nous aider, dès à présent, à mieux cerner ce territoire et nous conduira demain à faire évoluer un projet, afin qu'il s'intègre pleinement dans une démarche de préservation de l'environnement et de sensibilisation à la question de l'autonomie alimentaire.

Annexe n°1 bis

PREMIER ETAT DES LIEUX DES INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE SUR ILE DE LA REUNION



LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA RÉUNION

Un premier état des lieux



Direction de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

Le Grenelle de l'environnement a donné une nouvelle impulsion aux politiques publiques. Elles doivent ainsi s'appuyer sur la stratégie nationale de développement durable (SNDD), adoptée pour la période 2010-2013, qui concrétise la manière dont peuvent être pris en charge les défis du développement durable.

Le développement durable ne se résume pas à un modèle de développement plus respectueux de l'environnement. Il doit aussi prendre en compte une économie qui soit plus efficace et plus sobre en énergie et une société plus équitable. Ainsi, doit-on pouvoir évaluer et agir sur les trois dimensions du développement durable : la préservation de l'environnement, le progrès économique et la justice sociale.

Outil d'aide à la décision, les indicateurs du développement durable prennent en compte ces préoccupations. Ils illustrent les enjeux clés du développement durable à l'échelle d'un territoire, et leur cohérence vis à vis de la SNDD permettra de suivre les effets des politiques mises en œuvre.

Cette publication Insee – Deal dresse un premier état des lieux de ces indicateurs à l'échelle de la Réunion. Le suivi de ces indicateurs viendra alimenter les travaux de l'ensemble des parties prenantes du Grenelle de l'environnement, pour refléter la réalité des avancées de la Réunion en matière de développement durable.

La réflexion sur leur pertinence et leur complétude pourra se poursuivre et de nouveaux indicateurs pourront au fil des ans enrichir cette première base.

Nous souhaitons que cette publication constitue un outil pertinent pour les acteurs publics locaux, en particulier les collectivités. En fournissant des indications chiffrées sur lesquelles s'appuyer, cet ouvrage devrait les aider à construire des réponses appropriées aux problématiques réunionnaises de développement durable.

Valérie ROUX
Directrice Régionale de l'Insee
La Réunion - Mayotte

Daniel FAUVRE
Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

4. SYNTHÈSE

Indicateurs territoriaux de développement durable

7. SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Cadres des fonctions stratégiques dans l'emploi total

Produit intérieur brut par habitant

Couverture du marché par la production locale

Diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans

Taux d'emploi

14. CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

Prélèvements en eau par usage

Production de granulats

Collecte et valorisation des déchets ménagers

18. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Consommation d'énergie finale, primaire et part des énergies renouvelables

Emissions de gaz à effet de serre

21. TRANSPORT DURABLE

Évolution des parts modales des déplacements domicile-travail

Accidents graves de la route

23. CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

État chimique des eaux souterraines

Protection des habitats et des espèces

Taux de recouvrement des coraux

Espaces artificialisés

30. SANTÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

Taux de mortalité prématurée

Risque d'inondation

33. COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Taux de dépendance économique

Taux de pauvreté monétaire

Disparités de niveaux de vie

Taux de sortie du système scolaire sans diplôme

38. BONNE GOUVERNANCE

Agenda 21 local



UN PREMIER ÉTAT DES LIEUX

L'inscription de La Réunion au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, en 2010, témoigne d'une reconnaissance internationale de son patrimoine naturel. Sa population en pleine croissance et les investissements financiers consentis, notamment par l'Europe, tirent le développement et la croissance économique de l'île. En 2040, plus d'un million d'habitants sont attendus, sur un espace contraint (environ 1 000 km² sur les 2 500 km² de surface de l'île sont disponibles pour les activités humaines), soumis à de nombreux aléas naturels, aux ressources limitées et parfois uniques au monde.

Les habitants devront néanmoins trouver sur ce territoire insulaire des réponses en matière de travail, logement, déplacements, éducation, alimentation, énergie, traitement de l'eau, etc. Par ailleurs, les particularismes du milieu naturel de l'île en font une terre d'innovation pour les filiales de la croissance verte, notamment sur la recherche de l'autonomie énergétique. Le développement durable prend donc un sens tout particulier pour l'île : sa mise en œuvre est vitale pour combiner bien-être de la population et préservation de son patrimoine et ressources naturelles.

La photographie de l'état du développement durable à La Réunion est contrastée. La croissance économique soutenue reste fragile et l'insularité et le contexte tropical nécessitent de trouver des solutions alternatives spécifiques. Néanmoins, ce constat, qui peut paraître mitigé, doit être mis en perspective avec l'évolution de ce département d'outre-mer sur les dernières générations, qui permet aujourd'hui une comparaison pertinente avec les départements métropolitains.

Un patrimoine naturel exceptionnel
à valoriser et préserver

Comme le souligne l'Unesco, « Les Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion apportent la contribution la plus significative et la plus importante à la conservation de la biodiversité terrestre de l'archipel des Mascareignes ». Cependant, 22 % des espèces indigènes de faune et 30 % des espèces

indigènes de flore seraient menacées de disparition. L'état du massif corallien illustre à la fois l'existence d'un patrimoine encore riche et la dégradation qu'il subit.

Pouvoirs publics, scientifiques et experts améliorent leur connaissance de cette nature et se dotent d'outils de protection appropriés. Ainsi, le parc national de La Réunion, créé en 2007, s'étend sur 42 % du territoire et couvre 70 % des zones naturelles d'intérêt floristique et faunistique. La réserve naturelle marine, également créée en 2007, borde 40 km de côte et couvre 20 km² de barrière corallienne.

Les contraintes et limites de l'espace,
défis à relever pour l'aménagement durable
du territoire

Au 1^{er} janvier 2010, 830 000 habitants peuplent le département et occupent l'espace avec une densité de 332 hab./km², proche de celles de la Belgique (351) et du Japon (335) et nettement

Une vision globale de la prise en charge des défis du développement durable à La Réunion

Les indicateurs nationaux du développement durable ont été construits dans la démarche du Grenelle de l'environnement, associant les cinq collèges d'acteurs (État, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux et organisations non gouvernementales environnementales) pour suivre la stratégie nationale du développement durable (SNDD). Ils ont ensuite fait l'objet d'une proposition de déclinaison territoriale. Deux catégories d'indicateurs se différencient : certains portent directement sur la stratégie et d'autres renseignent sur le contexte économique et social.

À La Réunion, le comité régional pour l'information économique et social de La Réunion (Criesr), présidé par le conseil économique et social régional (CESR), a pris l'initiative de retravailler ces indicateurs territoriaux du développement durable pour les adapter au mieux à la réalité réunionnaise.

La Réunion disposant désormais de l'ensemble des données nécessaires, ils vous sont présentés dans cet ouvrage, en suivant la trame de la SNDD qui vise à relever neuf défis pour aller vers une croissance verte et solidaire. Huit défis sont déclinés dans les huit chapitres de la publication.

supérieure à celle de France métropolitaine (114 hab./km²). En 2040, 1 061 000 habitants sont attendus. Ce territoire restreint doit être partagé entre urbain et rural, espaces artificialisés, agricoles et naturels.

L'aménagement de l'île doit pouvoir évoluer en conciliant le maintien de la qualité de vie des citoyens et de l'attractivité du territoire. Le schéma d'aménagement régional (SAR) en vigueur depuis le 22 novembre 2011 fixe les grands objectifs en la matière. Il traite par exemple de l'artificialisation du territoire, qui atteint un taux de 11,4 % avec 28 600 hectares construits, ou encore des transports.

En effet, le transport routier, et notamment les déplacements en voiture, s'amplifient. Les déplacements domicile-travail s'effectuent à 77 % en voiture individuelle. Outre les embouteillages quotidiens, la consommation de carburants pour les transports routiers augmente. En conséquence, la facture énergétique de La Réunion et des ménages s'alourdit. Les déplacements contribuent aussi pour 29 % aux émissions de gaz à effet de serre par habitant et sont en hausse ces cinq dernières années.

Une nécessaire sensibilisation et responsabilisation des consommateurs

La société réunionnaise n'a accédé que tardivement à l'abondance de biens et de services. Néanmoins, les habitudes de consommation doivent évoluer, pour une meilleure gestion des ressources naturelles et des déchets compte tenu de l'insularité.

La ressource en eau est, malgré l'abondance des pluies, limitée et inégalement répartie sur le territoire. Les prélèvements en eau par habitant, tout usage confondu, sont le double de ceux de métropole. Ils peuvent être réduits en agissant sur les réseaux et les consommations domestiques, elles aussi bien supérieures au niveau métropolitain.

Au-delà des impératifs réglementaires européens et nationaux, les capacités de l'île pour

traiter et stocker les ordures ménagères sont limitées. Si la quantité de déchets ménagers collectés par habitant évolue peu, la réduction des déchets à la source demeure néanmoins un enjeu crucial.

La consommation d'énergie, dont le niveau reste en deçà de celui de métropole, augmente plus rapidement que la population, de 2,5 % par an sur la dernière décennie. Le développement des énergies renouvelables ne suffit pas actuellement à compenser cette croissance de la consommation. Sobriété et maîtrise énergétique sont incontournables pour réduire la dépendance énergétique de l'île.





Un développement économique en marche et à consolider

Partie d'une économie coloniale de plantation, au lendemain de la seconde guerre mondiale, La Réunion s'est dotée d'une économie moderne, fortement tournée vers le tertiaire. La croissance économique est dynamique sur longue période et dépasse les moyennes nationales. Ainsi, entre 2000 et 2010, la croissance s'élève à 3,5 % par an en moyenne (en éliminant les effets dus à l'inflation), contre 1,3 % en France. Pour autant, l'économie locale reste fragile et en retard par rapport à la métropole : le PIB par habitant n'atteint que 60 % du PIB français. Malgré une forte croissance de l'emploi, la part des personnes qui travaillent (44 %) n'augmente quasiment pas depuis dix ans.

La crise économique, qui a également touché le département, amène à réfléchir au modèle de développement. Celui-ci devrait trouver un «second souffle», en tenant compte des handicaps structurels de l'île et d'une transition démographique non encore achevée. À cette fin, les différentes composantes d'une croissance verte et équitable paraissent porteuses : croissance endogène, réduction des importations, sécurité alimentaire, promotion des éco-technologies etc...

Des conditions de vie qui s'améliorent

En quelques décennies, les conditions de vie ont évolué très positivement. L'espérance de vie est, par exemple, passée de 50 ans en 1953 à 77 ans actuellement. Santé, éducation, logement se rapprochent des normes européennes. Toutefois, ce rattrapage doit se poursuivre.

Pour l'instant, la santé des Réunionnais reste plus fragile qu'en métropole : mortalité infantile plus élevée, risques accrus de décès avant 65 ans et personnes âgées plus dépendantes.

En matière d'éducation, le système scolaire est identique à celui de métropole et le niveau de qualification augmente. De nombreux jeunes quittent néanmoins l'école à partir de 16 ans sans diplôme compromettant leur intégration tant professionnelle que sociale.

La pauvreté monétaire touche 49 % de la population contre 13 % en France métropolitaine. Elle est source d'exclusion au regard des droits fondamentaux que sont la santé, le logement, la formation et l'emploi.

Nelly ACTIF - Insee, Estelle GODART - Deal





UN TAUX D'EMPLOIS STRATÉGIQUES PROCHE DES DÉPARTEMENTS RURAUX

Avec 8 650 postes et 3,8 % de l'emploi en 2007, les emplois stratégiques sont très peu développés à La Réunion. Ils font défaut dans la conception-recherche et le commerce inter-entreprise tandis que le domaine artistique en est bien pourvu.

Caractéristiques des grandes aires urbaines, les emplois stratégiques sont porteurs de développement économique, de création d'emplois et d'attractivité pour un territoire.

En 2007, les emplois stratégiques représentent 8 650 postes, soit 3,8 % des emplois à La Réunion, ce qui est très peu en comparaison d'une moyenne nationale de 9,2 %. C'est aussi légèrement moins que la moyenne des DOM (4 %). Pourtant ce retard de développement n'est pas une spécificité domienne. En effet, aux côtés des départements d'outre-mer, des départements ruraux comme l'Aisne ou l'Ariège occupent le bas du classement.

Ces emplois sont situés dans les principales agglomérations réunionnaises, au nord et à l'ouest. Saint-Denis regroupe près de la moitié des emplois stratégiques et atteint un taux de 6,5 % d'emplois stratégiques. Cette concentration est proche de celle d'une ville comme Angoulême ou Troyes et équivalente à la moyenne française de province (hors Ile-de-France).

Pour La Réunion, le faible taux d'emplois stratégiques est la conséquence du manque d'emploi marchand. Le déficit d'emplois stratégiques est particulièrement flagrant dans la conception-recherche ainsi que dans le com-

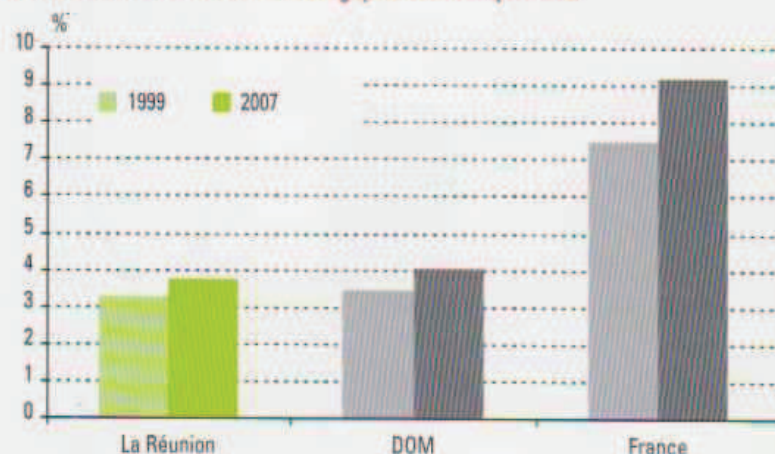
merce inter-entreprises. En revanche, le domaine de la culture et des loisirs est plutôt bien doté en postes stratégiques. Une clef du développement repose sur le dynamisme du secteur marchand dans son ensemble et en particulier du commerce inter-entreprise, qui possède un fort rôle d'entraînement sur l'emploi.

Thomas PATENOTTE - Insee

Les emplois stratégiques

Cinq fonctions, transversales aux secteurs d'activité, sont particulièrement présentes dans les métropoles et grandes agglomérations. Les emplois stratégiques correspondent aux cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés de ces cinq fonctions. Ils traduisent avant tout le potentiel de développement d'un territoire. Ces emplois relèvent aussi bien du commerce inter-entreprises (ingénieurs, cadres technico-commerciaux), de la recherche et développement, de la gestion (cadres de banques...), de prestations intellectuelles (avocats, architectes...) ou de la culture (journalistes, artistes...). Ces emplois, de part leur fort contenu intellectuel, technique ou décisionnel, ont un rôle d'entraînement sur d'autres fonctions productives et la capacité de développer des activités économiques à haute valeur ajoutée. Dans l'emploi non marchand, seuls les postes de recherche et d'enseignement supérieur sont considérés comme des emplois stratégiques.

Part des cadres des fonctions stratégiques dans l'emploi total



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2007.



UNE FORTE CROISSANCE QUI CONTRIBUE À RÉSORBER LE RETARD ÉCONOMIQUE

Entre 2000 et 2010, le PIB par habitant, exprimé en volume, s'est accru de 1,9 % par an soit beaucoup plus vite qu'en France (0,5 %). Cette croissance rapide permet peu à peu de réduire l'écart avec le niveau moyen national. Le PIB par habitant réunionnais ne représente en 2010 que 60 % du PIB français.

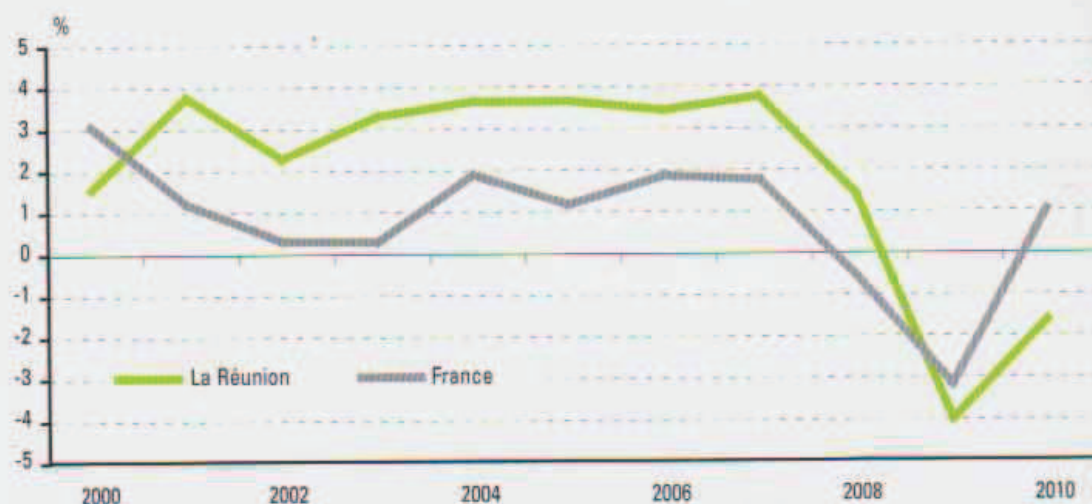
Le produit intérieur brut (PIB) mesure les richesses produites dans une région et son potentiel de développement. Même s'il ne permet pas de mesurer le progrès social, ni la durabilité de la prospérité, c'est un indicateur majeur de production économique. Entre 2000 et 2010, le montant du PIB de La Réunion s'est accru en moyenne de 5,6 % par an, signe d'une croissance soutenue. Pour mieux évaluer le dynamisme de la production de richesse, il faut éliminer deux facteurs de croissance : l'inflation et la pression démographique. Calculée en volume, c'est-à-dire en éliminant les effets dus à l'inflation, la croissance s'élève à 3,5 % par an en moyenne. C'est une croissance très rapide au regard du niveau national (1,3 %). Rapporté à la taille de la population et exprimé en volume, le PIB par habitant a augmenté de 1,9 % par an en moyenne sur la dernière décennie, contre 0,5 % pour la France entière.

Malgré cette performance, le PIB par habitant reste faible avec 17 700 € par an. Il ne représente en effet que 60 % du niveau national. En comparaison, la Picardie, région métropolitaine dont le PIB par habitant est le plus faible, atteint 77 % de la moyenne nationale en 2009.

Ce retard vis à vis du standard national et européen permet au département, à l'instar des autres DOM, d'être éligible aux fonds structurels européens au nom de la politique de cohésion. L'Union européenne vise ainsi la réduction des disparités régionales et le développement équilibré des régions européennes.

Néanmoins, cet écart entre le PIB par habitant à La Réunion et en moyenne nationale tend à se combler : le rapport, de 60 % en 2010, était de 51 % en 2000.

Évolution du PIB par habitant en volume



Sources : Insee, Comptes économiques nationaux et régionaux (Cerom).

La croissance a été très forte jusqu'en 2007 tirée par la consommation des ménages et l'investissement, en particulier dans le BTP. La fin du chantier de la route des Tamarins et le retard ou l'annulation des projets devant prendre le relais (tram-train, pôle océan, Zénith...) ont fait chuter l'investissement public. L'impact sur le PIB a été estimé à deux points de croissance en moins en 2009. Les effets de la crise, cumulés au recul des avantages de la défiscalisation, se sont ajoutés à partir de la fin 2008. Ils touchent également l'investissement des ménages et en particulier le secteur du logement. En 2009 et 2010, seule la consommation des ménages se maintient et limite la portée de la récession. La consommation est soutenue par les transferts sociaux qui restent moteurs lors des crises économiques.

L'avenir de la croissance semble incertain dans un contexte économique difficile, d'autant plus que l'économie locale souffre de plusieurs handicaps (étroitesse du marché, éloignement des autres pays d'échanges, absence de matières premières, faible industrialisation). Les secteurs stratégiques identifiés comme porteurs pour l'avenir sont le tourisme, la pêche et l'aquaculture, l'agro-nutrition, les technologies de l'information et de la communication, les filières économiques de l'environnement et de l'énergie, les services à la personne.

Nelly ACTIF, Frédéric KOSMOWSKI - Insee

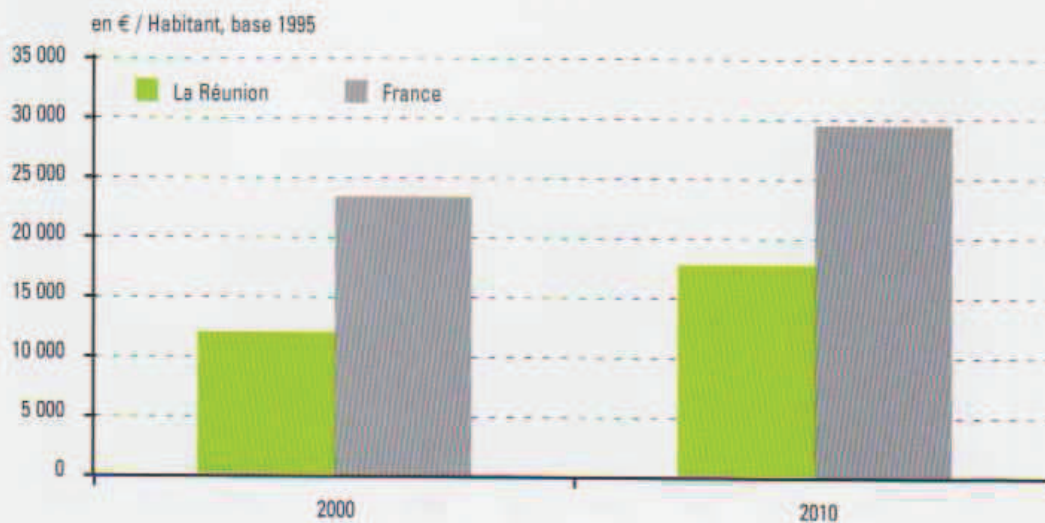
Définitions

Produit intérieur brut (PIB) : le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur économique utilisé pour mesurer la production dans un pays donné. Il est défini comme la valeur totale de la production interne de biens et services dans un pays donné au cours d'une année donnée, produite par les agents résidant à l'intérieur du territoire national. C'est aussi la mesure du revenu provenant de la production dans un pays donné. On parle parfois de production économique annuelle ou simplement de production.

PIB en valeur ou en volume : le PIB en valeur se calcule chaque année en utilisant les prix courants observés sur le marché. Pour analyser son évolution d'une année à l'autre, on détermine si celle-ci provient d'une hausse des prix ou d'une hausse de la production et dans quelles proportions ces deux variations se combinent. On supprime donc l'effet dû à l'inflation en calculant un PIB à prix constants ou PIB en volume, c'est-à-dire aux prix de l'année précédente.



PIB par habitant en valeur



Sources : Insee, Comptes économiques nationaux et régionaux (Cerom).



CONSOLIDER LA PRODUCTION LOCALE, GAGE DE DURABILITÉ

En 2007, la production locale couvre 40 % du marché local de biens (agricoles ou industriels). Celle-ci a été encouragée au nom d'une croissance endogène, qui présente des avantages en termes de développement durable. Néanmoins, les principaux secteurs porteurs de l'import-substitution perdent des parts de marché depuis dix ans.

Depuis les années soixante-dix, l'import-substitution a été un des moteurs du développement local. La stratégie qui consiste à favoriser la production locale de biens destinés au marché intérieur et à réduire d'autant les importations est dite d'import-substitution. Elle a porté ses fruits avec l'émergence d'une agriculture et d'une production industrielle diversifiées. La production locale a augmenté de moitié entre 1997 et 2007. Dans le même temps, la demande a augmenté plus rapidement (+ 70 %). La part de la production locale tend donc à se réduire au rythme de - 1,2 % en moyenne par an. En 2007, 40 % des biens vendus (agricoles ou industriels) sont produits localement.

Ainsi, les biens issus de l'agriculture et des industries agroalimentaires, principaux secteurs porteurs de l'import-substitution, perdent des parts de marché. Or, tout un vivier d'exploitations agricoles et d'entreprises agroalimentaires vivent de ce créneau, s'appuyant sur la production locale (agriculture et élevage) ou exerçant une activité liée à ces secteurs (emballage, matières plastiques). De plus, contenir les importations sur les produits

alimentaires permet d'assurer une certaine forme de sécurité alimentaire. La production locale couvre les deux tiers des besoins en produits de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire.

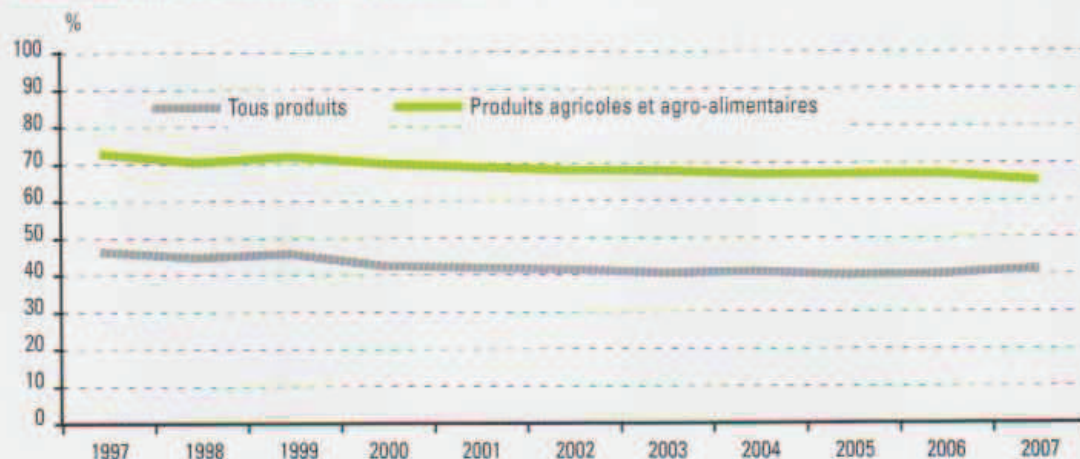
La production locale est encouragée au nom d'une croissance endogène. Elle présente des avantages non négligeables en termes de développement durable : elle participe à limiter l'émission de gaz à effet de serre, due au transport de marchandises importées, elle peut établir un lien producteur-consommateur et favoriser l'emploi et l'économie locale. Et ceci d'autant plus que le principal fournisseur est la France métropolitaine, à 9 000 km du département.

Nelly ACTIF - Insee

Définition

Taux de couverture du marché par la production locale : il correspond au rapport entre d'une part la production locale de bien calculée hors taxes et d'autre part la somme de cette dernière et du montant CAF (coût, assurance, fret) des importations de biens.

Taux de couverture du marché par la production locale



Source : Insee, comptes économiques

LA RÉUNION RATTRAPE PROGRESSIVEMENT SON RETARD

La part des diplômés du supérieur de 25 à 34 ans a doublé entre 1999 et 2007 pour atteindre 23 % de la classe d'âges. Néanmoins, le niveau réunionnais reste toujours très bas comparativement à la moyenne métropolitaine (40 %).

Le niveau de qualification des jeunes conditionne directement la capacité d'une société à innover et à s'adapter à un nouvel environnement économique. L'Union européenne fixe pour 2020 un objectif de 40 % de diplômés du supérieur. En France, la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) est encore plus ambitieuse et prévoit de conduire à un diplôme d'enseignement supérieur 50 % d'une génération en 2012. Quel que soit l'objectif, il reste encore de nombreux progrès à faire à La Réunion.

La part des diplômés du supérieur parmi les jeunes de 25 à 34 ans ayant fini leurs études a doublé à La Réunion entre 1999 et 2007. En 2007, 24 000 jeunes diplômés vivent à La Réunion, soit 23 % d'un total de 105 500 jeunes. Les femmes sont davantage diplômées que les hommes, respectivement 25 % et 20 % chez les 25-34 ans.

Malgré ces évolutions récentes, à La Réunion et plus largement dans l'ensemble des DOM, les jeunes diplômés sont peu nombreux en regard de la moyenne nationale (40 %), mais aussi de l'ensemble des départements de métropole. La Réunion reste en dessous de

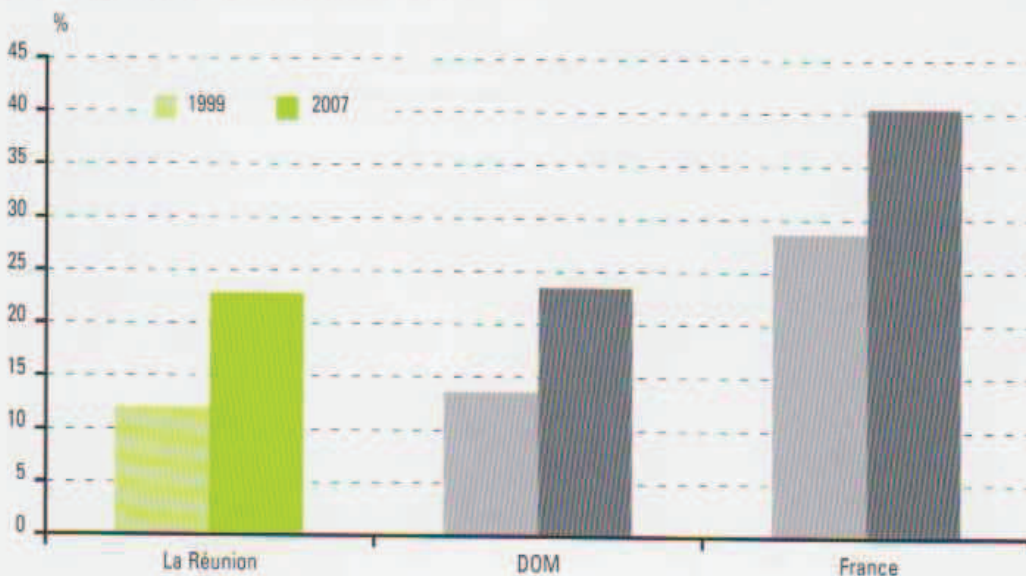
départements ruraux tels que la Sarthe (28 %) ou l'Indre (29 %).

Ce retard est en partie une conséquence d'un accès moins fréquent au baccalauréat. Les bacheliers représentent en effet 55 % d'une génération en 2007, soit 10 points de moins qu'en France métropolitaine. C'est aussi la conséquence de l'implantation tardive des universités dans les DOM. L'université de La Réunion, comme celle des Antilles-Guyane, n'ont été progressivement mises en place qu'à partir de 1982. En outre, l'éloignement des autres centres d'enseignement supérieur a pu constituer un frein à la poursuite des études pour les Réunionnais souhaitant accéder à une offre plus large.

L'université de La Réunion accueille aujourd'hui environ 12 000 étudiants. En 2007, un jeune diplômé sur quatre n'habitait pas à La Réunion cinq ans auparavant. L'accroissement du nombre de diplômés du supérieur dépendra de la capacité d'accueil des centres d'enseignement supérieur et de l'université.

Thomas PATENOTTE - Insee

Part des diplômés du supérieur chez les 25-34 ans



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2007.



LE DYNAMISME DE L'EMPLOI PEINE À SUIVRE LA DÉMOGRAPHIE

Malgré de fortes créations d'emplois, le taux d'emploi reste faible. En 2010, 44 % des Réunionnais travaillent. C'est 20 points de moins qu'en France métropolitaine et 26 points de moins que l'objectif européen de 70 % pour 2010. Les femmes et les seniors ont des taux d'emploi particulièrement faibles.

Le taux d'emploi mesure la capacité d'une économie à mobiliser l'ensemble de sa population en âge de travailler et à faire participer toutes ses ressources humaines à la création de richesse. L'emploi est par ailleurs un puissant vecteur d'intégration sociale et de lutte contre la pauvreté. Le Conseil européen fixait comme objectif, dans le cadre de la stratégie dite « de Lisbonne », un taux d'emploi de 70 % pour 2010. Cet objectif n'a été atteint ni par La Réunion, ni par la France métropolitaine.

À La Réunion, le taux d'emploi des 15-64 ans s'élève à 44 % en 2010. C'est près de 20 points de moins qu'en France métropolitaine et 26 points de moins que l'objectif européen de 70 % pour 2010. Le taux d'emploi réunionnais, avec celui de Guyane (43 %) est le plus faible de tous les départements français, derrière la Guadeloupe (48 %) et la Martinique (51 %) et loin derrière les autres départements de France métropolitaine.

Ce taux d'emploi, particulièrement bas, n'a que très peu augmenté depuis ces dernières années (41 % en 2001). Pourtant, l'emploi a été très dynamique au cours de la dernière décennie et a crû selon une moyenne annuelle de l'ordre de 3,2 % par an entre 2001 et 2009, ce qui correspond en moyenne à 4 500 emplois par an. Cette croissance n'a toutefois pas été suffisante pour compenser la forte hausse du nombre de personnes en âge de travailler. Chaque année, le nombre de personnes de 15 à 64 ans augmente de près de 8 000. Ainsi le taux de chômage a baissé jusqu'en 2009, tandis que le taux d'emploi lui, n'a que peu évolué.

La faiblesse du taux d'emploi à La Réunion touche plus particulièrement les femmes et les seniors. Seulement 38 % des femmes de 15 à 64 ans occupent un emploi en 2010 contre 60 % en France métropolitaine. Même aux âges où elles sont le plus en emploi, entre 30 et 50 ans, les femmes réunionnaises ne sont guère plus d'une sur deux à travailler, contre trois sur quatre en métropole. Le taux de chômage élevé explique en partie que les femmes se portent peu sur le marché du travail à La Réunion.

Le taux d'emploi des 55-64 ans est également très faible : 37 % des seniors travaillent en 2010. Bien qu'en augmentation depuis plusieurs années (31,9 % en 2007), le taux d'emploi des seniors réunionnais reste loin de l'objectif européen qui était fixé à 50 % pour 2010.

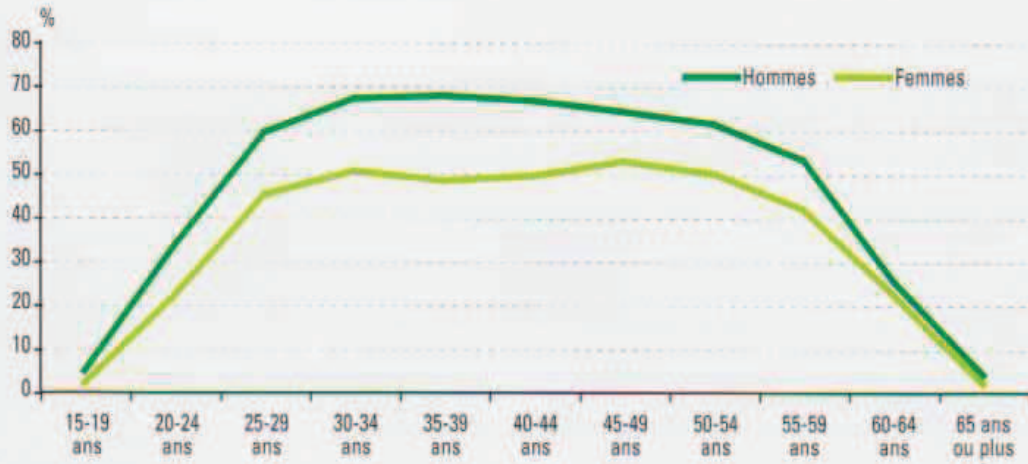
Le vieillissement des classes d'âges issues du baby-boom est porteur d'emploi dans le secteur des services à la personne pour les années à venir. Par ailleurs, la loi d'orientation pour le développement économique des outre-mer (Lodeom) met en œuvre, à travers la création de zones franches globales (ZFG) des exonérations susceptibles de redynamiser l'emploi dans les secteurs de la recherche et du développement, des technologies de l'information et de la communication (TIC), du tourisme, de l'agronomie, de l'environnement et des énergies renouvelables.

Thomas PATENOTTE - Insee

Définition

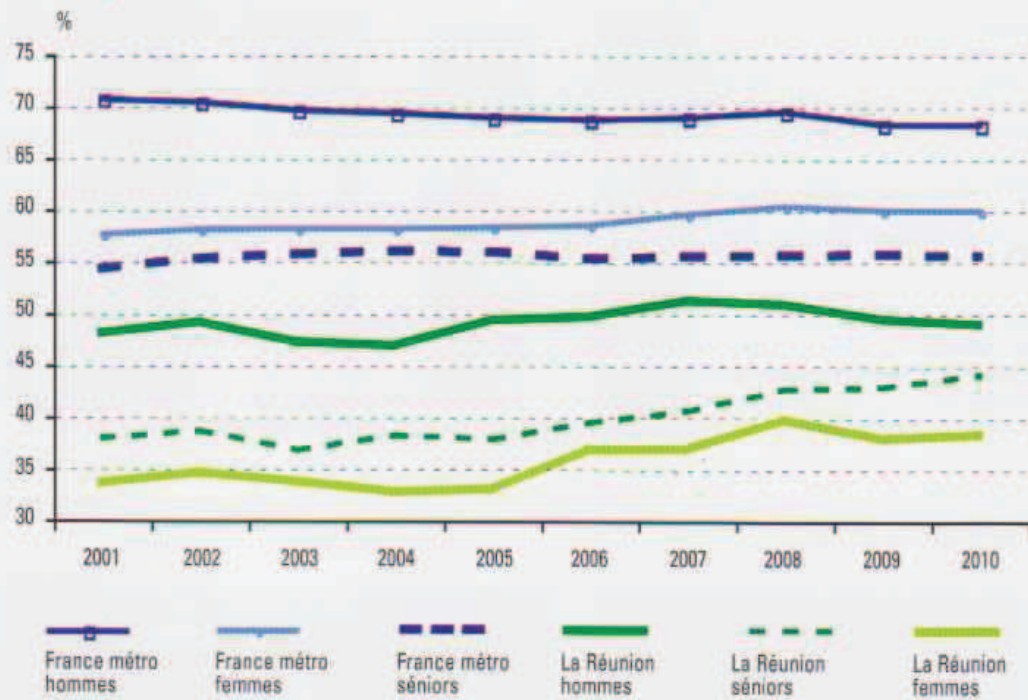
Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. On considère ici les individus en âge de travailler, à savoir les 15-64 ans.

Taux d'emploi par tranche d'âges quinquennaux



Source : Insee, enquête emploi DOM 2010 (situation au 2^e trimestre).

Taux d'emploi



Source : Insee, enquêtes emploi (rupture de série entre 2006 et 2007 pour La Réunion).



VERS UNE RÉDUCTION DE L'USAGE DOMESTIQUE DE L'EAU POTABLE

Les deux tiers des prélèvements en eau sont destinés aux usages domestiques. Chaque jour 501 litres d'eau potable sont prélevés par habitant en moyenne, soit près de deux fois plus qu'en France métropolitaine.

Les prélèvements en eau à destination des activités humaines s'élèvent à La Réunion à 222 millions de m³ en 2010. Ce volume est identique à la moyenne des trois années précédentes. Ces prélèvements répondent à trois usages principaux : les besoins domestiques en eau potable, relativement stables et les plus importants en volume, ceux de l'agriculture, plus variables, et ceux de l'industrie.

Les besoins domestiques représentent 65 % des prélèvements. Les ponctions en eau potable sont particulièrement élevées à La Réunion, avec 501 litres par habitant et par jour en 2007 contre 274 litres en France métropolitaine. Cet écart s'explique par deux raisons : d'une part, les pertes en eau dans les réseaux sont élevées (45 %) ; d'autre part la consommation finale d'eau potable est importante (251 litres par personne et par jour contre 151 litres au niveau national). L'arrosage extérieur est notamment une pratique répandue. Néanmoins la surconsommation n'est pas générale, puisque 60 % de la consommation proviendrait de seulement 30 % de la population.

Le prix de l'eau, relativement bas, n'incite pas à l'économie. Ainsi l'eau est facturée au consommateur réunionnais en moyenne 1,73 euros par m³ en 2008, bien en deçà de la moyenne nationale de 3,39 euros. La ten-

dance est néanmoins à l'augmentation du prix de l'eau avec notamment l'adoption en décembre 2009 de six nouvelles redevances par le comité de bassin de La Réunion. Par ailleurs, toutes les communes ont mis en place un système de tarification par tranche, les gros consommateurs étant ainsi soumis à un tarif plus élevé que les consommateurs économes en eau.

Les besoins agricoles et industriels correspondent respectivement à 28 % et 5 % des usages. Les prélèvements en eau induits varient en fonction du contexte économique et des conditions climatiques. Ainsi en 2010, les ressources consacrées à l'irrigation ont augmenté de 10 % alors qu'elles avaient été fortement réduites de 2007 à 2009 (- 23 % en deux ans).

Les ressources en eau, malgré l'abondance des pluies, sont limitées. Les déséquilibres géographiques (est / ouest) et saisonniers sont importants et les besoins sont nombreux et en augmentation. L'objectif de la politique de gestion de l'eau est de garantir l'alimentation des usagers tout en préservant la qualité des rivières et des nappes phréatiques. L'amélioration des comportements vers un plus grand respect de la ressource en eau est impérative et peut notamment être encouragée par une politique tarifaire adaptée.

Audrey LESIMPLE - Deal

Les acteurs de la mise en œuvre de la politique de l'eau

La politique de l'eau est mise en œuvre par :

- le comité de bassin et les commissions locales de l'eau : elles décident et orientent la politique de l'eau à La Réunion. Le comité de bassin a validé le schéma directeur d'aménagement et gestion de l'eau (SDAGE) de La Réunion. Il fixe les orientations fondamentales pour une gestion équilibrée de l'eau dans le bassin Réunion jusqu'en 2015.

- l'État : le Préfet de La Réunion coordonne les actions des services de l'État qui sont chargés de la police de l'eau et de l'application des grands principes définis par l'Europe et la France,

- l'office de l'eau : il aide et encourage les actions d'intérêt général dans le domaine de l'eau,

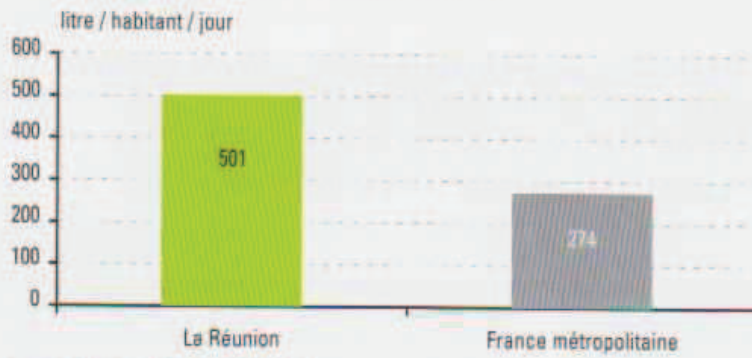
- les communes : elles sont responsables des services d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif.

Définitions

Répartition des usages de l'eau : part des prélèvements affectés à l'usage domestique, à l'irrigation et à l'industrie. Sont exclus les prélèvements nécessaires au refroidissement des centrales productrices d'énergie car s'il y a bien une modification de l'équilibre des milieux aquatiques, la majeure partie de l'eau est restituée aux cours d'eau.

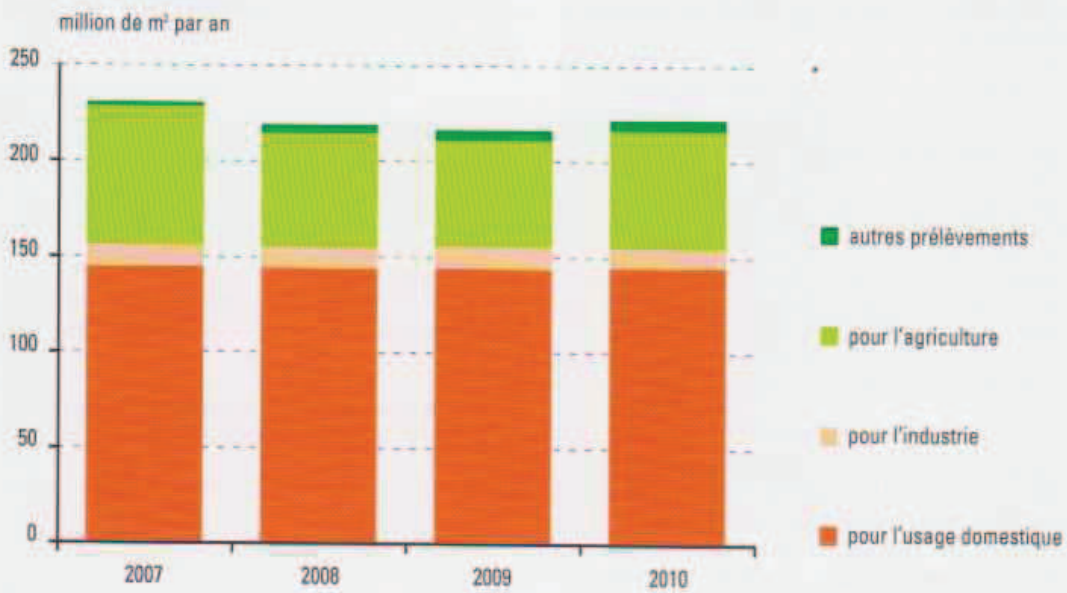
Prélèvement en eau pour usage domestique par habitant : prélèvement exprimé en litre par jour et par habitant. Il correspond aux consommations finales d'eau potable et aux pertes liées au réseau de distribution de l'eau.

Prélèvement d'eau pour usage domestique en 2007



Source : SDeS, d'après l'Office de l'eau.

Répartition des prélèvements d'eau



Source : SDeS, d'après l'Office de l'eau.





UNE PRODUCTION MARQUÉE PAR LES BESOINS DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

La production de granulats par habitant est marquée par une forte variabilité. Les grands projets d'infrastructures sont à l'origine des fortes fluctuations. Ainsi, un pic de production a été atteint en 2008, avec le chantier de la route des Tamarins. Anticiper et évaluer les besoins est indispensable pour gérer cette ressource.

Entre 2006 et 2010, la production de granulats est marquée par un maximum de 7,5 millions de tonnes atteint en 2008, soit plus de 9 tonnes par habitant sur l'année. Cette production record s'explique par le chantier de la route des Tamarins. Deux ans après, la production est retombée à 4 millions de tonnes (4,8 t. / hab.). Ramenée à la population, la production de granulats reste comparable à celle de la métropole.

À La Réunion, les ressources alluvionnaires représentent la totalité des granulats actuellement exploités. Ce matériau est utilisé dans la construction de logements et, plus encore, dans les travaux publics (routes, ouvrages d'art). Les ressources disponibles à un instant donné sont difficilement quantifiables. Néanmoins, des secteurs à hauts potentiels sont identifiés par le Schéma départemental des carrières (SDC) et les ressources évaluées à 31 millions de tonnes (Mt) dans le nord-est, 31 Mt dans l'ouest et 18 Mt dans le sud.

Cette ressource non renouvelable a cependant tendance à se raréfier. Or, elle est indispensable à l'urbanisation et aux infrastructures induites par la croissance démographique et économique locale. La réduction des ressources s'accompagnera d'une augmentation progressive de leur coût.

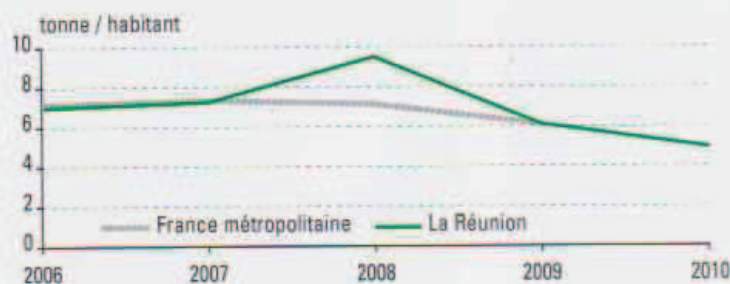
Les conditions d'exploitation et d'utilisation des granulats sont aussi à considérer. Elles causent des atteintes à l'environnement et au cadre de vie : dégradation de milieux naturels, poussières, trafic lié aux transports de matériaux, etc.

Audrey LESIMPLE - Deal

Le Schéma départemental des carrières de La Réunion (SDC)

Approuvé fin 2010 pour 5 ans, le SDC identifie les sites prioritaires d'exploitation au regard des gisements et des facteurs environnementaux. Ceci afin d'inciter les acteurs à une utilisation économe et rationnelle de la ressource. Il encourage aussi la réutilisation de matériaux recyclés pour anticiper la rarefaction des alluvions. Par ailleurs, il vise à réduire les impacts de l'exploitation des carrières sur l'environnement par un ensemble de « bonnes pratiques » à respecter : remise en état des carrières, prévention des espèces exotiques envahissantes, etc...

Évolution de la production de granulats



Sources : Deal / SPREI (Réunion) ; Unicem (France métropolitaine).

Définition

Production de granulats par habitant : il s'agit des volumes d'extraction de matériaux des carrières (alluvions), auxquels s'ajoutent les volumes induits par l'entretien préventif de la Rivière des Remparts. Pour des raisons techniques et financières les carrières de roches massives ne sont pas exploitées.

VERS UNE RÉDUCTION ET UNE MEILLEURE VALORISATION DES DÉCHETS

La quantité de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant n'a que peu augmenté entre 2006 et 2008. Mais les efforts doivent être plus importants pour atteindre les objectifs de diminution de la production d'ordures ménagères de 7 % et du doublement du recyclage des déchets produits à l'horizon 2015.

En 2008, près de 610 kg de déchets ménagers et assimilés par habitant ont été collectés. Entre 2006 et 2008, la quantité de déchets par habitant a augmenté faiblement (+ 2 %). Néanmoins, dans la perspective de la saturation prévue pour 2014 des deux sites réunionnais d'enfouissement, la réduction des déchets à la source est un enjeu crucial. La prévention et le réemploi doivent ainsi être prioritairement encouragés, pour atteindre les objectifs du Grenelle prévoyant une diminution de 7 % par habitant d'ici à 2015. Les Réunionnais devraient alors réduire de 24 kg leur production de déchets annuelle.

Le développement du tri, depuis son introduction en 2002, a permis de réduire la quantité de déchets ultimes enfouis. Parallèlement, le recyclage des déchets a augmenté de 17 % à 22 % entre 2006 et 2008. Ces progrès sont cependant insuffisants, au regard de l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement d'un recyclage de 45 % des déchets ménagers et assimilés d'ici 2015.

Des pistes d'amélioration existent puisque les déchets fermentescibles (pouvant faire l'objet

d'un recyclage organique) dans les ordures ménagères ont été évalués en 2006 à près de 25 % des ordures. Néanmoins, une sensibilisation accrue des Réunionnais est nécessaire pour améliorer le tri, la démarche n'étant pas maîtrisée et acceptée par tous. Ainsi entre 2006 et 2008, les refus de tri ont augmenté de 13 % à 28 %.

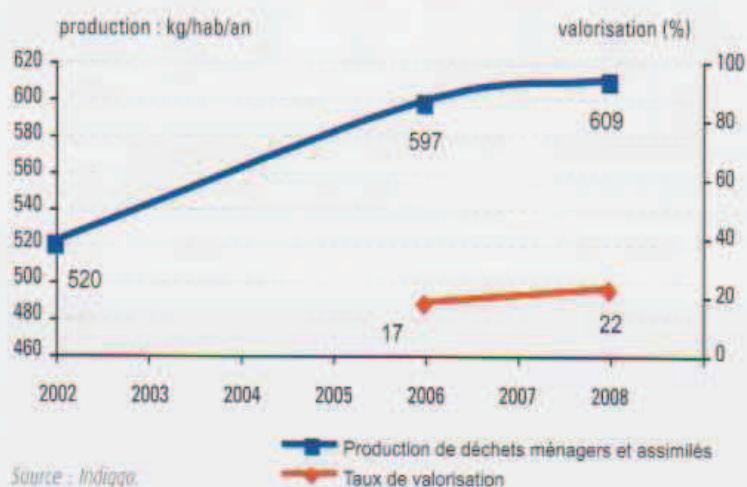
Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) adopté en juin 2011 définit à horizon 2020 les orientations et les infrastructures nécessaires au traitement des déchets pour répondre à ces enjeux.

Audrey LESIMPLE - Deal

Plusieurs modes de traitement des déchets

Les lois Grenelle rappellent que plusieurs modes de traitement des déchets doivent être mis en œuvre avant que ceux-ci ne soient considérés comme déchets ultimes, non valorisables : la prévention, le réemploi, la valorisation organique et la valorisation énergétique.

Production et valorisation de déchets ménagers et assimilés



Definition

Production de déchets ménagers et assimilés : les déchets ménagers recouvrent les ordures ménagères collectées régulièrement de façon sélective et en mélange, auxquelles sont ajoutés les déchets occasionnels (encombrants, déchets verts, déchetterie...). Les déchets assimilés sont ceux produits par les collectivités et les entreprises, collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers.



CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE, PRIMAIRE ET PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

UN RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ENCORE INSUFFISANT

Dans un contexte de croissance démographique et économique, la consommation d'énergie finale a augmenté de 2,5 % par an entre 2000 et 2010. Malgré un développement important, la part relative des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire diminue de trois points sur la même période.

La consommation d'énergie finale a augmenté de 2,5 % en moyenne par an entre 2000 et 2010. Ce qui pourrait se justifier par les besoins d'une population en augmentation et d'une économie en croissance. Mais elle augmente finalement plus vite que la population : par habitant, cette consommation a augmenté de 1,0 % par an, alors qu'elle diminue en France métropolitaine. Rapportée au PIB, elle baisse cependant de 1,1 % par an, mais plus faiblement qu'en métropole. Le transport est le principal consommateur, avec près de 64 % de l'énergie finale consommée, dont plus des deux tiers sont attribués au transport routier. La production d'électricité représente 22 % de la consommation d'énergie finale en 2010.

La consommation d'énergie primaire à La Réunion a fortement augmenté en dix ans, de 3,1 % par an. A contrario une stabilisation de la consommation d'énergie primaire, avec une part croissante des énergies renouvelables, est constatée en France métropolitaine depuis 2005.

La situation énergétique réunionnaise se démarque par une prédominance des énergies fossiles. Les produits pétroliers, le charbon et le gaz butane représentent 87,5 % de la consommation d'énergie primaire. La part des énergies renouvelables s'élève ainsi à 12,5 %, en diminution de trois points depuis 2000. La production de bagasse et d'énergie hydraulique, principales sources, dépend de la pluviométrie et des conditions climatiques.

Si le photovoltaïque, l'éolien et le biogaz se sont développés depuis 2008, ils occupent in fine une part relativement faible.

Le recours croissant aux énergies fossiles aggrave la dépendance énergétique de l'île. Les pouvoirs publics ont donc engagé depuis 2003 des stratégies visant la maîtrise de l'énergie et l'autonomie énergétique de l'île, à travers notamment le développement des énergies renouvelables.

Audrey LESIMPLE - Deal

Définition

Tonne équivalent pétrole (Tep) : les consommations d'énergie sont exprimées en tonne équivalent pétrole (Tep) qui représente la quantité de chaleur équivalente à celle obtenue par combustion d'une tonne de pétrole.

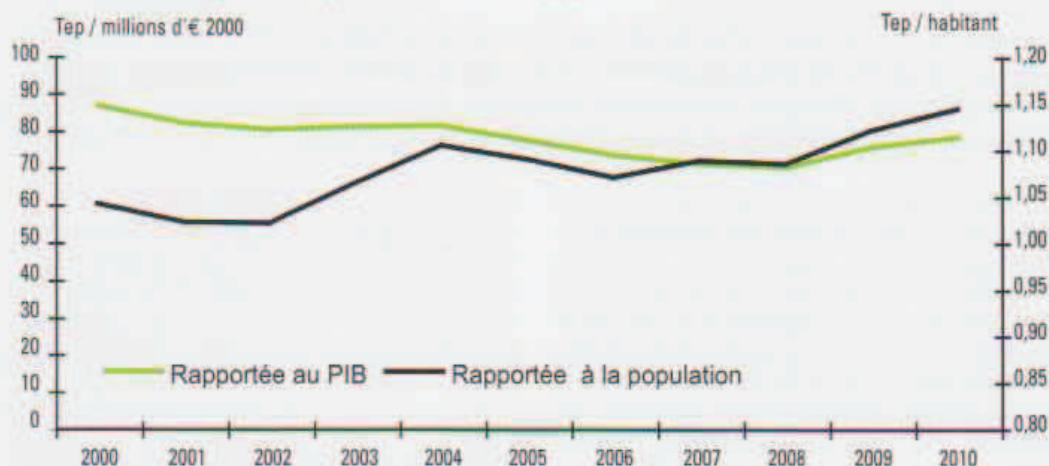
Consommation d'énergie finale : quantité d'énergie finale ou disponible, c'est à dire livrée au consommateur pour sa consommation finale (essence à la pompe, électricité au foyer...).

Consommation d'énergie primaire (charbon, éolien, fioul...) : quantité de produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés (pétrole brut, schistes bitumeux, gaz naturel, combustibles minéraux solides, énergie tirée de la fission d'uranium). Elle correspond à la consommation d'énergie dite finale (électricité, carburants, chaleur...) à laquelle est ajouté le circuit de production de l'énergie (y compris les pertes induites par la production et la distribution d'énergie).

Énergies renouvelables : ces énergies ont une source qui se renouvelle à l'échelle de temps humaine.

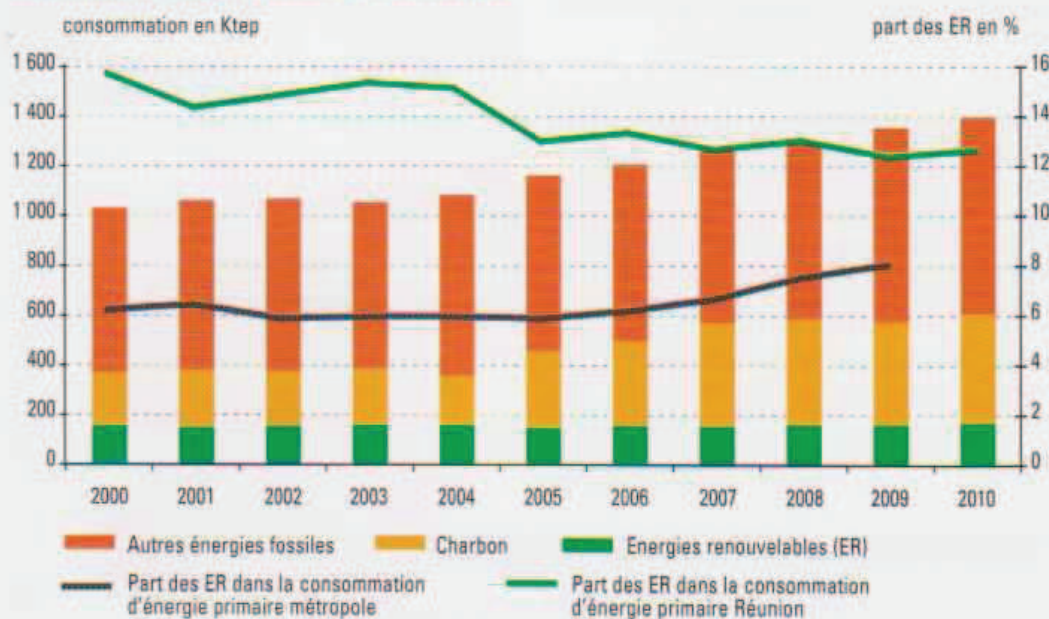


Consommation d'énergie finale rapportée au PIB et à la population



Sources : CGDD, bilan énergétique pour la France ; DER, bilan énergétique de La Réunion.

Consommation d'énergies primaires et renouvelables



Sources : CGDD, bilan énergétique pour la France ; DER, bilan énergétique de La Réunion.





UNE TENDANCE À LA HAUSSE

Les émissions de gaz à effet de serre sont en augmentation de 13 % à La Réunion sur la période 2004-2008, à l'inverse de la France métropolitaine. Elles ont pour origine principale la transformation d'énergie en électricité (44 %) et le transport routier (29 %).

Le recours aux combustibles fossiles pour la production d'électricité et pour les moyens de transport sont les deux sources principales d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants dommageables à la santé humaine à La Réunion. Les émissions de GES sont en augmentation de 13 % à La Réunion sur la période 2004-2008. Elles atteignent 4,3 millions de tonnes équivalent carbone (MtCO₂eq) en 2008. La hausse de 49 % de la production électrique basée sur le charbon entre 2000 et 2009 et l'augmentation de la quantité de carburant consommée par le transport routier (+ 34 %) expliquent pour l'essentiel cette augmentation constante des émissions de GES.

En 2008, les émissions sont évaluées à 5,4 tonnes par habitant et sont bien inférieures à la moyenne française (8,1 t. / hab.). En revanche, ramenées au niveau de PIB, les émissions réunionnaises sont supérieures à la moyenne française (0,300 contre 0,265 kg / euro de PIB). Ainsi, la richesse réunionnaise est proportionnellement plus carbonée.

La comparaison des tendances françaises et réunionnaises n'est pas en faveur de l'île. En effet, alors que le ratio d'émissions de GES par euro de PIB diminue nettement au niveau national, c'est plus mitigé à La Réunion. Quant aux émissions par habitant, elles diminuent en France et augmentent à La Réunion.

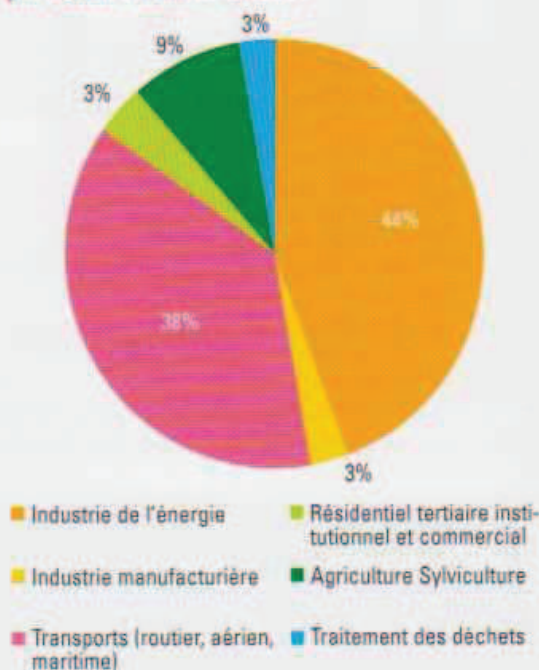
La France s'est engagée à diviser par quatre les émissions de GES par habitant de 1990 à 2050 à travers le Plan climat et sa déclinaison dans les lois Grenelle. La Réunion doit y participer en identifiant les leviers les plus pertinents.

Audrey LESIMPLE - Deal

Quelle mesure des gaz à effet de serre ?

Les gaz à effet de serre (GES) ont des impacts environnementaux (changement climatique, pluies acides) et sur la santé humaine (affections respiratoires). Les émissions de GES comptabilisent six gaz recensés par la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique. Elles sont exprimées en tonne équivalent carbone (tCO₂eq), unité qui agrège quantité émise et pouvoir de réchauffement, en prenant comme base de référence le dioxyde de carbone. L'évaluation des émissions à La Réunion ne prend pas en compte l'absorption ou le rejet de CO₂ induits par les ressources naturelles. Seules les émissions produites sur le territoire sont comptabilisées, excepté pour le transport aérien et maritime où seuls les trajets domestiques sont pris en compte. Les émissions sont divisées à part égale entre la zone de départ et l'arrivée.

Emissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité en 2008



Source : Observatoire énergie Réunion (OER), Inventaire régional des émissions de GES en 2008 (format CCNUCC).



UN USAGE PRÉPONDÉRANT DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

La voiture reste le moyen de transport privilégié des Réunionnais pour les déplacements domicile-travail : 77 % utilisent leur voiture en 2008, soit cinq points de plus qu'en 1999. L'usage des transports en commun progresse moins vite, avec des impacts pour l'environnement et le confort des usagers.

Les Réunionnais utilisent beaucoup la voiture individuelle. En 2008, le trafic automobile journalier s'élève à 47 700 véhicules par jour en moyenne sur le réseau national, soit + 1,7 % en un an. Le nombre de voitures immatriculées progresse également : 328 800 véhicules sont en circulation au 1^{er} janvier 2009, soit + 0,3 % en un an.

Cette situation est préoccupante sur une île où les déplacements de personnes sont contraints par le relief. Celui-ci concentre en effet les déplacements sur le littoral et limite le nombre d'infrastructures routières. Par ailleurs, la prépondérance du véhicule individuel contribue à la dépendance énergétique du territoire. Elle a un impact direct sur la qualité de l'air et favorise l'étalement urbain.

L'usage de la voiture individuelle reste prépondérant pour les déplacements domicile-travail. Alors que cet usage diminue en France métropolitaine, il augmente de cinq points en neuf ans à La Réunion. La part modale de la voiture est de 77 % en 2008 contre 70 % en métropole. La part modale des transports en commun est en légère baisse à La Réunion, alors

qu'elle augmente de presque trois points en neuf ans en France métropolitaine.

La fréquentation globale des transports en commun augmente cependant de l'ordre de 10 % sur la période 2006-2008. Plus de 35 millions de voyageurs ont ainsi été transportés en 2008 sur l'ensemble des réseaux de bus réunionnais.

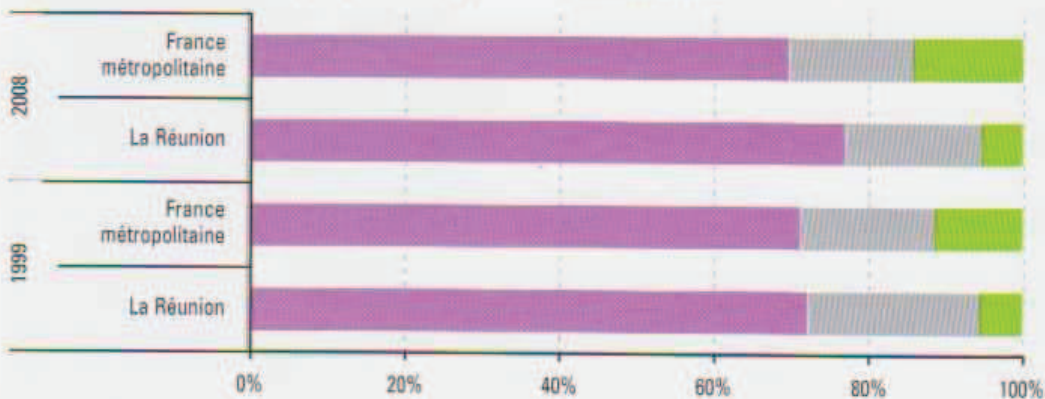
Une orientation vers le transport durable devrait permettre de développer de nouvelles infrastructures et équipements adaptés aux transports collectifs et aux déplacements doux (marche à pied, vélo, autopartage...).

Audrey LESIMPLE - Deal

Definition

Parts modales pour les déplacements domicile / travail : elles concernent les déplacements domicile-travail de la population des individus de plus de 15 ans ; pour chaque mode de transport, part de l'utilisation à titre principal de la voiture, des transports en commun, des deux roues ou de la marche à pied.

Répartition des modes de transport pour les déplacements domicile-travail



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2008.

■ Voiture ■ Autres transports ■ Transport en commun



LES ACCIDENTS GRAVES EN BAISSÉ

L'importance du trafic routier impacte le confort et la sécurité des usagés de la route. Les actions de prévention menées depuis 2009 portent leurs fruits, avec une diminution du nombre d'accidentés graves sur la route de 35 % entre 2008 et 2010.

Le bilan de la sécurité routière de l'année 2010 confirme la baisse de l'ensemble des indicateurs déjà constatée en 2009. Sur l'année 2010, on déplore 807 accidents corporels, 42 personnes tuées à 30 jours, 991 blessés (dont 256 blessés hospitalisés) et 1 688 personnes impliquées.

Entre 2009 et 2010, le nombre de personnes tuées a diminué de 12,5 % à La Réunion et le nombre de blessés hospitalisés a chuté de 17,9 %. Les progrès ont été moins conséquents en France métropolitaine, avec - 6,6 % du nombre de tués et - 7,1 % du nombre de blessés hospitalisés. Au final à La Réunion, 298 personnes ont été blessées gravement ou sont mortes sur la route en 2010, contre 360 en 2009 et 455 en 2008.

Rapporté à la population, le nombre de tués est en 2010 plus faible à La Réunion qu'en France métropolitaine (5 tués / 100 000 hab. contre 6 en métropole).

La réduction du nombre d'accidentés graves et de tués ces dernières années ne doit pas masquer un constat mitigé pour certaines catégories. Ainsi, plus d'un tué sur deux est un usager en deux-roues motorisés (55 %). La moitié présentait un taux d'alcoolémie supérieur au maximum autorisé.

Par ailleurs, les jeunes de 15 à 24 ans sont toujours très concernés par les accidents corporels, puisqu'ils représentent plus d'un tiers des tués en 2010.

Ainsi, la réduction du nombre d'accidentés graves et de tués ces dernières années ne doit pas masquer un constat mitigé pour une certaine classe d'âge. L'alcoolémie au volant reste un fléau.

Audrey LESIMPLE - Deal

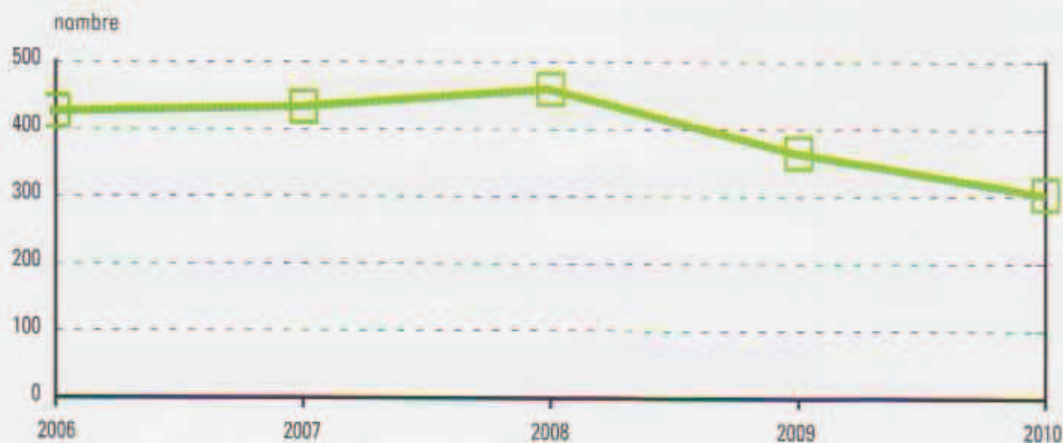
Des axes prioritaires pour réduire les accidents

L'étude réalisée dans le cadre du comité interministériel de sécurité routière (CISR) a permis de vérifier que les quatre enjeux définis au niveau national (alcool, vitesse, jeunes et deux-roues motorisés) restent pertinents au niveau départemental. L'analyse de l'accidentologie locale a permis par ailleurs de dégager deux enjeux supplémentaires par rapport aux enjeux nationaux : les usagers vulnérables (piétons et cyclistes) et l'accueil des victimes.

Définition

Nombre d'accidentés graves : nombre de tués ou de blessés hospitalisés dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation.

Accidentés graves de la route



Source : Préfecture de La Réunion, bilan départemental de l'insécurité routière.



UNE BONNE QUALITÉ SOUS SURVEILLANCE

La ressource en eau est de bonne qualité à La Réunion, que ce soient les cours d'eau ou les eaux souterraines. Toutefois des signaux de dégradation, localement imputables au manque d'assainissement et à la présence de nutriments et de produits phytosanitaires, sont perceptibles.

La qualité des eaux souterraines à La Réunion, mesurée au plan physico-chimique, des polluants et de la salinité, est dégradée principalement par une présence de nitrates et localement et par une salinisation des aquifères littoraux. Les pesticides bénéficient d'une surveillance particulière car ils sont imputables aux activités humaines.

En 2010, la présence de pesticides dans les eaux souterraines est régulière dans sept systèmes aquifères. Comme pour les rivières, les herbicides sont très majoritairement retrouvés et particulièrement l'atrazine déséthyl (pour la moitié des détections). La présence récurrente de métabolites et de substances d'usage non autorisé soulève les questions de leur évolution et de leur gestion. Cependant, cette contamination atteint très rarement les seuils critiques et demeure moins importante que dans les bassins métropolitains.

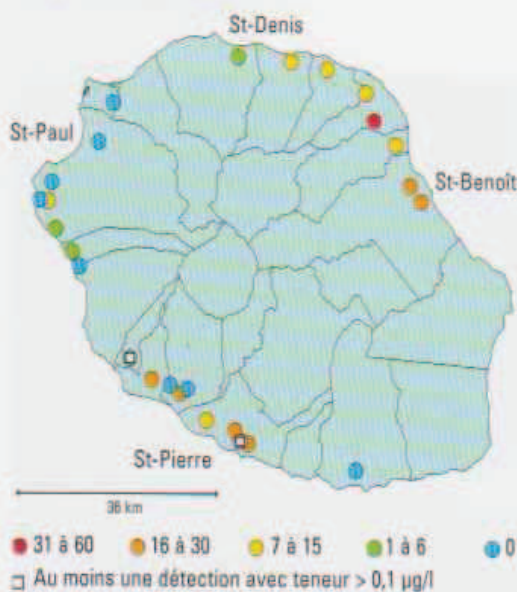
Sur l'ensemble du territoire réunionnais, 18 stations présentent une contamination varia-

ble en termes de concentration, de nombre de substances détectées et de fréquence de détection. Ainsi, 106 détections mettent en évidence la présence de 10 molécules différentes. À l'exception d'un insecticide (diazinon), les substances retrouvées sont des herbicides ou des métabolites d'herbicides (trois autorisés, deux métabolites et quatre à usage non autorisé en France). L'atrazine déséthyl (56 %) et l'atrazine (23 %) sont les molécules les plus présentes.

La qualité des eaux souterraines témoigne de la bonne qualité générale des masses d'eaux à La Réunion, en dehors d'épisodes pluvieux exceptionnels ou de pollutions ponctuelles. La présence de polluants comme les pesticides nécessite néanmoins une surveillance accrue et la mise en place de stratégie visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

Audrey LESIMPLE - Deal

Nombre de détections de pesticides suivant des prélèvements réguliers



Source : Office de l'eau Réunion, synthèse 2010.

La directive-cadre sur l'eau

La directive-cadre sur l'eau fixe comme objectif aux états européens le bon état des eaux pour 2015. Une masse d'eau est considérée "en bon état" si elle répond conjointement aux deux critères de "bon état chimique" et de "bon état écologique". Pour les cours d'eau, il s'agit de limiter la concentration de 41 substances chimiques et d'assurer une qualité écologique des cours d'eau suffisante à la vie aquatique. Ce bon état des masses d'eaux ne concerne que les masses d'eaux douces superficielles. Néanmoins considérant le régime pluviométrique et le régime des bassins versants spécifiques, le suivi de la qualité des eaux souterraines se révèle pertinent pour suivre l'évolution des pollutions des masses d'eaux et spécifiquement la teneur en pesticides des eaux souterraines. La norme de qualité environnementale est fixée comme pour les eaux de consommation à 0,1 µg/l pour chaque pesticide et à 0,5 µg/l pour la totalité des substances mesurées.



UNE BIODIVERSITÉ RECONNUE ET PROTÉGÉE, QUI RESTE MENACÉE

La richesse et la valeur de la biodiversité terrestre réunionnaise est reconnue. Néanmoins cette biodiversité unique est menacée par les activités humaines : 22 % des espèces indigènes de faune et 30 % des espèces indigènes de flore seraient menacées de disparition. Des dispositions réglementaires protègent les espaces à forte valeur patrimoniale et les espèces menacées.

La Réunion appartient au " point chaud " de biodiversité des Mascareignes. La protection de la biodiversité est donc un enjeu particulièrement important sur notre île : 30 % des habitats d'origine sont encore présents, de nombreuses espèces y sont endémiques et leur disparition locale serait synonyme d'extinction mondiale. Ce patrimoine exceptionnel a ainsi été reconnu par l'Unesco, avec le classement en 2010 des Cirques, Pitons et Remparts au patrimoine mondial. Il explique aussi que 154 000 hectares, soit près de 60 % du territoire réunionnais, soient classés en zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (Znieff).

Cette biodiversité unique est toutefois menacée par les activités humaines. L'exploitation agricole de nouveaux espaces restreint la place occupée par les milieux naturels et induit une artificialisation croissante. De même, l'urbanisation impacte l'environnement via les pollutions sonores, chimiques ou visuelles.

L'union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) dresse un constat mitigé sur l'état de conservation de la biodiversité réunionnaise en 2010. Ainsi, 22 % des espèces indigènes de faune seraient menacées de disparition, ainsi que 30 % des espèces indigènes de flore. Ce diagnostic est probablement en deçà de la réalité, car la menace d'extinction n'a parfois pu être évaluée par manque de données sur certaines espèces. De nombreuses autres espèces sont aussi identifiées comme pouvant être menacées si des actions spécifiques ne sont pas menées.

Des dispositions réglementaires ont donc été prises pour préserver ces espaces et espèces à forte valeur patrimoniale. Des réserves ont ainsi été créées et des arrêtés de protection de biotope ont été pris. Des terrains ont éga-

lement été acquis par le conservatoire du littoral ou le Conseil général pour protéger ou gérer ces espaces patrimoniaux. En 2005, 26 % des surfaces en Znieff faisaient l'objet d'une protection. La création du parc national en 2007 a permis de porter ce pourcentage à près de 70 %. De même, des arrêtés de protection des espèces interdisent l'atteinte à la vie et à la reproduction ainsi que le commerce d'espèces-spécifiquement identifiées : 16 % des végétaux et 47 % des animaux menacés d'extinction sont ainsi protégés aujourd'hui.

Des actions sont entreprises pour lutter contre les effets néfastes des espèces exotiques au milieu naturel. En effet, 7 % des espèces végétales introduites et 32 % des espèces animales sont identifiées comme envahissantes. Mi-2010, une stratégie de lutte contre les espèces invasives a été élaborée à La Réunion. Sa mise en oeuvre a mobilisé près d'un million d'euros.

Audrey LESIMPLE - Deal



Définitions

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (Znieff) : l'inventaire des Znieff identifie, localise et décrit les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. Il constitue l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel. Cet inventaire n'existe actuellement à La Réunion que pour le patrimoine terrestre. Les Znieff sont classées en niveau II ou I selon la valeur patrimoniale des habitats et des espèces qu'elles abritent. Elles peuvent être protégées réglementairement par le cœur du parc national, les arrêtés de protection de biotope, les acquisitions foncières du conservatoire du littoral, les espaces naturels sensibles du département.

Espèce indigène : espèce arrivée sur l'île par des moyens naturels, avant l'homme. 892 espèces végétales et 45 espèces animales indigènes sont recensées sur La Réunion.

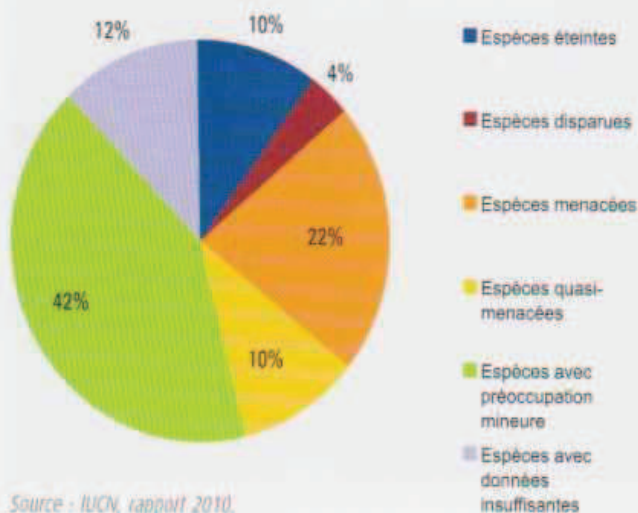
Espèce endémique : espèce spécifique d'un territoire, issue de la différenciation d'une espèce indigène. 237 espèces végétales endémiques sont recensées.

Espèces menacées de disparition : parmi les espèces indigènes ou cryptogènes (espèces dont l'indigénisme est incertain), il s'agit des espèces considérées comme étant vulnérables, en danger ou en danger critique d'extinction selon l'IUCN. Seules la faune et la flore vasculaire (fougères, orchidées, aibres, plantes à fleurs) sont considérées.

Espèce exotique : espèce introduite par l'homme, volontairement ou non. 2 000 espèces végétales et 50 espèces animales sont qualifiées d'exotiques sur la Réunion.

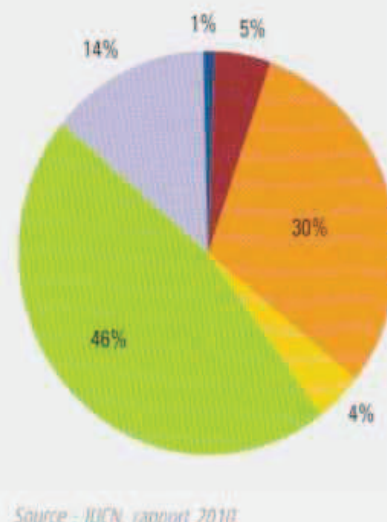


Menaces sur la faune (% d'espèces)



Source : IUCN, rapport 2010.

Menaces sur la flore (% d'espèces)



Source : IUCN, rapport 2010.



DES RESSOURCES NATURELLES MARINES QUI S'APPAUVRISSENT

Le recouvrement corallien diminue à La Réunion depuis 10 ans. Cette baisse, de plus de moitié pour certaines stations, traduit une perte d'espèces emblématiques de la biodiversité réunionnaise et indique une dégradation de l'environnement naturel.

Parce que la vitalité des coraux est intrinsèquement liée à la qualité de leur environnement, l'état de santé des coraux est un bon indicateur des perturbations affectant le milieu marin. Pour vivre et se développer, le corail a besoin que soient réunies des conditions de température, de luminosité, de concentration en nutriments, de sédimentation et de biodiversité. Autant de caractéristiques du milieu qui sont directement ou indirectement modifiées par l'homme.

L'étude des populations coralliennes situées sur les platiers, à proximité des côtes, révèle d'importantes variations, représentatives des atteintes au milieu. Ainsi par exemple, sur la station de la Ravine Blanche, le recouvrement corallien est passé de 58 % à 24 % entre 2000 et 2009. Cette diminution n'est cependant pas régulière : les irrégularités illustrent à la fois les bonnes capacités de récupération du corail et sa forte sensibilité.

L'observation des populations coralliennes des pentes externes se situe à quelques centaines de mètres du trait de côte (entre 100 m et 500 m environ). Une tendance globale à la dégradation de leur état, avec diminution de la couverture corallienne, est aussi constatée. Entre 2000 et 2009, dans les zones de protection de la Réserve Naturelle Marine, la réduction de la couverture corallienne sur la pente externe est de 50 % sur une station de Saint-Gilles, de 35 % à Saint-Leu et atteint 67 % à l'Étang-Salé. La station de la Ravine Blanche fait exception, car du fait de sa localisation dans un secteur à forte houle, les pollutions y sont moins concentrées.

Diminution du recouvrement corallien, modification de la composition spécifique des espèces initialement présentes et perte de biodiversité sont associées. Ainsi, une baisse de la proportion des acropores est généralement

observée, au profit de formes plus massives et submassives ("patates") ou de coraux "mous" plus opportunistes. La modification du peuplement corallien s'accompagne également de proliférations d'algues liées à l'enrichissement du milieu en sels nutritifs (nitrates, phosphates...). Celles-ci entraînent à leur tour des modifications de l'écosystème récifal : développement des espèces herbivores (poissons tels que les perroquets ou les chirurgiens, oursins...), omnivores (poissons tels que les labres) ou détritivores (concombres de mer, vers par exemple).

La prévention des impacts des activités humaines sur les coraux relève de plusieurs niveaux. Au plan international, la lutte contre le changement climatique peut limiter le blanchissement des coraux. Au niveau local, les politiques d'aménagement du littoral et des bassins versants doivent limiter les rejets polluants dans le milieu marin, notamment en maîtrisant l'assainissement des eaux usées et pluviales. Enfin, le respect des règles spécifiques de certaines pratiques par chaque usager est indispensable : non cassure des coraux, pêches non sélectives, bonne gestion des stocks de poisson.

Audrey LESIMPLE - Deal

Définitions

Recouvrement corallien : il donne une indication de la vitalité des récifs coralliens, notamment de type acropores (colonies de coraux durs, généralement branchues, formant des buissons ou des plateaux) et des autres zones marines peu profondes.

Platier rocheux ou plate-forme d'abrasion marine : c'est une surface plane et légèrement inclinée vers la mer, taillée par les vagues dans une roche présentant un minimum de résistance et se terminant sur un escarpement de falaise littorale.

Acropore : genre d'anthozoaires zooxanthellés coloniaux ou coraux hermatypiques. La forme varie selon le milieu du buissonnant et branchu au tabulaire en plaque horizontale.

Évolution du recouvrement benthique sur plusieurs stations de mesures représentatives

			en %		
			2000	2006	2009
Saint-Gilles Trois châteaux pente externe	Recouvrement coralien	Total	40	29	21
		dont acropores	51	55	39
	Algues et enalgués	Total	51	65	70
Saint-Gilles Trois châteaux platier	Recouvrement coralien	Total	19	28	41
		dont acropores	70	69	32
	Algues et enalgués	Total	17	35	36
Saint-Pierre Ravine Blanche pente externe	Recouvrement coralien	Total	34	43	47
		dont acropores	9	16	26
	Algues et enalgués	Total	54	52	46
Saint-Pierre Ravine Blanche platier	Recouvrement coralien	Total	58	50	24
		dont acropores	70	92	90
	Algues et enalgués	Total	19	47	73
Saint-Leu La varangue pente externe	Recouvrement coralien	Total	46	43	30
		dont acropores	36	31	6
	Algues et enalgués	Total	48	50	67
Saint-Leu La varangue platier	Recouvrement coralien	Total	48	57	36
		dont acropores	90	88	36
	Algues et enalgués	Total	25	30	55

Source : réserve naturelle marine de La Réunion.



UNE EXPANSION CONTINUE

Le taux d'artificialisation de La Réunion avoisine 11,4 %, soit deux fois plus qu'en France métropolitaine. Ce taux est à rapprocher de la densité de population, qui dépasse 332 hab./km² à La Réunion pour 114 hab./km² en métropole. Entre 2000 et 2006, les espaces artificialisés ont progressé de 3,9 % aux dépens pour l'essentiel des milieux naturels.

La Réunion est une île au territoire restreint de 250 000 ha. Sa population actuelle, de 830 000 habitants, devrait augmenter de près d'un tiers d'ici 2040, dépassant le million d'habitants. L'espace aménageable est restreint par le relief accidenté, la présence du volcan, de zones soumises à des aléas naturels majeurs ou présentant une biodiversité exceptionnelle. La densité de la population s'élève à 332 hab./km² pour 114 hab./km² en France métropolitaine en 2010. La densité est donc forte, en particulier sur le littoral et les mi-pentes qui concentrent 82 % de la population. Les conflits d'usage sur ce foncier rare et convoité sont importants. La Réunion doit, plus que toute autre région, s'engager dans une gestion et un aménagement durables de son territoire. Ceci implique de contenir l'artificialisation des sols et l'extension de la tache urbaine.

En 2006, les surfaces agricoles représentaient 27,5 % du territoire, les espaces artificialisés 11,4 % (5,1 % en France métropolitaine), le reste étant occupé par les milieux naturels (forêts, cours d'eau...). Entre 2000 et 2006, les espaces artificialisés ont progressé de 3,9 % à La Réunion, un peu plus vite qu'en France métropolitaine. La progression de l'artificialisation s'est faite sur les terres cultivées et sur des milieux naturels. L'agriculture regagne en revanche des surfaces, aux dépens de la végétation sclérophylle, de la forêt et des pâturages naturels. Au final la surface agricole totale, et en particulier celle dédiée à la canne à sucre, est restée identique entre 2000 et 2006. Des mises en « chantiers » de surfaces

importantes ont été constatées, liées à la construction de la route des Tamarins pour une grande part.

Le taux d'artificialisation peut être mis en regard de l'évolution de la tache urbaine de La Réunion, indice de consommation du sol bâti. La surface de la tache urbaine a ainsi augmenté entre 1997 et 2008 de 2,2 % en moyenne par an, soit plus que l'augmentation de la population sur la même période (près de 1,6 %). Elle occupe 10 % du territoire en 2008. Cette croissance de la tache urbaine s'explique par la faible densification des villes réunionnaises et les phénomènes de mitage et d'étalement urbain.

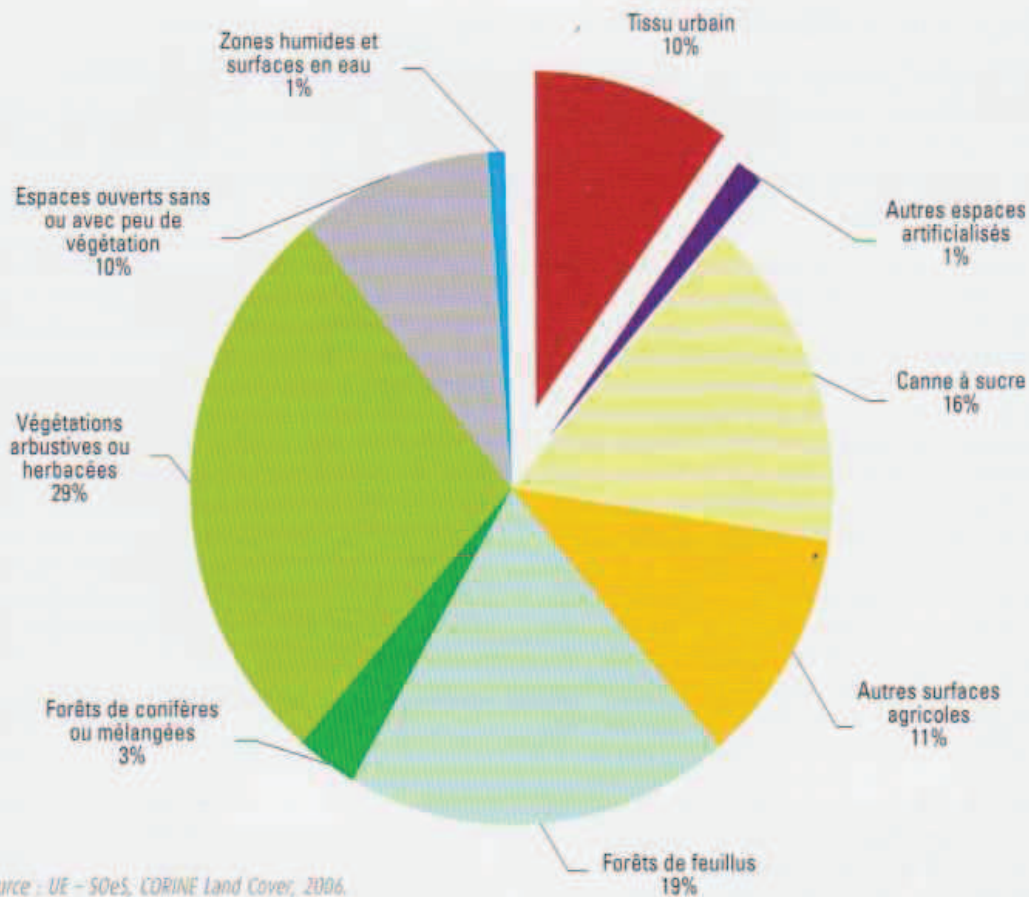
La progression des surfaces artificialisées nuit au maintien du « bon état » des ressources naturelles. Elle entraîne notamment l'imperméabilisation des sols. Le recul des espaces naturels et ruraux s'accompagne également d'une fragmentation et d'un cloisonnement des milieux naturels, défavorables à différentes espèces. Le nouveau schéma d'aménagement régional (SAR), en vigueur au 22 novembre 2011, fixe des objectifs de densification urbaine d'une part et de maintien des espaces naturels et agricoles d'autre part.

Audrey LESIMPLE - Deal



Pour en savoir plus :
<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>,
 rubrique « Données en ligne » -> « Environnement »

Occupation du sol en 2006



Source : UE - SOeS, CORINE Land Cover, 2006.

Définitions

Espaces artificialisés : ils recouvrent les zones urbanisées (tissu urbain continu ou discontinu), les zones industrielles et commerciales, les réseaux de transport, les mines, carrières, décharges et chantiers, ainsi que les espaces verts artificialisés (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs), par opposition aux espaces agricoles, aux forêts ou milieux naturels, zones humides ou surfaces en eau.

Tache urbaine : elle correspond aux ensembles de plus de cinq bâtiments, ayant chacun une emprise au sol supérieur à 30 m² entourés d'une zone tampon de 20 mètres.

La méthodologie CORINE Land Cover (CLC)

CLC est une base de données géographique issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires, avec des données complémentaires d'appui. Jusqu'alors disponible seulement en France métropolitaine, cette base de données a été étendue aux départements d'outre-mer début 2011. Elle permet ainsi de décrire l'état de l'occupation des sols en 2000 et 2006, ainsi que les changements intervenus dans l'intervalle. CLC affecte toute portion du territoire à un type d'occupation biophysique des sols, comme par exemple du tissu urbain, des prairies, des marais. Dans les DOM, les polygones d'occupation homogène des sols sont délimités à partir d'un seuil de surface de 10 ha (contre 25 ha en France métropolitaine) pour mieux appréhender les phénomènes d'artificialisation. Les comparaisons entre ces territoires doivent donc être très prudentes. En revanche, le seuil de surface pour la délimitation des changements est le même en Europe et en outre-mer (5 ha). Il est donc possible de comparer par exemple la progression de l'artificialisation rapportée à la surface totale en France métropolitaine (+ 0,15 %) et outre-mer (+ 0,42 % à La Réunion, + 0,24 % en Guadeloupe, + 0,09 % en Martinique, et + 0,08 % dans la partie étudiée de la Guyane).



LA DIMINUTION DE LA MORTALITÉ PRÉMATURÉE PEUT ENCORE ÊTRE CONFORTÉE

La mortalité prématurée est bien supérieure à La Réunion que sur le territoire métropolitain, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Néanmoins, elle a diminué de 28 % pour les hommes et de 22 % pour les femmes entre 2000 et 2007. Des améliorations peuvent encore être attendues grâce à la prévention contre les décès « évitables ».

En augmentation constante, l'espérance de vie à La Réunion reste néanmoins inférieure à celle de France métropolitaine, de deux ans pour les femmes et trois ans pour les hommes. En plus d'une surmortalité liée à l'asthme et au diabète, La Réunion se distingue par une forte mortalité prématurée. En 2007, 1 500 décès surviennent avant 65 ans, soit 38 % des décès (21 % en France métropolitaine). Parmi eux, 90 ont lieu avant un an. Cette forte proportion de décès prématurés s'explique d'une part par la jeunesse de la population : la part des moins de 65 ans dans la population (92 %) est plus importante qu'en France métropolitaine (83 %). D'autre part, les taux de mortalité par âge sont plus élevés qu'en France métropolitaine, en particulier pour les hommes.

Pour mieux comparer les territoires, le taux de mortalité est recalculé en tenant compte de la structure par âge de la population. À taux brut égal, le taux standardisé est supérieur à La Réunion : 365 (pour 100 000) pour les hommes et 156 pour les femmes (283 et 127 en France métropolitaine). Quel que soit le sexe, la mortalité prématurée est proportionnellement plus importante à La Réunion qu'en France métropolitaine.

Les morts violentes (suicides, accidents, chutes...) en sont la principale cause, surtout pour les hommes. Les maladies liées aux conduites addictives provoquent également des décès prématurés. Pour les femmes, ce sont le diabète et la mortalité liée à la période périnatale qui sont plus fréquents.

Entre 2000 et 2007, la mortalité prématurée a diminué plus rapidement à La Réunion qu'en France métropolitaine. La baisse est plus accentuée chez les hommes (-28 %) que chez les femmes (-22 %). La surmortalité masculine est plus importante à la base et des changements de comportement sont observés chez les femmes, qui ont désormais plus de conduites à risque.

Pour l'Agence de santé océan Indien (ARS-OI), 28 % de la mortalité prématurée est due à des décès « évitables » par des politiques préventives concernant les conduites addictives (alcool, tabac), les accidents de la circulation et les chutes accidentelles. Les décès évitables représentent 33 % de la mortalité masculine prématurée et 18 % de celle des femmes. Le plan stratégique de santé 2011 de l'ARS-OI définit les priorités et actions de santé des cinq prochaines années. Parmi ses priorités figurent la réduction de la mortalité prématurée évitable et la poursuite des actions de prévention des conduites à risques.

Anne LEVET - Insee

La mortalité infantile est deux fois plus élevée à La Réunion

La mortalité infantile est deux fois plus importante à La Réunion qu'en France métropolitaine (7,6 ‰ contre 3,8 ‰ en 2009). Malgré de gros progrès accomplis ces dernières décennies (de 50 ‰ à moins de 10 ‰ depuis 1970), la mortalité infantile est encore élevée. Elle l'est également dans les autres DOM, où elle varie de 8,7 ‰ en Guadeloupe à 10,4 ‰ en Guyane. Elle s'explique par des situations de précarité fréquentes chez les mères et l'éloignement des structures de santé pour des communes isolées.

Définitions

Taux de mortalité prématurée brut : nombre de décès de moins de 65 ans sur la population totale moyenne des moins de 65 ans.

Taux de mortalité prématurée standardisée : taux de mortalité pour 100 000 personnes que l'on observerait dans une zone si elle avait la même structure par âge que la population de référence.

Décès évitables : ceux qui peuvent être évités par des pratiques de prévention primaire sur les conduites addictives (tabagisme, alcoolisme), les accidents de la circulation, les chutes accidentelles et le sida.

Taux comparatif de mortalité prématurée

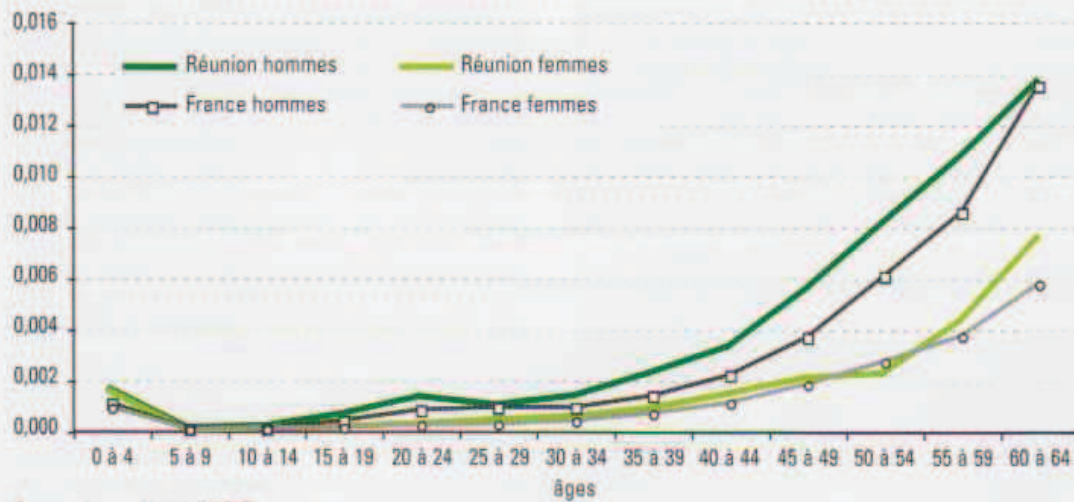
pour 100 000 personnes

	Hommes	Femmes
Année 2007		
La Réunion	365	156
France métropolitaine	283	127
Année 2000		
La Réunion	506	199
France métropolitaine	333	143

1. Taux de mortalité par sexe standardisé sur la population de la France entière, deux sexes, RP 2006.

Source : Insee, recensement de la population 1999.

Taux bruts de mortalité par tranche d'âges



Source : Insee, état civil 2007.





UN DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION DEPUIS 2009

Plus de 125 000 Réunionnais sont concernés par des risques naturels très importants, représentant 16 % de la population de l'île. La prévention des risques liés aux inondations fait partie des priorités. À ce titre, vingt communes sont couvertes par un plan de prévention du risque inondation en 2011.

Les enjeux relatifs à la gestion des risques naturels sont particulièrement prégnants à La Réunion. Toutes les communes sont ainsi concernées par cinq des huit aléas majeurs répertoriés par l'État : inondation, mouvement de terrain, cyclone, séisme et feux de forêts. Risques auxquels il est nécessaire d'ajouter la houle ou l'exposition aux éruptions volcaniques pour certaines communes.

Le risque inondation est un des risques prioritaires à traiter étant donné l'aléa fort qui le caractérise à La Réunion : la pluviométrie peut être en effet localement particulièrement forte.

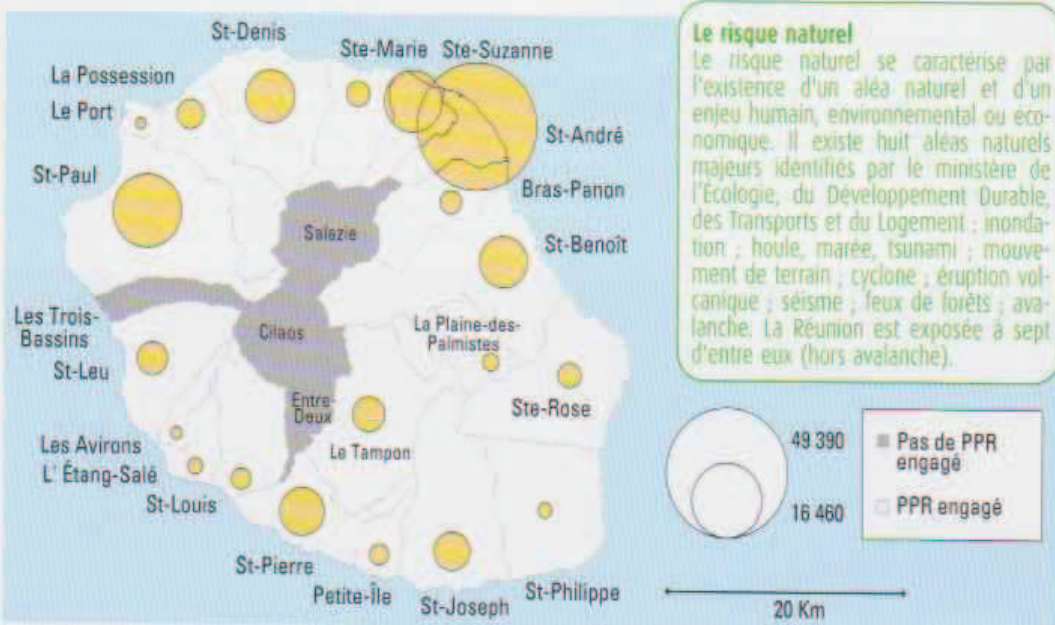
Pour éviter l'exposition des populations à ce risque, les plans de prévention du risque inondation (PPRI) peuvent imposer, dans des zones particulièrement exposées, des limitations voire des interdictions au développement urbain ou commercial. Ces plans sont élaborés par l'État, sur la base d'études et après consultation des populations et des

conseils municipaux concernés. En décembre 2011, seules trois communes et la région de Mafate n'ont pas de PPRI en cours, alors que 12 PPRI sont approuvés. La lecture de ces plans permet d'évaluer à 16 % en 2010 la part de la population couverte par un PPRI en cours ou approuvé et exposée à un risque d'inondation. Plus de la moitié de la population soumise au risque d'inondation réside dans les communes de Saint-André (concernant 95 % de sa population) et de Saint-Paul (concernant 16 % de sa population).

Dès l'adoption de leur PPRI, les communes, en collaboration avec l'État et la Région, ont la possibilité de réaliser un plan d'action et de prévention des inondations (PAPI) pour assurer au mieux la sécurité des populations. Ces programmes sont actuellement au nombre de quatre (Rivière Saint-Denis, Rivière des Marsouins, Rivière des Remparts et Rivière des Pluies)

Audrey LESIMPLE - Deal

Nombre d'habitants soumis à l'aléa inondation (sans distinction du degré d'aléa) en 2010



Source : Sogreah/Deal, schéma de prévention des risques naturels à La Réunion, © IGN-Insee 2011.



L'ANTICIPATION DES BESOINS LIÉS AU VIEILLISSEMENT EST INDISPENSABLE

La solidarité intergénérationnelle est forte à La Réunion. Elle ne sera néanmoins rapidement plus suffisante pour faire face au vieillissement de la population. En 2030, les personnes âgées représenteront 26 % des personnes en âge de travailler contre 12 % en 2007.

Les personnes âgées sont régulièrement aidées dans leur quotidien par leurs proches. La solidarité intergénérationnelle est forte mais ces liens seront plus difficiles à maintenir à l'avenir. En effet, le nombre de personnes âgées augmentera beaucoup plus rapidement que celui des 15 à 64 ans. La mesure des efforts à fournir par les personnes en âge de travailler pour la prise en charge des personnes âgées est effectuée à partir du taux de dépendance économique. Par ailleurs, les aides financières des collectivités dépendront aussi en partie du nombre d'actifs et de leurs revenus.

En 2030, les personnes âgées pourraient représenter 26 % des personnes en âge de travailler contre 12 % en 2007. La pression sur les plus jeunes aura alors plus que doublé. L'effet cumulé de l'accroissement de la part des personnes de plus de 65 ans (+ 8 points) et de la baisse de la part de la population en âge de travailler (- 4 points) en sera à l'origine. Entre 1999 et 2007, le taux de dépendance économique s'est déjà accru de plus de 2 points. Mais c'est à partir de 2020 que le nombre de personnes âgées augmentera très fortement, à l'arrivée aux âges avancés des générations particulièrement nombreuses nées vers 1960.

Entre 2007 et 2030, le taux de dépendance nationale devrait passer de 26 % à 39 %. La Réunion, plus jeune, n'atteindrait qu'en 2030 le taux actuel de France métropolitaine.

Les autres DOM auront des situations très contrastées en 2030, de 12 % en Guyane à 50 % en Martinique. Les situations sont aussi très variables en France métropolitaine où certains départements comme le Cantal atteignent plus de 65 %.

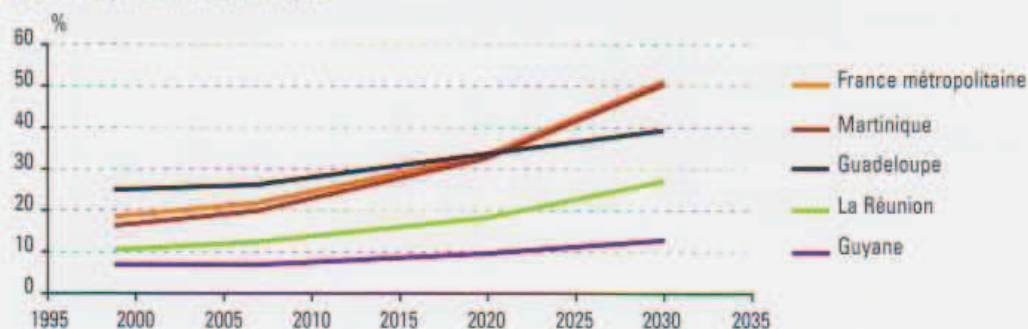
La Réunion d'aujourd'hui n'est pas encore préparée à accompagner le vieillissement de sa population. Les difficultés liées à l'accueil des personnes âgées sont accentuées par la dépendance physique qui apparaît dans le département plus tôt qu'ailleurs. De plus, les niveaux de vie des personnes âgées réunionnaises sont bien inférieurs à ceux de France métropolitaine. Le Conseil économique, social et environnemental de La Réunion (Ceser) préconise des actions de prévention de la dépendance. L'accompagnement s'appuierait sur les solidarités intergénérationnelles et familiales et sur les structures déjà existantes. Le Ceser propose également d'orienter les aides vers de l'assistance au maintien à domicile et des structures d'accueil de jour.

Anne LEVET - Insee

Définition

Taux de dépendance économique : rapport entre la population des 65 ans et plus et celle des personnes âgées de 15 à 64 ans (en âge de travailler). Le taux de dépendance économique de 2030 est établi à partir des projections de population selon le scénario central réunionnais. Elles sont basées sur la prolongation des tendances passées.

Taux de dépendance économique



Sources : insee, recensements 1999, 2007 et projections 2010.



UNE FORTE PAUVRETÉ ALIMENTÉE PAR LE CHÔMAGE

Un Réunionnais sur deux est en situation de pauvreté selon le seuil national. En cause, pour l'essentiel, les nombreux Réunionnais qui sont en dehors du marché du travail. Les familles nombreuses et monoparentales sont les plus touchées. Un tiers des Réunionnais ont recours aux minima sociaux.

La lutte contre la pauvreté constitue l'axe majeur du volet social du développement durable. L'un des objectifs chiffrés de la stratégie nationale du développement durable est de réduire d'un tiers la pauvreté au niveau national en cinq ans.

La pauvreté monétaire touche la moitié (49 %) de la population réunionnaise en 2008, contre 13 % en France métropolitaine. Sont considérés comme pauvres les ménages dont le niveau de vie est inférieur à 911 € pour une personne seule et à 1 910 € pour un couple avec deux enfants. Les départements les plus touchés en France métropolitaine ne dépassent pas 22 % de taux de pauvreté (Seine-Saint-Denis).

Une telle différence s'explique en premier lieu par la situation dégradée du marché du travail : le taux de chômage est très prégnant à La Réunion et le taux d'emploi ne dépasse pas 45 %. De nombreux ménages n'ont ainsi pas accès à des revenus d'activité. Toutefois, occuper un emploi ne met pas toujours à l'abri de la pauvreté, puisque près de 30 % des personnes ayant un emploi vivent sous le seuil de pauvreté. La taille des ménages, de 3,0 personnes contre 2,3 en France métropolitaine, amplifie aussi la pauvreté. Il en résulte que les familles nombreuses et les familles monoparentales sont plus souvent concernées. Six enfants sur dix (58 %) vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Associés à d'autres dispositifs non contributifs (CMU...), les minima sociaux sont conçus pour lutter contre la pauvreté. A La Réunion, faute de réduire significativement le taux de pauvreté, ils en réduisent l'intensité, c'est-à-dire l'écart entre le niveau de vie médian des personnes pauvres et le seuil de pauvreté. Des minima sociaux sont versés à 143 700 adultes en 2010. Ils couvrent ainsi avec leurs ayants-droits, conjoints et enfants, au moins 270 600 personnes, soit le tiers de la population (32 %). En France métropolitaine, la population nécessitant des minima sociaux (allocataires et ayants droits) représente à peine 8 % de la population totale.

Thomas PATENOTTE - Insee

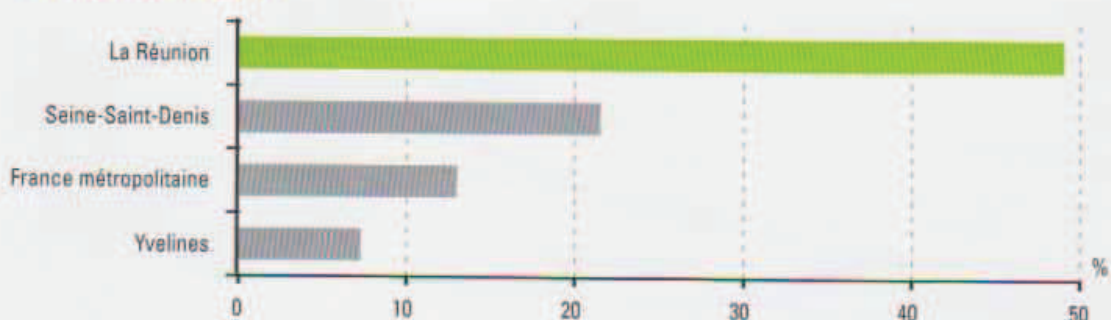
Définitions

Niveau de vie : il est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc, cf définition p. 35). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pas en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

Taux de pauvreté monétaire : il mesure la proportion de personnes ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté correspond à 60 % du niveau de vie médian.

Taux d'emploi : voir définition p. 12.

Taux de pauvreté en 2008



Sources : Insee, RDL pour la France métropolitaine et ERFS 2008 pour La Réunion

DES INÉGALITÉS MONÉTAIRES PARTICULIÈREMENT PRONONCÉES

Les inégalités monétaires sont bien plus prononcées à La Réunion qu'en France métropolitaine. Le rapport inter-déciles des niveaux de vie, indicateur d'inégalités monétaires, est de 5,2 à La Réunion contre 3,3 en France métropolitaine. Les hauts revenus sont équivalents entre la France métropolitaine et La Réunion. Les bas revenus sont en revanche beaucoup plus faibles à La Réunion.

La cohésion sociale repose en partie sur le partage des fruits de la croissance et du développement. À La Réunion, les inégalités monétaires sont particulièrement aiguës. En 2008, les 20 % les plus riches monopolisent la moitié des ressources (47 %). À l'opposé, les 20 % les plus pauvres ne disposent que de 7 % du total des ressources.

Si l'on considère l'ensemble de la population réunionnaise que l'on ordonne par niveau de vie croissant, les 10 % les plus aisés perçoivent plus de 2 520 euros mensuels. C'est un peu moins qu'en France métropolitaine (2 760 euros). Les 10 % les plus modestes disposent de moins de 480 euros, contre 830 euros en France métropolitaine. Le rapport entre ces deux revenus, désigné sous le nom de « rapport inter-déciles », est de 5,2. Autrement dit, le revenu minimum des 10 % les plus riches est 5,2 fois plus important que le revenu maximum des 10 % les plus pauvres. Ce rapport est de 3,3 en France métropolitaine.

Les personnes les plus riches à La Réunion ont globalement des niveaux de vie semblables aux personnes les plus riches vivant en France métropolitaine. En revanche les Réunionnais les plus pauvres ont des niveaux de vie bien inférieurs. Ils sont davantage tou-

chés par le chômage et globalement moins en emploi. Les bas salaires, et en particulier ceux des ouvriers qualifiés et non qualifiés sont plus faibles qu'en France métropolitaine. Enfin, le nombre d'enfants par foyer est plus important à La Réunion, ce qui constitue une charge financière plus forte pour les familles et diminue ainsi le niveau de vie.

Thomas PATENOTTE - Insee

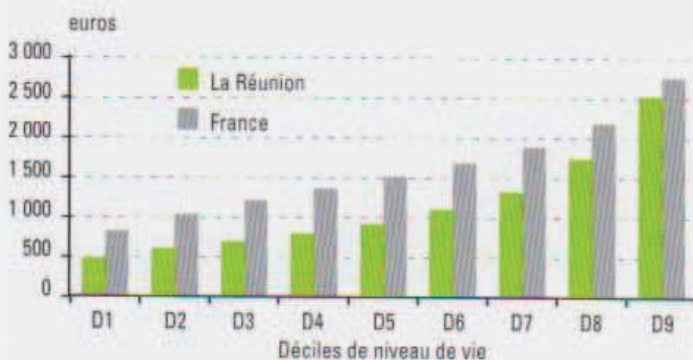
Définitions

Niveau de vie : voir définition p. 34.

Décile de niveaux de vie : Si on ordonne la distribution des niveaux de vie, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales : le 1^{er} décile (D1) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 10 % des niveaux de vie ; le 9^{ème} décile (D9) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 90 % des niveaux de vie.

Unité de consommation (UC) : pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par UC à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de TOCDE) retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Répartition des niveaux de vie en 2008



NOTE DE LECTURE :
10 % des Réunionnais ont un niveau de vie inférieur à 480 € par mois ; tandis que 10 % des résidents de France métropolitaine ont un niveau de vie inférieur à 830 € par mois.

Sources : Caf, DGFiP, Insee, ERFS 2008, hors imputation de revenus du patrimoine.



BEAUCOUP DE JEUNES SANS DIPLÔME EN MARGE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Un jeune sur deux sort précocement du système scolaire. Sans aucun diplôme, ils n'ont que peu de perspectives de trouver un emploi. Un jeune sur cinq est sans diplôme, sans emploi et directement menacé de pauvreté et d'exclusion.

À La Réunion en 2010, près d'un jeune de 16 à 24 ans non scolarisé sur deux (49 %) ne possède aucun diplôme du secondaire. Sortis précocement du système scolaire, beaucoup ne détiennent ni BEP, ni CAP, ni a fortiori de diplôme d'un niveau supérieur. Ils sont 28 000 à ne pas avoir acquis pendant leur formation initiale les outils nécessaires pour une bonne insertion sociale.

Parmi ces jeunes sortis précocement du système scolaire, les jeunes femmes ont un peu mieux réussi leur scolarité que les jeunes hommes : 47 % d'entre elles n'ont en effet obtenu aucun diplôme contre 50 % des hommes.

Avec deux fois plus de sorties précoces que la moyenne nationale, La Réunion est aux côtés des autres DOM en queue du classement des régions françaises, selon le recensement de la population de 2007.

Les tests effectués lors de la journée d'appel à la défense nationale confirment d'ailleurs la distance qui sépare La Réunion des régions métropolitaines : l'illettrisme toucherait en effet 15 % des Réunionnais de 17 à 19 ans en 2009, soit trois fois plus que dans les autres régions métropolitaines.

Ces 28 000 jeunes sortis précocement du système scolaire éprouvent beaucoup plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Seuls deux sur dix se retrouvent effectivement en emploi. En revanche ceux qui sont sortis du système scolaire avec au moins un diplôme du secondaire ont deux fois plus de chance de décrocher un emploi. Si obtenir au

moins un diplôme du secondaire ne certifie pas aujourd'hui d'avoir un emploi, ne pas en obtenir handicape sérieusement l'insertion professionnelle.

En 2010, 69 % des jeunes non scolarisés sont sans emploi. Parmi eux 23 000, soit au final un jeune sur cinq, n'ont aucun diplôme. Plus encore que les diplômés, ils sont de fait directement menacés par la pauvreté, l'isolement et l'exclusion sociale. Qu'ils aient obtenu un diplôme ou non, les jeunes sont beaucoup plus touchés par le chômage que leurs aînés (55 % des 16-24 ans sont au chômage contre 29 % pour l'ensemble de la population).

Thomas PATENOTTE - Insee

Définitions

Taux de sortie précoce : c'est le rapport entre d'une part le nombre de jeunes âgés de 16 à 24 ans qui ne poursuivent plus d'études et n'ont obtenu ni CAP, ni BEP, ni diplômes de rangs plus élevés ; et d'autre part la population non scolarisée de la même classe d'âge.

Taux de jeunes non insérés : c'est le rapport entre d'une part le nombre de jeunes âgés de 16 à 24 ans qui ne poursuivent plus d'études et n'occupent aucun emploi ; et d'autre part la population non scolarisée de la même classe d'âge.

Un objectif à 10 % fixé par l'Union européenne

L'Union européenne fixait comme objectif pour 2010 de réduire la part des jeunes de 18 à 24 ans sortis du système scolaire sans diplôme à moins de 10 %. La France métropolitaine s'approche de cet objectif avec (11,8 %). En revanche La Réunion en est très loin, avec 29,7 % de sorties précoces sans diplôme pour 2010.



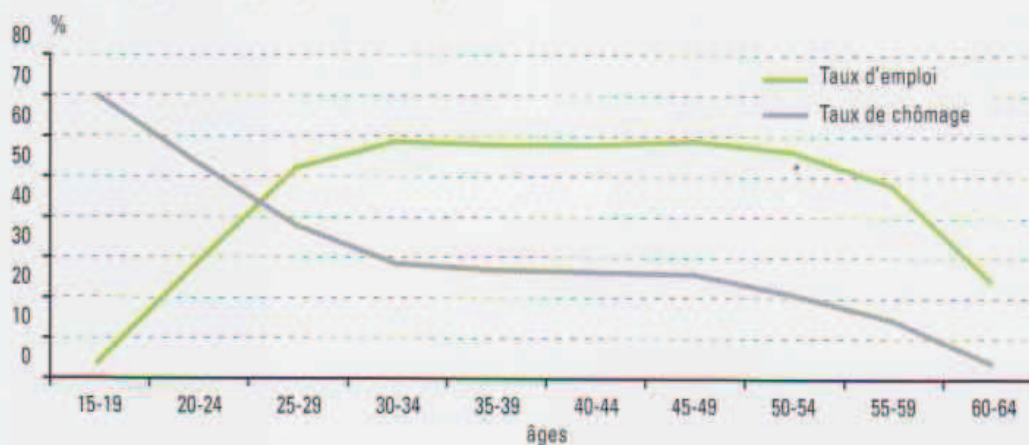
Situation des jeunes de 16 à 24 ans non scolarisés

	En emploi	Sans emploi	Total
Ayant un diplôme du secondaire ¹	12 900	16 900	29 800
Sans diplôme du secondaire ¹	5 200	23 100	28 300
Total	18 100	40 100	58 100

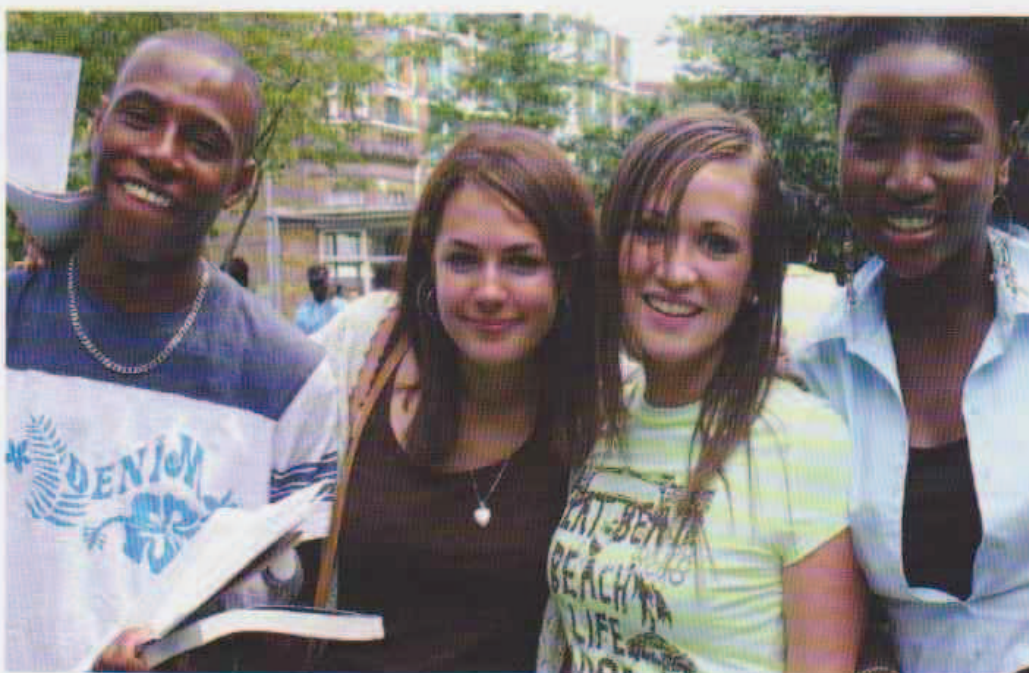
1. Ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé.

Sources : Insee, enquête emploi DOM 2010 (situation au 2^e trimestre).

Taux de chômage et d'emploi par tranche d'âges



Sources : Insee, enquête emploi DOM 2010 (situation au 2^e trimestre).





UNE DYNAMIQUE NAISSANTE À LA RÉUNION

Quatre communes se sont engagées dans la démarche Agenda 21 local depuis 2010. À horizon 2013, 21 % de la population pourrait ainsi être couverte par un Agenda 21 reconnu au plan national.

L'Agenda 21 local permet aux collectivités de conduire, avec la population et les acteurs locaux, un diagnostic partagé sur les enjeux du développement durable. Il aboutit à une stratégie et à un plan d'action pluri-annuel. C'est une démarche volontaire qui s'intègre dans l'ensemble des politiques locales. Elle permet notamment de répondre plus facilement aux obligations du Grenelle de l'environnement : amélioration de la performance énergétique, acoustique et d'accessibilité du patrimoine bâti, élaboration d'un schéma d'assainissement collectif, réalisation d'un bilan carbone et d'un plan climat énergie territorial etc.

En 2010, 118 territoires de proximité sont reconnus nationalement sur 700 projets identifiés en France. Ainsi près de 15 % de la

population française est couverte par un Agenda 21 reconnu. Quatre communes réunionnaises, représentant 21 % de la population, se sont engagées dans la démarche en 2010.

La stratégie nationale de développement durable 2010-2013 se fixe pour objectif de parvenir à 1 000 Agendas 21 d'ici 2013, dont 250 reconnus au titre du dispositif national de reconnaissance. À La Réunion, les 31 collectivités locales sont susceptibles d'adhérer à terme à ce dispositif.

Audrey LESIMPLE - Deal



Agenda 21 local : un projet, cinq objectifs

L'Agenda 21 local est un projet territorial de développement durable qui vise cinq objectifs :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité,
- dynamiques de production et de consommation responsables.

Il doit respecter cinq éléments de démarche :

- stratégie d'amélioration continue,
- participation des acteurs,
- organisation du pilotage,
- transversalité des approches,
- évaluation partagée.

Il est reconnu nationalement par l'obtention du label "Agenda 21 local France" délivré par le comité national A21.



Directrice de la publication : **Valérie ROUX**
Rédactrice en chef : **Claire GRANGÉ**
Conception graphique : **Agence HELLO**
Impression : **Print 2000**
Crédit photographique : **Fotolia, GSHR, Philippe CROZET**

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source. Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez cette publication sur les pages régionales de La Réunion des sites :

www.insee.fr

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

Cette publication a pu être réalisée grâce l'aimable collaboration des organismes suivants :

AGENCE POUR L'OBSERVATION DE LA RÉUNION, L'AMÉNAGEMENT ET L'HABITAT : *Clency Henriette*

AGENCE RÉGIONALE DE L'ÉNERGIE RÉUNION (Observatoire de l'Énergie Réunionnais) : *Gaëlle Gilboire, Priscilla Deveaux, Sandra Grondin*

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA RÉUNION : *Dominique Léna*

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : *Dorothée Pageaud*

DEAL service Prévention des Risques et Environnement Industriels : *Jean Luc Coue, Guillaume Pomarot*

DEAL service Aménagement durable, énergie, climat : *Samuel Laslandes, Catherine Charritat*

DEAL service Prévention des Risques Naturels et Routiers : *Robert Untarner, Thierry Bonaveira, Emmanuel Hardouin, Jérôme Peyrus, Ghislain Riquebourg*

DEAL service Connaissance, Évaluation et Développement Durable : *Estelle Godart, Sébastien Mariotti, Audrey Lesimple*

DEAL service Eau et Biodiversité : *Sonia Bernevéaud, Patricia Benon, Frédérique Zelmira, Catherine Julliot, Cécilia Reilhas, Mathieu Saliman, Pascal Talec*

INSEE : *Nelly Actif, Michel Brassat, Hervé Le Grand, Anne Levet, Thomas Patenotte, Frédéric Kosmowski*

OFFICE DE L'EAU : *Gilbert Sam Yin Yang*

RÉSERVE NATURELLE MARINE DE LA RÉUNION : *Emmanuel Teissier, Bruce Cauvin*

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION (Écomar) : *Lionel Bigot*

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

SIÈGE DEAL

2, rue Juliette Dodu
97706 Saint-Denis-messag cedex 9
Tél. 0262 40 26 26
Fax. 0262 40 27 27

Annexe n°2

LIVRET PRESENTATION ASSOCIATION ARTERRE



alimentation saine

**écologie
pratique**



arTerre

**Plus proche
de la nature**

agroécologie

SOMMAIRE



Présentation de l' association.....
(ses valeurs, ses missions)



Retour sur 2011.....



Edition 2012

Présentation d'arTerre

EN QUELQUES MOTS

Beaucoup d'entre nous aspirent à vivre plus en harmonie avec la nature, mais sans réussir à identifier les moyens d'y parvenir. Pour cela, l'association ARTERRE propose des solutions concrètes pour acquérir plus d'autonomie au quotidien tout en respectant davantage notre environnement. Afin que chaque citoyen réunionnais puisse mettre en pratique ces valeurs, ARTERRE met en place diverses animations autour de :

- l' **agroécologie**, ou *comment repenser l'agriculture comme une philosophie de vie* : initiation à la mise en place d'un potager, protection et multiplication naturelle des plantes, ...
- l' **alimentation saine**, ou *comment manger autrement* : restaurant pédagogique itinérant, valorisation des produits locaux, partage de savoir-faire, ciné-débats, ...
- l' **écologie pratique**, ou *comment vivre l'écologie au quotidien* : construction de toilettes sèches, cuisine au four solaire, fabrication de papier recyclé... Par ses actions, l'association a la volonté de s'adresser au plus grand nombre et à chacun. Au travers d'événements culturels, ARTERRE veut montrer que les changements peuvent se faire dans le partage et la bonne humeur.

SES MISSIONS

L'Association ARTERRE vise à promouvoir des modes de vie plus respectueux de l'homme et de la nature. Pour ce faire, elle se donne pour missions :

- de **transmettre** les principes et les enjeux de l'agroécologie, de former le public réunionnais aux pratiques et expérimenter ce modèle dans le contexte local
- de **promouvoir** une alimentation saine pour l'homme et la Nature
- d' **accompagner** le citoyen réunionnais dans la mise en pratique de l'écologie

SES VALEURS

Pour réaliser les missions qu'elle s'est assignée, ARTERRE s'appuie sur des **valeurs fondamentales**, telles que la mise en réseau, le travail coopératif et la solidarité afin de créer ou de renforcer les liens existants mais encore sur la culture comme vecteur d'éducation et de transmission de son message.



Association ARTERRE

1, lot la Caroline

97412 Bras Panon

0262 31 17 94

Retour sur 2011

Le mot de la présidente

Au cours de cette année 2011, l'association a clairement concrétisé les ambitions qu'elle s'étaient fixées en 2010. Les premières avancées telles que l'embauche d'Audrey IDCZAK, l'organisation des 1ères Rencontres Agroécologiques et de la 3ème édition de l'écofestival Les Mains Vertes, l'organisation du cycle de ciné-action autour du film de Coline Serreau ou encore la création du Réseau d'Echange autour de l'agroécologie sont des témoignages de la formidable énergie qui a été insufflée cette année dans l'association.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif qui a mobilisé un grand nombre de nos adhérents qui a atteint au 31 décembre 2011, le total de 150 membres ! Je me réjouis fortement de constater que de plus en plus de personnes non seulement rejoignent l'association et décident de soutenir ses actions; mais surtout s'investissent concrètement et aspirent sincèrement à entraîner du changement dans leur quotidien. Afin d'être plus concrète dans ce qu'elle propose et permettre à chacun de s'investir plus clairement dans l'association, l'association a adapté ses modalités d'adhésion notamment en instaurant une adhésion vivrière qui préfigure le réseau d'échange autour de l'agroécologie...

Par ailleurs des groupes de travail thématiques ont été initiés. Selon les périodes, certains ont été très actifs et ont fait preuve d'une belle capacité d'autogestion...

Cette logique d'implication des membres dans une dynamique collective à laquelle je suis particulièrement attachée, a porté ses fruits comme en témoigne la proportion d'adhésions vivrières Cette année 2012, notre ambition est de véritablement consolider cet élan en renforçant la dynamique de groupe de travail afin que chaque membre-colibri ait «l'opportunité de faire sa part» et surtout s'atteler à la raison d'être d'arTerre et trouver un lieu, un terrain pour qu'elle puisse l'exprimer. Pour une association arTerre active, utile et efficace, réjouissons nous du chemin parcouru mais ne nous reposons pas sur nos lauriers et continuons ensemble de faire évoluer les consciences et de cheminer vers une vie plus en harmonie avec la nature dans nos actes et au quotidien.

Nous détenons tous en nous les qualités et le potentiel pour être un acteur, un colibri important de ce mouvement local...et mondial. Merci d'avance pour votre confiance et votre mobilisation.



Les premiers pas du réseau

C'est à l'occasion d'un marché spontané à la Ferme Biologique des Bois de Lait que la première réunion d'information sur le réseau d'échanges autour de l'agroécologie s'est tenue. Officiellement créé en mai 2011 ce réseau a pour finalité de favoriser le développement d'une autosuffisance alimentaire à l'échelle de l'île.

Ses objectifs sont de :

- **Rassembler** les connaissances et savoir-faire pour constituer une base de travail collective
- **Développer** le patrimoine végétal nourricier par l'appropriation et la réhabilitation de cultures d'intérêt
- **Permettre** une synergie entre ceux qui œuvrent pour une agriculture écologiquement intégrée.

Le réseau regroupe des particuliers, des paysans et des organisations œuvrant pour un développement local et rural. Le projet est pour l'instant centré sur la banque de semences :

l'association dispose de semences de variétés rustiques, qu'elle distribue aux membres du réseau

qui le souhaitent. Ceux-ci s'engagent à en redonner une partie l'année suivante à arTerre pour alimenter la banque. Un groupe de travail coordonné par Samuel Constancy (réfèrent agroécologie de l'association) et soutenu par la stagiaire Eléonore Blot a permis d'élaborer une charte et de définir avec les membres, les objectifs du réseau et les actions à mettre en oeuvre.

En chiffres

Une 20aine de variétés disponibles

54 adhérents au réseau




Les stages d'initiation au jardin agroécologique

Cette année encore arTerre a organisé des Stages de formations au jardin potager Agroécologique dans le jardin familial de l' association, à Bras Panon. Selon les stages, deux thématiques différentes ont été abordées :



- **initiation au jardin potager agroécologique**
- **multiplication et protection naturelle des plantes**

Sept sessions ont eu lieu, tout au long de l' année : le 26 mars, le 21 mai, le 18 juin, le 25 juin, le 24 septembre, le 15 octobre, et le 22 octobre.

Les stages commençant à être connus, le nombre de participants a été conséquent, Cette affluence de participants, loin d'être un phénomène de mode témoigne à la fois de l'existence d'une demande réelle d' accompagnement sur l' île et de la pertinence des stages d'arTerre pour y répondre.

La formule proposée a évolué depuis 2010 : 45€ / stage + 16€ d' adhésion. Possibilité de prendre un repas végétalien sur place (7€).

Ces stages sont importants pour l' association car ils permettent un auto-financement. Suite à leur déménagement de la Caroline, Samuel et Esther (les cofondateurs d'arTerre) ne sont plus en mesure d'accueillir les stagiaires sur leur potager familial. De ce fait, en 2012, les stages se délocalisent : certaines sessions auront lieu à Ste Suzanne, d' autres à l' Etang Salé.

Cette situation met en évidence l'importance que peut revêtir pour l'association, le fait de trouver «son» lieu !



Le lancement du ciné-action

C'est à l'occasion de la Semaine du Développement Durable qu'arTerre a choisi de lancer le cycle de ciné-action autour du film de Coline Serreau

« Solutions locales pour un désordre global »

Le Ciné-action est une animation originale élaborée par l'équipe du Mouvement des Colibris (fondé par Pierre Rabhi et co-producteurs du film). Elle est prévue pour faire suite à la projection et permettre au public :

- de découvrir des actions locales
- de mettre en lien les acteurs
- d'explorer des pistes de coopération.

En chiffre

8 projections

7 bénévoles formés à l'animation

+ de 250 personnes ont assisté aux séances

60% du public a participé aux animations postprojections

Suite à la projection, le rôle de l'animateur est de révéler à travers les échanges les initiatives locales existantes qui permettront aux citoyens de s'impliquer, d'agir, de coopérer à l'échelle de leur territoire. Sept membres de l'association ont eu l'opportunité de se former à cette animation. Les projections ont eu lieu tout autour de l'île (de St Paul à St Benoit en passant par le Tampon, St Denis, St Leu et St Philippe) et ont permis de découvrir une grande diversité d'initiatives et de projets locaux.

Une dizaine de bénévoles a été très présente et efficace lors des différentes séances.

**SOLUTIONS
LOCALES**

POUR UN **DÉSORDRE
GLOBAL**



« Les films d'alertes ont eu leur utilité, maintenant il faut faire entendre les réflexions de ceux qui expérimentent des alternatives »
Coline Serreau

Un tempo festival révélateur

Après avoir offert un buffet original et sainement colorés aux enfants (et leurs parents) des écoles maternelles de St Leu, arTerre s' est installée sur les hauteurs de Saint Leu, au Séchoir pour proposer des repas, smoothies et encas tout au long des quatre jours du festival. Contrairement aux années précédentes où nous étions installés au coeur du festival, cette expérience a révélé une chose importante :

- le public est véritablement en attente d'une proposition alimentaire qui met en exergue saveur, santé et conscience écologique. Les témoignages que nous avons pu recueillir du public démontre toute la pertinence de l'action que nous menons avec le «resto associatif Végétal Vital».

Juillet <<

Le festival unité métis

Porté par l'association Unit&Métis, le festival du même nom est une manifestation qui associe culturel et développement durable. Dans le cadre de cette première édition, **le Végétal Vital** était à l'honneur ! Installé sous de belles case vertes ombragées, une dynamique équipe de bénévoles a démontré que l'alimentation a toute sa place dans la conscience écologique. Les assiettes colorées côtoyaient l'«**Autel de la Biodiversité cultivée**» Cet autel créé et animé par Samuel Constancy et quelques jeunes bénévoles en herbe a connu un vif succès.

Une très belle et intense expérience pour l'équipe qui permet au restaurant associatif de se structurer, d'améliorer son mode de fonctionnement et préciser ses objectifs en termes de sensibilisation du public.





Sollicitée par la Nordev, arTerre a été présente au Parc des Expositions de St Denis tout au long du salon. L'association a mis l'accent sur l'agroécologie en présentant un potager carré grandeur nature et toute une série d'ateliers pratique d'un ¼ d'heure sur différentes thématiques autour du jardinage (réussir ses semis, les extraits végétaux, fabriquer sa lombricompostière etc).

L'exposition «Autel de la biodiversité» et la banque de semences étaient également à l'honneur. Cette expérience a été très enrichissante quant à la structuration du stand Agroécologie de l'association. Elle a servi de répétition à 2 mois de l'écofestival. Là encore une dizaine de bénévoles s'est investie sur l'organisation, la tenue et l'animation du stand.

Un grand nombre de visiteurs est passé sur le stand, ce qui a induit plusieurs inscriptions aux stages de jardinage agroécologique programmés sur le mois d'octobre et de nouvelles adhésions.



3ème édition de l'écofestival les Mains Vertes

Bricoleuses ou artistes, ménagères ou cuisinières, sensibles et réceptives, elles nous relient au Monde et à l'Autre. Si nous y portons attention, nous pouvons voir à quel point nos mains sont importantes. Les Mains Vertes symbolisent un message d'espoir selon lequel l'avenir de notre Terre est entre nos mains. C'est un message qui nous invite à passer à l'action sans négliger les gestes du quotidien.

Les Ateliers scolaires

La journée du vendredi 25 novembre 2011 était consacrée aux ateliers scolaires. Ainsi, 15 classes de la Grande section à la 3ème d'établissements scolaires de Saint-Benoît jusqu'à la Possession, soit près de 400 enfants ont pu profiter des compétences et savoir-faire d'une vingtaine d'exposants et d'animateurs présentant une centaine d'ateliers ou d'animations sur la journée.



Les Conférences

Des thèmes très variés ont été abordés tels que les enjeux de l'Autonomie alimentaire, les pédagogies alternatives, les monnaies alternatives, la protection naturelle des plantes, les logiciels libres, la sophrologie, l'agriculture biologique, l'autonomie énergétique, ...

Les exposants

ont présenté leurs activités, chacun ayant été sélectionné pour son degré d'implication dans notre démarche. Tous ont été invités à participer selon leurs moyens et leurs possibilités à l'aménagement et la scénographie du site, et à mettre en place des animations pour créer ensemble une manifestation dynamique et solidaire

Hommage musical à la Terre Nourricière

Avec Lindigo et Fixi de JAVA, Audrey Dardenne, Rodee Cox & Shhop island, Laurent Ognard, Zanfan maroner & Lespri



Les rencontres agroécologiques

La thématique de la 3ème édition de l' Ecofestival les Mains Vertes était « *l' agroécologie, pour une terre qui nourrit les hommes* ».

L'association a souhaité enrichir cette manifestation en organisant **Les Rencontres Agroécologiques** afin d'approfondir la réflexion et de diffuser les pratiques agroécologiques qui constituent une alternative pertinente et viable pour des sols vivants, une eau de qualité et une alimentation saine et locale.

En chiffres

4 conférences et
une visioconférence

2 ateliers pratiques

2 formations de 2 jours

4 intervenants de renommée
internationale

Organisées dans le temps de l'Ecofestival, mais aussi dans des lieux décentralisés et à des dates différées, ces Rencontres ont constitué un événement inédit dans l'île ; l'opportu-

nalité de confronter les savoirs et savoir-faire d'intervenants locaux et de personnalités extérieures, reconnues sur le plan international pour leur expertise en matière d'agroécologie. Ainsi, nous avons accueilli Marc Dufumier, Robert Morez et Eric Petiot. Par ailleurs, nous avons eu le grand plaisir d'organiser une visioconférence avec Pierre Rabhi avec le soutien technique de l'Université de La Réunion. Le programme des conférences-débats, ateliers et stages de formation, qui s' est déroulé sur l'ensemble du territoire du 23 novembre au 4 décembre 2011, s'adressait à toute personne (professionnel du monde agricole, jardinier amateur ou simple consommateur), animée par le souci de gestion durable des ressources naturelles, de préservation de l'environnement et d'une alimentation de qualité. Les nombreux retours (témoignages, mail, questionnaire d'évaluation..) ont été nombreux et très positifs; et insiste sur la qualité des contenus autant que sur l'organisation.



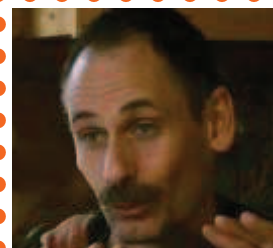
Marc Dufumier

Dirigeant de la chaire d'agriculture comparée à AgroparisTech



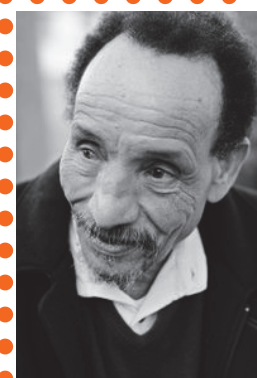
Robert Morez

agronome renommé et spécialiste de l'agroécologie



Eric Petiot

Auteur et Professeur d'université



Pierre Rabhi

Fondateur de terre et humanisme
Intervenant auprès de l'ONU

Le Fonds de Participation des Habitants

L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE) et la Mairie de Bras Panon (CUCS) ont mis à disposition, pour la première fois en 2010 sur la commune, un fonds de 5000 € sous la forme d'une subvention à l'association arTerre. Ce fonds de participation des habitants vise à soutenir divers projets, émanant directement des habitants du quartier de la Rivière du Mât. Un pourcentage de 4% est attribué à l'association pour les frais de gestion. Le reste est attribué aux porteurs de projets à hauteur de 300€ maximum par projet. Ces différentes initiatives doivent entrer dans une démarche d'animation de quartier, d'enrichissement des liens sociaux, de sensibilisation au respect de l'environnement et de contribution au « mieux vivre ensemble » (fête de quartier, pique-nique convivial, tournoi sportif, sortie culturelle...). Cette année, la priorité a été donnée au public jeune (14-25 ans), ainsi les habitants sont invités à faire de leurs idées des projets pour faire vivre leur quartier... et mobiliser la jeunesse. Ainsi tous sont concernés. L'association arTerre, gestionnaire de ce fonds en 2010 a renouvelé sa mission en 2011.

Bilan : Un seul projet a été validé en 2011. En effet, compte tenu du public visé et de l'absence d'espace dédié aux jeunes sur la commune, il est apparu qu'un travail de mobilisation et d'accompagnement préalable important était nécessaire (identification et approche des jeunes, réunions d'information, accompagnement en montage de projet, motivation...). Par la suite, la question de la sécurité et de la responsabilité sur certains projets se sont posés, en particulier pour les jeunes non majeurs. Ces derniers n'ont pu être validés. La forte participation du CUCS sur ce projet semble indispensable en terme de relais (animateurs relais) du fait de nos ressources humaines restreintes pour assurer l'animation localement. En accord avec le CUCS et l'ACSE il a été décidé de différer la réalisation de l'action sur l'année 2012. Une nouvelle stratégie de mobilisation et d'animation doit être envisagée pour mener à bien cette action.

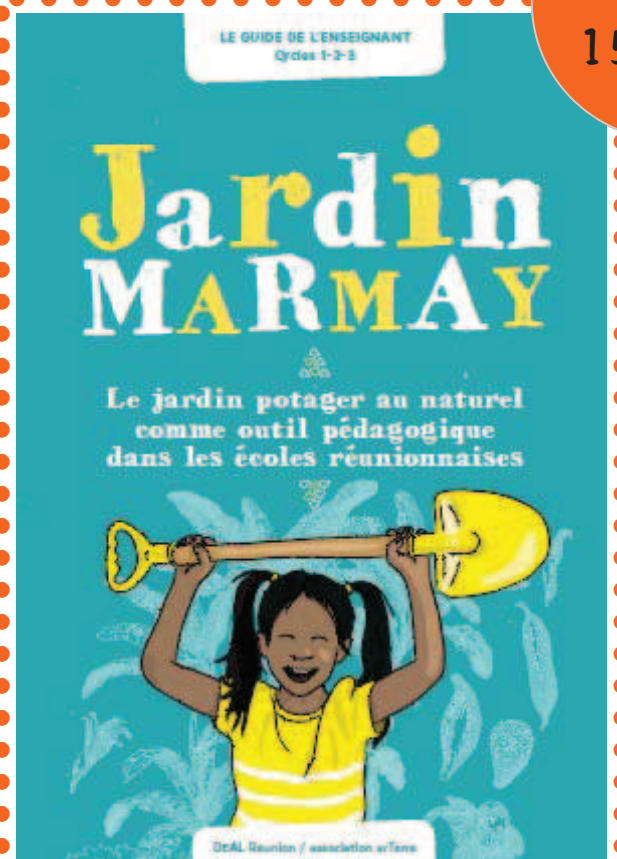
Le Guide Méthodologique «Zardin Marmail»

Dans le cadre de la mise en application du Grenelle, la DEAL a souhaité favoriser les projets de jardin potager comme outil pédagogique en proposant un guide méthodologique à destination des enseignant(e)s de primaire pour les accompagner dans la mise en place et l' utilisation d'un jardin à l' école.

Réalisé par Eléonore Blot, embauchée pour l'occasion dans le cadre d'un CDD, en partenariat avec un comité de pilotage composé de personnes référentes au niveau local, le guide « Zardin Marmail » comprend :

- des fiches méthodologiques pour la conception du jardin
- 20 propositions de séances
- des ressources pour approfondir

Commencé en octobre 2011, il sera édité en mars 2012 puis testé par 20 enseignants pilotes sur l' année scolaire 2012-2013.



Annexe n° 2 bis

CHARTRE DU RESEAU D'ECHANGES AUTOUR DE L'AGROECOLOGIE



Réseau d'échanges autour de l'agroécologie à la Réunion

CHARTRE CONSTITUTIVE

CONTEXTE

En quelques décennies, la société réunionnaise a subi des bouleversements majeurs et est passée d'un mode de vie proche de la nature à une société de consommation avec les excès qu'on lui connaît. Le contexte insulaire exacerbe les limites d'un tel système. L'économie basée sur une politique d'importation engendre un surcoût des denrées alimentaires. Sur le plan social, cela induit une perte des valeurs rurales, fondatrices de la société réunionnaise. Sur le plan environnemental, l'agriculture intensive constitue une atteinte forte aux écosystèmes particulièrement fragiles de l'île. Par ailleurs, ce modèle agro-industriel ne permet pas de satisfaire les besoins de la population en aliments de base sains et diversifiés.

Malgré cette situation générale, de plus en plus de personnes aspirent à redonner du sens à leur mode de vie. De simples consommateurs ils deviennent consomm'acteurs, certains souhaitent cultiver leur jardin vivrier et d'autres, plus généralement, adopter des comportements empreints de bon sens. Dans cette démarche, nombre d'entre eux expriment le besoin d'un accompagnement pratique et plus globalement d'intégrer une dynamique collective accélérant l'atteinte des résultats.

L'agroécologie, définie par l'association Terre et Humanisme comme étant « à la fois une éthique de vie et une pratique agricole ayant pour objet la relation harmonieuse entre l'humain et la nature », constitue une base viable sur laquelle s'appuyer.

MOTIVATIONS ET VALEURS :

Pour nous, l'agroécologie est une approche très globale du monde rural, qui incite à redonner à l'agriculture sa fonction première qui est celle de nous nourrir. Cette approche insiste sur la nécessité d'aborder au sein d'une société notre lien à la Terre et la gestion de notre patrimoine nourricier d'une manière concertée par l'ensemble des citoyens. L'agroécologie se base notamment sur la mise en pratique de techniques qui tendent à accroître la fertilité des sols et plus largement à bonifier notre environnement naturel.

OBJECTIFS :

En accord avec ces valeurs, la mise en place d'un réseau d'échanges autour de l'agroécologie à la Réunion permettra de répondre aux attentes citoyennes décrites plus haut.

Ce réseau aura pour objectifs principaux de :

- Favoriser le développement de l'autosuffisance alimentaire à l'échelle de l'île
- Rassembler les connaissances et savoir-faire pour constituer une base de travail collective
- Développer le patrimoine végétal nourricier par l'appropriation et la réhabilitation de cultures d'intérêt
- Permettre une synergie entre les individus et les organisations qui œuvrent pour une agriculture écologiquement intégrée

FONCTIONNEMENT

Arterre s'engage à assurer la coordination du réseau d'échanges. Celui comprend une banque de semences et permet un transfert de connaissances et de savoir-faire par le biais de rencontres / visites thématiques et d'une lettre d'information électronique régulière.

Il regroupe des particuliers, des paysans et des organisations œuvrant pour un développement local et rural. Ses membres, implantés dans différentes zones de l'île, représentent chacun un point de départ et s'organisent pour la création d'un véritable tissu social autour de l'agroécologie.

Pour faire partie du réseau, les membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle, sous la forme d'une « adhésion vivrière » à l'association Arterre. 2 types d'adhésions sont proposées : une pour les particuliers et une pour les personnes morales. Le détail des modalités d'adhésion est décrit dans une annexe spécifique.

La gouvernance du réseau est assurée par un comité de pilotage qui se rassemble régulièrement.

Annexe n°3

Détails des Groupes de Travail



- **Alimentation saine : Végétal Vital – la FEE dans l'assiette :**

Depuis quelques années, Arterre propose lors de diverses manifestations à travers l'île, un stand de restauration saine (actuellement baptisé le « végétal vital »). Elle est en train de monter un projet de restaurant pédagogique itinérant et écologique : la FEE dans l'assiette.

Les membres de ce groupe, assurent l'organisation de la participation aux manifestations, et développent le projet de la FEE dans l'assiette (délimitation et présentation du projet, phase opérationnelle...)

- **Ciné-Action :**

L'association organise depuis l'année 2011 un cycle de projections d'un film suivi d'une animation guidée dans le but de pousser les gens à passer à l'action sur leur territoire. En 2011, une dizaine de ciné-action a été organisée autour du film « Solutions locales pour un désordre global » de Coline Serreau.

Les membres de ce groupe participeront à la recherche du film utilisé en 2012, la création de l'animation, la recherche de lieux d'accueil et de partenaires associatifs pour chaque territoire, à l'animation des ciné-action, à la logistique, à la communication en lien avec le groupe communication, aux suivis post-projections.

- **Communication :**

Ce groupe s'occupe de tout ce qui a trait à la communication de l'association : web, rédaction de supports de communication propres à l'association, relation presse / médias, suivi de la création d'identité visuelle d'Arterre, communication spécifique autour de chaque projet...

- **Ecofestival Les Mains Vertes 4 :**

L'écofestival les mains vertes fêtera cette année ses quatre ans. Il aura lieu les 23, 24 & 25 novembre 2012.

Les membres de ce groupe sont en charge d'organiser l'événement, en lien avec les groupes communication et partenariats/financements. Ce groupe est organisé en sous-groupes (lien avec les scolaires, référent exposants/conférences, logistique, concerts/spectacles, alimentation/restauration, décoration, coordination bénévoles) permettant à chacun de s'investir selon les tâches dès maintenant ou jusqu'au moment de l'écofestival.

- **Optimisation des activités permanentes d'arTerre :**

Ce groupe aura en charge d'étayer le panel des activités proposées par l'association en matière d'écologie pratique et de recyclage (aujourd'hui arTerre propose principalement la fabrication de porte-monnaie en briques de jus. Que pourrait-on proposer d'autre ?).

De plus, chaque mois les membres de l'association se retrouvent pour des rencontres mensuelles dans des lieux et autour de thématiques divers. Ce groupe sera en charge de l'organisation de ces journées.

Enfin, depuis bientôt 3 ans, arTerre propose des stages d'agroécologie. L'année 2012 est une année charnière pour ces stages, les lieux de stages changent, Mathieu et Sam vont se partager l'animation. Il arrive également que des stagiaires viennent accompagnés de leurs enfants. L'idée serait donc d'optimiser l'organisation de ces journées.

- **Partenariats et financements :**

Ce groupe recherche des financements privés et publics pour les différents projets de l'association. En lien avec les groupes projets, il rédige les dossiers de demande de

subvention.

Il établit également les différents partenariats (financier, logistique, moral) avec les structures qu'il a répertoriés (institutions, associations, fondations etc).

- **Rencontres agroécologiques :**

En parallèle de l'écofestival, arTerre a mis en place les « rencontres agroécologiques », qui ont complété les animations proposées pendant l'écofestival en ciblant un public plus averti ou souhaitant approfondir le sujet. Elles étaient composées de visites de ferme, d'ateliers de formation sur 2 jours, de conférences liées à la thématique pendant l'écofestival...

Il s'agit de faire le point sur ces rencontres et d'envisager les futures rencontres et de les organiser (choix et contact des intervenants, programmation, logistique, et communication et financement en lien avec les groupes correspondants)

- **Réseau d'échanges autour de l'agroécologie :**

arTerre a créé ce réseau qui permettra aux membres d'échanger à la fois des semences traditionnelles locales et des connaissances des pratiques d'agroécologie. Construit de façon participative, ce réseau met en commun les compétences de chacun et souhaite lancer une réelle dynamique de projets collectifs.

Les membres de ce groupe assurent l'organisation des rencontres du réseau, la rédaction et la structuration de la lettre d'information, gère la banque de semences...

- **Solutions écologiques et énergétiques adaptées :**

Ce groupe a pour objet la réflexion et la mise au point de solutions énergétiques globales adaptées aux conditions réunionnaises, des villes, des villages et des îlets des cirques. Il gère aussi la mise en place et la coordination des stages de construction de toilettes sèches et de fours solaires.

Mafate représente un premier chantier sur lequel arTerre désire résolument se pencher : introduction de toilettes sèches, oui mais quelle logistique? quelle litière naturelle, quel entretien? Fours solaires, paraboles, biogaz, ou ??

- **Faire vivre le local :**

Ce groupe a pour objet de faire vivre le local mis à la disposition d'arTerre par la mairie de Bras Panon. Il s'agit de faciliter la mise en place des activités en maintenant l'ordre dans le local rangement, en optimisant l'espace, en classant le matériel, en préparant des inventaires pour les aller/retour...

Mais aussi, de tenir une permanence, de relever le courrier, de décorer le bureau, bref... d'en faire un lieu de passage et de rencontre pour les arTérriens

Annexe n°4

CHARTRE INTERNATIONALE pour la TERRE et l'HUMANISME



Charte Internationale pour LA TERRE ET L'HUMANISME

Basé sur la fédération de toutes les consciences qui partagent les mêmes valeurs, le Mouvement pour la Terre et l'Humanisme est libre de toute référence idéologique, politique ou confessionnelle, ainsi que de toute autorité spirituelle ou laïque. La planète terre est à ce jour la seule oasis de vie que nous connaissons au sein d'un immense désert sidéral.

En prendre soin, respecter son intégrité physique et biologique, tirer parti de ses ressources avec modération, y instaurer la paix et la solidarité entre les humains, dans le respect de toute forme de vie, est le projet le plus réaliste, le plus magnifique qui soit.



Constats

La Terre et l'Humanité gravement menacées

Le désastre de l'agriculture chimique

L'industrialisation de l'agriculture, avec l'usage massif d'engrais chimiques, de pesticides et de semences hybrides et la mécanisation excessive, a porté gravement atteinte à la terre nourricière et à la culture paysanne. Ne pouvant produire sans détruire, l'humanité s'expose à des famines sans précédent.

Humanitaire à défaut d'humanisme

Alors que les ressources naturelles sont aujourd'hui suffisantes pour satisfaire les besoins élémentaires de tous, pénuries et pauvreté ne cessent de s'aggraver. Faute d'avoir organisé le monde avec humanisme, sur l'équité, le partage et la solidarité, nous avons recours au palliatif de l'humanitaire. La logique du pyromane-pompier est devenue la norme.

Déconnexion entre l'humain et la nature

Majoritairement urbaine, la modernité a édifié une civilisation « hors-sol », déconnectée des réalités et des cadences naturelles, ce qui ne fait qu'aggraver la condition humaine et les dommages infligés à la terre.

Le mythe de la croissance illimitée

Le modèle industriel et productiviste sur lequel est fondé le monde moderne prétend appliquer l'idéologie du « toujours plus » et la quête du profit illimité sur une planète limitée. L'accès aux ressources se fait par le pillage, la compétitivité et la guerre économique entre les individus. Dépendant de la combustion énergétique et du pétrole dont les réserves s'épuisent, ce modèle n'est pas généralisable.

Les pleins pouvoirs donnés à l'argent

Mesure exclusive de prospérité des nations classées selon leur PIB et PNB, l'argent a pris les pleins pouvoirs sur le destin collectif. Ainsi, tout ce qui n'a pas de parité monétaire n'a pas de valeur et chaque individu est oblitéré socialement s'il n'a pas de revenu. Mais si l'argent peut répondre à tous les désirs, il demeure incapable d'offrir la joie, le bonheur d'exister...

Quelle Planète laisserons-nous à nos Enfants ?

Quels Enfants laisserons-nous à la Planète ?

Propositions



Vivre et prendre soin de la vie

Incarner l'utopie

L'utopie n'est pas la chimère mais le « non lieu » de tous les possibles. Face aux limites et aux impasses de notre modèle d'existence, elle est une pulsion de vie, capable de rendre possible ce que nous considérons comme impossible. C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain. La première utopie est à incarner en nous-mêmes car la mutation sociale ne se fera pas sans le changement des humains.

Sobriété heureuse

Face au « toujours plus » qui ruine la planète au profit d'une minorité, la sobriété est un choix conscient inspiré par la raison. Elle est un art et une éthique de vie, source de satisfaction et de bien-être profond. Elle représente un positionnement politique et un acte de résistance en faveur de la terre, du partage et de l'équité.

Le féminin au cœur du changement

La subordination du féminin à un monde masculin outrancier et violent demeure l'un des grands handicaps à l'évolution positive du genre humain. Les femmes sont plus enclines à protéger la vie qu'à la détruire. Il nous faut rendre hommage aux femmes, gardiennes de la vie, et écouter le féminin qui existe en chacun d'entre nous.

L'agroécologie, alternative indispensable

De toutes les activités humaines, l'agriculture est la plus indispensable car aucun être humain ne peut se passer de nourriture. L'agroécologie que nous préconisons comme éthique de vie et technique agricole permet aux populations de regagner leur autonomie, sécurité et salubrité alimentaires tout en régénérant et préservant leurs patrimoines nourriciers.

La Terre et l'humanisme indissociables

Nous reconnaissons en la terre, bien commun de l'humanité, l'unique garante de notre vie et de notre survie. Nous nous engageons en conscience, sous l'inspiration d'un humanisme actif, à contribuer au respect de toute forme de vie et au bien-être et à l'accomplissement de tous les êtres humains. Enfin, nous considérons la beauté, la sobriété, l'équité, la gratitude, la compassion, la solidarité comme des valeurs indispensables à la construction d'un monde viable et vivable pour tous.

Relocalisation de l'économie

Produire et consommer localement s'impose comme une nécessité absolue pour la sécurité des populations à l'égard de leurs besoins élémentaires et légitimes. Sans se fermer aux échanges complémentaires, les territoires deviendraient alors des berceaux autonomes valorisant et soignant leurs ressources locales. Agriculture à taille humaine, artisanat, petits commerces... devraient être réhabilités afin que le maximum de citoyens puissent redevenir acteurs de l'économie.

Une autre éducation

Nous souhaitons de toute notre raison et de tout notre cœur une éducation qui ne se fonde pas sur l'angoisse de l'échec mais sur l'enthousiasme d'apprendre. Qui abolisse le « chacun pour soi » pour exalter la puissance de la solidarité et de la complémentarité. Qui mette les talents de chacun au service de tous. Une éducation qui équilibre l'ouverture de l'esprit aux connaissances abstraites avec l'intelligence des mains et la créativité concrète. Qui relie l'enfant à la nature à laquelle il doit et devra toujours sa survie et qui l'éveille à la beauté et à sa responsabilité à l'égard de la vie. Car tout cela est essentiel à l'élévation de sa conscience.

« Pour que les arbres et les plantes s'épanouissent,
pour que les animaux qui s'en nourrissent prospèrent,
pour que les hommes vivent,
il faut que la terre soit honorée »

Pierre Rabhi.

Annexe n°5

L'Ethique du Colibri



L'éthique du colibri

Les crises écologique, économique, sociale et culturelles que nous traversons, les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont sans précédent. La course à la croissance et aux profits illimités épuise les ressources, aliène les personnes, affame les peuples, détruit la biodiversité.

L'humanité se trouve à un carrefour. L'interdépendance du vivant étant irrévocable, nous sommes appelés, si nous voulons assurer la pérennité et l'épanouissement de l'espèce humaine sur la planète, à profondément et consciemment changer la vision que nous avons du monde et de la société.

1. Il est indispensable de changer de paradigme de société

Le modèle existant est un véritable désastre qui conduit l'humanité vers l'abîme. Il est fondé sur une croissance économique infinie, un prélèvement sans limite des ressources naturelles, une prédominance de l'argent et de la logique économique sur la nature et les êtres humains, le non respect des équilibres naturels, le patriarcat, l'éducation à l'obéissance, les structures de domination, la compétition, la violence.

Il est incontournable de changer l'orientation de nos activités et de nos structures sociales pour les mettre au service de la nature et des êtres humains.

2. La société c'est moi et je suis la société. C'est mon changement détermine le changement du monde.

Notre organisation sociale est la traduction concrète de notre représentation du monde. Pour que nos modèles changent, nous devons individuellement voir le monde différemment et incarner au quotidien une relation harmonieuse à nous-mêmes, aux autres et à la nature.

3. Nous sommes tous liés et interdépendants

Nous sommes partie intégrante d'un écosystème vivant. Nous ne sommes séparés de rien. Détruire la nature ou nuire à des êtres humains, même à l'autre bout de la planète, revient à nous détruire nous-mêmes.

De la même façon, les enjeux écologiques, sociaux, politiques sont étroitement liés et ne peuvent être traités séparément. Notre vision doit être globale et notre action concerner tous les plans de l'être et de la société.

4. L'autonomie est l'un des fondements de la liberté

Si nous sommes tous liés par un destin commun, chaque personne, chaque culture, chaque territoire doit pouvoir s'exprimer et s'épanouir dans sa diversité. L'autonomie est l'une des conditions essentielles permettant à un individu, un collectif humain ou à un territoire de faire ses choix par et pour lui-même, et de préserver son intégrité et sa liberté.

5. L'éducation est le ferment de notre rapport à nous-mêmes, aux autres et à la nature

« Il ne peut y avoir d'écologie saine tant que nous fabriquerons des êtres avides de vengeance et de destruction. » Alice Miller

Le modèle éducatif actuel, fondé sur l'éducation à l'obéissance, la violence éducative ordinaire, la différence de valeur accordée à un enfant par rapport à un adulte, à une femme par rapport à un homme, et sur un système d'instruction destiné à conformer chaque enfant à un système de performance, de compétition et de domination, est l'une des sources majeures du désordre de nos sociétés.

L'enfance est le moment où se forment les perceptions du monde, où se construit la relation aux autres, à la société, la confiance et l'estime de soi, la capacité d'empathie...

L'éducation a pour vocation d'accompagner les enfants à devenir des êtres libres, épanouis et responsables, à trouver leur juste place dans la société, fidèle à leurs aspirations et à leurs talents ; à respecter la terre qui leur donne la vie, à connaître la nature dont ils sont issus, à coopérer avec leurs semblables.

Elle n'est pas l'apanage de l'école, ni des systèmes éducatifs, mais la responsabilité de l'ensemble de la société.

6. L'avenir est dans le génie de la simplicité, l'élégance de la sobriété

« Dans le futur, la plus grande performance consistera à répondre à nos besoins par les moyens les plus simples et les plus sains. » Pierre Rabhi

Les contraintes d'un monde limité en ressources naturelles et le devoir d'équité envers les autres êtres humains, nous offrent aujourd'hui deux opportunités extraordinaires :

- exercer notre créativité dans un champ nouveau consistant à trouver la façon la plus saine et la plus simple de résoudre nos problèmes, de subvenir à nos besoins, de faire fonctionner nos sociétés
- nous épanouir dans un nouvel art de vivre où le bonheur d'être supplante la capacité d'avoir : **« la sobriété heureuse »**

7. Small is beautiful

Dans la nature, un organisme ne croît pas indéfiniment. Il s'adapte aux contraintes extérieures pour atteindre sa taille optimale : ni trop grand, ni trop petit, capable de subvenir à ses besoins et d'assurer sa pérennité. Chercher en toute structure une taille optimale, permettant une gouvernance harmonieuse et responsable, des relations humaines directes, souplesse et légèreté dans l'action, le respect de la liberté et de l'intégrité de chacun, une empreinte écologique légère, une véritable autonomie, est non seulement un gage d'efficacité mais également d'altruisme et de sagesse.

8. La coopération est la condition incontournable du changement

La complexité extrême de nos sociétés et l'enchevêtrement de nos destins nous oblige, plus que jamais, à nous réunir et à coopérer pour résoudre les crises que nous traversons. Aucun être humain, aucune classe sociale, aucune culture, aucun peuple ne peut prétendre connaître, seul, les solutions, ni se désolidariser de ces enjeux planétaires. L'intelligence collective, mûrie d'altruisme, d'humilité, de générosité, peut en revanche faire de nos diversités et de nos différences une formidable force créative et transformatrice. Nous avons besoin les uns des autres pour changer.

9. Le territoire est le lieu d'action privilégié pour amorcer la transformation

La commune, la ville, le village, tous les types de territoire où les êtres humains ont une prise suffisante pour participer à la transformation de la société et pour en ressentir directement les effets, sont les lieux privilégiés d'une véritable mutation, fondée sur l'autonomie.

10. La joie est notre bien suprême

« La finalité humaine n'est pas de produire pour consommer, de consommer pour produire ou de tourner comme le rouage d'une machine infernale jusqu'à l'usure totale. C'est pourtant à cela que nous réduit cette stupide civilisation où l'argent prime sur tout mais ne peut offrir que le plaisir. Des milliards d'euros sont impuissants à nous donner la joie, ce bien immatériel que nous recherchons tous, consciemment ou non, car il représente le bien suprême : la pleine satisfaction d'exister.

Un jour, il nous faudra bien répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes »
Pierre Rabhi

Annexe n°6

Manifeste pour les Oasis en Tous Lieux





MANIFESTE
POUR DES
OASIS
EN TOUS
LIEUX

Ouvrage collectif
dirigé par Pierre RABHI

Ont collaboré à la rédaction de ce Manifeste :

Adriana BASILISCO
Hermine BURREL-COUTURON
Jean-François COLON
Dominique FOUQUET
Dominique GALLIANO
Vincent JANNOT
Roger LEBEAU
Alain LEBESGUE
Nathalie SOSSO
Albert SOYEZ

Le vingtième siècle finissant a été dominé par la connivence de la science et de la technique au service du "progrès". Certes, des prouesses considérables ont été réalisées dans divers domaines, mais qu'en est-il du destin des humains et de celui de la planète qui les héberge ?

Dans cette épopée matérialiste, la violence de l'homme contre l'humain n'a jamais atteint des seuils aussi désastreux et la "création" a subi des détériorations sans précédent. La technologie au service de la destruction nous donne, pour la première fois de notre histoire, le pouvoir de nous éradiquer totalement.

Ces constats rendent plus que jamais nécessaire et urgente une alternative globale. Nous sommes de ceux qui pensent que le XXIème siècle ne pourra être sans tenir compte du caractère sacré de la réalité, et sans les comportements et les organisations qui témoignent de cette évidence, car les bons vœux, les incantations, les analyses et les constats cumulés ne suffiront pas. La première utopie est à incarner en nous-même. Car les outils et les réalisations matérielles ne seront jamais facteurs de changement s'ils ne sont les œuvres de consciences libérées de ce qui les maintient dans le champ primitif et limité du pouvoir, de la peur et de la violence.

La crise de ce temps n'est pas due aux insuffisances matérielles. La logique qui nous domine, nous gère et nous digère, est habile à faire diversion en accusant le manque de moyens. La crise est à débusquer en nous-même dans cette sorte de noyau intime qui détermine notre vision du monde, notre relation aux autres et à la nature, les choix que nous faisons et les valeurs que nous servons.

Incarner l'utopie, c'est avant tout témoigner qu'un être différent est à construire. Un être de conscience et de compassion, un être qui, avec son intelligence, son imagination et ses mains rende hommage à la vie dont il est l'expression la plus élaborée, la plus subtile et la plus responsable.

Pierre RABHI, Montchamp, mars 1997

s o m m a i r e

PREAMBULE	Page 3
LES CONSTATS	
• Croissance économique ou développement humain ? La nécessité d'une alternative	Page 6
• Changer de référence : la logique du vivant	Page 8
• Primauté de l'éducation	Page 9
LES PROPOSITIONS	
• Les Oasis en Tous Lieux comme une des alternatives à l'impasse qui se confirme aujourd'hui	Page 11
• Où en sommes-nous ?	Page 13
LES FONDEMENTS	
• Implication locale	Page 15
• La terre nourricière et la sécurité alimentaire comme fondement écologique, économique et éthique des Oasis en Tous Lieux	Page 16
• Habitat et Oasis en Tous Lieux	Page 19
• Propositions d'organisation pratique Espace individuel, espace collectif	Page 20
• Les aînés dans les Oasis en Tous Lieux	Page 21
AUTRES REFLEXIONS	
• La pluriactivité	Page 23
• La spiritualité dans les Oasis en Tous Lieux	Page 24
• Autonomie et autarcie	Page 25
• De l'usage éthique des fonds publics	Page 26
ANNEXES	
• Rappel des idées forces du Manifeste	Page 28
• Etude de faisabilité d'une Oasis	Page 29
• Approche méthodologique pour la phase de réalisation	Page 30
• Reconnaissance d'une Oasis	Page 31



Les constats



Croissance économique ou développement humain ? La nécessité d'une alternative

Selon un nombre important de personnes, l'époque actuelle est en mutation. Il est vrai que les fondements de nos sociétés semblent décliner sans que s'affirme clairement ce qui doit prendre le relais.

Cette phase transitoire oblige à beaucoup d'interrogations sur la politique, l'économie, l'écologie, la société, et jusqu'au sens même de nos existences. Le modèle industriel, l'ordre du monde d'après-guerre nous avaient installés dans une logique que rien ne semblait pouvoir remettre en question. **Après une croissance économique et une expansion sans précédent sur fond de guerre froide et d'équilibre de la terreur, la fausse récession est là pour justifier l'inéquité et l'injustice croissantes.** Elle est là en même temps que se déchaîne le libéralisme économique radical débarrassé de l'idéologie qui prétendait le limiter et le combattre. Tout cela se traduit par une crise d'une grande ampleur, une sorte de déconvenue.

Un nombre toujours croissant de femmes et d'hommes dans les pays dits développés, et encore plus ailleurs, subissent dans leur vie quotidienne les effets ravageurs de cette déconvenue. L'examen, par exemple, de la situation française, comme l'un des cas pourtant les moins défavorisés dans le monde, fait apparaître malgré tout le rôle grandissant de l'humanitaire comme palliatif aux défaillances grandissantes de l'humanisme. Il suffirait de faire abstraction de substituts tels que : Emmaüs, les Restos du Cœur, les secours de toute nature et la multitude des SOS, d'associations et de personnes engageant leur générosité sur tous les fronts, pour mesurer le niveau réel de détérioration de notre société dans laquelle la précarité et la détresse sont en expansion rapide et continue, en dépit de l'accroissement global des richesses.

L'Etat, quant à lui, est de plus en plus contraint de faire face dans l'urgence à des situations qui le submergent, et compense les désistements de la "nation-entreprise" à l'égard des citoyens qui la composent par des palliatifs de survie (RMI, CES, indemnités chômage, etc.).

Dans ce contexte, la personne humaine n'ayant de réalité que par sa fonction et son revenu, dès lors que ces attributs lui sont confisqués elle est comme "oblitérée" et entre dans un processus qui l'annule socialement. Nous n'irons pas plus loin dans la complexité de ce phénomène et nous en tiendrons à ce qui est utile à notre propos.

A notre avis, c'est dans les termes "**développement**" et "**croissance**" que se situe une des grandes confusions d'aujourd'hui. Il est donc important de nous prononcer sur leurs définitions.

La croissance économique suppose la subordination des activités productives humaines à l'accroissement continu des ressources financières et donc du P.N.B. de la nation. Cette

augmentation repose sur les règles de la compétitivité et révèle ses défauts et limites de diverses manières :

- 1 • elle concentre les richesses entre les mains de minorités humaines, nationales et transnationales,
- 2 • elle ne peut se faire sans exclusion et misérialisation continue du plus grand nombre,
- 3 • elle détériore le système vivant (biosphère) et épuise les ressources planétaires.

Le développement n'a de sens, selon nous, que si on y ajoute "humain". Le développement humain suppose la priorité absolue à la satisfaction des besoins élémentaires et matériels pour tous : nourriture, abri, vêtements, soins, comme bases essentielles à la satisfaction des biens immatériels psychiques, affectifs, esthétiques, spirituels d'une façon générale. Cela implique bien entendu le respect mutuel et le respect du support vivant et des ressources dont dépend notre survie.

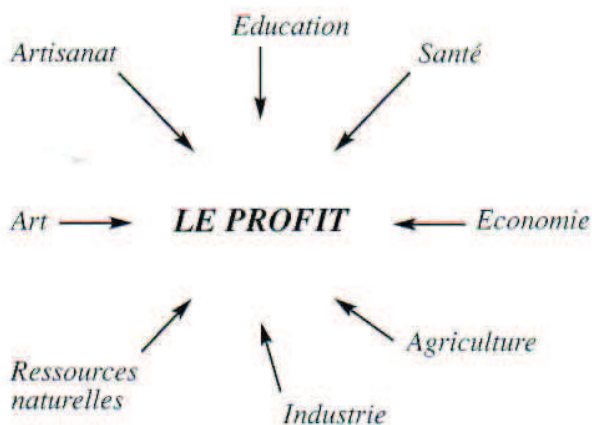
Dans le contexte actuel et avec les acquis techniques et scientifiques dont nous disposons, **la crise, telle qu'on l'entend, apparaît comme une fausse crise. Car ce ne sont en effet ni nos capacités à produire ou à innover ni les ressources planétaires qui font défaut, mais la morale et l'équité, qui devraient présider à leur gestion, remplacées par l'égoïsme et l'avidité.** Peut-on avancer sans pédanterie que notre système d'organisation planétaire est déterminé par le sentiment d'insécurité lié à l'humanisation : survie biologique et crainte de la finitude ? La dévotion aux forces de la mort que représente par exemple l'accumulation extravagante des armements n'est-elle pas à la mesure de l'angoisse individuelle et collective générée par notre espèce ? **Pour qu'il y ait une véritable mutation, n'avons-nous pas à travailler à l'humanisation, c'est-à-dire à notre affranchissement à l'égard de ce qui nous enlisse dans la peur et dans la violence directe et indirecte ?**

La crise est, à l'évidence, dans la conscience individuelle et collective de l'humanité, non dans les institutions et les structures qui n'en sont que les représentations et les outils.

Changer de référence : la logique du vivant

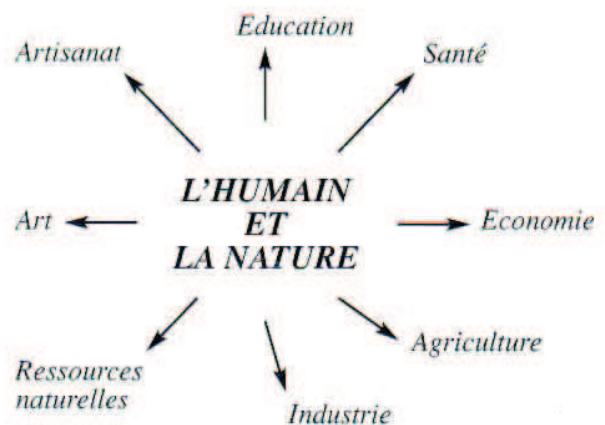
D'une façon générale et sur le plan structurel, nous pensons qu'il ne peut y avoir d'alternative globale sans changement radical de la logique qui domine le monde d'aujourd'hui. Il faudrait renoncer au profit sans limite et à l'obligation de croissance et se rallier à la logique du vivant, seule garante de la pérennité de notre espèce. Ce que nous essayons d'exprimer par le schéma qui suit :

Du modèle à l'alternative au modèle



Le modèle dominant

*Concentration et spéculation.
Epuisement et dissipation des ressources.
Destruction de la biosphère et de l'humain.
Le temps, c'est de l'argent.
La terre nous appartient.*



La logique du vivant

*Renouvellement, pérennité, échange,
dynamique entre les espèces vivantes.
Le temps, c'est de la vie.
Nous appartenons à la terre.*

Primauté de l'éducation

Il semble en effet très difficile de changer de logique sans changer d'éducation. Celle-ci détermine dès l'enfance la représentation mentale que nous aurons de la réalité dans laquelle nous sommes inclus, et, par conséquent, la qualité de notre relation aux autres et à la nature. Nous héritons des "valeurs" de notre famille, de notre groupe social, de notre nation. Nous sommes profondément conditionnés, endoctrinés, et comme programmés.

En même temps qu'il uniformise et banalise les valeurs, le monde moderne fait de l'antagonisme son plus grand principe dynamique. Il semble que selon ce principe, chacun de nous ne puisse exister sans quelque préjudice causé à autrui. Le principe darwinien de lutte pour la survie biologique est transféré à celui des échanges économiques et marchands ; sauf qu'un lion se nourrit d'antilopes, mais n'a pas de "banques d'antilopes".

L'éducation compétitive nous fait obligation de tenter d'atteindre les degrés les plus élevés d'une pyramide humaine à l'échelle de la planète. Cette pyramide concentre au sommet une caste sociale internationale de plus en plus restreinte, mais toujours plus démesurément riche (le club mondial des hyper-nantis), au détriment d'une masse considérable qui aura, par son travail et ses délégations politiques, contribué à cette disparité. Ainsi, dès leur apparition, les enfants entrent dans la vie comme en une arène où chacun doit se préparer à mener sa propre lutte contre le destin et les autres avec comme "managers" la famille, le groupe social ou national.

Les enfants de la nation sont préparés à être de bons soldats de l'économie : une vie réussie se mesure à l'aune des acquis matériels et de la considération. Et lorsque sonne l'heure du déclin auquel nul ne peut échapper, cette vie "réussie" souffre parfois d'avoir été consommée par les valeurs de l'avoir au détriment de l'accomplissement et d'une réelle évolution de l'être.

Chacun de nous peut encore observer l'inadéquation qu'il y a entre éducation et réalité du monde d'aujourd'hui. Les nations continuent de préparer leurs enfants sur la base du dogme de la croissance économique et de la compétitivité, alors qu'à l'évidence une autre anticipation est à faire pour sortir de l'illusion et du piège de la mondialisation. Sans cette anticipation, nous assisterons de plus en plus à l'amoncellement de jeunes naufragés sur les rives d'une histoire douloureusement absurde, avec ses dramatiques conséquences qui sont d'ailleurs déjà de fait.

Nous souhaitons donc de toute notre raison et notre coeur une éducation qui ne se fonde pas sur l'angoisse de l'échec, mais l'enthousiasme d'apprendre. Une éducation qui révèle l'enfant à lui-même tout en lui révélant les richesses, l'énergie et la beauté qu'offre le monde à son alliance vitale et non à son avidité insatiable et destructrice. Une éducation qui abolisse le "chacun pour soi" pour exalter la puissance de la solidarité. Une éducation où le pouvoir de chacun soit au service de tous.

Car demain ne pourra pas être sans la coalition des forces positives et constructives dont chacun de nous est le dépositaire.



Les propositions



Les oasis en tous lieux comme une des alternatives à l'impasse qui se confirme aujourd'hui

On peut dire brièvement que l'oasis est par définition un écosystème artificiel (permaculture), une île de survie, sur des territoires généralement arides et inhospitaliers. Cet îlot doit son existence à la capacité des êtres humains à tirer parti de l'eau (disponible en surface, amenée par canaux souterrains ou tirée des puits), de la terre et d'un arbre qui est en fait une grande herbe appelée palmier. Cette herbe/arbre réunit des qualités telles que résistance à la chaleur, au vent de sable, tout en étant un merveilleux nourricier avec ses fruits (dattes) à haute valeur nutritive. Le dattier s'érige comme un parasol et procure une ombre et une protection sous laquelle d'autres arbres fruitiers (pêchers, grenadiers, abricotiers, figuiers, orangers, citronniers, etc.) peuvent survivre, protégeant eux-mêmes le sol qui peut, à son tour, produire une large gamme de légumes, de légumineuses, de fourrages, de céréales : c'est la fameuse formule des cultures à trois étages.

Si l'on ajoute les animaux : chèvres, moutons, ânes, chevaux, mulets, volailles, et même bovins, on a ainsi un système à la fois complexe et riche, mais fragile. Ce système a contribué à la croissance et à la survie des oasiens, il a modelé leur caractère, déterminé des conventions sociales et un code de gestion collective très rigoureux fondé sur une éthique de l'usage de l'eau et de la terre. Ce système comporte bien des valeurs exemplaires, même si l'on doit par ailleurs déplorer ici ou là et par le passé le recours à l'esclavage pour son entretien.

Lieu de félicité entre réalité et symbole, l'oasis hante les esprits d'une nostalgie vivace, celle du paradis perdu mais dont les hommes ont tenté de ressusciter de leurs mains d'humbles fragments. Lieu essentiel, comme une parcelle de tropique, entre chaleur et eau, sur des territoires hostiles à la présence humaine.

C'est sur ces considérations concernant l'oasis concrète, son rôle, son pouvoir, sa symbolique, que le concept "d'oasis en tous lieux" nous a été inspiré. En effet, le monde contemporain souffre de désertification non seulement physique et biologique, mais aussi économique, sociale, éthique et politique.

Entre les dérives des villes surpeuplées où évoluent misère, exclusion et violence, et des campagnes où évoluent abandon et friches, notre conviction est qu'un nouveau projet de société n'est possible, au nord comme au sud, que par la synthèse des valeurs et des acquis du monde rural et de la société urbaine.

"Paul, André, Nathalie, Jacqueline ou toute autre personne a pris conscience de cette dérive. Cette personne se sent menacée ou non par la précarité ou bien elle est déjà dans la précarité. Elle peut aussi n'être déterminée que par la seule quête d'un sens à sa vie. Dans le contexte de la mutation sociale majeure d'aujourd'hui, cette personne rêve de s'installer à la campagne. Elle est prête au partage du travail ou à toute autre disposition dans le domaine de la répartition des activités économiques, le plein emploi pour tous étant à l'évidence révolu. Elle pense que la réduction de ses revenus financiers n'est pas compatible avec les charges fixes qui lui incombent dans la vie urbaine. Par contre, s'installer à la terre pour y produire légumes, fruits, volailles, miel, lait, etc. constituerait une base économique substantielle en même temps qu'un mode de vie libéré du stress, dans le silence, l'air pur, une nourriture de qualité et bien d'autres valeurs auxquelles elle rêve pour elle-même et ses enfants.

Cette base fondamentale assurée permet, sous la formule de pluriactivité, d'exercer toute autre activité lucrative ou non selon sa situation, ses choix et ses aspirations.

Cette personne sait d'une façon profonde que le rêve aide à vivre mais ne fait pas forcément vivre. Si ce rêve devient projet, elle aura à le construire avec rigueur en évaluant les ressources matérielles mobilisables et la détermination morale indispensable, car des obstacles seront probablement à franchir. Il faudra acquérir des savoirs et des savoir-faire par de sérieuses initiations, par l'examen et l'étude d'initiatives réussies et convaincantes en rejoignant des réseaux de gens engagés dans la même démarche, etc. Ces rencontres peuvent favoriser des convergences, des projets communs, des alliances entre ceux qui disposent de lieux et ceux qui en cherchent, etc. Ce chemin peut être ardu, mais il est celui de la reconquête de la responsabilité par la participation de chacun au devenir collectif."

Où en sommes-nous ?

Depuis que le concept « Oasis en tous lieux » a été proposé comme une des alternatives possibles, il a suscité non seulement beaucoup d'intérêt au plan du principe et de la symbolique, mais a généré une sorte de « mouvement ». Celui-ci est révélateur des attentes plus ou moins exprimées de nombreuses personnes de toute provenance et condition sociale. Le dénominateur commun entre ces personnes étant une aspiration au changement, pour elles-mêmes et pour la société, ainsi que le désir de construire de nouveaux espaces de vie sociaux et économiques, selon une logique compatible avec le sens sur lequel elles désirent fonder leur existence.

De nombreuses rencontres ont déjà eu lieu. Elles ont permis d'avancer dans l'affinement et la précision du concept. Des projets sont en gestation, des sites de concrétisation existent sous diverses formes. A l'occasion de ces rencontres, des affinités et des sympathies se nouent, des groupes se forment autour d'un même projet, d'autres se défont pour se refaire autrement. Ce forum permanent d'idées, d'échange et de réflexion commune a été très riche et nous espérons qu'il le sera davantage, même si tout cela n'échappe pas à une certaine confusion que ce manifeste tente de réduire.

Confondu à l'origine avec l'association des Amis de Pierre Rabhi (aujourd'hui Terre et Humanisme), le mouvement Oasis en tous lieux poursuit aujourd'hui son chemin en affirmant sa dynamique propre. Les coordinateurs et correspondants locaux du mouvement (une trentaine à ce jour) se réunissent tous les trimestres afin de réfléchir et agir dans la perspective tracée par ce manifeste, et réalisent un bulletin de liaison trimestriel diffusé au sein du réseau.

Les relations du mouvement Oasis en tous lieux avec l'association Terre et Humanisme se construisent aujourd'hui dans le dialogue et l'échange, la personne de Pierre Rabhi faisant naturellement le lien entre les deux entités, réunies par ailleurs, depuis fin 1999, sous le toit collectif du Mas de Beaulieu à Lablachère (07).

Cependant, pour éviter les dérives toujours possibles, il est important d'apporter quelques éléments de clarification concernant ce que recouvre le concept "Oasis en tous lieux".

L'objet des quelques considérations qui suivent est de veiller sur une sorte de labellisation morale à laquelle nous tenons absolument, compte tenu de la responsabilité qui nous incombe en tant que promoteurs du concept.

Certains des points que nous proposons à votre réflexion nous ont été inspirés par les questionnements qui sont apparus à travers les échanges et les débats. D'autres, comme la Terre nourricière, l'autonomie individuelle, l'autonomie collective et l'ouverture au monde, la question spirituelle, font partie des critères fondamentaux du concept. C'est dire que tout projet qui se réfère au principe Oasis en Tous Lieux ne peut être entériné sans adhésion aux valeurs dont ces points sont l'expression.



Les fondements



Implication locale

Les Oasis en Tous Lieux sont animées par la volonté d'intégration au contexte socio-économique du milieu d'accueil. Face à la désertification rurale en évolution, elles proposent la prise en compte, la valorisation, et la réhabilitation des espaces agricoles et nourriciers, la lutte contre la friche, l'embellissement du paysage. Elles constituent un apport de population pour la redynamisation des institutions et des services publics. Elles sont forces de proposition par la création de ressources et un enrichissement en compétences humaines. Elles ne sont ni des ghettos ni des enclaves dans l'espace géographique et social qui les environne.

Pour toutes ces raisons, leur rapport aux structures administratives, aux élus locaux, se fonde sur le dialogue, la concertation, la coopération dans l'intérêt du pays et des terroirs. Par la mise en valeur des ressources locales, elles contribuent au maintien ou à la réhabilitation du terroir et de sa spécificité écologique et culturelle.

Implantées dans le milieu rural, les Oasis en Tous Lieux ne constituent pas un repli à l'égard du monde urbain, mais un pôle complémentaire. Des échanges économiques solidaires sont souhaitables ainsi que des services. **La constitution de collectifs urbains solidaires organisés et en relation avec les Oasis est également envisageable et souhaitable. Ainsi, hors de tout clivage ou antagonisme, serait prise en compte la problématique globale ruralo-urbaine de la société d'aujourd'hui.** Il s'agit en l'occurrence d'une sorte de fédération des intelligences et des consciences présentes en tous lieux et désireuses de contribuer à l'indispensable mutation d'une société dans l'impasse.

La terre nourricière et la sécurité alimentaire comme fondement écologique, économique et éthique des Oasis en Tous Lieux

Un nombre considérable de citoyens n'a qu'une conscience limitée des enjeux liés à ce que l'on pourrait appeler "la problématique de la terre nourricière". Ce constat est non seulement décevant mais tout-à-fait inquiétant car il nous donne la mesure de la gravité du "divorce" entre les humains et la source principale de leur vie et de leur survie.

Avec la terre nourricière nous avons affaire à un élément qui, comme l'air, l'eau, la chaleur, la lumière, concerne, sans exception, chacun de nous. Tous ces éléments ne sont d'ailleurs pas dissociables puisque c'est à leur présence et leurs interactions que nous devons l'existence. L'écologie a beaucoup fait pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les graves menaces qui pèsent sur la qualité de l'eau et de l'air. La terre en tant que glèbe tangible et vivante n'a pas bénéficié de la défense active que nécessitent les exactions dont elle est victime. Depuis que cette glèbe (à laquelle l'art agricole, depuis des millénaires, a donné pour mission fondamentale de nourrir le genre humain) a été asservie à la production de capital financier, elle n'a cessé de subir l'oppression de la chimie et de la mécanique qui en ont dissipé et détruit les principes vitaux. Par ailleurs, l'inconscient collectif ne semble pas s'être affranchi de l'image du paysan dont le rôle serait ingrat et subalterne dans le "paysage social". Le paysan est devenu "exploitant agricole", comme pour se mettre à jour d'une modernité exaltée par le triomphe du progrès technique. Il est devenu un industriel de la terre. Peut-être faut-il leur adjoindre le règlement d'un certain contentieux psychologique.

Le cheval vapeur, l'énergie fossile, la mécanique et la chimie se sont substitués aux moyens traditionnels de production basés sur l'énergie métabolique humaine et animale, avec les limites qui les caractérisent. Cette intrusion du principe minéral s'est faite sans égard pour la sensibilité, la complexité et la fragilité du vivant. Après avoir tenté d'adapter la technologie à la terre, la terre a été adaptée à la technologie. Cette inversion est à l'origine du bouleversement du paysage rural avec ses damiers déserts de blé, de maïs, de betteraves, etc. au détriment des bocages, des parcelles circonscrites de haies révélant le caractère, la personnalité et la diversité des terroirs et de leurs habitants. Par ailleurs, une partie très importante de la production végétale n'est destinée qu'à la production de protéines animales dans des conditions de concentration, de manipulation et de souffrance qui heurte la sensibilité et la conscience. Le bilan de cette option met en évidence ses effets pervers : pollution des eaux, dégradation des sols, perte des espèces végétales et animales, désorganisation des systèmes autonomes, etc. C'est ainsi que la nourriture humaine est

devenue matière à spéculation et source de nuisances pour la santé, avec des transits planétaires incessants nécessitant des moyens de transport coûteux et polluants et produisant, au gré de la seule loi du marché, pléthores et pénuries artificielles.

Ce grand scénario a eu pour effet décisif de confisquer à de nombreuses communautés humaines le pouvoir de survivre de leurs ressources propres et de contribuer à des famines chez les plus fragiles. Cet "ordre des choses" n'est pas sans menace de ruptures des flux alimentaires, en dépit d'une abondance fondée sur une sorte de flux tendu au détriment de l'épargne alimentaire et de la prévoyance. Chaque jour des millions de citoyennes et citoyens poussent des caddies remplis de victuailles dont ils ignorent la provenance et le mode de fabrication. Certaines de ces victuailles auront couvert des milliers de kilomètres pour arriver dans l'assiette du consommateur, alors que les conditions pour les produire localement : terre, eau, végétaux, minéraux, savoirs et savoir-faire sont neutralisés. Produire et consommer localement devrait être un grand mot d'ordre international, sans exclure les échanges complémentaires à la satisfaction des besoins de chaque communauté. Ces échanges ont été à la base des grandes évolutions humaines. Le commerce a été civilisateur, le business libéral moderne est une forme extrêmement pervertie car elle s'appuie sur les échanges de nécessité pour servir la dictature marchande.

Il serait intéressant d'analyser le contenu des camions qui se croisent sur les routes et autoroutes. Cela nous remettrait en mémoire une anecdote réelle et significative : "un camion de tomates quitte l'Espagne pour la Hollande. Un autre camion de tomates quitte la Hollande pour l'Espagne ! Ils se percutent sur une nationale et les tomates hollandaises et espagnoles se trouvent confondues..."

L'aberration concernant la nourriture est banalisée comme est banalisée par exemple la marchandisation croissante de l'eau. Cet autre élément vital a été au long de l'histoire un don suprême de la nature, suffisamment abondant, libre et gratuit. Les marchands le conditionnent, le distribuent en l'emprisonnant dans des bouteilles de plastique. A quand le conditionnement de l'air après l'air conditionné ?... Nous sommes, avec ces éléments, au cœur des enjeux les plus graves pour le futur.

Cette brève analyse, si elle mérite d'être entérinée, devrait faire prendre conscience de l'urgence qu'il y a pour chacun de nous, chaque fois que c'est possible, de participer à la reconquête de l'indispensable autonomie alimentaire. **C'est un acte non seulement économique, mais un acte de légitime résistance.**

Un autre aspect de la question, et non des moindres, a été révélé avec fracas par le phénomène de la "vache folle". Cela a mis en évidence une transgression de taille. Il s'agit en l'occurrence d'une des manifestations de la folie humaine dont sont également victimes les arbres fruitiers, les légumes, les poissons, les volailles, les porcs, les moutons, la terre... S'ils avaient des moyens aussi spectaculaires de l'exprimer!... Sur le chemin de la transgression et du non-respect des règles élémentaires de la vie, bien des sanctions nous attendent. Ces sanctions affectent déjà sournoisement notre physiologie et notre mentalité ; les "tripotages" génétiques nous promettent, sans aucun doute, d'autres grandes surprises. Ces considérations, pour ceux qui les entérinent, plaident tout naturellement pour une légitime résistance. C'est pourquoi **cultiver la terre**, que ce soit un simple jardin ou des surfaces plus importantes,

soigner, aimer et respecter cette terre, lui **donner vie pour recevoir la vie est le premier principe sur lequel se fondent "les Oasis en Tous Lieux"**.

D'une façon très objective, celui qui dispose de terre, d'eau et de courage aura réuni des valeurs sûres, garantes au moins de sa survie alimentaire dans un monde où la précarité est une menace à laquelle de moins en moins de gens sont sûrs d'échapper. Par ailleurs, pour notre évolution personnelle, cultiver la terre nous rattache aux principes sur lesquels se fonde la permanence dans une société de l'éphémère. La terre nous permet de goûter aux cycles, aux cadences et à la patience universels dans un monde dominé par la frénésie. Elle nous conduit enfin, si nous en avons le désir, au plus près des forces mystérieuses de la fécondité et de la Vie.

Habitat et “Oasis en Tous Lieux”

Le mouvement vers la vie rurale que nous observons aujourd’hui ne peut que s’amplifier. Les villes n’ont, en quelque sorte, plus le rôle qui fut le leur comme pourvoyeur d’activités et de ressources. Elles représentent pour un nombre grandissant de personnes des lieux de contrainte plus que de vie. Dans ces conditions, il sera nécessaire que la question foncière soit révisée et repensée pour satisfaire à une demande en évolution croissante de candidats à la ruralité. Il paraît absurde que la friche puisse s’étendre indéfiniment sans tenir compte de ce qui s’offre à la réduire. Il serait souhaitable que l’accès à un peu de terre puisse bénéficier de décisions politiques.

Le problème de l’habitat se pose d’une façon plus délicate encore. Le bâti en milieu rural est soit encore fonctionnel (fermes en activité), soit occupé par des ruraux ayant une activité urbaine, soit par des retraités ou des résidents d’été un ou deux mois par an. Dans cette configuration, il ne reste que le bâti disponible à la vente, mais à des prix peu accessibles à des bourses moyennes, petites ou ... plates. Si l’on considère que les habitats disponibles et habitables sans intervention sont minoritaires, des investissements de restauration sont souvent nécessaires, et il paraît important de promouvoir un habitat écologique à faible coût.

Dans le cadre des Oasis en Tous Lieux, mises à part les conditions les plus favorables où la terre, les bâtiments d’habitat et de travail coexistent et peuvent être acquis, le problème du bâti reste un facteur handicapant. C’est pourquoi il sera nécessaire d’envisager un travail très particulier sur cette question.

On pourrait prendre comme thème l’habitat à faible coût en définissant une base minimale, une sorte d’embryon d’habitat répondant aux nécessités immédiates mais évoluant et s’amplifiant à la mesure des besoins jusqu’à l’optimum. **Le principe alternatif devrait guider la conception.** Alternatif signifiant : adapté aux réalités d’aujourd’hui et faisant appel à des savoirs et des matériaux conventionnels ou non et des technologies tenant compte d’une occupation des espaces sans nuisance (y compris visuelle) et la valorisation des énergies gratuites et renouvelables. Ce travail concret sur des prototypes est de nature prospective car il anticipe sur ce qui sera à l’évidence nécessaire pour demain. Le souci d’une accessibilité au plus grand nombre et, par conséquent, d’une reproductibilité peu onéreuse devrait guider la démarche. Des réalisations exemplaires existent comme prototypes ici et là. En faire l’analyse et l’évaluation devrait nous inspirer. En attendant un travail plus approfondi, voici quelques critères :

- harmonisation avec l’espace et le paysage,
- réduction de la consommation d’énergie non renouvelable,
- gestion économe de l’eau dans l’usage au quotidien ainsi que son épuration, son recyclage, etc.,
- utilisation des énergies solaires, éoliennes, etc.

Toutes ces innovations ne sont pas à faire, mais à rassembler sur la création de prototypes bien définis sur leur coût, leur mise en œuvre et leur finalité, et susceptibles d’être reproduits avec toutes les nuances nécessaires. Des groupements d’habitats de ce type sur des espaces nourriciers pourraient s’ordonner en Oasis solidaires.

Propositions d'organisation pratique

Espace individuel, espace collectif

Nous sommes résolument favorables à l'espace individuel, c'est-à-dire à des domaines bien circonscrits dans lesquels chaque personne, chaque couple ou famille puisse se sentir souverain et responsable. L'espace individuel ne concerne pas seulement la répartition géographique du sol ainsi que l'autonomie économique. Chacun doit assumer son destin en produisant, gérant ses ressources propres, avec son habitat, sa terre, ses revenus. Il est ainsi responsable de ses résultats, de ses bilans et de son comportement à l'égard de ses ressources. La proximité des autres, bien vécue, est cependant d'un avantage considérable en terme d'échange, d'entraide.

Rien n'empêche également des péréquations financières fondées sur la régulation des ressources. Cela nous paraît faire partie des décisions collégiales qui requièrent le consentement de tous et non d'un principe *a priori*. Au-delà de l'espace individuel, un espace collectif est souhaitable, car il permet la convergence, il sous-tend et nourrit la synergie, la cohésion des projets ou des activités et des compétences. Il permet la mise en commun de moyens, infrastructures d'accueil, outillage, véhicules, atelier de transformation.

Les Aînés dans les Oasis en Tous Lieux

Nous n'avons pas envie d'employer ici les termes de troisième ou quatrième âge qui relèvent d'une catégorisation ambiguë. Il semble qu'avec ces classifications le monde moderne s'évertue à édulcorer ce qui révèle son égoïsme et peut-être même une certaine cruauté. La vérité est banale : lorsque la personne humaine n'a plus la vigueur pour servir la machine économique ou institutionnelle, elle se retire de la « vie active » pour finir sa vie avec une pension à laquelle lui donne droit sa participation à une mutuelle.

Sortir de la vie active signifie pour beaucoup entrer en solitude. N'étant plus officiellement acteurs du devenir collectif, les retraités sont en réalité humainement en marge du corps social sur lequel ils n'influent que par leurs subsides et leur délégation électorale, que les démagogues savent courtiser. Ce retranchement impliqué, si l'on peut dire, est tout à fait paradoxal et ne semble pas avoir existé dans l'histoire, où traditionnellement les générations étaient organiquement liées et dépendantes les unes des autres, dans un processus parfois difficile mais sans ruptures.

La condition des anciens dans la modernité n'aurait donc pas d'équivalent dans l'histoire. Elle est en quelque sorte artificielle et inquiétante pour le futur, lorsque la solidarité institutionnelle basée sur le pouvoir de l'argent ne pourra plus jouer son rôle et que la solidarité naturelle basée sur l'assistance mutuelle entre générations sera révolue. Pour l'instant, certaines personnes vivent leur retraite avec un certain bonheur, libres enfin de réaliser des rêves souvent ajournés par les obligations professionnelles ou familiales, disponibles pour des actions humanitaires, pour visiter le monde, s'occuper de leur descendance, se cultiver, etc.

Croire que cela puisse se perpétuer serait irréaliste. Nous savons d'ores et déjà que l'équilibre actifs/inactifs, productifs/improductifs, cotisants/non-cotisants est en train de se rompre inexorablement et qu'une impasse majeure se prépare. En un mot, la société ne pourra pas assumer ses vieux selon la logique d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire à notre petit niveau d'anticiper sur ce qui peut devenir un véritable drame. Bien qu'ils ne soient pas tous des sages accomplis, les aînés représentent tout de même une formidable richesse humaine d'expérience, de connaissance, de pondération que les Oasis auraient grand intérêt à intégrer. Cela contribuera à témoigner :

- que l'humain n'est pas fractionnable et que tous les âges font partie du même processus exprimant l'unité de la vie, dans son élan millénaire.
- que les acquis des aînés et leur énergie sont utiles à l'édification des Oasis,
- qu'une anticipation sur la solidarité indispensable dans l'avenir relève de la responsabilité des citoyens et de la conscience individuelle et collective et pas seulement des décisions politiques.

Par ailleurs, les aînés disposant de moyens économiques peuvent les mobiliser à l'intérieur des Oasis en échange de travail : construction, entretien, services, contribution à un fonds pour des prêts solidaires, etc.

Reconstituer la solidarité entre les générations est non seulement une bonne et belle initiative mais la mise en chantier d'une réorganisation indispensable pour le futur.



Autres réflexions



La pluriactivité

Les Oasis étant par définition des lieux autonomes, ouverts, et non autarciques et fermés, peuvent trouver leur équilibre à l'interne et à l'externe.

L'orientation actuelle de la société semble mettre en cause le plein-emploi pour tous. Il est donc nécessaire d'imaginer des modes de fonctionnement qui anticipent sur un futur où le salariat ne serait pas le seul modèle.

Aujourd'hui, la question devrait être "Comment faire pour limiter mon besoin d'argent ?" et non "Comment gagner plus ?" La responsabilisation qui est conditionnelle dans la démarche Oasis met chacun en situation de solliciter ses propres capacités de générer ses ressources sur la base de ses aptitudes propres et de ses innovations.

C'est pourquoi la pluriactivité est une option réaliste qui correspond bien au fonctionnement nécessaire dans le contexte de la déstructuration de l'organisation qui a prévalu durant les "Trente Glorieuses".

La pluriactivité dans l'Oasis peut signifier l'apport de ressources par une activité extérieure à l'Oasis (exemple du couple dont l'un des conjoints a un emploi à l'extérieur et l'autre assure le revenu économique en nature, ou de la personne en télétravail liée à un emploi à l'extérieur et le complétant en nature également). Tous les cas de figure sont possibles dès lors qu'ils ne portent pas atteinte aux valeurs de base et ne nuisent ni à la cohérence ni à la cohésion de l'Oasis, et qu'ils n'ocultent pas l'engagement moral d'assistance mutuelle dans les difficultés.

La spiritualité dans les Oasis en Tous Lieux

Question délicate qu'il faut traiter avec circonspection car elle aborde l'un des domaines les plus sensibles et nous ne voulons heurter personne. Il ne serait toutefois pas prudent ni honnête de laisser les choses dans le flou.

Tout ce qui a été dit précédemment témoigne de notre non-engagement à l'égard d'une appartenance spirituelle faisant l'objet d'une adhésion formelle. Nous affirmons cependant que la crise qui nous traverse et que nous traversons est d'ordre spirituel. Il nous incombe de déclarer clairement et sans aucune équivoque qu'il n'y a pas de message spirituel défini dans la démarche Oasis en Tous Lieux.

Spirituel signifie ce qui est distinct de la matière. Intégrer cette dimension immatérielle à notre vie fait partie de nos besoins légitimes. Pour la plupart d'entre nous, cette dimension est même implicitement sujet et objet de notre quête de sens, et moteur de certaines de nos initiatives dans un monde dominé par la matérialité. Cependant, l'espace dit "spirituel" n'échappe pas toujours aux ambiguïtés et peut même devenir, comme l'actualité en témoigne, prétexte aux pouvoirs et aux sectarismes les plus périlleux et à diverses psychopathies collectives. **Nous récusons avec force tout ce qui manipule, extorque, endoctrine.**

Dans les projets Oasis, l'espace spirituel est d'ordre intimement et strictement privé, et chacun doit assumer ses responsabilités en l'occurrence. Plutôt que de proclamer des vérités, nous préférons nous inviter mutuellement à nous rejoindre sur les valeurs simples telles que le respect, la bienveillance à l'égard de ceux qui nous entourent, une démarche sobre, la compassion, la solidarité, le respect et la sauvegarde de la vie, la gratitude pour tout ce qui nous est offert pour notre bien-être physique et moral.

Le mouvement Oasis en Tous Lieux est libre de toute référence spirituelle, religieuse, philosophique et politique.

Autonomie et autarcie

Ces deux notions se confondent parfois. **Dans le cadre des Oasis en Tous Lieux, l'autonomie pourrait se définir par la capacité que peut avoir une personne ou un groupe de personnes à mettre en valeur ou créer des ressources nécessaires à la satisfaction de ses besoins.** Cette mise en valeur s'accomplit grâce aux savoirs, savoir-faire, et à toute innovation dont est capable l'individu ou le groupe. Dans l'histoire humaine, cette capacité a été à la base du développement et de la survie. Les groupes humains représentaient naguère une mosaïque d'entités autonomes adaptées aux diverses situations imposées par la nature : le climat, les ressources disponibles pour se nourrir, s'abriter, se vêtir, soigner ses maux, etc. L'oasis réelle, comme création dans les espaces arides et inhospitaliers, est une vivante leçon d'autonomie.

L'autarcie peut sous-entendre la capacité d'un individu ou d'un groupe à suffire intégralement à ses besoins, sans recours à des biens et des valeurs extérieurs. Cette attitude prédispose en général à l'enfermement comme règle d'existence. **L'autarcie, ce retranchement du contexte social sous divers mobiles est en général révélateur de crainte et générateur d'intolérance et de sectarisme, ce qui est à l'opposé des valeurs qui nous animent.**

Cependant, l'autonomie, aussi large soit-elle, reste ouverte à l'échange car elle ne peut prétendre subvenir à l'intégralité des besoins du groupe, et l'échange lui est indispensable, à la fois pour les compléments matériels et pour une ouverture au monde pour son enrichissement moral. Le commerce, par exemple, a été à la base des grandes civilisations. C'était une sorte de régulateur de la nécessité.

Il est à remarquer qu'aucun organisme biologique ne peut vivre sans échanger, et il semble que cette loi soit immuable et irrévocable.

Les Oasis en Tous Lieux sont donc des espaces d'autonomie ouverts à d'autres autonomies, à la réalité du monde d'aujourd'hui et à toutes les valeurs d'échange matérielles et culturels favorables à la convivialité planétaire et au progrès humain.

De l'usage éthique des fonds publics

Dans le contexte national d'aujourd'hui, les subventions que peuvent offrir l'Etat ou les institutions sont issues des deniers publics, c'est-à-dire de la contribution de chacun de nous, à travers taxes et impôts, à la constitution d'un fonds financier sans lequel ni l'Etat ni les institutions ne pourraient être. **Elles résultent de l'effort collectif et les institutions ont pour charge de les utiliser "à bon escient"**. Les Oasis en Tous Lieux ne sont pas prétexte à des solutions individuelles mais des laboratoires de recherche et d'innovation sociale. Leur objectif est de contribuer, à leur façon et à leur niveau, à l'amélioration de la condition humaine dans notre société. **Il apparaît, dans ces conditions, tout-à-fait légitime que les subsides de la société puissent aider à la mise en place de ces expériences.** Au delà, il ne reste que l'honnêteté et le sérieux des bénéficiaires qui "ne roulent plus" pour eux-mêmes mais avec le souci d'une démonstration pertinente. Il s'agit d'une attitude éthique qui engage la conscience.



Annexes



Rappel des idées forces du Manifeste pour des Oasis en Tous Lieux

Les Oasis en Tous Lieux sont à construire. Elles consistent en des regroupements géographiques d'unités de vie (terrain et habitat), fondées sur la terre nourricière et les échanges favorables à la reconstitution du lien social.

- 1 • Mettre l'humain et la nature au cœur du développement
- 2 • Recourir à la terre comme alternative pour un changement de vie
- 3 • Développer les cultures vivrières pour l'autosuffisance alimentaire selon les principes de l'agroécologie (produire sans détruire)
- 4 • Etre acteur du développement local
- 5 • Etablir une solidarité ville-campagne sur la base d'une fédération de tous ceux qui adhèrent aux valeurs que les Oasis veulent servir et promouvoir
- 6 • Avoir un regard responsable sur nos besoins et nos modes de consommation. Adopter la sobriété de vie comme valeur de bien-être
- 7 • Recréer le lien social authentique par l'écoute, le partage et la solidarité
- 8 • Privilégier les échanges de proximité dans une démarche d'autonomie (système ouvert), et non pas d'autarcie (système fermé)
- 9 • Dans une Oasis, chaque personne est créatrice et responsable de son activité économique et financière
- 10 • Encourager les péréquations financières fondées sur la régulation des ressources
- 11 • Favoriser la pluriactivité des personnes à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Oasis
- 12 • Repenser l'accès à la propriété, son usage, et sa pérennité
- 13 • Promouvoir un habitat écologique à faible coût
- 14 • Privilégier un habitat de proximité qui respecte la vie privée de chacun
- 15 • Se souvenir qu'avant d'être un refuge, l'Oasis est à construire
- 16 • Unir les Oasis dans une dynamique de réseau, régionale, nationale, internationale

Le mouvement Oasis en Tous Lieux est libre de toute référence spirituelle, religieuse, philosophique et politique.

Etude de faisabilité d'un projet Oasis

Pour passer du rêve à la concrétisation d'une Oasis, bien des obstacles seront à franchir. Cela vaut la peine car la société ne résoudra pas tous nos problèmes, et les valeurs de bien-être auxquelles nous aspirons ne sont pas sur le marché mais s'acquièrent dans une démarche de liberté qui unit volonté, patience, rigueur et réalisme.

Une étude de faisabilité est indispensable car elle permet d'évaluer objectivement les moyens mobilisables sur la base de quelques paramètres fondamentaux.

Il va de soi que sans mobilisation intérieure, et volonté d'agir avec les autres, rien n'est possible.

En plus de cette première condition, voici quelques paramètres qui nous paraissent importants :

- Les moyens financiers existants, accessibles ou à rechercher,
- L'accès au foncier (achat, convention, location...),
- Le choix des statuts des personnes,
- La rentabilité économique du projet,
- Les compétences techniques existantes ou à acquérir (formation),
- La nécessité de consolider et de pérenniser les projets (continuité dans le temps).

Approche méthodologique pour la phase de réalisation

Il semble indispensable de définir un projet Oasis sur quelques principes structurants. Il est évident que des questions foncières, juridiques, financières se poseront dès la mise en œuvre. Nous proposons à la réflexion les outils suivants, outre le présent **manifeste** :

une charte

propre à chaque oasis, qui est une reconnaissance individuelle des valeurs communes auxquelles la démarche se réfère et que chaque signataire s'engage moralement à respecter ;

un cadre juridique

un statut permettant de définir, les actions et les objectifs d'intérêt collectif et humain, dans l'esprit d'un laboratoire d'innovations sociales ;

un cahier des charges

document de référence fixant les modalités de fonctionnement du groupe (droits et devoirs, règlement intérieur, etc.).

Reconnaissance d'une Oasis

D'une façon générale, **les rencontres Oasis comportent trois phases :**

- 1) Une sorte de forum informel rassemblant des gens en recherche et de toute provenance et condition sociale.
- 2) La constitution de groupes par intérêt, affinité, résolution commune, etc.
- 3) Décision de passage à l'action, à la concrétisation, avec évaluation des ressources et des moyens disponibles mis en œuvre, en tenant compte des préalables et des conditions indispensables.

Le mouvement Oasis en tous lieux se fonde sur des valeurs et une philosophie. Comme nous l'avons dit précédemment, notre responsabilité est engagée et nous tenons à une forme de labellisation morale afin d'éviter au maximum les dérives possibles. Ainsi, tout groupe qui souhaiterait rejoindre le mouvement le fera en dialogue avec ce dernier et dans le cadre d'un échange régulier et permanent. Un réseau vivant et solidaire pourra ainsi être constitué.

Le mouvement Oasis en tous lieux se réserve donc le droit de ne pas reconnaître comme faisant partie du réseau des personnes et des groupes qui ne respectent pas les idées et l'éthique formulées dans ce manifeste.

Le *Bulletin du mouvement Oasis en tous lieux* et les *Nouvelles des amis de Pierre Rabhi* permettront de dissiper les ambiguïtés à l'égard de l'opinion par des mises au point chaque fois que cela sera nécessaire.

Annexe n°7

Réseau EEDD Réunion





C C E E

Saint Denis, le 02 MAI 2012

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,N/REF : N° 01 6020 /2012/CCEE/BB/rg**OBJET : Invitation réunion de concertation Réseau EEDD – Ile de La Réunion**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) a initié une dynamique de lancement d'un réseau de l'Éducation à l'environnement pour un développement durable – Ile de La Réunion qui a reçu un accueil favorable de la part des acteurs lors de la Rencontre du 14 octobre 2010 au Conservatoire de Mascarin.

Dans le prolongement de cette initiative, un comité de pilotage provisoire a été mis en place en 2011 afin d'étudier les modalités de mise en œuvre opérationnelle de ce réseau. Ce comité est composé du Conservatoire botanique national et Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Mascarin (CBN-CPIE Mascarin), du Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP), de la Chambre régionale de l'économie sociale (CRES), de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), du Parc national de La Réunion (PNRun) ainsi que du CCEE.

Pour l'accompagner dans cette réflexion, le comité a ainsi sollicité par l'intermédiaire du Centre national d'appui et de ressource Environnement (CNAR Environnement) l'appui d'un consultant, dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin de réaliser un diagnostic et de proposer différentes modalités de structuration possibles et adaptées au contexte réunionnais.

Cette mission s'inscrivant dans le cadre d'une démarche participative associant les acteurs de l'éducation à l'environnement, j'ai l'honneur de vous convier à une réunion de concertation qui se tiendra le :

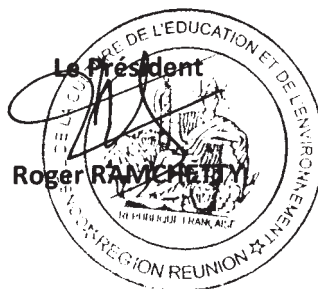
VENDREDI 8 JUIN 2012 À 9 H 30
au Conservatoire Botanique de Mascarin
2, rue du Père Georges – Colimaçons à Saint-Leu

À cette occasion, le comité de pilotage provisoire vous présentera sa démarche et préparera avec vous la venue du consultant, prévue du lundi 18 au vendredi 22 juin prochains.

Pour des raisons d'organisation, je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès du secrétariat du CCEE (0262 41 44 14) ou par mail (ccee.lareunion@cr-reunion.fr) au plus tard le 31 mai 2012.

Comptant sur votre participation,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Déclaration du 14 octobre 2010 des acteurs EEDD Ile de la Réunion pour la création du Réseau EEDD Ile de la Réunion

Ce 14 octobre 2010 au Conservatoire Botanique national et CPIE de Mascarin (CBNM-CPIE) à Saint Leu s'est constitué le Réseau de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable Ile de La Réunion (EEDD – Ile de La Réunion).

L'ensemble des acteurs présents ce jour à Saint Leu et préoccupés par l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD), déclare vouloir se regrouper et partager leurs expériences. Ce réseau réunionnais a pour objectif de rassembler toute association ou toute institution engagée dans des actions d'Education à l'Environnement sur le territoire de La Réunion.

Ce réseau se fixe les objectifs suivants :

- Regrouper les différents acteurs concernés par l'EEDD et créer une dynamique de réseau et d'échanges.
- Susciter l'innovation pédagogique et mutualiser les ressources existantes.
- Faire progresser et promouvoir l'EEDD.
- Soutenir l'action des acteurs de l'EEDD.
- Représenter les acteurs de l'EEDD auprès des partenaires et collectivités, au niveau régional et national et être reconnu comme force de propositions.

Le Réseau EEDD Ile de la Réunion créé ce 14 octobre 2010, s'inscrit dans la promotion et le développement d'une éducation à l'environnement pour un développement durable à la Réunion.

Au-delà des objectifs fixés plus haut le réseau déclare vouloir œuvrer pour :

- Un développement pour tous ;
- une meilleure intégration de l'EEDD dans les politiques locales ;
- une plus grande garantie de l'accès à l'EEDD à l'ensemble des publics en formation ;
- le développement de l'EEDD vers les publics en vacances et en temps de loisirs ;
- la prise en compte de l'EEDD dans les milieux professionnels ;
- la participation du citoyen au développement par le débat public et la citoyenneté active ;
- la préservation de l'environnement naturel, pilier de richesse de la biodiversité locale ;
- une gestion globale de l'environnement naturel, rural et urbain, qui prend en compte toutes les ressources naturelles et leurs usages dans une démarche qui intègre science, technologie, droit, économie, culture et histoire ;
- une gestion durable des moyens mis en œuvre, tant financiers que techniques, leur renouvellement et leur bon fonctionnement ;
- la préservation de la qualité de notre environnement et de la santé humaine ;
- la préservation, l'économie et la valorisation de chacune de nos ressources.

Saint Leu le 14 octobre 2010

Atelier du 18 novembre 2010 au Salon de l'éducation

Rappel de l'objet de l'atelier : définir de manière concrète le fonctionnement et l'organisation du réseau initié le 14 octobre à travers 3 points :

1. Les attentes vis-à-vis de ce réseau ;
2. La structuration (comment sera animé ce réseau ?)
3. Les premières pistes d'action de ce réseau.

Du brain storming réalisé, les éléments suivants ont été dégagés :

1. Les attentes vis-à-vis de ce réseau portent sur la possibilité :

- de disposer d'une liberté de parole et d'action à travers ce réseau ;
- de partager les mêmes valeurs de l'EEDD ;
- de mettre à disposition les ressources de chacun (plateforme) ;
- de créer des outils en commun/partagés ;
- de mettre en œuvre des actions de terrain, de produire du « concret » ;
- d'être force de proposition vis-à-vis des institutions ;
- d'être visible et facilement accessible pour le grand public (et les décideurs).

2. La structuration a été évoquée à travers les éléments ci-dessous :

a) La gouvernance :

- Le statut associatif (exemple : un Groupe Régional d'Animation d'Initiation à la Nature et à l'Environnement « GRAINE »)
- Un Groupement d'intérêt public (GIP)
- La coopération
- Un syndicat / une fédération
- Une organisation informelle
- Un principe de responsabilité tournante

b) La question des moyens :

- Emploi temps plein (ETP) et budget associé
- Un local physique ouvert à tous
- Une plateforme virtuelle
- Des rencontres physiques

c) L'interaction des acteurs

- A travers une cotisation
- Dans la zone Océan Indien
- Avec la population (forum,...)

d) La possibilité de s'appuyer sur une structure existante de référence :

- Conservatoire Botanique National de Mascarin (exemple cité)

3. Les premières pistes d'action du réseau possibles :

a) Une mise en place opérationnelle du réseau à travers :

- Un nom, un logo, des statuts, un règlement intérieur, ...
- Une communication auprès du public
- Le dépôt de dossiers pour la participation à des manifestations majeures (semaine du DD,)

b) Une organisation de temps d'échange internes avec

- Des temps d'échange pour une connaissance intra réseau
- La mise en place de commissions thématiques (2 ou 3)

- c) La mise en place d'un annuaire des acteurs de l'EEDD :
- Annuaire web
 - Inventaire des associations, organismes et de leurs actions
 - Recensement par commune
 - Recensement des ressources existantes qui peuvent être mutualisées
- d) L'adoption du principe :
- D'une ingénierie de structure qui vise à l'amélioration et à la construction de la réflexion du réseau ainsi qu'à l'appropriation des priorités en terme environnemental.
 - D'une ingénierie d'action qui garantit des initiatives qui durent dans le temps, pour tout public et qui privilégie les actes.
- e) L'organisation et la participation à des évènementiels existants ou à créer :
- Une journée évènement de communication permettant de valoriser l'action des acteurs de l'EEDD
 - Visites de terrain pour bien cerner les problématiques
 - Création d'une exposition EEDD de manière collective
 - Participer à la semaine du Développement Durable, au Salon de l'Éducation, à Exposciences, ...

Le 1^{er} juin 2012

Madame, Monsieur,

Le Comité de pilotage provisoire du Réseau de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) – Ile de la Réunion a initié une nouvelle phase de structuration de celui-ci et a choisi de le faire de manière participative.

Différents acteurs réunionnais et nationaux du DLA (Dispositif local d'accompagnement) viennent en appui de cette démarche et c'est dans ce cadre que la Scop Oxalis a été sollicitée, pour accompagner ce processus.

La journée du 8 juin présente une étape importante de lancement de ce processus. La démarche d'ensemble, que nous avons construite avec ces partenaires, vous y sera présentée. Elle se prolongera jusqu'en fin d'année.

Préalablement aux ateliers de concertation qui auront lieu dans deux territoires différents les 25 et 26 juin, puis au Forum, qui aura lieu le 2 juillet, nous avons besoin de mieux vous connaître, de pouvoir appréhender votre diversité, vos richesses, mais aussi vos représentations, vos besoins et les ressources que vous pourriez apporter pour faire vivre ce réseau.

Le présent questionnaire vise cet objectif.

Il est adressé à toutes les actrices et acteurs de l'EEDD, celles et ceux qui sont sur le terrain et leurs partenaires.

Les résultats vous seront restitués les 25 et 26 juin, ils alimenteront nos travaux.

Le principe de la confidentialité sera bien entendu respecté : toutes les données collectées seront traitées par les consultants Oxalis avec la transmission d'une synthèse non nominative à l'ensemble des acteurs sollicités.

Nous vous invitons donc à consacrer quelques minutes à ce questionnaire et vous remercions de votre collaboration.

Bien cordialement

Pour Oxalis

Christophe Andreux, Eric Pallandre

Questionnaire

Nom de la structure (facultatif) :

Nom et fonction de la personne remplissant le questionnaire (facultatif) :

Votre structure :

1- Vous êtes :

- Une association Une collectivité Un service de l'Etat Un organisme parapublic

2- A partir de **quelle période votre structure s'est impliquée** dans l'EEDD à la Réunion ?

3- Actuellement, sont identifiés **plusieurs types d'acteurs de l'EEDD**.

Cocher la ou les propositions qui correspondent le mieux à ce que vous êtes

- Votre activité principale est la **formation et/ou l'éducation** à l'environnement pour un développement durable.
- Votre activité principale est la **protection de l'environnement et/ou le développement durable** et l'EEDD est plutôt une activité que vous pratiquez occasionnellement ou exceptionnellement.
- Votre activité principale est dans **un autre domaine**, l'EEDD est plutôt une activité que vous pratiquez occasionnellement ou exceptionnellement.
- Votre activité principale est dans **un autre domaine**, vous soutenez des acteurs de terrain qui pratiquent l'EEDD.
- Vous êtes partenaire, demandeur ou prescripteur de prestations d'éducation à l'environnement pour un développement durable.
- Vous apportez directement des aides aux acteurs de terrain.
- Vous vous définissez autrement, préciser :

4- Précisions sur la **nature de vos actions** :

Les **publics concernés** :

classer par ordre d'importance les types de participants concernés par vos actions

- Enfants et jeunes
- Adolescents
- Adultes
- Personnes âgées
- Handicapés
- Tout public
- Autres, préciser :

Les approches pédagogiques :

Nous évoquons ci-dessous différentes approches pédagogiques, elles peuvent s'adapter à différents publics. Pouvez-vous classer par ordre d'importance 3 à 5 approches pédagogiques que vous mettez en œuvre, et avec quel(s) public(s).

Approches pédagogiques	Public
<input type="checkbox"/> Approche artistique	
<input type="checkbox"/> Approche comportementale	
<input type="checkbox"/> Approche conceptuelle	
<input type="checkbox"/> Approche expérimentale	
<input type="checkbox"/> Approche globale	
<input type="checkbox"/> Approche imaginaire	
<input type="checkbox"/> Approche interdisciplinaire	
<input type="checkbox"/> Approche ludique	
<input type="checkbox"/> Approche paysagère	
<input type="checkbox"/> Approche scientifique	
<input type="checkbox"/> Approche sensorielle	
<input type="checkbox"/> Approche sportive	
<input type="checkbox"/> Approche systémique	
<input type="checkbox"/> Autres, préciser :	

Votre expérience préalable dans un réseau EEDD :

5- Votre structure s'est-elle déjà impliquée dans un travail collectif ou une démarche de réseau EEDD ?

oui non

Si oui :

De quel réseau s'agit-il ?

A partir de quelle période et à quelles occasions vous y êtes-vous impliqué-e ?

Quelles en étaient les motivations et besoins ?

6- Qu'en avez-vous retiré ?

7- A l'occasion de ces expériences de réseau, quels ont été les **freins et/ou les leviers identifiés par votre structure** ?

Freins :

Leviers :

Votre vision pour un réseau régional des acteurs de l'EEDD à la Réunion :

8- Aujourd'hui, quels sont **vos besoins et vos envies vis-à-vis du futur réseau EEDD** en cours de structuration ?

9- Pour qu'une dynamique de réseau se transforme en réseau structuré dans la durée, il est nécessaire qu'il élabore une stratégie et un plan d'actions, en fonction des objectifs qu'il s'est donnés.

Pouvez-vous lister des **pistes d'actions** qui seraient prioritaires pour vous ?

Pouvez-vous lister des **conditions** qui vous semblent nécessaires à une mobilisation collective dès la phase de démarrage :

Repérez-vous des **écueils** qu'il conviendrait d'éviter :

10- Un réseau ne vit qu'à travers l'implication de ses membres et **il existe plusieurs possibilités d'implication**. Nous en évoquons quelques unes. Cochez les propositions pouvant vous concerner :

- Participation à des groupes de travail thématiques (ex. échanges de pratiques...)
- Participation à des productions collectives (ex. outils / méthodes pédagogiques)
- Participation à des actions collectives organisées avec les membres du réseau (ex. semaine du développement durable...)
- Participation à des actions de promotion ou de communication
- Participation à l'encadrement d'actions pour d'autres acteurs (ex. formation des professionnels)
- Participation au pilotage du réseau
- Autres propositions, préciser :

11- Identifiez-vous d'autres **ressources** que vous pourriez mettre à la disposition du réseau ?

Pour tout besoin de précision, vous pouvez contacter Eric Pallandre :

Tél. : 09 75 79 80 13 / 06 83 27 01 85 - Courriel : e.pallandre@wanadoo.fr - Skype : e.pallandre

La réunion du 8 juin pourra vous permettre de finaliser le renseignement du questionnaire. Il est donc convenu avec le Comité de pilotage provisoire qu'il collecte les questionnaires à l'issue de la réunion.

Nous vous communiquerons les résultats de cette première étape de consultation au moment des réunions de concertation prévues les 25 et 26 juin.

Merci pour votre contribution.

Eric Pallandre et Christophe Andreux, Scop Oxalis

Annexe n°8

Proposition de stage





Licence professionnelle

**Coordinateur(trice) de projet d'éducation à
l'environnement pour un développement durable**

Proposition de STAGE

Périodes : une semaine du 31 octobre au 04 novembre, semaine du 13 au
17 février et du 02 avril au 29 juin

● Nom de votre organisme et coordonnées :

Association arTerre,
20 rue Général de Gaulle, Bengali
97412 BRAS PAVON. tél. 0692 40 67 40

● Présentation de votre structure, missions :

Association loi 1901 de protection de l'environnement et de sensibilisation à l'écologie :

→ écologie pratique : animation d'ateliers d'écoconstruction (four à bois, toilettes sèches), sensibilisation globale à l'écologie au quotidien.

→ agroécologie : animation d'ateliers pratiques en agroécologie (jardinage) création d'un réseau d'information autour de l'agroécologie (échanges de savoirs, savoir-faire, banque de semences, comp. de main solidaires... etc) ...

→ alimentation saine (produits locaux, réduction empreinte écologique dans l'assiette...)

● Personne référente :

- LOBET-BEDJEDI Esther

⇒ organisation d'un écofestival :
Ecofestival des Nains Verts.

● Le thème du stage :

- Participation au développement des actions pédagogiques de l'association et à la coordination du réseau d'échange autour de l'agroécologie.

● L'objectif principal :

- Elaborer un cadre pour les interventions pédagogiques assurées par l'association et structurer le réseau d'échange autour de l'agroécologie.

● Les objectifs secondaires :

- Développer les animations pédagogiques à destination d'un public scolaire
- Accompagner les animateurs dans la création de fiches d'intervention (définition des outils pédagogiques...)
- Dynamiser le réseau d'échange autour de l'agroécologie (finalisation de la liste, organisation de réunions, de rencontres)
- Elaboration d'outils d'échange (forum, liste de diffusion...), animation de réseau.

- Avez-vous des échéances différentes des nôtres ? *A priori, non.*

- Avez-vous la possibilité de rémunérer les étudiants et/ou offrir un hébergement ?

Non, néanmoins, une gratification de stage est versée. Occasionnellement des remboursements de frais sont envisageables.

- Autres remarques :

Les missions de ce stage concorde avec la création d'un poste au sein de l'association à moyen terme - C'est une opportunité envisageable.

Annexe n°9

ERE et EEDD

documents de références :

- extrait du texte de Roland Gérard sur les 5 axes de l'EE
- site internet de Christine Partoune sur les valeurs de l'EE



EEDD

Des mots, des concepts, des définitions...

Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD)

L'éducation à l'environnement vers un développement durable émane de la volonté de recréer les liens entre les individus et leur environnement (naturel, social, culturel...).

Monter un projet en EEDD c'est à la fois vouloir faire ressentir, faire comprendre, faire connaître l'environnement à un public. Il ne s'agit pas exclusivement d'apporter des connaissances mais bien aussi de toucher la relation émotionnelle et affective entre les individus et leur environnement.

Ainsi l'EEDD a la volonté d'agir à la fois sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, des savoir-devenir, et des savoir-vivre ensemble.

L'EEDD est décrite par ses acteurs selon cinq axes (extrait du texte de Roland Gérard, co-directeur du Réseau National Ecole et Nature : L'éducation à l'environnement en vue d'un développement durable) :

- Une éducation tournée vers la vie, la nature, nos liens avec la Terre... ;
- Une éducation empreinte de valeurs comme le respect, la solidarité, la prise en compte du bien commun, l'équilibre, l'équité...
- Une éducation qui responsabilise, qui développe la citoyenneté ;
- Une éducation qui va permettre d'accéder à des savoirs, savoir-faire et savoir-être permettant de se forger sa propre opinion (esprit critique) et d'adopter selon son libre choix de nouvelles attitudes ;
- Une éducation construite dans l'action, préparant à la participation.

Quatre des sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur déclinés par Edgar Morin concernent directement l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable :

- Enseigner la condition humaine : réapprendre que l'être humain est à la fois physique, biologique, psychique, culturel, social, historique.
- Faire prendre conscience aux jeunes de demain de leur identité complexe et commune à tous les êtres humains.
- Enseigner l'identité terrienne : prendre conscience que tous les êtres humains sont confrontés aux mêmes problèmes et appartiennent à une même planète (solidarité dans l'espace).
- Affronter les incertitudes : la science a été certitude, les sciences nous apprennent aujourd'hui de nombreuses incertitudes.
- Enseigner la compréhension, en particulier celle des relations humaines dans leur complexité pour développer les valeurs de respect de soi et de l'autre.

Développement Durable

La notion de développement durable date du début des années 80. Sa définition la plus largement partagée est celle de Harlem Gro Brundtland : « un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins ».

Quatre piliers ont été définis au fur et à mesure de l'évolution de ce concept, ainsi pour le développement durable d'un territoire, il est important de prendre en compte de manière complémentaire et transversale :

- La dimension sociale

- La dimension environnementale
- La dimension culturelle
- La dimension économique.

Dans la notion de développement durable, on retrouve aussi l'idée de gouvernance partagée, basée sur des processus de participation impliquant les habitants et les institutions.

Environnement

Etymologiquement, environnement signifie « ce qui est autour de soi ». De là découle un sens étroit du terme et un sens large.

Dans sa première acception, il désigne « l'environnement naturel : eaux, air, végétation, sols, relief ». Il est alors synonyme de milieu biophysique dont l'homme ne fait pas partie. Dans sa seconde acception, « non seulement il comporte des éléments naturels et des éléments matériels, mais aussi des personnes, leurs activités, leurs relations, leurs cultures, leurs institutions ; c'est tout ce qui nous entoure et agit sur nous ».

L'environnement comprend alors la nature mais ne s'y limite pas : il correspond à une prise en considération du milieu physique dans un contexte social, économique et culturel. L'homme est devenu une composante de l'environnement, il en fait partie. Cette évolution s'est affirmée dans l'approche systémique et reflète le processus de constitution de la science écologique dont ont résulté la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

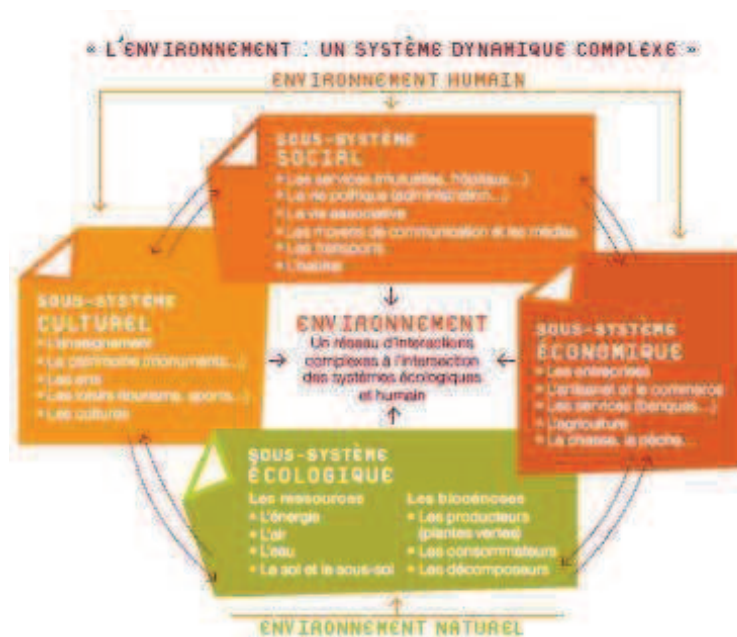


Schéma extrait du « Programme cadre en éducation à l'environnement, enseignement secondaire », coordonné par Léon Mathot, Ministère de l'éducation de la recherche et de la formation, Bruxelles, 1992.

Pédagogie

Le terme «pédagogie» dérive du grec «enfant» et «conduire, mener, accompagner, élever».

La pédagogie désigne désormais les méthodes et pratiques d'enseignement et d'éducation ainsi que

toutes les qualités requises pour transmettre un savoir quelconque. Elle n'est plus spécifique aux enfants mais peut s'adresser à tous, à tous les âges de la vie.

Chaque pédagogie transporte avec elle des valeurs (solidarité ou individualisme par exemple) et renforce certains comportements (travailler en équipe ou tout seul) et certaines attitudes (trouver qu'apprendre c'est amusant ou ennuyeux)...

Le triangle éducatif est un modèle de plus en plus utilisé dans le milieu de l'EEDD.



Schéma issu du Guide pratique d'évaluation, sous la direction de Dominique Cottreau, SCEREN CRDP Bretagne, 2004.

Ce triangle s'articule autour de trois pôles indissociables : Savoir, Personne (les participants) et Contexte éco-socioculturel (milieu social, physique, environnant...). Le fait de mettre plutôt en avant la personne, le savoir ou le contexte relève d'un choix pédagogique.

Dans le cadre de l'EEDD on favorise la diversité des approches et méthodes pédagogiques, c'est ce qui en fait la richesse. En effet, chaque personne est différente, chaque contexte, chaque formateur a ses propres spécificités. C'est dans la démarche de projet pédagogique que l'on pose la question du sens et des valeurs de ses actions éducatives.

Eduquer

Eduquer est un terme polysémique. Du latin « educare », il désigne la formation intellectuelle, morale et physique d'un individu. L'éducation se compose d'un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui sont nécessaires à l'intégration sociale. L'éducation est donc un processus mais aussi un résultat.

Eduquer vient aussi de « ex-ducere » qui signifie « conduire hors de ». Eduquer c'est donc permettre à quelqu'un de se construire, de s'ouvrir au monde et d'accéder à sa propre pensée critique. Il ne s'agit pas seulement de voir l'enfant comme un réceptacle que l'on remplit de savoirs ou comme de l'argile qu'on modèle. L'éducation devient un processus par lequel une personne se développe harmonieusement personnellement et dans son environnement.

Des valeurs, des principes...

Education à, pour, par... l'environnement

L'éducation « à », « pour », « au sujet de », « relative à », « par », « dans » l'environnement « vers », « pour », un développement durable : jeux de mots futiles ou querelles sémantiques ? Ces nuances langagières cachent d'importantes différences quant aux finalités attribuées à l'éducation et à l'EEDD.

Dans la perspective d'une éducation pour l'environnement, ce dernier constitue la finalité de l'éducation. L'objectif n'est donc pas le développement personnel. Il s'agit d'éduquer en vue de protéger l'environnement, souvent assimilé au milieu biophysique. L'éducation met l'individu au service de la protection de l'environnement (démarche écocentrique).

L'éducation au sujet de l'environnement a une portée très différente. Il s'agit de faire acquérir des compétences et des connaissances sur l'environnement. C'est une vision cognitive de l'éducation. L'éducation est ici synonyme d'instruction et de formation.

Dans la perspective de l'éducation dans l'environnement, ce dernier représente le milieu de la situation pédagogique. L'environnement constitue un support mais aussi une médiation. Il s'agit en effet d'apprendre de l'environnement, ce qui rejoint l'éducation par l'environnement, où celui-ci est utilisé comme moyen éducatif.

L'éducation relative à l'environnement (ERE) recouvre d'après Lucie Sauvé (professeure titulaire de la chaire de recherche en ERE à l'UQAM), l'ensemble de ces trois champs. L'ERE peut être considérée comme un synonyme d'éducation à l'environnement, elle met en avant l'idée selon laquelle cette éducation s'inscrit dans la perspective de la mise en lien de la personne avec son environnement.

EE, EEDD, EDD ?

En France on voit se côtoyer, dans les revues et les recherches, différents termes assez proches : Education à l'Environnement (EE), Education à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD), Education au Développement Durable (EDD). Qu'est-ce qui se cache derrière ces nuances ?

Dans le cadre de l'EE on ne considère pas seulement l'environnement comme les caractéristiques biophysiques du milieu qui nous entoure, mais on le considère en prenant en compte ses différentes dimensions : sociales, environnementales, économiques, culturelles (voir le schéma ci-dessus).

C'est pourquoi le glissement sémantique proposé aujourd'hui par une médiatisation croissante - celui de l'EE vers l'EEDD puis vers l'EDD - semble parfois déposséder le champ de l'EE de son histoire. En effet, si le terme de développement durable rassemble aujourd'hui tant d'esprits c'est parce qu'il se veut revêtir justement l'ensemble des caractéristiques d'une société :

l'environnement, le social, l'économique et le culturel. Il recrée les liens distendus entre différentes sphères de la société qui ont trop longtemps œuvré séparément. Seulement l'EE avait déjà amorcé ce travail de mise en lien dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles dans une approche systémique de la société. C'est pourquoi on retrouve aujourd'hui dans le milieu de l'EE certaines réticences vis-à-vis du concept de Développement Durable et une volonté de parler d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable plutôt que d'Education au Développement Durable. En effet, le terme d'EEDD permet de concilier les deux approches, dans une sorte de pléonasme certes, mais qui ne renie pas le passé actif des pionniers de l'éducation à

l'environnement.

Cette première explication décrit certaines retenues vis-à-vis du concept de DD dans le champ de l'EE, mais on pourrait aussi retenir d'autres réflexions critiques sur ce concept. En effet le terme de développement est né dans une logique d'industrialisation et de croissance économique et revêt toujours une forme d'impérialisme occidental. Serge Latouche parle de « l'insoutenable défi du développement durable » qui ne correspond pas aux aspirations universelles profondes mais au désir de développement des plus riches. Ainsi, plutôt que de parler de développement durable « il faudrait commencer par voir le monde autrement pour concevoir des solutions innovantes ».

Des valeurs (issues de la Charte du GRAINE Rhône-Alpes)

Vouloir monter un projet en EEDD c'est aussi le désir de transmettre des valeurs de :

- RESPECT de soi-même, des autres, de l'environnement...
- SOLIDARITE entre les personnes, les générations, le sud et le nord.
- RESPONSABILITE de chacun et de tous, acteurs du monde.

Des finalités (issues de la Charte du GRAINE Rhône-Alpes)

Instituer un nouveau rapport au monde :

Pour changer notre regard sur le monde, et notre place dans celui-ci, nous nous engageons dans un projet éducatif centré sur la relation à l'environnement, qui vise à :

- Reconstruire les liens entretenus avec son milieu de vie ;
- Faire exister de nouvelles représentations du monde permettant de le penser différemment, de l'imaginer dans sa diversité, et de le comprendre dans toute sa complexité ;
- Conforter le sentiment d'appartenance à l'écosystème Terre.

Eduquer à la citoyenneté :

Pour redonner du sens à notre présence dans le monde nos projets éducatifs visent à promouvoir l'exercice d'une véritable citoyenneté participative qui réaffirme la nécessité du contrat social passé entre les individus et les générations et la responsabilité de chacun d'agir à son niveau pour un mieux vivre ensemble.

Des objectifs (issus de la Charte du GRAINE Rhône-Alpes)

L'EEDD est une autre manière d'éduquer orientée vers le développement de l'autonomie la personne...

Connaître et comprendre...

-La compréhension des problèmes environnementaux suppose l'acquisition de connaissances objectives, permettant d'appréhender la complexité des relations entre les êtres vivants, les hommes et leur environnement, et le fonctionnement des écosystèmes. L'acquisition de ces connaissances nécessite la mise en œuvre d'approches systémiques et transdisciplinaires.

Imaginer, créer, exprimer...

-L'acquisition de méthodes, d'outils de compréhension, et d'analyse sont au service du développement de l'esprit critique de l'individu. De même développer les capacités de chacun d'imaginer et de penser le monde différemment, d'être créatif, autonome, d'entrer en contact avec

le monde de façon multiple, et d'exprimer ses ressentis, sont des objectifs aussi importants que ceux se rapportant aux savoirs.

Prendre conscience, agir, vivre ensemble...

-L'acquisition de nouveaux comportements ne peut s'inscrire que dans le respect de soi-même, des autres et de l'environnement. Il s'agit de favoriser en chacun les capacités de percevoir la portée de ses actes, de s'inscrire dans une communauté de vie et de s'engager dans un projet collectif.

Savoir devenir, s'évaluer, se projeter...

-Savoir devenir « soi » pour savoir devenir « nous ensemble » : c'est se donner comme objectif de développer chez chacun la capacité de s'évaluer, de se projeter, d'analyser le sens de son action pour inscrire son projet de vie dans un avenir collectif.

Des principes éducatifs

Le partenariat et la transdisciplinarité (entre les professeurs et leurs matières, les professionnels, les acteurs...) : Le partenariat est inhérent à tous les projets d'EEDD, en effet on y valorise la transdisciplinarité et la diversité des méthodes pédagogiques pour répondre aussi bien que possible à la diversité des individus, de leurs cultures et de leurs représentations. En abordant la complexité, en rassemblant les compétences de chacun avec des regards croisés, et en favorisant et respectant la pluralité des points de vue, des méthodes et des approches pédagogiques on remet en lien les différentes disciplines.

Un ancrage territorial : L'éducation à l'environnement doit s'ancrer dans le territoire, afin de permettre aux apprenants de s'approprier les différentes composantes de leur environnement immédiat, de comprendre ce qu'il se passe ici pour mieux comprendre ce qu'il se passe ailleurs. Il est donc nécessaire de faire appel à des personnes ressources, capable de transmettre leurs perceptions du paysage, de l'histoire, de la topographie de leur territoire (éducateurs environnement, guides de pays, contrats de rivière...). Il faut tenir compte du savoir et du savoir-faire local. S'ancrer dans un territoire c'est aussi permettre à l'éducation à l'environnement de s'inscrire dans des dimensions et des enjeux globaux et planétaires (« penser global / agir local »).

Une pédagogie active : dans le champ de l'EEDD il est important de valoriser la participation de tous au processus d'apprentissage, on parle souvent de démarche participative, de pédagogie de projet, où les participants sont associés à la construction du projet et aux prises de décision. Ce type de pédagogie permet l'implication de toutes les parties prenantes et favorise l'appropriation du projet. L'expérimentation donne du sens aux processus d'apprentissage. En ce sens, dans l'éducation à l'environnement, il n'y a pas de « publics » mais bien des participants-acteurs tous engagés dans une construction collective de projet et d'acquisition de savoirs, savoir-faire, savoirs-être et savoirs-devenir. Les approches de terrain favorisent l'implication, le questionnement et le désir d'agir, mais aussi une vision large et plurielle reflétant la diversité des acteurs et la complexité des problématiques environnementales d'un territoire.

L'éducation relative à l'environnement (ErE)

Quelques notions clés

Quelques idées fortes pour une pédagogie environnementale

Géographie et éducation à l'environnement ?

Bibliographie

Quelques notions clés

- L'éducation relative à l'environnement se situe à la croisée de **l'éducation par l'environnement** (centrée sur la personne en cheminement) et de **l'éducation pour l'environnement** (centrée sur l'environnement).
 - Depuis 1976 (Charte de Belgrade - Unesco), le concept d'ErE a évolué : ce n'est plus seulement l'éducation à la nature ou l'enseignement de la résolution de problèmes; plus largement, l'ErE contribue à la construction ou à la reconstruction du réseau des **relations personne-société-environnement**.
 - L'ErE a pour objet les **relations personne-société-environnement**, et notamment le concept d'**écোসociodéveloppement** de notre planète, où le développement y est associé à la prise en compte des principes écologiques de base et à une éthique écologiste basée sur les valeurs d'autonomie, de solidarité et de responsabilité à l'égard des réalités socio-environnementales. Certains évoquent aussi le concept un peu plus flou de **développement durable** : il s'agit d'un type de développement qui se préoccupe de répondre aux besoins des populations d'aujourd'hui sans compromettre les ressources nécessaires aux générations suivantes. Les ONG préoccupées des relations Nord-Sud insistent quant à elles pour qu'on parle de développement durable **et équitable**.
- Cette prééminence du développement et de son caractère durable comme "finalité de l'humanité" (Unesco, 1988) est aujourd'hui l'objet de vives critiques. "La relation à l'environnement est subordonnée au développement économique: il n'y est question que de ne pas dépasser la capacité de support des milieux pour répondre aux besoins (non discutés) des sociétés de type occidental actuelles et futures. La durabilité devient le fondement du système éthique de la réforme éducationnelle proposée." ([L. Sauv , 1998](#)).
- L'ErE pr conise une approche globale et syst mique, tant de la personne (p dagogie du cerveau global) que de l'environnement ( cosociosyst me).
 - L'ErE s'efforce de mettre en lumi re le caract re **contextualis , complexe, relatif et incertain** de toute probl matique comme de toute p dagogie.
 - L'ErE s'appuie sur des m thodes actives impliquant l'apprenant et d veloppant **l'esprit critique**.
 - L'ErE propose une **clarification des valeurs** et un d veloppement du **sens  thique** plut t

qu'une inculcation des valeurs.

Quelques idées fortes pour une pédagogie environnementale

(d'après Lucie Sauvé, extraits d'un article paru dans Symbioses, n° 20, janvier 1994)

- **Partir de l'expérience concrète, directe** : il peut s'agir d'une expérience cognitive, affective, morale, spirituelle, physique, etc.
- **Privilégier une pédagogie de terrain** : apprendre dans et par l'environnement, à commencer par le milieu de vie quotidien.
- **Adopter une approche interdisciplinaire** des réalités environnementales, permettant une vision globale et systémique de ces dernières.
- **Favoriser l'implication active des apprenants** à la gestion de situations d'apprentissage et à la construction du savoir.
- **Stimuler le travail coopératif**.
- Privilégier une orientation communautaire : apprendre avec les gens de la communauté, pour la résolution de problèmes environnementaux communautaires.

Géographie et éducation à l'environnement ?

Dans certains pays anglosaxons (Etats-Unis, Australie, par exemple), enseignement de la géographie et éducation à l'environnement sont pratiquement synonymes.

Parmi les différents enseignants, c'est le géographe qui est sans doute le mieux préparé pour envisager l'environnement de manière globale, en prenant en compte à la fois les éléments naturels et humains. Nous constatons d'ailleurs que dans tous les pays, ce sont les professeurs de géographie qui développent le plus souvent les thèmes environnementaux avec leurs élèves.

Ce que l'éducation à l'environnement apporte de plus, c'est qu'elle s'inscrit dans un projet de société bien précis, défendant clairement des valeurs telles que la qualité de la vie et de l'environnement, ou la coopération et la responsabilité. Ce que les géographes apportent aux éducateurs à l'environnement, c'est surtout leur habitude d'inscrire leur réflexion dans une dimension spatiale.

Bibliographie

Revues

Symbioses, éditée par le Réseau IDée (Information et Diffusion en éducation à l'environnement - Belgique) :

4 numéros par an sur des thèmes particuliers; articles de réflexion, expériences pédagogiques, trucs et astuces, bons filons,...

Coordonnées : rue des Deux Eglises, 47 à B-1000 Bruxelles - tél. +32 (0)2 286 95 70 - Email : reseau.ideal@skynet.be.

[L'Encre verte](#), éditée par le Réseau Ecole et Nature (France), également disponible en ligne : nombreux articles de fond.

Ouvrages

Institut d'Eco-pédagogie, collectif, Les carnets de l'éco-pédagogue, et en particulier le carnet 5, (1998) : outil pour une autoformation, sous forme de fiches présentant dans des langages variés des "recettes" (exemples de pratiques) et des "non recettes" (repères théoriques).

Coordonnées : B22 Sart Tilman, B-4000 Liège (Belgique) - tél. +32 (0)4 366 38 18 - Email : ee-iep@guest.ulg.ac.be.

SAUVE L., 1994, *Pour une éducation relative à l'environnement*, éd. Guérin/Eska, Montréal. En Belgique : disponible auprès du Réseau IDée et de l'Institut d'Eco-pédagogie (op cit.).

Sites et articles francophones sur le net

[Ecole et Nature](#) : vous y trouverez de très bonnes synthèses sur les finalités de l'ErE, sur les outils et sur les pratiques pédagogiques privilégiées. Ne manquez pas non plus les articles très riches de la revue [L'Encre verte](#).

[Site Educ-envir.com](#), créé à l'initiative du réseau Ecole et Nature et des réseaux régionaux des centres d'éducation à l'environnement français, dans le but de faire circuler l'information, mettre en commun les ressources, établir des contacts permanents entre acteurs pour que l'éducation à l'environnement soit plus efficace. On y trouve notamment un inventaire des ressources disponibles sur Internet.

[Site EuroSymbioses](#) : une base de donnée des acteurs et institutions en ErE à l'échelle européenne permet d'avoir une idée plus précise de la diversité des approches et des projets.

[L'Éducation relative à l'environnement : à travers les grands moments de son histoire](#), par Isabel Orellana et Stéphane Fauteux, Université du Québec à Montréal. Eléments du contexte et analyse des textes fondateurs. Communication présentée lors du Colloque du 19-30/10/98 à Montréal : [L'avenir de l'éducation relative à l'environnement dans un monde postmoderne ?](#)

[Polis, Réseau international en EE](#) : concepts, fiches d'expériences, articles de réflexion provenant de membres issus de plus de 60 pays différents assurent à ce site une pluralité de points de vue très intéressante.

SAUVE L., 1998, *L'éducation relative à l'environnement : Entre modernité et postmodernité- Les propositions du développement durable et de l'avenir viable*, Colloque du 19-30/10/1998 : [L'avenir de l'éducation relative à l'environnement dans un monde postmoderne ?](#), Montréal.

Annexe n° 10

CONCEPT D'AGROECOLOGIE

travail réalisé pour évaluation de l'UE3 avec Michel Vidal



UE 3 – Concept
Michel VIDAL

Nicolas GALINIER

**Recherches & Réflexions
sur le concept**

AGRO-ECOLOGIE

SOMMAIRE

I- RECHERCHES SUR LE CONCEPT D'AGRO-ECOLOGIE

1- Histoire de l'évolution du concept d' agro-écologie

2- Agro-écologie, définition(s)

3- Un concept plurivoque

4- Les grands principes fondant l'Agro-écologie

**5- L'Agro-écologie dans le monde,
en fonction des zones géographique, le concept peut varier**

6- L'Agro-écologie, un concept aux multiples vertus

7- Et de nombreux défis à surmonter

8- Conclusion

II- ANALYSE EPISTEMOLOGIQUE DU CONCEPT D'AGRO-ECOLOGIE

1- Recueil de représentations

2- Les obstacles épistémologiques

BIBLIOGRAPHIE

I- HISTOIRE ET EVOLUTION DU CONCEPT D'AGRO-ÉCOLOGIE

1- Histoire de l'évolution du concept d' agro-écologie :

Le terme « agro-écologie » est apparu pour la première fois dans la littérature scientifique dans les années 1930 (Bersin 1928, 1930). Jusqu'aux années 60, l'agro-écologie n'était qu'une discipline scientifique qui associait la production agricole à la protection des plantes. Puis différentes branches de l'agro-écologie se sont développées. Faisant suite aux mouvements écologistes et hostiles à l'agriculture industrielle nés dans les années 60, comme par exemple en Amérique latine, l'agro-écologie a favorisé la naissance des premiers mouvements agro-écologiques dans les années 1990. L'agro-écologie en tant qu'ensemble de pratiques agricoles est née dans les années 80 et s'est rapidement trouvée mêlée à ces mouvements sociaux émergents. Ainsi, ces dernières décennies, le concept a englobé petit à petit de nouvelles dimensions environnementales, sociales, économiques, éthiques, en lien avec le développement.

2- Agro-écologie, définition(s) :

Aujourd'hui, l'agro-écologie désigne à la fois une **science**, un ensemble de **pratiques**, et pour certains, un véritable **mouvement** social.

Selon les scientifiques spécialistes de l'agro-écologie sur le continent américain (Altieri, Gliessman, Caporal), l'agro-écologie résulte de la fusion de deux disciplines scientifiques, l'agronomie et l'écologie.

Il s'agit à la fois :

- d'une science, l'agro-écologie est l'application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agro-écosystèmes durables, et
- d'un ensemble de pratiques, l'agro-écologie recherche, au travers de pratiques diversifiées, à optimiser les agro-écosystèmes (écosystèmes transformés par l'homme) en imitant les processus naturels, favorisant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre ses composantes. Elle permet d'obtenir les conditions les plus favorables pour la croissance des végétaux, notamment en gérant la matière organique, en augmentant l'activité biotique du sol et en assurant le renouvellement de l'écosystème.

Par ailleurs, pour certains auteurs et dans certaines zones géographiques, l'agro-écologie est devenue un mouvement social.

3- Un concept plurivoque :

Plusieurs approches parfois sensiblement différentes peuvent être rattachées au concept d'agro-écologie. Une **confusion récurrente** est liée au fait qu'il désigne à la fois un domaine de recherche scientifique et un ensemble de principes et doctrines défendus par des mouvements sociaux. Si tous partagent le projet de réconcilier écologie et production agricole, les pratiques varient notamment en fonction du degré de concessions faites au modèle d'intensification conventionnel.

Ainsi, l'agro-écologie peut se décliner dans des pratiques et concepts allant du « tout *biologique* » à l'agriculture dite « *de conservation* » qui nécessite l'utilisation d'intrants chimiques ; les contours de l'agro-écologie sont mouvants et dépendent d'où l'on place le curseur écologique, suivant les objectifs que l'on poursuit, les moyens de production dont on dispose, le contexte socio-économique et environnemental dans lequel on intervient. Si le concept d'agro-écologie est précisément défini, son application en revanche ne l'est pas: elle peut être considérée comme englobant des approches telles que « *l'écoagriculture* », et « *l'evergreen agriculture* », tandis qu'à l'inverse les notions «

d'*agriculture de conservation* » et « d'*intensification écologique* » s'inspirent de certains principes d'agro-écologie. L'Agro-écologie est également liée à « l'intensification durable des cultures selon des approches écosystémiques », expression utilisée par la FAO et dont les principes se rapprochent fortement du concept d'agro-écologie.

Finalement, il ne convient pas d'opposer cette diversité de concepts mais de voir ce qui les lie : **le refus de l'agriculture conventionnelle et le mouvement vers une agriculture qui tend à utiliser intensivement les capacités spécifiques des écosystèmes selon les lois scientifiques de l'écologie.**

Différents modèles de production :

L'agriculture intensive « conventionnelle » ou communément appelée « agriculture industrielle » : c'est l'agriculture au sens large (comprenant l'élevage) pratiquée principalement dans les pays industriels et les pays émergents depuis la « Révolution verte ». Ces agricultures sont caractérisées par l'emploi de variétés à haut rendement, l'utilisation intensive d'intrants chimiques, le recours à l'irrigation, à l'équipement et généralement au crédit. Elles sont donc intensives en capitaux.

L'agriculture biologique : au-delà du refus de l'usage des engrais chimiques de synthèse, des pesticides de synthèse et des OGM pour les cultures et, en élevage, du refus des farines animales, des acides aminés de synthèse et du gavage, elle est fondée sur le respect de l'activité biologique de la nature et en particulier de ses cycles biogéochimiques.

L'éco agriculture : elle est fondée sur l'insertion de techniques de production agricole dans les écosystèmes naturels et la définition de techniques agricoles respectant les écosystèmes et en particulier la biodiversité.

La révolution doublement verte : ce terme a été destiné à inciter la recherche à investir dans la définition de techniques agricoles et d'élevage à haut rendement, tout en respectant l'environnement. Le même concept a pris en 2007 le nom d'agriculture écologiquement intensive.

L'evergreen agriculture : inventé en Inde, il s'agit de techniques d'agriculture biologique compatibles avec des apports limités d'engrais et de rares produits phytosanitaires. La caractéristique principale de ces techniques est qu'elles s'insèrent dans un « écosystème de production » complexe : jusqu'à 20 ou 30 activités productives articulées les unes aux autres.

L'agriculture de conservation : c'est un terme générique qui rassemble les techniques agricoles protégeant le sol de l'érosion et de toutes les formes de dégradation. Trois principes en résultent : le recours à des rotations de cultures et des couverts végétaux, la réduction du travail du sol jusqu'à pratiquer le « semis direct », et la restitution au sol des résidus des cultures.

L'agriculture écologiquement intensive : elle est fondée sur l'idée que les mécanismes naturels, ceux qui sont décrits par l'écologie, peuvent être amplifiés jusqu'à devenir presque exclusifs (ou dominants) en termes de pratiques agricoles. L'aspect écologie intensive se réfère donc à un usage intensif des propriétés écologiques des écosystèmes de production et non à des systèmes de production restant dans une logique conventionnelle auxquels on ajouterait quelques aspects écologiques.

4- Les grands principes fondant l'Agro-écologie :

Contrairement à l'agriculture intensive conventionnelle qui s'appuie sur l'usage d'intrants externes d'origine chimique, l'agro-écologie cherche à intensifier la production tout en respectant les équilibres naturels et en privilégiant le recyclage.

Une agriculture respectueuse de l'environnement

L'agro-écologie repose sur un certain nombre de principes pouvant s'appliquer la gestion d'une parcelle à celle d'un territoire. Les principes clés de l'agro-écologie tels que définis par Altieri (2002) sont :

- améliorer le renouvellement de la biomasse et optimiser la disponibilité des nutriments et l'équilibre des flux de nutriments
- assurer des conditions des sols favorables pour la croissance de la plante, particulièrement par la gestion de la matière organique, la couverture des sols et l'amélioration de l'activité biologique des sols
- minimiser les pertes en énergie solaire, en air et en eau par la gestion du microclimat, la récupération des eaux et la gestion du sol, à travers une augmentation de la couverture des sols
- promouvoir la diversification génétique et des espèces de l'agro-écosystème dans le temps et dans l'espace
- valoriser les interactions biologiques bénéfiques et les synergies entre des éléments issus de la biodiversité, pour mettre en avant les processus et les services écologiques clés.

Une agriculture plus autonome et plus locale

L'agro-écologie se fonde sur un postulat de base : la manière dont l'agriculture traditionnelle a travaillé un écosystème est la source de connaissances la plus pertinente pour comprendre un agrosystème. C'est ainsi que l'agro-écologie tente de concilier avant tout les pratiques traditionnelles et bien maîtrisées par les paysans, mais aussi les acquis scientifiques, ainsi que les ressources disponibles localement (humaines, matérielles et économiques). Elle vise la réduction des coûts par la réduction des dépendances externes, qu'ils s'agissent d'intrants, d'énergie ou de techniques inappropriées. Enfin, l'agro-écologie constitue une démarche qui, à l'échelle d'un territoire, amène à produire et consommer une plus grande variété de productions, à une échelle plutôt locale, notamment en favorisant la polyculture et les circuits courts.

5- L'Agro-écologie dans le monde, en fonction des zones géographique, le concept peut varier :

Dans les pays où les consommations d'intrants chimiques sont dérisoires, notamment en Afrique subsaharienne, les paysans appliquent dans leurs exploitations des techniques qui se rapprochent de l'agro-écologie. Une raison simple est que les intrants externes sont souvent trop coûteux (engrais, produits phytosanitaires, irrigation, mécanisation) ou non disponibles. Ainsi, de nombreux agriculteurs connaissent et mettent en oeuvre par exemple des techniques traditionnelles de maintien et de restauration de la fertilité des sols.

S'il n'est pas évident de quantifier aujourd'hui les surfaces cultivées suivant des pratiques agro-écologiques dans le monde, quelques chiffres peuvent toutefois éclairer sur l'importance de son développement. Ainsi, en Afrique de l'Ouest par exemple, plus de 700 000 ha sont cultivés en CES au Burkina Faso, Mali, Niger. Près de 5 millions d'ha en RNA (plateau dogon, plateau central burkinabé, zone de Maradi Zinder au Niger). Environ un tiers des cotonculteurs des savanes soudaniennes intègrent agriculture et élevage. En Guinée Bissau, Guinée Conakry et Sierra Leone, la gestion traditionnelle des eaux salées (apport de limons et sel agissant comme herbicide) et douces (lavage des parcelles et irrigation) s'effectue sur plus de 100 000 ha.

Certains pays émergents comme le Brésil pratiquent l'agro-écologie à grande échelle. Au Brésil, l'agro-écologie s'est développée sur la base de pratiques agricoles traditionnelles et a été portée par différents mouvements sociaux. Aujourd'hui, ce pays connaît une juxtaposition de grandes exploitations industrielles (avec notamment un fort développement des agro-carburants), une expansion importante de l'agro-écologie à l'échelle locale, du fait des mouvements sociaux et de politiques incitatives, et entre les deux, des grandes exploitations pratiquant une agro-écologie à « grande échelle », notamment des SCV, mais dont les caractéristiques environnementales (doses importantes d'intrants chimiques, principalement des herbicides) et sociales (réduction drastique de l'emploi) remettent en cause l'appellation agro-écologie pour de nombreux praticiens.

Dans les pays développés où l'agriculture intensive en intrants chimiques domine, certaines pratiques d'agro-écologie se développent également depuis plusieurs décennies. C'est notamment le cas en France, en Allemagne, et aux États Unis.

Depuis quelques années, l'agro-écologie a le vent en poupe et fait l'objet d'un intérêt croissant de la part de la communauté internationale au sens large. En avril 2008, réunie à Johannesburg, une communauté internationale de 400 scientifiques appelait, au travers d'un rapport (*International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development*, 2009) « à soutenir les petits paysans et intensifier les recherches en agro-écologie ». En décembre 2010, le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation en a fait son cheval de bataille, tandis qu'en juin 2011, la FAO a publié un guide opérationnel intitulé « comment produire plus et mieux ».

Quelques techniques « phares » de l'Agro-écologie qui ont fait leurs preuves :

Intégration agriculture élevage : elle consiste au maintien d'animaux sur l'exploitation ; cela a plusieurs avantages : production de fumure organique animale et valorisation des sous produits de culture pour alimenter les animaux ; introduction dans la rotation des cultures fourragères utiles au bétail.

Agroforesterie : technique qui consiste à introduire des arbres dans les systèmes agricoles ; cela permet de produire des ressources alimentaires (fruits ou autres), de limiter l'érosion et améliorer les sols, de limiter les problèmes de divagation des animaux, de fournir de l'azote au système de culture (notamment l'acacia), de protéger les cultures du grand vent, d'héberger les insectes pollinisateurs et les prédateurs des nuisibles des cultures.

Régénération naturelle assistée (RNA) : technique d'agroforesterie qui consiste, pour les agriculteurs, à protéger et gérer la régénérescence spontanée des arbres et arbustes sur leurs champs.

Gestion des nutriments et notamment de l'azote : le principe est d'intégrer des légumineuses dans les rotations de façon à fixer l'azote de l'air pour la synthèse de protéines et la fertilisation du sol (exemple de la variété *Acacia albida*, ou du mucuna qui fixe l'azote).

Association de diverses espèces et variétés rustiques dans un même champ afin de mieux intercepter l'énergie lumineuse disponible.

Stratégie « répulsion-attraction » contre les mauvaises herbes et les ravageurs des cultures : il s'agit de chasser les insectes en plantant entre les rangées de la plante cultivée (efficace notamment sur le maïs) des plantes répulsives telles que le Desmodium, tout en attirant les insectes vers d'autres plantes qui produisent des matières gluantes dans lesquelles ils se retrouvent piégés.

Le semis sur couverture végétale permanente (SCV) : techniques de culture où le semis est effectué sans labour sur un sol maintenu couvert par l'utilisation de mulch et/ou d'association avec des plantes de couverture. Des rotations de culture sont nécessaires et les biomasses végétales produites servent de moteur de la fertilité des sols. Les plantes de couverture sont souvent des graminées ou des légumineuses qui poussent plus vite que les mauvaises herbes et fournissent plus de nutriments et de carbone organique au sol. Elles protègent le sol de l'érosion, et améliorent sa structure physique et sa fertilité biologique.

Actions de conservation de l'eau et du sol (CES) : zaï, demi lunes, cordons pierreux au Burkina Faso et au Niger, les techniques CES permettent de doubler voire tripler les rendements dans les mêmes contextes écologiques.

6- L'Agro-écologie, un concept aux multiples vertus :

Des vertus environnementales et de santé publique évidentes :

Les systèmes agro-écologiques mis en oeuvre et/ou adoptés par les petits exploitants présentent des bénéfices environnementaux évidents de par leur fondement : en terme de résilience aux aléas climatiques - résistance plus élevée aux événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents ; de renforcement de la biodiversité – par la diversification accrue des exploitations et la récupération de variétés de semences locales ; de maintien et restauration de la fertilité des sols et de réduction de l'utilisation d'intrants chimiques à base de produits du pétrole qui polluent l'environnement et détruisent les sols. De plus, l'agro-écologie est une solution de santé publique : ses techniques assurent un meilleur environnement pour les populations, une réduction des risques de santé induits par l'application de produits chimiques sur les parcelles, l'amélioration générale du cadre de vie et des régimes alimentaires plus sains, plus nutritifs et plus variés.

L'agro-écologie s'accommode mieux d'un modèle d'exploitation de type familial et contribue à un meilleur équilibre social :

L'agro-écologie présente enfin des perspectives de développement agricole et d'emploi pour les agriculteurs familiaux, par ailleurs menacés par l'agriculture intensive industrielle. Pour rappel, si l'on prend le cas du Brésil, les producteurs familiaux y génèrent 3 fois plus d'emplois rémunérés que ne le fait l'agrobusiness. De plus, plusieurs études démontrent que les expériences d'agro-écologie qui ont des résultats probants en termes d'augmentation de la production sont le plus généralement mises en oeuvre par des exploitations de type familiales, à petite échelle. Moins soumis aux impératifs de réduction des coûts salariaux, celles-ci présentent divers avantages : ce sont souvent les paysans à la tête d'unités de production familiale qui ont le plus intérêt à diversifier et échelonner leurs activités productives tout au long de l'année de façon à gérer au mieux l'emploi de leur propre main d'oeuvre, en évitant les trop fortes pointes de travail et les périodes de sous emploi.

L'agro-écologie ne bouleverse pas les usages et renforce les échanges :

Les résultats de l'agro-écologie en tant que science sont repris par de nombreux mouvements de défense des ruraux (organisations d'agriculteurs notamment) : ils n'impliquent pas forcément une modification radicale des pratiques agricoles locales mais plutôt une optimisation des ressources et des compétences locales. L'agro-écologie joue aussi un rôle de moteur social parce qu'elle exige la participation de la communauté et un échange horizontal de paysan à paysan des méthodes de connaissance.

À titre d'exemple, en Amérique latine, le facteur clé dans le développement de l'agro-écologie est l'action de différents mouvements ruraux et sociaux organisés : au Brésil, il s'agit de Via Campesina et du Mouvement Paysan sans terre, et à Cuba de l'Association nationale de petits agriculteurs (ANAP). Ils ont adopté l'agro-écologie comme une bannière de leur approche technique pour revendiquer l'accès à la souveraineté alimentaire.

Agro-écologie et efficacité économique : un point controversé :

Les principales critiques de l'AE que l'on retrouve dans la littérature touchent à son efficacité technico-économique :

- « *Dans la démarche d'agro-écologie, les rendements sont plus faibles, donc l'agro-écologie ne peut pas réduire la faim dans le monde* ».
- « *Les méthodes agro écologiques demandent plus de travail, et est donc plus coûteuse* ».

L'agro-écologie renforce une économie locale :

Au-delà de la rencontre des intérêts des exploitations familiales, on a vu que l'agro-écologie présente des vertus en termes de souveraineté alimentaire : mettant l'accent sur l'autonomie des exploitations obtenue par une réduction du recours aux intrants externes, la promotion des circuits courts, la transformation alimentaire locale et la pratique étendue des recyclages, elle permet à l'agriculture d'un territoire de réduire ses dépendances vis-à-vis de l'extérieur. De façon générale, l'application de l'agro-écologie permet globalement de réduire la vulnérabilité des agriculteurs et de leurs organisations, le choix et le mode de diffusion de ses pratiques devant être guidé par un souci permanent de limiter les risques pris par les familles paysannes (risques techniques, économiques, climatiques).

7- Et de nombreux défis à surmonter :

Pourquoi, s'il est démontré tant de bénéfices et d'avantages environnementaux, sociaux et économiques de l'agro-écologie, ce modèle d'agriculture n'est-il pas davantage développé et promu à des niveaux institutionnels et politiques élevés ? De nombreux écrits de scientifiques et praticiens relèvent un certain nombre de défis incontournables auxquels une attention particulière devra être accordée si l'on veut promouvoir et développer l'agro-écologie. Précisons que les défis à relever ne semblent pas être de même nature dans les pays industrialisés et dans les pays en développement que la révolution verte n'a pas concerné, il faudra donc :

- rationaliser et adapter la démarche agro-écologique en fonction des particularités et des réalités de terrain.
- réfléchir et analyser le potentiel du changement d'échelle dans les pratiques agro-écologiques.
- de la nécessité d'investir dans la recherche-développement.
- la nécessité de politiques publiques fortes en soutien aux exploitations familiales agricoles porteuses d'innovations agro-écologiques.

8- Conclusion : l'Agro-écologie, un nouveau paradigme à part entière :

Le concept d'agro-écologie n'est pas nouveau, et il a beaucoup évolué depuis des décennies en fonction de l'angle d'approche que les différents acteurs, des scientifiques aux praticiens, ont pu adopter. Si aujourd'hui l'agro-écologie revient sur le devant de la scène et apparaît dans de nombreuses études, déclarations ou plaidoyers, il n'en demeure que sa définition mérite d'être correctement définie lorsqu'on l'utilise car les différentes évolutions du concept ont pu nuire à la compréhension générale et à la visibilité de ce que le concept renferme. Au regard des multiples défis alimentaires mondiaux du 21ème siècle, notamment en matière de durabilité de l'agriculture et de résilience aux aléas climatiques, et à la lecture des études prospectives quant à l'évolution de la demande et des besoins que l'agriculture de demain devra satisfaire, on constate que le modèle d'agro-écologie s'impose progressivement. Dans la littérature qui foisonne ces derniers temps sur le sujet, c'est un éloge de l'agro-écologie qui transparaît, et une vraie tendance à en démontrer les multiples vertus. De nombreux défis restent toutefois à relever si l'on veut étendre ces pratiques agroécologiques à plus large échelle. Il convient notamment d'approfondir la recherche sur le sujet avec entre autres comme objectif d'analyser davantage les bénéfices économiques à grande échelle de ces pratiques. Car il serait contre productif de mettre en place des systèmes idéalistes qui ne rempliraient pas les défis de sécurité alimentaire qui nous attendent. Sans oublier l'élément fondamental d'accompagner cela de politiques fortes de soutien non seulement au développement de ces systèmes mais aussi dans la sécurisation des facteurs de production tels que le foncier.

II- ANALYSE EPISTEMOLOGIQUE DU CONCEPT D'AGRO-ECOLOGIE

Après s'être penché sur son histoire et son évolution, nous pouvons en déduire que l'agro-écologie est un concept **pragmatique** (stratégie didactique) de démarche recherche-action où le savoir est, d'après la typologie de l'attribut des savoirs, à la fois **contextualisé** et **engagé**. Il est basé à la fois sur les sciences et des « éco-savoirs » (savoirs inconscients, vernaculaires, transgénérationnels et empiriques).

En terme de postures épistémologiques, j'ai l'impression que nous le retrouvons aussi à la croisée du mouvement « **utilitariste, pragmatiste** », et celui du « **réalisme critique** », si on positionne sa réflexion sur le concept d'agro-écologie à l'échelle mondiale et de ses défis alimentaires.

1- Recueil de représentations :

Afin de connaître comment le terme d'agro-écologie est perçu, j'ai élaboré un recueil de représentation très simple sur un échantillon de personnes : la promotion 2011-2012 de la licence professionnelle « Coordinateur de projet d'Education à l'Environnement pour un Développement Durable », qui correspond à une vingtaine de personnes.

Je leur ai remis un quart de feuille A4 avec la question « L'Agro-écologie, pour vous, c'est quoi ? », laissant libre cours à leur représentation et leur imagination.

Voici le bilan de ce recueil de représentations en « nuage de mots » :

(principe : plus le terme est gros, plus il apparaît dans les recueils de représentations).



2- Analyse et obstacles épistémologiques :

Les termes Agriculture, Respect, Écologie et Terre sont cités le plus souvent.

D'autres termes ressortent :

humaine, vivant, environnement, gestion, agronomie, pesticides, biodiversité, écologique.

Puis d'autres sont cités (une seule fois en général) :

écosystèmes, inter-relation, organique, durable, homme, ressources, communauté, planète, responsable, cohérence, raisonnable, santé, valeurs...

L'analyse de ces termes montre que les représentations des étudiants de la promo CEEDDR définissent l'agro-écologie comme étant une approche avant tout « agricole » avec le sens du « respect », de « l'écologie » et de la « terre ».

Ils proposent une représentation d'un modèle agricole, un modèle qui serait une autre proposition au modèle le plus représenté dans notre société actuelle, l'agriculture industrielle et conventionnelle.

Les autres termes cités renforcent cette idée d'une *agriculture plus écologique*, avec une dimension *humaine, responsable* avec une prise en compte du *respect des écosystèmes*, de la *biodiversité*, de la *santé*, d'un système de *valeurs*.

Interprétations des obstacles épistémologiques :

L'analyse des représentations ne montre pas d'obstacles épistémologiques majeurs. On retrouve des notions inscrites dans le paradigme de la complexité, d'une autre relation à l'agriculture et à la terre dans une vision intégrative et humaniste.

Simplement, nous pouvons repérer une vision « restreinte » du concept, restreinte à l'idée d'une autre agriculture, restreinte à l'idée d'une *agriculture plus écologique* (au sens *respect des écosystèmes* et de la *biodiversité*), restreinte à une sorte de « retour à la terre », provoquée peut-être par l'ambassadeur de l'agro-écologie en France, Pierre Rabhi. Ce qui pose la question : agro-écologie, une agriculture engagée ?

On peut aussi imaginer une représentation scientifique par les termes comme *agronomie, écologie, environnement, agroforesterie, écosystème, système*.

Par contre, il semble manquer les notions de « pratiques agricoles », les termes *paysans, local, autonomie* ne ressortant pas.

En effet, l'idée d'une agriculture qui n'est pas définie par des experts agronomes mais qui est également utilisée et définie par les paysans et agriculteurs ne ressort pas.

L'agro-écologie en terme de mouvement social n'est donc pas mis en avant.

Limites et auto-analyse :

Pour parler des obstacles épistémologiques, je peux me livrer à l'analyse de mes propres obstacles épistémologiques :

comme ce qui ressort de ce recueil de représentations, avant mes recherches sur ce concept et son histoire, je pensais que ce concept était principalement une alternative agricole véhiculée en France par le paysan-philosophe, Pierre Rabhi.

Ce qui a conditionné l'élaboration de mon recueil de représentation.

En effet, peut-être qu'il n'a pas permis de faire ressortir réellement les trois notions de l'agro-écologie, à savoir, science, ensemble de pratiques et techniques, mouvement social.

Il aurait peut-être fallu interroger les étudiants en début d'année universitaire puis à la fin, pour repérer l'évolution de leurs représentations et les obstacles épistémologiques liés à cette évolution dûe à la formation LP CEEDDR.

L'ensemble de la promotion, avec six mois de cours, finit par avoir une culture commune sur les notions d'écologie, d'environnement, etc...

Dans tous les cas, cet exercice m'a permis d'approfondir et de m'approprier, dans le cadre de la formation et de mon futur stage, tout le concept d'agro-écologie.

Bibliographie :

Agro écologie et développement durable, Marc Dufumier, 2010.

Produire plus avec moins : Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne, FAO, juin 2011.

L'Agriculture familiale, paysanne et durable peut nourrir le monde, Via Campesina, 2010.

Rapport « Agro écologie et droit à l'alimentation », Olivier de Schutter, mars 2011.

Agroecology as a science, a movement and a practice. A review.
Wezel, S. Bellon, T. Doré, C. Francis, D. Vallod, C. David, 2009.

Wezel, A., Soldat, V.: A quantitative and qualitative historical analysis of the scientific discipline agroecology. International Journal of Agricultural Sustainability, 2009.

L'agroécologie. Bases scientifiques d'une agriculture alternative,
Altieri A. M., éd. Debarb, Paris, 1986.

Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable, INRA et CIRAD : Agrimonde®, Paris, 2009.

Agricultures et paysanneries des tiers mondes, Dufumier M., Karthala, Paris, 2004.

Sécurité alimentaire et développement durable. Repenser l'agronomie et les échanges internationaux, Dufumier M., Futuribles n° 352, mai 2009.

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.
Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO, Rome, 2010.

Nourrir la planète. Pour une révolution doublement verte, Griffon M., éd. Odile Jacob, 2006.

Histoire des agricultures du monde, Mazoyer M. et Roudart L., éd. du Seuil, Paris, 1997.

L'Agroécologie en pratiques, Agrisud International.

Quelques définitions allant de l'agriculture conventionnelle à des formes d'agricultures qui tendent vers une prise en compte de l'écologie scientifique,
Michel Griffon, Valentin Beauval, Alain Bourgeois, 2011.

Petit précis d'agroécologie. Nourriture, autonomie, paysannerie,
Silvia Pérez-Vitoria, Eduardo Sevilla Guzman, éd. La ligne d'horizon, 2008.

Les Paysans sont de retour, Pérez-Vitoria S., Actes Sud, 2005.

La Riposte des paysans, Pérez-Vitoria S., Actes Sud, coll. « Questions de société », 2010.

Du Sahara aux Cévennes, Itinéraire d'un homme au service de la Terre-Mère,
Rabhi Pierre, Albin Michel, coll. « Espaces libres », 2002.

L'Offrande au crépuscule, Rabhi Pierre, L'Harmattan, 2001.

Parole de Terre, Rabhi Pierre ,Albin Michel, coll. «Espaces libres», 1996.

Le Recours à la Terre, Rabhi Pierre, Oxus Editions, coll. «Terre du ciel», 2004.

Les Cahiers de l'Agroécologie, Robert Morez.

Dossier spécial Agroécologie, Cari, mai 2008.

Magazine Passerelle Eco n°9, 2005.

Magazine L'Ecologiste n°14, 2004.

Site réseau agroécologie du CIRAD : <http://agroecologie.cirad.fr>

Site de Terre & Humanisme : <http://www.terre-humanisme.org>

Site du Cari (centre d'actions et de réalisations internationale) :

<http://www.cariassociation.org>

Principaux travaux dans l'histoire de l'Agro-écologie (d'après Gliessman, 2007) :

1928	Bensin	Agroecological characteristics description and classification of the local corn varieties chorotypes (1)
1928	Klages	Crop ecology and ecological crop geography in the agronomic curriculum (2)
1930	Bensin	Possibilities for international cooperation in agroecological investigations (2)
1930	Friederichs	Die Grundfragen und Gesetzmäßigkeiten der land- und forstwirtschaftlichen Zoologie (1)
1938	Papadakis	Compendium on crop ecology
1939	Hanson	Ecology in agriculture (2)
1942	Klages	Ecological crop geography (1)
1950	Tischler	Ergebnisse und Probleme der Agrarökologie (2)
1956	Azzi	Agricultural ecology (1)
1965	Tischler	Agrarökologie (1)
1967	Hénin	Les acquisitions techniques en production végétale et leurs applications (2)
1973	Janzen	Tropical agroecosystems (2)
1976	INTECOL	Report on an International Programme for analysis of agro-ecosystems (3)
1978	Gliessman	Memorias del Seminario regional sobre la agricultura agricola tradicional (3)
1979	Cox and Atkins	Agricultural ecology: an analysis of world food production systems (1)
1981	Gliessman	The ecological basis for the application of traditional agricultural technology in the management of tropical agroecosystems (2)
1983	Altieri	Agroecology (1)
1984	Douglass	Agricultural sustainability in a changing world order (1)
1987	Arrignon	Agro-écologie des zones arides et sub-humides (1)
1987	Conway	The properties of agroecosystems (2)
1989	Altieri	Agroecology: A new research and development paradigm for world agriculture (2)
1990	Gliessman	Agroecology: researching the ecological basis for sustainable agriculture (1)
1991	Caporali	Ecologia per l'agricoltura (1)
1995	Altieri	Agroecology: the science of sustainable agriculture (3rd edition) (1)
1997	Gliessman	Agroecology: ecological processes in sustainable agriculture (1)
2003	Dalgaard	Agroecology, scaling and interdisciplinarity (2)
2003	Francis	Agroecology: the ecology of food systems (2)
2004	Clements	New dimensions in agroecology (1)
2007	Gliessman	Agroecology: the ecology of sustainable food systems (1)
2007	Warner	Agroecology in action: extending alternative agriculture through social networks (1)

1 livre

2 article de journal

3 conférence ou rapport

Annexe n° 11

CONCEPT D'AUTONOMIE

travail réalisé par Bruno Lopez
pour évaluation de l'UE3 avec Michel Vidal



L'univers de l'autonomie

Au travers des sciences de l'éducation



UE 3

Lopez Bruno

LP CEEDDR

Introduction

Dans ce modeste dossier, nous allons nous intéresser au concept de l'autonomie, qui est un concept très vaste au cheminement historique dense et varié. Dans un premier temps, nous allons retracer l'histoire de ce concept à travers les époques, de l'antiquité à nos jours. Vu l'envergure de ce concept, nous essayerons d'avoir une vision globale de ce concept et de faire des parallèles aux niveaux des sciences de l'éducation.

Dans les sciences de l'éducation, l'autonomie est la voie de l'émancipation de l'individu (autonomie cognitive) mais aussi de son intégration (autonomie politique). D'où l'importance dans ce dossier d'avoir une vision interdisciplinaire et globale pour bien comprendre les différentes influences qui sont en jeu.

A la suite de ce cheminement historique où nous remarquerons des évolutions successives du concept, nous partirons sur une analyse d'un recueil de représentation sur ce concept, d'un point de vue éducatif, pour pouvoir faire des liens et analyser les différences.

Table des matières

Introduction.....	2
I. Autonomie, un concept polysémique aux racines historiques multiples	4
Les premières racines de ce concept, l'Antiquité	4
L'autonomie dissoute par la religion.	5
Le renouveau du concept.....	5
Autonomie, un concept de mouvement politique.....	5
II. L'autonomie dans les sciences de l'éducation	6
L'autonomie cognitive, le développement personnel.....	7
L'autonomie politique, l'émancipation collective.....	8
III. Le recueil de représentation	8
Méthodologie.....	8
Résultats.....	9
Conclusion	11
Bibliographie.....	12

I. Autonomie, un concept polysémique aux racines historiques multiples

Les premières racines de ce concept, l'Antiquité

Pour les grecs, le concept d'autonomie était très fortement lié à la politique, à l'organisation de la cité. Pour la première fois, une société décide de s'auto-instituer explicitement. Depuis le 5^{ème} siècle, l'autonomie est revendiquée de multiples façons, mais jamais pleinement atteinte par les villes-états grecques. On peut déjà à cette époque parler d'un certain idéal qui tourne autour de ce concept aux racines politiques. D'où cette vitalité intense de la vie politique, avec ses multiples retouches, ses multiples changements, etc. La démocratie grecque basée sur une certaine « autonomie » ne constitue en aucun cas une perfection, avec ses inégalités et ses évidences (notamment sur l'esclavage). A travers ces villes-états autonomes, ils cherchent à conserver une certaine indépendance vis-à-vis de son organisation interne. Elle vise à tendre vers un certain droit de pouvoir traiter ses affaires indépendamment d'une autre puissance qui serait extérieur.

Selon Hérodote, l'autonomie est liée à la notion de liberté, ici même de liberté politique interne et externe qui serait en totale opposition avec une dépendance externe (ou domination étrangère). Mais comme nous l'avons vu précédemment, ce concept n'aborde pas la notion d'égalité par rapport à l'esclavage.

Le premier exemple de société qui décide effectivement de se donner à elle-même ses propres lois - c'est l'étymologie d'autonomie : auto-nomos = des lois pour soi, à partir de soi.

L'étymologie du terme est très importante, elle permet de faire des liens entre la racine du concept et l'objet de notre étude actuelle qui est l'autonomie dans les sciences de l'éducation. Car comme nous l'avons vu précédemment, ce concept a des racines politiques. L'organisation et l'environnement sociale influe fortement sur le système éducatif. *Païdaïa* de l'autonomie comme le disaient les grecs, une éducation pour et vers l'autonomie. Ce principe amène l'apprenant à s'interroger constamment pour savoir s'il agit en connaissance de cause plutôt qu'emporté par un préjugé ou par la passion. Dans cette perspective, et je n'invente rien, le jeune Platon parlait du « maître accoucheur » en évoquant Socrate. A travers cette image, Platon ne cesse d'affirmer que, si parfois les choses viennent par lui, elles ne viennent jamais de lui. Lorsque quelque chose émerge dans un élève, qu'un être se développe et apprend, c'est grâce à son action, mais en aucun cas à cause de lui seul...il n'en est jamais l'auteur à part entière.

Ce concept apparaît aussi de manière très clairsemé dans l'art et la philosophie grecque, la sont les premières sources de la présente polysémie de ce terme mais reste, durant l'antiquité, centré principalement sur la politique. Dans le contexte historique, autonomie ne signifie pas indépendance ou souveraineté mais bien une autodétermination du peuple de manière partielle (multiple changement) et limitée (notamment par l'esclavage).

L'autonomie dissoute par la religion.

Selon Éric Gaziaux, ce projet sera, par la suite et sauf de manière ponctuelle, mis en sourdine sous l'effet notamment de la domination de l'Eglise chrétienne, mis en opposition direct avec ce qu'énonce Hérodote précédemment. Une domination externe qui entrave le principe même de l'autonomie (en lien avec la notion de liberté de pensée et d'agir selon ses propres lois). La religion ici même évoquée est un frein à l'émergence de ce concept, elle est même interrompue.

Le renouveau du concept

Il réapparaîtra doucement avec les mouvements du haut Moyen-Âge pour l'autonomie des communes, mais refait surtout surface à partir du XVIIIème siècle. A cette époque, l'autonomie devient un concept philosophique et éducatif par Rousseau puis Kant. C'est à ce moment que le concept devient explicitement polysémique et qu'il est développé dans différents champs car il est développé de manière interdisciplinaire.

Pour Rousseau, il n'aborde pas directement le concept mais l'alimente à travers deux ouvrages, l'un sur l'égalité (*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*), et l'autre sur la liberté (*Du Contrat social*). Il aborde dans le premier ce qui était la limite de l'autonomie par l'inégalité et la propriété et que cette dernière est responsable de l'autre. Ce qui était l'une des premières limites évoqués durant l'antiquité. Dans le second ouvrage, il aborde la notion de liberté et de souveraineté, qui solidifie la pensée d'Hérodote. De plus, avec *Emile ou de l'éducation*, Rousseau évoque l'humain et le citoyen, l'éthique et la politique et que chacun sont indissociables les uns des autres. Beaucoup considèrent Rousseau comme « le père » de l'Éducation nouvelle et des « méthodes actives ». Nous pouvons faire du lien avec l'éducation et remarquer l'ouverture de ce concept qui ne s'arrête plus qu'à la politique.

Pour Kant, l'autonomie caractérise la raison humaine, surtout ce qu'il a appelé la raison pratique, la morale. Du fait, l'autonomie morale constitue l'essence de la dignité humaine.

A l'époque des « lumières » et par la suite avec Kant, ce concept prend une envergure philosophique. Ce concept, dans les époques à suivre, est étendu dans les domaines de la psychologie, la sociologie, la pédagogie et de la médecine principalement.

Autonomie, un concept de mouvement politique

La révolution américaine (*We, the people of United States*) puis la révolution française seront encore de nouvelles actualisations (mises en acte et en pratique) du projet d'autonomie collective, c'est-à-dire d'une société qui va réflexivement se faire, ce qui exige une ré-interrogation permanente et collective sur ses croyances, ses orientations, ses institutions, ses pratiques.

La phase actuel pour le projet d'autonomie est celle qui voit le jour avec la constitution de mouvement ouvrier, soucieux d'abolir la domination capitaliste, et qui tente d'en dévoiler les contradictions, les idéologies, les leurres métaphysiques, tout en élaborant une série de pratiques de solidarité et de lutte. Il faut bien voir néanmoins que Castoriadis, concernant la situation présente, se fait plus vague, presque dubitatif. Il se demande si le projet d'autonomie est toujours là, tandis que se répand le consumérisme, la démocratie molle de masse, et que la technoscience s'assure une puissante domination. Le projet d'autonomie, comme volonté collective d'une auto-institution de la société, est peut-être en train de disparaître. Sa disparition signifie le retour de l'hétéronomie, c'est-à-dire d'une situation dans laquelle le véritable questionnement est exclu, dans laquelle les institutions se donnent comme nécessaires, venants d'ailleurs (transcendantes), et par conséquent inchangeables.

Tout au long de cet historique, nous remarquons un changement de paradigme successif au travers des différentes époques énoncés. Ce concept est en lien direct avec contexte sociopolitique. De l'antiquité, en passant par l'époque du christianisme, le « siècle des lumières » avec Rousseau, Kant, les révolutions occidentales jusqu'aux mouvements alternatifs de nos jours, l'autonomie a cheminé toutes ces époques. D'où la grande complexité à se saisir de ce concept dans le monde de la recherche.

Nous remarquons que le processus est mise à mal par un système socio-économique pesant. L'autonomie devient un concept, un « idéal » en marge de la société, dominé par le système économique. Comme nous l'avons évoqué tout au long de l'historique de ce concept, l'environnement sociétal influe sur le système éducatif.

II. L'autonomie dans les sciences de l'éducation

Dans le champ de l'éducation, l'autonomie est un peu comme la voie « suprême » pour l'éducateur. De grande problématique se ressent dans le domaine de la recherche entre les moyens mis en œuvre pour tendre vers cette autonomie et les finalités. Nous parlons même d'éducation à l'autonomie maintenant.

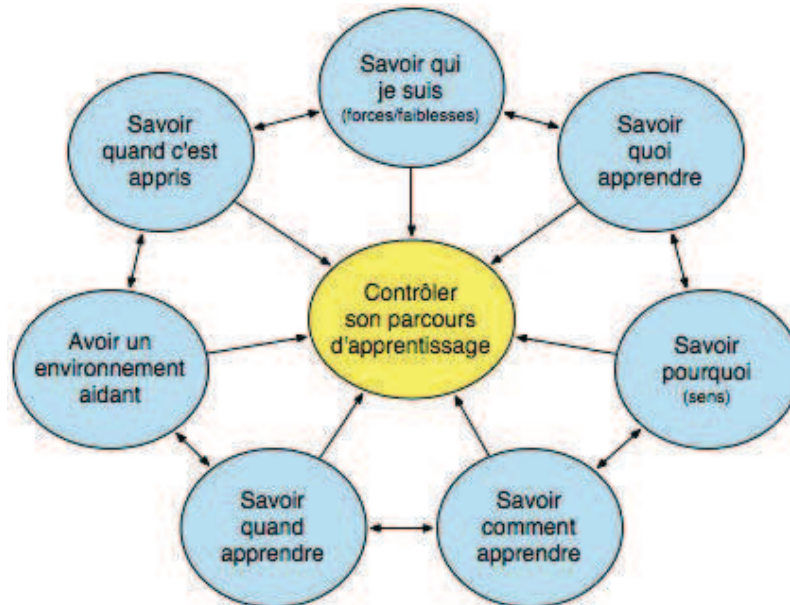
L'autonomie, dans le champ de l'éducation, a une valeur légitime en raison de son ancrage socio-historique que nous avons évoqué précédemment. Elle est porteuse d'un imaginaire collectif du changement. Elle se met en position frontal aux institutions dites classique en évoquant des notions telles que l'émancipation collective et le développement personnel. Ces principes sont de véritables leviers fédérateurs dans un contexte de crise des institutions éducatives et des modèles de socialisation.

Deux formes d'autonomie sont évoquées de nos jours dans le corp éducatif. L'Autonomie avec le grand a qui correspond au sujet mature et adulte pleinement responsable et conscient de l'être. L'autonomie avec un petit a qui est l'indice d'une certaine habilité dans l'accomplissement des tâches scolaire. On parle là d'une certaine « débrouillardise ».

Sa mise en place comporte beaucoup de paramètres et de tensions à prendre en compte. Deux grands champs de l'autonomie se dégagent. Ces 2 champs sont indissociables l'un de l'autre pour tendre vers l'autonomie.

L'autonomie cognitive, le développement personnel

Cette forme d'autonomie va en direction de l'accomplissement du sujet. Elle fait appel à une grande liberté de l'individu. Elle jalonne entre le tâtonnement expérimental, les situations problèmes et les conflits sociocognitifs pour lancer un réel mode d'apprentissage.



La cognition est la composante du savoir d'une personne qui concerne les processus mêmes d'acquisition de ce savoir, en quelque sorte « sa façon d'apprendre ». La métacognition est la dimension intime de la maturité intellectuelle qui permet de relier et d'articuler les leçons de l'expérience, au-delà de l'assimilation des contenus de savoir : elle suppose donc une attention naturelle et relativement spontanée aux erreurs et autres traits apparemment négatifs. C'est donc la connaissance et le contrôle qu'une personne a sur elle-même.

Dans l'enseignement scolaire, la métacognition est la représentation que l'élève a des connaissances qu'il possède et de la façon dont il peut les construire et les utiliser. Un des meilleurs prédicateurs de la réussite scolaire est justement la capacité de l'élève à réfléchir sur ses connaissances et à comprendre les raisonnements qu'il engage pour utiliser et construire de nouvelles connaissances. Il faut donc rendre les élèves conscients des stratégies d'apprentissages qu'ils mettent en œuvre pour apprendre et comprendre le monde. La métacognition est indissociable de connaissance de soi et de confiance en soi.

Dans cette phase de l'autonomie, l'éducateur prend une posture d'accompagnateur et non de transmetteur. Le sujet devient auteur de son parcours éducatif.

L'autonomie politique, l'émancipation collective

L'autonomie politique suppose la mise en place d'un espace régi par les règles du jeu explicite que l'élève doit pouvoir s'approprier pour se libérer de la dépendance vis-à-vis du professeur ; c'est tout l'intérêt du cadre mis en place dans les écoles. Cet espace est aussi ouvert sur l'extérieur avec les innombrables ressources offertes aux élèves pour mener à bien leur projet d'apprentissage.

Cette forme d'autonomie permet une véritable intégration du sujet dans le contexte socio-économique présent. L'autonomie cognitive est indissociable de l'autonomie politique. L'une est complémentaire de l'autre et vice et versa. Nous pouvons ouvrir sur les questions suivantes pour faire un parallèle entre l'autonomie et le contexte actuel :

Comment tendre vers ces formes d'autonomie dans un contexte éducatif et socio-économique en crise ? Quelles sont les moyens et finalités qui sont en jeu pour tendre vers cette autonomie ?

III. Le recueil de représentations

Méthodologie

En terme de méthodologie, le choix n'a pas été évident pour choisir sur quoi allons nous basé le recueil. Je me suis inspiré de la 2^{ème} partie (L'autonomie dans les sciences de l'éducation). Je me suis basé sur la problématique des moyens et de la finalité, dans le champ de l'éducation, de tendre vers l'autonomie. Tout d'abord, j'ai distribué ce recueil auprès de 20 personnes ayant une certaine expérience dans le domaine de l'éducation (formateur, éducateur et animateur). Tout le monde me les a rendus et je les remercie. Les recueils ont été distribués en laissant 24 heures aux participants pour avoir une réflexion assez mûre sur les différentes questions posées

Pour ce recueil de représentation, je me suis basée sur 4 questions qui sont les suivantes :

1. Pour toi, l'autonomie c'est quoi ? (Définition courte). C'est une première représentation vaste du concept qui nous permet d'avoir un premier aperçu de manière général.

En pré requis des deux questions qui vont suivre, j'ai précisé qu'il existait deux types d'autonomie, l'une qui concerne l'individu, puis l'autre qui concerne le collectif.

2. Quels sont les moyens, éléments essentiels pour tendre vers l'autonomie individuelle (3 réponses maximum). Rapport entre les moyens et l'autonomie cognitive.

3. Quels sont les moyens, éléments essentiels pour tendre vers l'autonomie collective (3 réponses maximum). Rapport entre les moyens et l'autonomie politique

4. Quels sont les finalités, en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être, pour l'individu qui tend vers l'autonomie. Les apports et finalité de l'éducation à l'autonomie.

Résultats

Nous allons traiter les réponses, questions par question, et faire une analyse à la suite partie par partie pour conclure sur analyse globale. Les réponses sont classées selon leur fréquence du plus au moins élevé en partant du haut des tableaux. Nous allons regrouper les réponses par groupe pour autant que faire se peut une analyse synthétique.

Pour la question 1:

Réponses	Analyses
« Soi-même ».	Elle fait référence aux racines antiques du concept (étymologie).
« Sans aide ou contrainte extérieur, aucune dépendance »	Formulation par la négation. Dans ces réponses, nous pouvons faire référence au paradigme actuel du concept qui se développe de manière frontal contre un système socio-économique qui tend vers une hétéronomie.
« Se débrouiller »	Dans ces terme, on se retrouve dans l'autonomie avec un petit a. La capacité à accomplir une tâche qu'on se donne.

Cette première partie de recueil permet de faire des premiers liens avec la partie précédente. Elle permet aussi de « valider » le recueil et de voir si les représentations ne sont pas trop en marge de tout ce qu'on a évoqué précédemment.

Pour la question 2 :

Réponses	Analyses
« Liberté »	Dans cet aspect là, il est évoqué la liberté sous différente facette. La liberté de penser, d'agir, d'expression,...) Comme nous l'avons évoqué précédemment, elle est la base de ce concept. L'autonomie est en lien direct avec la liberté, elle est indissociable.
« Responsable »	Être responsable. Elle permet le bon fonctionnement du groupe. Cette responsabilité, de manière individuelle, permet de tendre vers l'autonomie politique. De nouveau, c'est l'association des deux formes d'autonomie.
« Confiance »	Se connaître soi et confiance en soi. Une impasse peut être analysée : avoir confiance pour être autonome et être autonome pour avoir confiance. Entre les moyens et les finalités, cela marche dans les deux sens.

Pour la question 3 :

Réponses	Analyses
« Echange »	L'échange englobe les 3 réponses précédentes et les deux réponses suivantes. Instaurer un groupe passe par un échange entre les individus du groupe.
« Coopération »	La coopération permet au groupe de s'émanciper d'une entité directive. On peut parler aussi d'auto-institution ou d'autogestion.
« Information »	L'information permet de prendre connaissance du contexte socio-économique ou les individus évoluent. L'information est facteur d'intégration.

Nous remarquons que toutes les réponses sont interalliées. Par la complexité de ce concept, elle ne peut être dissociée, même si nous pouvons les analyser de manières distinctes.

Pour la question 4, les réponses sont très variées. Nous allons exposer directement les réponses : vivre ensemble, horizontalité, savoir rechercher, prendre des risques, apprendre par soi-même, responsabilisation, pertinence dans son raisonnement, liberté, être citoyen, savoir communiqué, être écouter, être libre, s'émanciper, comprendre, liberté de choix et de pensée, solidaire, remise en question, savoirs technique, savoirs professionnels, se créer une opinion, formuler des arguments, penser par soi-même, créatrice, être en apprentissage.

Les réponses ont été très vastes. Nous remarquons que de nombreuses répétitions ont été faites entre les moyens et les finalités.

Les questions n'ont peut-être pas été assez explicites car nous retrouvons certaines réponses dans la 2 et la 3 et certaines personnes n'ont donné aucune réponse pour la dernière. Ce n'était pas un exercice simple. En même temps, cela permet de confirmer l'aspect indissociable de l'autonomie cognitive et de l'autonomie politique. De plus, la problématique en termes de moyens et de finalité pour tendre vers l'autonomie se ressent à travers ce travail de recueil. Ce sont deux horizons qui sont complexe à dissocier car elles sont complémentaires et réversible dans la réflexion (exemple de la confiance au-dessus et même chose pour toutes les autres réponses).

Au regard de la grande diversité des réponses au niveau des moyens et des finalités, l'autonomie est un concept, de nos jours, qui est abordé par une approche multiréférencé car elle englobe une grande diversité de concept et de disciplines. Cette approche est nécessaire pour se saisir de ce concept complexe.

Conclusion

Ce travail autour de l'autonomie a fait évoluer ma propre perception de ce concept et tout ce qui y gravite. J'ai eu l'occasion d'explorer différents articles et ouvrages qui m'ont permis d'agrandir les dimensions complexe de ce concept et de toutes les sciences qui tournent autour. En tant qu'éducateur à mes heures perdu, cela a amplifié mon désir de tendre vers cette autonomie dans mes pratiques professionnelles et même dans ma vie personnelle. Comme nous avons pu le voir, vu le contexte actuel, sa mise en place ne sera pas une « affaire simple »

En aparté de ce dossier (et je ne suis pas sûre d'avoir bien compris la consigne de ce dossier), ce travail, comme le reste de la licence, me donne l'envie de poursuivre à me former, mais de manière la plus autonome possible. C'est-à-dire en auto-formation, de prendre le temps de faire des recherches, de me mettre dans divers situations problème et pratiquer différents « tâtonnements expérimentaux et professionnels ». J'ai la sensation qu'éduqué et être éduqué est le chemin qui amène au développement personnel et à l'émancipation collective. En tendant vers l'autonomie, nous tendrons vers une humanisation de chacun et de notre société.

Bibliographie

(Ouvrages et articles accessible sur le net)

Ouvrages :

Christophe Premat , *L'autonomie comme mode d'être social-historique.*

Éric Gaziaux, *L'autonomie en morale: au croisement de la philosophie et de la théologie.*

Stéphane Barbery, *Introduction à Castoriadis.*

Article sur internet :

Cornelius Castoriadis - Wikipédia.

L'autonomie, aspiration ou condition ? - La Vie des idées.

MIA: P. Lafargue - L'autonomie.

Autonomisation - Pour une définition.

Les Cahiers pédagogique :

Autonomie de l'élève et régulation du système didactique - Les Cahiers pédagogiques.

Être autonome, c'est : chercher à comprendre Un objectif réaliste - Les Cahiers pédagogiques.

L'éducation à l'autonomie - Les Cahiers pédagogiques

Annexe n° 12

**Feuille de route
du Groupe de Travail
Optimisation des Activités Permanentes
d'arTerre**





FEUILLE DE ROUTE

GT – OPTIMISATION DES ACTIVITES PERMANENTES D'ARTERRE

Mode de fonctionnement

A définir : actuellement un **espace de travail collaboratif** en ligne est créé, il reste à le dynamiser et à l'utiliser :

- **Actualités et nouveaux éléments** : pour faire par d'idées, mettre au courant des dernières infos ou avancées...
- **Agenda** : pour planifier nos rencontres et nos activités
- **Gestionnaire de fichiers** : pour partager des documents. Attention on ne travaille pas sur le même document, lorsqu'on veut consulter un document, on le télécharge sur son ordinateur et si on le modifie on doit le recharger dans le gestionnaire de fichier. Je propose de donner des noms spécifiques à nos fichiers afin d'identifier l'auteur et la date du fichier.
 - o Exemple : FeuilledRoute GT OptAct – AI 20120503
- **Utilisateurs de l'espace** : comprend les utilisateurs actuel de l'espace et leurs coordonnées, demander à Armand ou Audrey pour en ajouter. Ils sont automatiquement inscrits lors de l'inscription via le formulaire sur le blog.
- **Tâches** : permet de lancer les tâches que le groupe doit remplir et de les gérer en indiquant le titre, une description, le nom de la personne responsable, les dates de début et de fin, l'état d'avancement du projet, la priorité, le budget disponible, etc...

Il est intéressant à chaque fois que vous effectuez une modification dans l'espace de cocher l'option « *notification par mail* » comme ça chaque personne concernée reçoit un message et peut suivre l'évolution du travail du groupe.

Objectifs du groupe

Objectif général : Proposer une offre d'activités variée de sensibilisation et conscientisation à des modes de vie respectueux de l'homme et de la nature

Objectifs spécifiques :

- Créer le **catalogue des activités d'arTerre** : mettre au point des animations adaptées à la Réunion
 - o Pour différents publics cibles (enfants, enseignants, tout publics, etc)
 - o Dans contextes (établissements scolaires, centres de vacances, évènementiels, etc)
 - o Sur différentes thématiques (agroécologie, alimentation saine, écologie pratique)
- **Optimiser les stages en agroécologie** : suivi, évaluation, évolution, offre pour les enfants des stagiaires, etc
- Organisation des **Rencontres Mensuelles** d'arTerre

Description des actions

1. Catalogue des activités d'arTerre

Il s'agit pour arTerre de **définir et structurer son projet éducatif** (objectifs, publics cibles, activités, programmes d'activités) et de **mettre au point un catalogue des activités** (à destination des publics cibles et à destinations des animateurs et bénévoles au moyen de fiches pédagogiques).

a. Lors d'évènements

Durant les évènements auxquels participe arTerre : actuellement 2 activités : transformation de briques de lait/jus en porte-monnaie et fabrication de papier recyclé :

L'objectif est de créer de nouvelles activités de sensibilisation

- qui ne durent pas trop longtemps,
- qui sont adéquates par rapport à la réalité de la Réunion (en terme de consommation et de recyclage effectif ou non)
- qui représentent la mission d'arTerre et ses 3 axes de travail afin de montrer la cohérence des actions

=> *Lukas est engagé dans la réalisation de 5 nouvelles activités pour le mois de mai 2012.*

=> *Stéphanie nous a fait part de plusieurs idées d'activités*

=> *L'échéance de présentation de ces activités est l'ELMV4 qui aura lieu les 23, 24 et 25 novembre 2012*

=> *Partenariat avec Salangane*

b. En partenariat avec des écoles

Des projets spécifiques peuvent être développés en partenariat avec des écoles.

- **Rédaction d'un Conte écologique : arTerre/Laféladi / classe de CM1 de l'école sainte Geneviève de St André – Financement partiel de la Région**

3 séances d'animation ont été réalisées par Audrey et Lukas, sur les thèmes de l'agroécologie, l'alimentation saine et l'écologie pratique.

=> *Amélioration de ces animations et créations d'autres animations à proposer dès la rentrée prochaine (2012-2013)*

=> *Formation de plusieurs bénévoles animateurs*

- **Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la TCO le 4 mai 2012 : arTerre/Ecole Maternelle Les Capucines de 3 bassins**

2 classes de maternelles - objectif : conception, réalisation et expérimentation autour d'un jardin potager pédagogique

=> *En attente de réponse*

c. En tant qu'intervenant auprès d'établissements scolaires ou centres de vacances

Plusieurs pistes :

- **Rectorat** : dossier de présentation d'arTerre et de ses activités

=> *Inscription au catalogue des activités du rectorat proposé aux professeurs*

- **Label** : Eco-Ecole, label de la forêt ou autre

=> *Une réflexion est en cours au sein d'arTerre pour savoir si et comment nous pourrions devenir le relais d'un label, afin de devenir un interlocuteur privilégié dans les écoles de l'île.*

- **Guide Méthodologique « Jardin marmay »** : quelle suite donner à ce projet ?

arTerre a participé à la rédaction d'un guide méthodologique pour la mise en place d'un jardin potager comme moyen d'éducation en partenariat avec la DEAL, ce guide sera tout d'abord utilisé par 20 classes dans des projets pilotes avant d'être mis à la disposition de toutes les écoles de la Réunion à la rentrée 2013-2014.

=> *Il s'agit pour arTerre de se positionner sur la suite de ce projet initié avec la DEAL – pour 2013*

d. En tant que formateur de formateurs

L'idée est de se positionner non plus en tant qu'uniquement intervenant auprès d'un public jeune et de faire des animations spécifiques et limitées dans le temps mais plutôt en tant que formateur des personnes qui ont pour rôle de former ce public. Il s'agit de proposer une véritable sensibilisation complète (journées de recyclage, formation BAFA spécifique) qui serait adaptée au programme de l'éducation nationale et des cycles de formation BAFA.

=> *Faisabilité*

=> *se procurer le programme de l'éducation nationale, partenariat avec des instituteurs et animateurs motivés.*

=> *Partenariat avec des associations dans le domaine de l'éducation*

2. Optimisation des stages en agroécologie

Proposer des animations pour les enfants. Lors de chaque session de stages, qui se déroulent le samedi, des stagiaires viennent avec leurs enfants. Or jusqu'à présent, aucune activité spécifique n'était prévue pour eux. Depuis avril 2012, les stages ont lieu sur 2 sites distincts, à Ste Suzanne et à l'Etang salé. Le site de Ste Suzanne a fait l'objet d'une journée collective d'aménagement, où il est question d'aménager un potager carré à destination des enfants.

=> *Création d'animations de plein air de sensibilisation pour les marmay*

3. Organisation des Rencontres mensuelles

Chaque mois, les membres d'arTerre se réunissent dans le cadre des Rencontres Mensuelles. Elles sont destinées à créer du lien entre les membres en dehors des actions menées par arTerre. Elles sont avant tout un moment de partage mais la volonté également est de vivre au travers de ces rencontres, notre engagement vers des modes de vie plus respectueux de l'homme et de la nature. Le calendrier 2012 des rencontres est le suivant

Dimanche 20 mai

Dimanche 24 juin : journée TAO sur le thème « arTerre & moi »

Dimanche 22 juillet

Samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre : week-end adhérents avant l'ELMV4

=> *Il s'agit de proposer des activités concrètes, des lieux de rencontres, d'organiser ces journées, etc...*

Annexe n° 13

**Documents ressources
pour le travail de
réflexion et de rédaction des projets
associatif, éducatif et pédagogique
d'arTerre**



Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

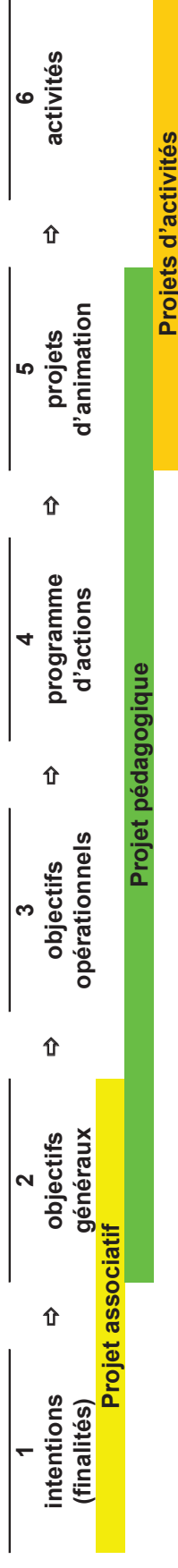
- ✓ Définition,
- ✓ fonction,
- ✓ contenus.
- ✓ méthode de construction et de présentation.

1- Définition.

Le projet pédagogique est une composante d'un projet associatif socioculturel global. Il n'existe donc pas seul, il fait partie d'un ensemble cohérent qui se décline en 5 niveaux :

↙	niveau A	le projet associatif	C'est la formulation d'un projet global adressé à un territoire, un public, des pratiques.	à moyen terme : au minimum 3 ans.	Il présente de grandes intentions de développement, d'organisation.	Il est politique (dans le sens éducatif et social). Il est partagé (bénévoles, salariés, élus, adhérents)	responsabilité de l'œuvre (salariés associés)
↙	niveau B	Le projet éducatif	Formulation d'intention éducative globale (philosophique)	à moyen terme : au minimum 3 ans	--- participer au développement de l'enfant, ... promouvoir la citoyenneté ...	Il est EDUCATIF (valeurs de l'activité d'animation socioculturelle)	responsabilité de l'œuvre (salariés associés)
↙	niveau C	le projet pédagogique	C'est la déclinaison en objectifs généraux des finalités du niveau A et B	généralement annuel	Il présente les objectifs généraux de l'année.	Il est stratégique : priorité, choix pédagogiques, progression,...	responsabilité de l'animateur responsable
↙	niveau D	le programme d'actions	c'est la « mise en action » des objectifs du niveau C	autant que de projets projetés.	Il présente les objectifs opérationnels et les actions (descriptions, échéances, évaluation)	il est pratique, opérationnel, évaluable.	responsabilité de l'équipe d'animation (au sens large)
↙	niveau E	le projet d'animation	c'est la présentation des activités d'animations (activités du projet)	autant que d'activités projetées.	Il décrit le déroulement des activités (fréquences, durée, moyens, budget ...) ainsi que leur pilotage .	Il est technique (fiche action)	responsabilité de l'animateur du projet.

Un projet pédagogique n'est pas une réécriture du projet associatif. Il doit permettre de visualiser la progression et la cohésion entre :



Il doit permettre dans les différents niveaux des méthodes et des conditions d'évaluation.

2. Fonctions.

Chaque niveau fait l'objet d'un (ou plusieurs) document écrit.

niveau	Contenu	Périodicité	Utilisation	Communication
niveau A	le projet associatif	ORIENTATIONS	Pluriannuel	à l'interne (assoc, adhérents), à l'externe (partenaires, institutionnels), salarié
niveau B	Le projet éducatif	valeurs	Pluriannuel	à l'interne (assoc, adhérents), à l'externe (partenaires, institutionnels), salarié
niveau C	le projet pédagogique	CADRAGE	annuel	à l'interne (association, animateurs) à l'externe (partenaires, institutions)
niveau D	le programme d'actions	PROGRAMMATION	annuel	à l'interne (association, animateurs)
niveau E	le projet d'animation	PREPARATION	par périodes (le trimestre, les vacances ...)	équipe d'animation

3. Contenus.

<p>Eléments du Diagnostic NIVEAU A et B PROJET ASSOCIATIF Projet éducatif</p>	<p>■ Présentation du contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le territoire • le public • l'environnement <p>■ Les constats (ou les éléments d'évaluation d'1 projet déjà engagé)</p> <p>■ La(les) problématique(s) Eléments qui justifient la conduite d'1 projet socioculturel.</p> <p>■ Les finalités du projet associatif.</p> <p>■ Les finalités éducatives : <i>rencontre des constats de territoire et des intentions.</i></p>	<p>« il n'existe pas sur le territoire concerné de structures permettant aux jeunes une pratique participative de la vie associative »</p> <p>A. « création de points jeunes » B. ...</p> <p>a- développer la citoyenneté</p>
<p>Niveau c Projet pédagogique</p>	<p><u>Enoncés des objectifs généraux</u></p> <p><u>Enoncés des objectifs opérationnels</u></p> <p><u>Enoncé des éléments de médiation face à des problèmes constatés (cf constats)</u></p>	<p>- a.1 : confronter les jeunes à l'action collective - a.2 : associer les jeunes à la vie de l'association, -a.3 : permettre aux jeunes de construire et développer des projets</p> <p>-a.1.1 : associer les jeunes à la vie de l'association, - a.2.1 : favoriser la rencontre jeunes/adultes - a.3.1 : accompagner les projets de jeunes</p> <p>- b-3-1 : mener des actions de prévention autour des conduites à risques - ...</p>
<p>niveau d plan d'actions</p>	<p><u>Programme d'actions déclinant le niveau c</u></p>	<p>-a.1.1.1 création d'une commission animation, - a.1.1.2 : création d'une commission « points jeunes », -a.3.1.1 confier l'organisation d'une animation par mois aux jeunes. - a.1.1.2 : création d'une commission « points jeunes ».</p>
<p>niveau e projet d'animation</p>	<p><u>Projet d'animation : déroulement, t concret des programmes du niveau d</u></p>	<p>* choix du mobilier, * écriture du règlement intérieur, * choix des créneaux d'ouverture, * définition du fonctionnement.</p>

4. Méthode de construction et de présentation.

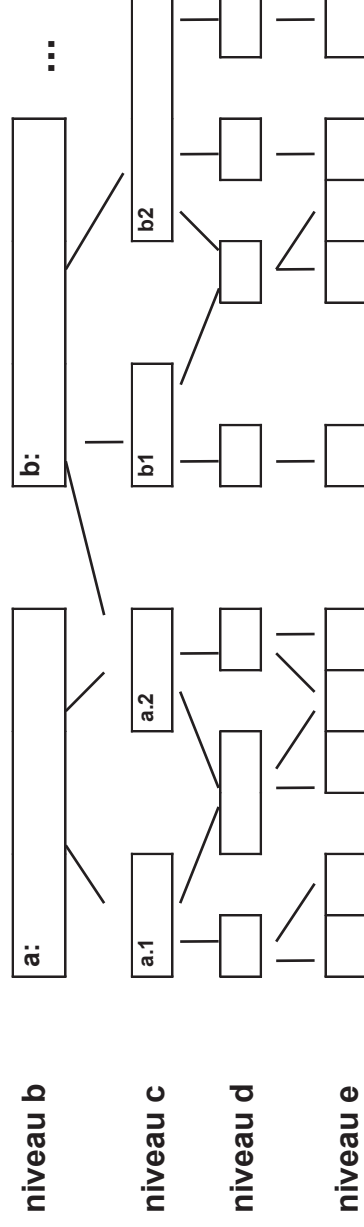
* Mise en cohérence et présentation synthétique du projet : l'arbre des objectifs

Il s'agit d'un outil visuel qui permet de se représenter le projet dans sa globalité et d'en vérifier les cohérences.

Niveau a : le projet associatif : Document cadre, stratégique de l'association pour 3 ans (développement, priorités, budget, organigramme)

Outils : document écrits, convention, programmation tri annuel, conventions, fiche de poste ...

Le projet pédagogique :



* écrit du projet pédagogique, des projets d'animation.

Éléments indispensables :

- 📁 énoncé des constats, rappel des finalités,
- 📁 énoncé des objectifs,
- 📁 programme d'actions : échéances de mise en oeuvre, moyens, modalités pratiques, budget.
- 📁 condition du pilotage.
- 📁 outils d'évaluation.

Annexe n° 14

Documents produits suite au travail de réflexion et de rédaction des projets associatif, éducatif et pédagogique d'arTerre



Projet Associatif

Vision

Créée en avril 2006, arTerre, association Loi 1901, vise à répondre à tous ceux d'entre nous qui aspirent à vivre plus en harmonie avec la nature mais sans réussir à identifier les moyens d'y parvenir. Pour cela, arTerre propose des solutions concrètes pour acquérir davantage d'autonomie au quotidien tout en respectant notre environnement. L'association déploie ses actions sur l'ensemble du territoire réunionnais et s'adresse au plus grand nombre et à chacun. Persuadée que les changements peuvent se faire dans le partage et la bonne humeur, arTerre démontre que l'écologie n'est pas une contrainte mais un mode de vie positif!

Le projet associatif a pour finalité de créer un centre pilote en agroécologie, un lieu d'accueil tout public d'explorations, d'expérimentations, de démonstrations d'initiatives alternatives sociales, économiques et écologiques, qui soit une vitrine d'un « mieux vivre ensemble autrement », c'est à dire :

"Réunir et mettre en oeuvre, dans un même lieu, les techniques, biens et services respectueux de l'homme et de l'environnement en matière d'habitat, d'énergie, de transport, de santé, d'agriculture, d'éducation, de traitement de l'eau, de recyclage des déchets, et dans tous les autres domaines impliquant le vivant afin d'expérimenter et de proposer un modèle d'existence en harmonie avec la Nature et démontrer la possible réconciliation des activités humaines et de l'écologie, pour le bien-être de tous."

Ses missions :

Pour promouvoir ces nouveaux modes de vie respectueux de l'homme et de la nature, arTerre se donne comme missions:

- de transmettre les principes et les enjeux de **l'agroécologie**, de former les réunionnais à ces pratiques et d'expérimenter ce modèle dans le contexte local *ou comment repenser l'agriculture comme philosophie de vie : initiation à la mise en place d'un potager, protection et multiplication naturelle des plantes, réseau d'échange autour de l'agroécologie, ...*
- de promouvoir une **alimentation saine pour l'homme et la nature** *ou comment manger autrement : restaurant pédagogique itinérant, valorisation des produits locaux, partage de savoir-faire, ciné-débats, ...*
- d'accompagner le citoyen réunionnais dans la **pratique de l'écologie** *ou comment vivre l'écologie au quotidien : construction de toilettes sèches, cuisine au four solaire, fabrication de papier recyclé...*

En parallèle de ses activités de sensibilisation, arTerre

- **valorise les "acteurs de la transition"** : porteurs d'initiatives originales, écologiquement soutenables, socialement équitables, économiquement efficaces et culturellement diversifiés;
- **rend accessible à tous les informations** relatives aux alternatives écologiques au développement actuel.

Ses valeurs :

Pour réaliser les missions qu'elle s'est assignée, arTerre s'appuie sur des valeurs fondamentales, telles que

- la **paix**, l'**amour** et le **respect** de l'homme et de la Nature
- l'**esprit solidaire** : dans l'organisation et à travers ses actions, l'association s'appuie sur l'échange, le partage, l'entraide, la mise en réseau, le travail coopératif et l'intelligence collective.
- la **cohérence** : ce que nous proposons, nous l'expérimentons au quotidien. Pour l'association, inscrire l'écologie dans son quotidien est une démarche de vie qui implique de prendre conscience de ses habitudes et de ses choix, d'avoir la volonté et de faire son possible pour les mettre en accord avec les lois de la nature.
- la **sincérité** de notre démarche
- la **culture** : pour arTerre, la culture est ce qui nous relie les uns aux autres, c'est un espace commun d'expression où chacun peut contribuer à la transformation de la société. Les arts dans toutes leurs formes permettent à chacun d'exprimer et de valoriser son potentiel. Ainsi l'association s'appuie sur la culture **comme vecteur d'éducation et de transmission** de son message, pour développer **un art de Vivre...plus proche de la Nature !**

Le tout visant une **sobriété joyeuse, conviviale et volontaire**.

En ce sens, **arTerre** est à la fois un **acteur de l'éducation à l'environnement** et de **l'économie sociale et solidaire**.

Projet Éducatif

pour un éclairage, une indignation, une insurrection, une évolution et une élévation des consciences vers un "mieux vivre ensemble, ici, maintenant, autrement"...

Pourquoi... Finalité :

Le projet éducatif de l'association arTerre vise à offrir un chemin d'expérimentation et de réflexion afin de revisiter nos modes de vie tout en favorisant l'épanouissement de chacun. Il encourage ainsi une évolution vers plus de simplicité et de cohérence. Le résultat espéré est que chacun puisse créer le mode de vie qui lui convient dans le respect de soi-même, d'autrui et de son environnement.

Où, Quand et Pour qui...

Cette évolution passe par une éducation qui s'adresse à tous, partout et tout au long de la vie. Ainsi, le projet éducatif de l'association arTerre prend place sur l'ensemble du territoire de l'île de la Réunion et a la lourde, noble et audacieuse tâche de s'adresser à la totalité de la population réunionnaise si diversifiée soit-elle. Il vise donc différents types de publics : enfants, jeunes, adultes, scolaires, corps enseignant, animateurs..., en fonction des circonstances d'interventions : évènement festif, activité ponctuelle, projet de long terme, etc...

Pourquoi... Constats :

L'environnement se dégrade, le climat se dérègle, la fracture sociale s'élargit, l'économie est déséquilibrée... Le monde enchaîne crises et souffrance. Malgré les fantastiques progrès qui ont été accomplis au cours de l'histoire de l'Homme en matière de droits, de progrès sociaux, de connaissances scientifiques et techniques, nous sommes tous acteurs et témoins de la rupture des grands équilibres de la Nature et des sociétés.

"Comment se fait-il que l'humanité, en dépit des ressources planétaires suffisantes et de ses prouesses technologiques sans précédent, ne parvienne pas à faire en sorte que chaque être humain puisse se nourrir, se vêtir, s'abriter, se soigner et développer les potentialités nécessaires à son accomplissement?"

Comment se fait-il que la moitié du genre humain, constituée par le monde féminin, soit toujours subordonnée à l'arbitraire d'un masculin outrancier et violent?"

Comment se fait-il que le monde animal, à savoir les créatures compagnes de notre destin et auxquelles nous devons même notre propre survie à travers l'histoire, soit ravalé dans notre société d'hyper-consommation à des masses ou à des fabriques de protéines? Comment les mammifères bipèdes auxquels j'appartiens ont-ils pu se croire le droit d'exercer d'innombrables exactions sur le monde animal, domestique ou sauvage?"

Comment se fait-il que nous n'ayons pas pris conscience de la valeur inestimable de notre petite planète, seule oasis de vie au sein d'un désert sidéral infini, et que nous ne cessions de la piller, de la polluer, de la détruire aveuglément au lieu d'en prendre soin et d'y construire la paix et la concorde entre les peuples?"

Pierre Rabhi, "La Part du Colibri. L'espèce humaine face à son devenir".

Au niveau international :

Les logiques de guerres perdurent, la gouvernance mondiale est questionnée face au monde en transition : on assiste aux limites du système économique-financier actuel, aux disparités entre le Nord et le Sud, à l'épuisement des ressources naturelles, à une société maniaco-dépendante du pétrole...

Au niveau européen :

L'Europe est un acteur de poids sur la scène internationale (puissance économique, PAC,...) cependant l'actualité remet en question le système européen qui est fragilisé par les finances, la dette des pays. Aussi, le mode de gouvernance est complexe, méconnu du grand public, et influencé par des groupes et lobbies pharmaco-agro-alimentaire. De plus, il existe de grandes contradictions entre ses politiques commerciales, agricoles et de soutien aux pays du sud.

Au niveau national :

La France n'échappe pas à la crise systémique du monde actuel (crise des banlieues, dette publique, crise économique et sociale, chômage...) Depuis plus de cinquante ans, on assiste à un phénomène de diminution du rôle du paysan au profit de celui de gros exploitant agricole misant sur une production intensive de monocultures consommatrices d'intrants chimiques appuyée par la PAC.

Cependant, des textes officiels définissent les grands axes de sauvegarde de l'environnement comme la Charte de l'Environnement (2005) ou la Stratégie Nationale du Développement Durable (2010), et depuis quelques temps, on assiste un peu partout à une prise de conscience de la situation générale du monde actuel grâce à une société civile en action qui, au quotidien, crée le monde de demain et expérimente différentes alternatives au paradigme actuel.

Au niveau régional :

L'île de la Réunion, de part son insularité, est un territoire isolé qui subit de plein fouet les conséquences des déséquilibres internationaux et renforce les mécanismes de dépendances envers l'extérieur, notamment en étant complètement dépendante de l'importation de certaines denrées alimentaires...

De plus, la Réunion fait partie des départements français dont le taux de chômage est le plus élevé (29,5% au 1er semestre 2011) avec beaucoup de jeunes inactifs n'ayant que très peu de perspectives d'avenir.

Cependant, et pas des moindres, ce territoire possède de très grandes richesses de par :

- sa diversité naturelle : c'est un environnement naturel d'exception : parc national, patrimoine mondial,
- sa diversité culturelle : historiquement, c'est un territoire riche de métissage, où ici la tolérance de la différence est exemplaire,
- l'opportunité et la capacité de devenir "une île-pilote, laboratoire français du développement durable" notamment en matière de recherches et d'expérimentations pour un virage énergétique.

De manière plus générale :

L'interdépendance entre les personnes est de plus en plus forte, mais paradoxalement la société de consommation renforce l'individualisme et fait de l'argent l'indicateur premier de la réussite sociale. De plus, les informations superficielles et sensationnalistes diffusées par la plupart des médias ne permettent pas au grand public d'appréhender les enjeux de notre époque et la complexité du monde actuel.

Chacun prend de plus en plus conscience de l'impact de la mondialisation sur son quotidien. Pourtant il reste démuné en terme de clés de compréhension, d'outils d'analyse de cette réalité pluri-dimensionnelle et de moyens concrets pour contribuer à la modifier.

Ces constats, parfois contradictoires, et la réalité des mécanismes d'exclusion et d'incompréhension qu'ils sous-tendent, nécessitent de mobiliser le plus grand nombre de citoyens sur l'importance et les enjeux de l'évolution des modes de vie.

L'éveil des consciences est plus que jamais à l'ordre du jour, l'éducation à, par et pour l'environnement permet à chacun de s'affirmer comme citoyen au niveau local, national et international, et d'enfin se réapproprier le pouvoir d'agir.

Pour quoi... Objectif Général

Réaliser un processus éducatif *global, transversal et interdisciplinaire* s'appuyant sur une démarche *pédagogique active, participative, coopérative, interactive et réflexive* qui vise des objectifs de *savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir* afin de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'une société juste, solidaire et responsable où pouvoirs et ressources sont équitablement partagés par tous dans le respect des droits humains et de l'environnement.

Objectifs spécifiques et finalités éducatives

Éduquer à la citoyenneté, au faire et vivre ensemble.

"soyez vous-même le changement que vous voudriez voir dans le monde..."
Mohandas Karamchand Gandhi

Encourager à se rencontrer, à coopérer, à partager, à échanger;
Inciter au respect et à la curiosité de la différence;
Découvrir des horizons nouveaux, des cultures et des modes de vie différents;
Créer du lien et favoriser les échanges culturels et sociaux;
Promouvoir les démarches participatives et l'engagement citoyen;
Exalter la puissance de la solidarité et de la complémentarité;
Mettre les talents de chacun au service de tous.

Éduquer à la Nature, au monde vivant.

"être conscient de son union profonde avec la nature, c'est atteindre la parfaite harmonie..."
Lao Tseu

"l'émerveillement est le premier pas vers le respect..."
Nicolas Hulot

Découvrir, valoriser et respecter le magnifique milieu naturel réunionnais;
Relier l'être à la nature à laquelle il doit et devra toujours sa survie;
Veiller à la beauté et prendre conscience de sa responsabilité à l'égard du monde vivant.

Éduquer à la réflexion, à l'autonomie, à la complexité.

*“l'homme porte le mystère de la vie qui porte le mystère du monde...”
Edgar Morin*

Amener la population réunionnaise à comprendre les enjeux du monde à venir;
Concourir à l'éveil de la population réunionnaise en la rendant actrice de la transition;
Développer l'esprit critique, le jugement personnel et le sens des responsabilités;
Faciliter une vision globale et transversale;
Donner de la cohérence aux événements touchant la vie de chacun;
Permettre d'effectuer des choix et de les argumenter.

Éduquer à la simplicité, à la sobriété, à l'autonomie.

*“il en faut peu pour être heureux, il faut se satisfaire du nécessaire...”
Baloo, Le Livre de la Jungle.*

*"vivre simplement pour que simplement d'autres puissent vivre..."
Mohandas Karamchand Gandhi*

Faire prendre conscience des ravages de la société de consommation;
Rendre responsable et autonome sur les conséquences des actes de consommation quotidiens;
Inciter à la simplicité volontaire, à la sobriété heureuse, à la décroissance conviviale.

Éduquer au pouvoir d'agir.

*“L'utopie n'est pas l'irréalisable mais l'irréalisé...”
Théodore Monod*

*"l'avenir, il ne suffit pas de le prévoir mais de rendre possible ..."
Antoine de Saint Exupéry*

Appréhender la portée des actions quotidiennes;
Devenir un citoyen acteur de la transition au niveau local.

Comment...

Au travers d'approches variées (ludique, concrète, expérimentale, créative, sensible, sensorielle, culturelle, artistique, naturaliste, symbolique...) arTerre propose des interventions axées sur trois thématiques complémentaires et interdépendantes : l'agroécologie, l'alimentation saine et l'écologie pratique.

Avec quoi...

En s'appuyant sur les dynamiques existantes, la complémentarité des acteurs et sur une démarche partenariale pour mutualiser les expériences et créer de véritables synergies.

*“lorsque le pouvoir de l'amour vaincra l'amour du pouvoir, le monde alors connaîtra la paix...”
Jimmy Hendrix*

*"la grandeur d'un homme ne réside pas dans le fait d'être riche et tout puissant mais bien dans son intégrité et sa capacité à influencer positivement sur son environnement..."
Bob Marley*

Projet Pédagogique

Pourquoi... Finalité :

Le projet pédagogique d'arTerre sensibilise aux enjeux sociaux et environnementaux, amène à comprendre l'impact, questionne, fait prendre conscience des conséquences sociales et environnementales de nos modes de vie et enfin propose des alternatives concrètes par différentes activités :

- des animations de sensibilisation,
 - des stages,
 - des formations,
 - des accompagnements spécifiques sur demande
- afin de faire évoluer les comportements quotidiens de chacun vers des modes de vie plus simples, plus cohérents et plus respectueux de la Vie sous tous ses aspects.

Où, Quand et Pour qui...

Evènements festifs et ponctuels : tous publics, publics jeunes.

Etablissements scolaires : le corps enseignant (directeurs d'établissement et professeurs), jeune public (de la crèche au lycée) - de la demi-journée à plusieurs jours, semaines, mois, etc

ACM : les métiers de l'animation (directeurs d'ACM et animateurs) et le jeune public de 3 à 18 ans - de la demi-journée à plusieurs jours, semaines, mois, etc

Pourquoi... Constats :

A la question "Quelle planète laisserons-nous à nos enfants? il est important de ne pas oublier son corollaire "Quels enfants laisserons-nous à la planète?". Chacun est responsable de la situation actuelle car chacun, à son niveau, est acteur qu'il en soit conscient ou non. Ainsi, le plus beau rôle à jouer est celui d'accompagner les adultes de demain vers des comportements justes, cohérents et adoptés en conscience. C'est pourquoi arTerre s'adresse au jeune public mais également à tous ceux désireux de les accompagner vers leur avenir.

Pour quoi... Notre projet pédagogique s'articule autour des objectifs suivants :

- *Un objectif de mieux-être individuel et collectif : attitudes et savoir-être*

L'éducation à l'environnement participe à la formation d'individus sereins, épanouis, émancipés, éveillés au monde, qui acceptent la différence et savent construire dans l'échange.

- *Un objectif comportemental : savoir-devenir*

L'éducation doit également aider l'individu à l'acquisition de nouvelles attitudes, notamment de respect, vis à vis de lui-même, de son environnement, de la société et d'autrui.

- *Un objectif méthodologique : capacités et savoir-faire*

Il s'agit d'acquérir des méthodes et approches diversifiées, pour développer cette capacité à observer, à comprendre, penser, imaginer, et agir, avec créativité, lucidité, responsabilité et esprit critique.

- *Un objectif notionnel : connaissances et savoirs*

L'acquisition de connaissances objectives des phénomènes et des systèmes reste le support essentiel d'une bonne appréhension des problèmes environnementaux, notamment dans une perspective d'aide à la décision et à l'action.

Comment...

Depuis sa création en 2006, l'association arTerre se donne comme objectifs de participer à une prise de conscience de l'impact de nos gestes quotidiens sur l'environnement et de favoriser l'adoption de comportements responsables et respectueux de la vie et des hommes. C'est cette approche sociétale et comportementale que nous avons choisie pour guider notre travail pédagogique vers une société à la fois juste, équitable, solidaire et plus proche de la nature.

Les 3 axes majeurs et essentiels aux yeux de l'association arTerre, que sont l'agroécologie, l'alimentation saine et l'écologie pratique, représentent des solutions concrètes qui permettent de réfléchir, d'expérimenter et d'agir au quotidien.

Ainsi :

- on peut aborder les situations problèmes qui ont amenés l'humanité à se questionner sur son devenir (réchauffement climatique, inégalités nord/sud, pollutions ...)
- ou l'on peut également s'émerveiller de ce qui nous entoure, comprendre l'intérêt de le protéger, faire le lien entre les ressources naturelles et nos modes de consommation.

L'offre variée des activités d'arTerre garde comme fil conducteur des thèmes transversaux tels que notre production de déchets, notre consommation (alimentaire, énergétique...) et notre empreinte écologique déclinés en fonction des publics ciblés.

Grand public:

- Sensibilisation lors d'évènements : arTerre intervient régulièrement lors d'évènements festifs et culturels, dans ce cadre ses interventions visent des publics variés : adultes, jeunes, enfants. Ces animations offrent des activités ludiques et pédagogiques permettant d'apprendre dans une ambiance conviviale.
- fabrication de porte-monnaie en brique de lait/jus,
- fabrication de papier recyclé
- cuisson solaire
- toilettes à litière biomâîtrisée
- autel de la biodiversité cultivée
- restaurant pédagogique itinérant : Végétal Vital
- stages d'agroécologie :
 - initiation à l'agroécologie
 - multiplication et protection naturelle des plantes
- stages d'autoconstruction :
 - fours solaires
 - toilettes à litière biomâîtrisée
 - lombricomposteurs
 - biométaniseurs
 -

Public scolaire (Education Nationale) :

Considérant les grandes conférences internationales lors desquelles ont été débattus d'une part, les rapports entre l'environnement et l'activité humaine, et d'autre part, le rôle de l'éducation et de la formation pour éclairer les choix des citoyens :

- en 1992, le sommet de la Terre de Rio de Janeiro,
 - en 2002, le sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg,
- Et s'appuyant sur les textes de référence qui précisent, en France, l'importance de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable notamment :

- en 2000, le Plan National d'Action pour l'EE,
- en 2004, la circulaire de généralisation de l'EEDD de l'Education Nationale,
- en 2005, la Charte de l'environnement adossée à la Constitution de la République française,
- en 2007, la deuxième circulaire de généralisation de l'EDD de l'Education Nationale,
- en 2008, les engagements issus du Grenelle de l'environnement,
- la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013,
- en 2011, la troisième circulaire de généralisation de l'EDD de l'Education Nationale,

l'éducation à l'environnement pour un développement durable fait partie intégrante de la formation des élèves, tout au long de leur scolarité, depuis 2004.

L'E.E.D.D. n'est pas une nouvelle discipline mais elle intervient dans le cadre des différentes disciplines existantes.

Le travail pédagogique d'arTerre s'intègre parfaitement aux programmes de l'éducation nationale. En effet, il permet une approche transversale des différentes disciplines: lecture et écriture, vivre ensemble (pour cycle des apprentissages fondamentaux), histoire, géographie, éducation civique, éducation scientifique (pour cycle des approfondissements).

« Compte tenu de sa spécificité, l'environnement pour un développement durable doit reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action (...) En fonction des ressources locales, les enseignants mettront en place des partenariats propres à enrichir les démarches pédagogiques. »
extrait circulaire EN 2004.

La démarche et le déroulement du travail pédagogique que nous proposons comporte les étapes suivantes :

- Recueillir les représentations des enfants
- Comprendre les caractéristiques de nos modes de vie
- Questionner nos modes de vie dans le temps et dans l'espace
- Zoomer sur les pratiques individuelles et leurs conséquences sociales et environnementales
- Rechercher des alternatives
- Aboutir nécessairement à la réalisation d'une action concrète : mise en place d'un composteur, goûter sans emballages ...

Voici donc les différentes prestations que nous vous proposons :

- animations de sensibilisation :
- fabrication de porte-monnaie en brique de lait/jus,
- fabrication de papier recyclé
- cuisson solaire : fabrication de mini-four solaire
- toilettes à litière biomâtrisée
- Mon Ti Karo Zaromatik
- lombricompostière ou compost en tas
- animations autour d'un jardin pédagogique
- l'empreinte écologique dans nos assiettes
- stop au gaspillage à la cantine

- projets de classe ou accompagnement du corps enseignant :
 - à construire en partenariat avec le professeur ou le chef d'établissement:
 - mise en place d'un jardin potager comme outil pédagogique (guide Jardin Marmay)
 - en 2011-2012 : rédaction d'un conte écologique avec la classe de CM1 de l'école Ste Geneviève de Saint-André
 - tout autre projet qui vous tient à coeur (land art, exposition de fin d'année, etc...)

- Accompagnement d'établissements scolaires.

En complément des animations de sensibilisation et des projets de classe, nous souhaitons nous lancer dans l'accompagnement des établissements scolaires sur des démarches globales de développement durable (agenda 21 scolaires, Eco-écoles ...). Ces démarches permettent de mettre en cohérence discours et pratiques, de mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire pour analyser et définir collectivement un programme d'actions au sein de l'établissement.

Public extra-scolaire (éducation informelle) : ACM

“ Votre action devra permettre de réaffirmer le rôle des loisirs collectifs, des activités éducatives, et des démarches intergénérationnelles dans la cohésion sociale.

Elle s’inscrit dans les orientations suivantes essentielles à un accès des jeunes à une autonomie leur permettant d’assumer leurs droits et devoirs de citoyens :

- la socialisation des enfants et des jeunes, l’épanouissement de leur personnalité et leur insertion dans la société :

- en favorisant l’accès de tous à des activités d’éducation populaire, notamment culturelles, artistiques et scientifiques, respectueuses de leurs rythmes de vie, de leurs besoins et de leurs attentes ;

- en encourageant leur prise d’initiatives et leur engagement dans la vie locale ;

- la transmission de valeurs, la construction de repères, l’acquisition, le développement et la valorisation de compétences extrascolaires chez les enfants et les jeunes.”

[Instruction n°09-145 du 24 décembre 2009](#) relative à l’action de l’État sur les territoires en faveur du développement de l’autonomie des jeunes et du soutien aux associations locales de jeunesse et d’éducation populaire qui fixe les orientations générales en matière de PEL.

Ainsi, le travail pédagogique d’arTerre s’intègre parfaitement dans une politique éducative locale qui prend en compte une approche globale de l’enfant et du jeune dans ses différents temps de vie. En effet, le temps libre, qui occupe une place de plus en plus importante entre l’école et la famille, a toujours été considéré par le ministère en charge de la jeunesse comme un véritable temps éducatif : un temps d’expérimentation, d’apprentissage et de développement d’éducation à la citoyenneté.

La démarche et le déroulement du travail pédagogique que nous proposons comporte les étapes suivantes :

- Recueillir les représentations des enfants
- Comprendre les caractéristiques de nos modes de vie
- Questionner nos modes de vie dans le temps et dans l’espace
- Zoomer sur les pratiques individuelles et leurs conséquences sociales et environnementales
- Rechercher des alternatives
- Aboutir nécessairement à la réalisation d’une action concrète : mise en place d’un composteur, goûter sans emballages ...

Voici donc les différentes prestations que nous vous proposons :

- animations de sensibilisation :
- fabrication de porte-monnaie en brique de lait/jus,
- fabrication de papier recyclé
- cuisson solaire : fabrication de mini-four solaire
- toilettes à litière biomâtrisée
- Mon Ti Karo Zaromatik
- lombricompostière ou compost en tas
- animations autour d'un jardin pédagogique
- l'empreinte écologique dans nos assiettes
- stop au gaspillage à la cantine

- projets ou accompagnement des animateurs :
à construire en partenariat avec les animateurs ou le directeur :
 - mise en place d'un jardin potager comme outil pédagogique (guide Jardin Marmay)
- en 2011-2012 : rédaction d'un conte écologique avec la classe de CM1 de l'école Ste Geneviève de Saint-André
 - tout autre projet qui vous tient à coeur (land art, exposition de fin d'année, etc...)

- Accompagnement de structure d'accueil collectif de mineurs :
En complément des animations de sensibilisation et des projets, nous souhaitons nous lancer dans l'accompagnement des structures ACM sur des démarches globales de développement durable (agenda 21...).
- Ces démarches permettent de mettre en cohérence discours et pratiques, de mobiliser l'ensemble de la communauté gravitant autour de la structure pour analyser et définir collectivement un programme d'actions au sein de l'ACM.

Thématiques des ateliers pédagogiques :

Les déchets
La consommation
L'empreinte écologique
L'alimentation
L'énergie

Annexe n° 15

**Documents relatifs
à l'organisation de la
journée anniversaire du
réseau d'échanges
autour de l'agroécologie**



Compte rendu réunion du 03/05/12

Lieu : Chez Samuel et Esther

Avec : Samuel, Esther, Mathieu, Nicolas

Réseau

Préparation de la journée retour des semences , bourse aux plants , fin Juin

Journée à structurer (projection, démo, présentations..)

Préparation des visites aux adhérents

Elaboration de la fiche identitaire/profil

Contacteur Julie Boissière pour lui demander de recevoir cette journée

Banques de semences : étiquettes, mise en page, structurer le catalogue,



Réunion GT Agroécologie 10/05/2012 18/06/2012 28/06/2012 Ferme Bois de Lait - Saint-Leu

Présents : Samuel, Mathieu, Simon, Denis, Nicolas le 10/05
Samuel, Mathieu, Nicolas le 18/06
Samuel, Mathieu, Esther, Nicolas le 28/06

Objets du jour :

- impulser le GT Agroécologie
- faire un point d'une manière générale sur toutes les fonctions qu'il s'est fixées
Création d'un centre pilote en agroécologie,
Gestion de la banque de semences vivrières,
Rencontres agroécologiques,
Rencontres Jardins,
Création d'un forum internet, etc.)

Pour cette réunion, étant donné l'actualité du premier anniversaire de la création du Réseau d'échanges, les efforts ont particulièrement porté sur l'organisation de cette journée.

1 - accueil et présentations :

Julie et Aurélien nous ont accueilli sur leur lieu de production, merci à eux.
Chacune des personnes présentes s'est présentée.

Un nouveau venu au sein du groupe de travail « Agroécologie » : Denis, professeur d'EPS, bientôt à la retraite souhaite rejoindre l'association Arterre (dont il a pris connaissance par le site internet) et participer activement aux activités de l'axe « Agroécologie ».
Bienvenue à lui.

Samuel a ensuite resitué le contexte actuel de l'association, en la présentant rapidement et en faisant un historique des actions sur la thématique « Agroécologie ».

2- groupe de travail agroécologie :

C'est la première fois que le groupe de travail se réunit depuis sa création.
Tout est à imaginer pour le fonctionnement de ce groupe.

3- organisation d'une journée anniversaire du réseau d'échanges :

Voilà maintenant 1 an que le réseau d'échanges autour de l'agroécologie a été créé.
Sa finalité est de favoriser le développement de l'autosuffisance alimentaire à l'échelle de l'île en générant une dynamique collective basée sur l'échange et le partage des connaissances et savoirs-faire liés à l'agroécologie. Il regroupe des particuliers, des paysans et des organisations oeuvrant pour un développement local et rural.

Le GT Agroécologie souhaite donc organiser une journée anniversaire qui aurait pour objectif principal de faire rencontrer les membres du réseau pour qu'ils puissent échanger sur les pratiques, échanger du matériel végétal (semences et autres), mais aussi pour que l'association Arterre puisse leur présenter le bilan du réseau de l'année passée ainsi que les projets en cours.

Ce sera également l'opportunité de :

- de proposer un dispositif de suivi des semences et un système de parrainage de variétés,
- rallier de nouveaux cultivateurs souhaitant s'inscrire dans une démarche collective de sauvegarde de la biodiversité cultivée et plus globalement dans une démarche

- collective d'échange autour de l'agroécologie,
– alimenter la banque de semences

4- programme prévisionnel :

Lieu : Ferme Bois de Lait à Saint Leu (à confirmer)

Date : Dimanche 1er Juillet 2012 (à confirmer)

9h00 – 9h30	Accueil « ti déj' convivial »
10h00	Ouverture « officielle » de la journée : * présentation du premier bilan du réseau d'échange après un an de fonctionnement * table ronde, témoignages, retours d'expérience sur les pratiques agroécologiques selon quatre thèmes : <ul style="list-style-type: none">- banque de semences- rencontres aux jardins- rencontres agroécologiques- logistique pour les pratiques agroécologiques
12h00	Repas partagé tiré du sac
14h00	* atelier d'extraction de semences * atelier d'ensachage de semences * bourse aux plantes d'intérêt alimentaire (échange de semences, boutures, plants...)
16h00	visite guidée des lieux par Julie et Aurélien
17h00	fin de la journée

5- Logistique :

- proposer aux participants d'amener chacun un fruit ou un légume de leur jardin ou du de leur environnement pour participer à une oeuvre de création collective célébrant le vivant: l'Autel de la Biodiversité.
- panneau présentoir des semences, vanes, passoires,
- catalogue des semences arTerre
- étiquettes, sachets, fiches suivis de semences...
- tableau (type paperboard) pour affichage des éventuels chantiers collectifs et solidaires
- papier paperboard, punaises, post it, stylos, marqueurs,
- élaboration d'une fiche d'identité du cultivateur
- élaboration d'une demande d'autorisation de droit d'images
- élaboration de badges
- élaboration d'une grande carte de l'île
- barnum, thermos de thé, de café, jus de fruits
- matériel de stand arTerre

6- A faire :

À faire	par	modalités
Contacteur & informer tous les membres du GT Agroécologie	Nicolas	
Finaliser le catalogue de semences	Mathieu	
Elaborer les différentes fiches et la carte	Nicolas	
Faire le bilan de l'année passée du réseau (nbre adhérents vivriers, semences, formations, stagiaires...)	Samuel	
Rédiger un mail invitation adhérents vivriers	Mathieu	
Rédiger un mail invitation adhérents & sympatisants	Nicolas	
Contacteur le GT Communication	Nicolas	

Mail d'invitation n°1

Bonjour à tous,

Cela fait maintenant un an qu'arTerre a lancé la création du **réseau d'échange des pratiques agroécologiques**, ainsi que la **banque de semences "la kour"**.

Merci à tous pour votre soutien, et l'intérêt que vous portez pour la préservation du patrimoine semencier, et des cultures vivrières.

Cette année aura été l'occasion pour nous, d'aller à votre rencontre, vous accueillir, partager les semences créoles de nos grands parents, d'échanger, parfois seulement le temps d'un événement, ou au travers des stages et rencontres "agro", sur les pratiques naturelles au jardin, mais aussi de découvrir et goûter ensemble, avec "l'autel de la biodiversité", aux nombreux fruits et légumes "lontan" du fantastique patrimoine nourricier de la Réunion.

La Nature est généreuse et abondante, tel le grain d'amarante, du germe à la plante, fleurissant de son panache, sous le soleil, et qui par millier se multiplie.

Si on lui donne sa chance, elle nous remerciera au centuple.

Peut-être votre chance s'est accordée avec celle de mère Nature, ...peut être avez vous rencontré des difficultés à récolter, ou à cultiver les semences reçues.

C'est le moment de relancer la dynamique du réseau, et également de réalimenter la banque de semence "la kour", afin qu'elle puisse continuer à distribuer de la semence aux quatre coins de l'île.

C'est donc l'occasion pour nous tous de nous retrouver et partager nos expériences en se réunissant le **dimanche 1er Juillet, à la ferme du Bois de lait**, chez Julie et Aurélien, cultivateurs naturels, qui ont la gentillesse de nous recevoir.

Au programme de cette **journée anniversaire**:

- 9h30 : accueil
- 10h00 : bilan / table ronde: *problématique* : faciliter la mise en place de jardins vivriers autonomes, et l'accès aux matières premières.
- 12h00 : repas partagé
- 13h00 : extraction de semences / ensachage / bourse aux plants
- 15h30 : visite du jardin

Pour s'y rendre : *sur la route des tamarins, prendre la sortie les colimaçons. Prendre la route des colimaçons en montant. Prendre le chemin des bois de lait qui est le premier chemin à droite en montant et qui débute dans un virage en épingle à gauche. Suivre ce chemin et se garer en contre-bas à droite en suivant les panneaux indiquant le parking de la ferme.*

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.

A très bientôt!

Mail d'invitation n°2

Fêtons ensemble les 1 an d'existence du réseau d'échanges autour de l'agroécologie !!!

Lieu : Ferme Bois de Lait à Saint Leu

Date : Dimanche 1er Juillet 2012

- | | |
|-------------|--|
| 9h00 – 9h30 | Accueil convivial |
| 10h00 | Ouverture « officielle » de la journée :
* présentation du premier bilan du réseau d'échange après un an de fonctionnement
* table ronde, témoignages, retours d'expérience sur les pratiques agroécologiques. |
| 12h00 | Repas partagé tiré du sac |
| 14h00 | * atelier d'extraction de semences
* atelier d'ensachage de semences
* bourse au plantes d'intérêt alimentaire (échange de semences, boutures, plants...) |
| 16h00 | visite guidée des lieux par Julie et Aurélien |
| 17h00 | fin de la journée |

Nous vous proposons de venir chacun avec un fruit ou un légume de votre jardin ou de votre environnement pour participer à une oeuvre de création collective célébrant le vivant : l'Autel de la Biodiversité.

Fiche de renseignements du planteur

Nom :

Contact :

Prénom :

Lieu de pratiques :

commune :

lieu-dit :

altitude :

climat :

Expériences dans le domaine agroécologique :

- débutant – j'aimerais planté
- amateur – je plante déjà
- confirmé, pro – je vis de ma plantation

Surface cultivée :

Plantes d'intérêt alimentaire et plantes utiles aux pratiques agroécologiques cultivées :

Pratiques agroécologiques spécifiques mis en oeuvre :

(ex : extraits de plantes, lombricompostage, association de culture, paillage...)

Plantes que je suis en mesure de parrainer (banque de semences) :

Quels sont vos attentes / besoins vis à vis de réseau ?

Qu'êtes vous en mesure d'apporter au sein du réseau ?

(savoirs faire, terrain, matières premières, semences...)

DEMANDE D' AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES

Cette autorisation devra être conservée par l'organisateur.

Objet : Autorisation de publication de photographies

Je soussigné

(nom, prénom, adresse),.....

.....

.....

autorise par la présente

l'Association arTerre

20 rue Général de Gaulle, Bengali

Rivière du Mât les Hauts

97412 BRAS PANON

représentée par son président,

à diffuser les prises d'images,

effectuées lors de l'anniversaire du réseau d'échandes autour de l'agroécologie,
du 01 / 07 / 2012 sur lesquelles je pourrais figurer.

Cette autorisation est valable :

- * pour la publication sur le site internet de l'association arTerre.
- * pour l'édition d'un document retraçant la journée (financeurs).
- * pour éventuellement la diffusion via la presse écrite locale.

Cette autorisation est valable pour une durée de..... et pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est incessible.

Fait à

le.....

Signature (précédé de la mention lu et approuvé) :

Feuille d'émargement

Journée anniversaire du réseau d'échanges autour de l'agroécologie 01/07/2012

Nom-prénom	Commune de résidence	Contact mail
Nicolas GALINIER	St Leu	
Mathieu LÉBOU	St Clotilde	
WICZAK Audrey	Entre 2	
BARRET Daniel	Entre 2	
CONSTANTY Samuel	Saint Joseph	
Typhaine CAVIER	ST LEU	
Vincent Coyle	TEVELAVE	
COARE Philippe	STE SUZANNE	
ASMIGOU BARRY	St Leu	
BOISSIERE Julie	ST Leu	
DUHONT Maxime	Entre-Deux	
VELLE Aurélien	St Leu	
ARNAUD Corambim	La Saline	
HOAREAU Nicolas	Sud	
DICK Jean-Yves	St Leu	
Gauthier Stéphane	St Leu	
IRANA Josie	St André	
IRANA Jean Luc	St André	
DISOIX Nicolas	St André	
TOMADIN Huquette	St Leu	
IMARE Paulle	St Denis - Montagne	
BEGUE Robert	St Denis Montagne	
Jérôme ROBERT	Les Plages	
Emmanuelle GRANDIN	Les Plages	
HENRY Isabelle	St Joseph	
DISOIX Aude	St André	
EKOMI David	Les MAKES	
BURLIOTO Audrey	St Denis	
MARTINEAU Béatrice	St Suzanne	
HOAREAU Pascal Daniel	Ataas "Paysan Nature"	
Bouvier Marie-Lise	Bras Pannon	
CAZET Bernard	Bras Pannon	
BONNET Bernard	La Montagne	
Grégoire Marie	St-Paul	
ADRAS-cun Bernard	St-Jacques St-Paul	
BALOUNAIT Willy		
BALOUNAIT Florence	Guillaume	
HETROIT Gregory	Piton St Leu	
SARRAN Julien	Avirons	
Olivia		
COULET MARIE	La Chaloupe ST LEU	
Liu x famille		
CHANCE Odie	Plateau Caillou	
Daniel PAYET	La Montagne	
Laurence CARBONADIN	La Montagne	
LAPEDEUX Gerard	La Saline, les Bains	
Coline N.	DOS D'ARE	

Annexe n°16

**Documents supports
pour la rencontre des acteurs en
démarche de transition et d'un
« mieux vivre ensemble autrement »**



